

République de Haute-Volta
Ministère du Travail et de la Fonction Publique

République Française
Ministère de la Coopération

ENQUETE SUR LES MOUVEMENTS DE POPULATION A PARTIR
DU PAYS MOSSI (Haute-Volta)

III

MILIEUX RURAUX MOSSI
ASPECTS ÉCONOMIQUES

1975



Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer — OUAGADOUGOU

MILIEUX RURAUX MOSSI

ASPECTS ECONOMIQUES

PAR GÉRARD ANCEY

A V E R T I S S E M E N T

Cet ouvrage, établi dans le cadre de la convention d'étude sur les migrations Mossi, comprend un premier volet consacré à quelques éléments économiques de nature monétaire, et un second, portant sur les structures de production.

Les hypothèses et conclusions qu'il énonce n'impliquent aucune prise de position de la part des chercheurs relevant d'autres disciplines.

Elles engagent la responsabilité entière et exclusive de leur auteur.

Ont participé aux enquêtes de terrain :

MM. Nikiema Ragnagnewende	- KOUDOUGOU
Nikiema Seni Pierre	- YAKO
Ouedraogo Abel	- TOUGAN
Ouedraogo Tanoaga	- ZORGHO
Tapsoba Ousmane Etienne	- DEDOUGOU

Ont participé au dépouillement :

MM. Ouedraogo Ranini Robert
Sermé Remi.

Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

"Une fois qu'ils ont fait fortune ou une fois
qu'ils ont jeté leur gourme, ils reviennent
achever leurs jours au milieu des leurs,
respectueux de leurs us et coutumes..."

ALBERT SALFO BALIMA.

Genèse de la Haute-Volta.

Ier V O L E T

LA MONNAIE MOSSI

UN POUVOIR NON LIBÉRATOIRE DE RÈGLEMENT

- 1ère partie* : L'Etude structurelle des budgets familiaux par
matrices et graphes p. 3
- 2ème partie* : Niveaux monétaires - Les structures de revenus
et de dépenses p. 70

P R E M I E R E P A R T I E :

L'ETUDE STRUCTURELLE DES BUDGETS FAMILIAUX PAR MATRICES ET GRAPHS.

- I - Aspects méthodologiques.
- II - Résultats d'ensemble.
- III - Résultats par strate.
- Conclusion.

AVANT-PROPOS :

Vue sous son aspect monétaire, la zaka mossi peut se définir comme une juxtaposition de cellules élémentaires autonomes, même dans le cas le plus courant où elle constitue une réelle unité de production. Ce qui signifie que chacune des cellules composantes qu'il est possible d'identifier au sein de la zaka-exploitation (1) noue plus de relations, échange une plus grande quantité de valeurs, au sens monétaire entre ses propres éléments qu'elle ne fait avec les éléments qui lui sont "extérieurs".

Pour aboutir à cette conclusion et à bien d'autres que nous nous proposons d'exposer ici il nous a fallu observer systématiquement durant une année les budgets familiaux de quelque 200 exploitations et donc analyser une à une plusieurs dizaines de milliers d'opérations de dépenses sous l'angle des relations de parenté qu'elles médiatisent.

(1) - On peut distinguer les groupes élémentaires suivants :

- G1, groupe ou cellule du chef d'exploitation, ses épouses et enfants célibataires, abrég. : CE, EpCE, EC.
- G2, groupe des enfants mariés, leurs épouses et enfants
abrég. : EM, EpEM, EEM.
- G3, groupe des frères cadets mariés...
abrég. : FM, EpF, EF.
- G4, groupe des frères cadets célibataires et autres individus reliés au CE par divers liens de parenté (ascendants, soeurs, marâtres) ou même de commensalité.

I- ASPECTS METHODOLOGIQUES :

Si l'on considère la population étudiée comme un double espace vectoriel (E) et (F), (E) étant l'ensemble payeur de marchandises, (F) l'ensemble bénéficiaire de ces mêmes marchandises, tout acte de dépense peut être interprété comme une application de (E) dans (F); (E) et (F) pouvant être soit de même dimension auquel cas l'application sera représentée par une matrice carrée de dimension n, soit de dimensions différentes ($\dim F > \dim E$), l'application étant alors représentée par une matrice dont le nombre de lignes sera égal à la dimension de (E) et le nombre de colonnes à la dimension de (F).

En affectant chaque élément de la matrice d'un double indice : a_{ij} le premier indice étant l'indice de la ligne i et le second celui de la colonne j, a_{ij} correspond à la somme de valeurs-marchandises traduite en signes monétaires que l'élément i offre à l'élément j, a_{ji} la relation réciproque ou symétrique par rapport à la diagonale principale et a_{ii} la somme "auto-fournie" entre éléments identiques.

A la condition que l'observation se prolonge sur une période de temps suffisante on conçoit que l'ensemble de ces relations puissent être détaillées de manière extrêmement fine, et chiffrées soit en valeurs absolues, soit sous forme de "coefficients unitaires" (selon le système adopté par les comptables nationaux lorsqu'ils procèdent à l'analyse des relations inter-industrielles entre branches d'activités). Cette seconde formulation est de loin la plus intéressante puisqu'elle permettra notamment de mesurer l'intensité de la relation monétaire, ramenée à une unité de temps donnée (le mois par exemple) entre chaque élément (i) et (j) pris deux à deux.

La matrice recueillant l'information peut être, selon l'objectif que l'on poursuit, plus ou moins "agrégée".

A l'échelon d'un village entier les éléments choisis pourraient être le "budu" (lignage mossi), à un niveau inférieur "la zaka" (groupe de résidence) scindée parfois elle-même en "exploitations".

Dans notre étude où l'objectif visait à déterminer les relations économiques entre agents d'une même exploitation, les éléments retenus dans la matrice correspondent aux onze statuts sociaux (CE, EpCE, EC, EM, EpEM, EEM, FM, EpF, EF, FC, A) définis par la relation de parenté existant entre chacun des onze types d'agents susceptibles de composer l'exploitation et le chef de cette exploitation.

Soit le modèle suivant :

	G1			G2			G3			G4				
receveur payeurs	CE	EpCE	EC	EM	EpEM	EEM	FM	EpF	EF	FC	A	D	Dm	
CE														
G1- EpCE														
EC														
EM				a_{ii}			a_{ij}				a_{in}			
G2- EpEM														
EEM														
FM				a_{ji}			a_{jj}							
G3- EpF														
EF														
FC														
G4- A														

Deux colonnes supplémentaires s'adjoignent afin de comptabiliser les flux trouvant leur origine dans l'exploitation mais bénéficiant en dernier ressort à des membres extra-familiaux :

D = "Divers", poste correspondant aux marchandises financées par un membre de la zaka et offertes à l'extérieur.

Dm = "Divers monétaire", poste correspondant à ses transferts purement monétaires à destination d'un bénéficiaire également extérieur, étant entendu que lorsque le flux trouve son origine à l'intérieur d'une exploitation (par exemple le CE de l'exploitation n° 1) et bénéficie à un membre quelconque relevant d'une autre exploitation de la même zaka (par exemple EpCE de l'exploitation n° 2) l'opération est enregistrée au croisement des deux cases : CE x EpCE (1e ligne, 2e colonne) ni plus ni moins que si elle avait concerné un CE et une EpCE appartenant à la même exploitation.

En effet, nous aurions pu en théorie doubler la taille de la matrice en retenant à la fois le critère de parenté par rapport au chef de zaka et le critère de parenté par rapport au chef d'exploitation. Cependant comme près de 90 % des "zakse" (pl. de zaka) ne comportent qu'une exploitation l'avantage eût été mince et la complexité du schéma bien supérieure. En outre nous nous serions trouvé dans certains cas fort embarrassé pour le classement de telle ou telle opération. Par exemple si le chef de zaka a un frère cadet marié, chef de sa propre exploitation, où inscrire les opérations du frère ? au niveau "frère marié de CZ" ou au niveau "CE" ? d'où de nouvelles sous-divisions de la matrice qui se traduiraient par une réduction corrélative des effectifs propres à chaque statut et donc rendraient en fin de compte plus aléatoire la validité des chiffres obtenus.

En reprenant notre comparaison avec la procédure suivie en comptabilité nationale où les matrices inter-industrielles sont décontractées par "branches" homogènes nous pouvons dire de manière identique que la population se trouve décomposée en fonction de "statuts" supposés aussi homogènes que possible. Pas plus que l'homogénéité n'est parfaite entre les branches elle ne peut être absolue entre nos "statuts". Ainsi dans la branche "bâtiments et T.P." il existe de grosses et petites entreprises, dans le statut "CE" de puissants et misérables chefs d'exploitations.

Précisons encore que notre matrice ne tient pas compte directement des transferts purement monétaires entre agents d'une même exploitation. Au cas où CE offre, par exemple, 100 F CFA à EpCE, ce transfert intra-exploitation n'est pas comptabilisé en tant que tel puisqu'il ne correspond pas à une dépense nette pour l'exploitation. Il se trouve par contre normalement enregistré lorsque EpCE convertit cet argent en biens réels et transmet ces biens à elle-même ou à autrui. Dès cet instant l'opération de dépense est attribuée non pas à EpCE, qui n'aura servi que d'intermédiaire entre l'élément payeur et l'élément bénéficiaire, mais à CE qui est bien la source originelle de la dépense.

Un élément (i) quelconque de la matrice peut donc être monétairement défini à la lecture de trois séries de chiffres :

$S a_{ii}$ = la part auto-fournie (similaire aux consommations intra-branches en matière d'industrie).

$S a_{ij}$ = la part de ses ressources qu'il consacre à l'entretien d'autres éléments.

$S a_{ji}$ = la part de ses consommations dont il est redevable aux autres éléments.

Nous dirons que l'élément (i) est autonome lorsque la fraction auto-fournie est supérieure à la somme nette des flux offerts et reçus.

$$S a_{ii} > (S a_{ij} + S a_{ji}), i \neq j.$$

Son degré d'autonomie peut se mesurer immédiatement par le ratio :

$$\frac{S a_{ii}}{S a_{ij} + S a_{ji}}, i \neq j.$$

L'élément (i) est dominant lorsqu'il offre plus de valeurs qu'il n'en reçoit : $S a_{ij} > S a_{ji}, i \neq j.$

L'élément (i) est dominé si l'on observe la relation inverse : $S a_{ij} < S a_{ji}, i \neq j.$

A noter qu'un dominant peut ne pas être autonome mais qu'un dominé peut l'être.

Entre 100 % d'autonomie, 100 % de dominance, 100 % de dépendance, les variantes sont multiples et de ce jeu entre les trois situations extrêmes résulte le plus ou moins fort degré d'intégration de l'élément (i) à la zaka dans laquelle il se trouve.

A 100 % d'autonomie correspondra évidemment le degré d'intégration zéro.

A 50 % d'autonomie l'élément sera intégré pour 50 %, cette intégration étant à son tour imputable pour partie à la somme des effets nets de dominance qu'il exerce à l'égard d'autres éléments (par exemple 20 %) et pour la partie restante (soit 30 %) à la somme des effets nets de dépendance qu'il subit. En clair cela signifie que l'élément (i) s'est auto-fourni 50 % de ses consommations monétaires, a utilisé 20 % de l'argent qu'il a manipulé à offrir "net" des biens de consommation aux éléments qu'il a dominés et a reçu "net" 30 % de sa consommation de la part d'éléments qui l'ont dominé, ceci non compte tenu des flux extra-familiaux ($D + D_m$) qu'il importe peu de retenir dans le cadre de notre matrice carrée.

Par "offre" nette de l'élément (i) à l'élément (j) il faut entendre la différence enregistrée entre $S_{ij} - S_{ji}$. Si cette différence est positive (i) exerce un effet de dominance sur (j) et subit au contraire un effet de dépendance si la différence est négative.

En d'autres termes nous pouvons passer d'une première matrice établie en brut à une seconde matrice ne comportant plus que les soldes nets entre chaque élément. La diagonale restant inchangée.

Parvenu à ce stade le problème se résume à une opération de triangulation de la matrice nette, c'est-à-dire une modification de l'ordonnement, purement arbitraire au départ, des différentes lignes-colonnes afin de ramener tous les soldes, si possible, au dessus de la diagonale principale.

En théorie la triangulation peut s'avérer impraticable, puisqu'il suffit qu'apparaisse un "circuit" quelque part dans la hiérarchie des effets de domination pour que l'élément créateur du circuit demeure au dessous de la diagonale (1).

Pratiquement le cas s'est présenté dans une seule de nos cinq strates enquêtées, pour une somme minime (10 F CFA), tout à fait négligeable devant la masse brute monétaire analysée (près de 3,5 Millions F CFA). On peut donc avancer que dans la société mossi 999.997/1.000.000^e des flux monétaires sont parfaitement triangulables. A elle seule cette constatation est déjà significative puisqu'elle tend à montrer que les hiérarchies monétaires établies entre agents à statuts socio-économiques divers, bien qu'elles puissent varier d'une région à l'autre, sont de type linéaire, ou encore que la société mossi se comporte dans son ensemble comme si chacun des éléments composants se voyait attribuer une place et assigner une fonction aussi clairement définies que le sont les degrés d'une échelle. Dans une pareille structure il sera fort difficile de permuter les rôles, sinon impossible. Une permutation n'est réalisable qu'en changeant carrément de milieu d'insertion (puisque l'on observe des variantes pyramidales d'une strate à l'autre). Il sera par contre toujours loisible de se retirer en quelque sorte du jeu, d'en fausser les règles, d'en refuser les contraintes, ce qui est aussi une forme de contraintes, en s'effaçant du système, en adoptant un comportement d'autonomie maximale. Ce que fait le migrant à peine de retour. Ce que fait le "frère" à longueur d'années lorsqu'il se trouve sous la coupe d'un chef d'exploitation. En somme "migrer de l'intérieur"...

(1) - Dans la théorie des graphes on appelle "circuit" la relation du type :
A B C A

Quelque grand soit son intérêt, la méthode d'analyse monétaire que nous avons employée, implique plusieurs conditions qu'il n'est pas toujours aisé de réunir :

1 - Une longue période d'observation sur un échantillon suffisamment étendu qui fournira une image valable du microcosme social investi. En effet il faut que les données s'accumulent, peu à peu, dans le plus grand nombre possible de cases de la matrice afin de cerner un maximum de relations monétaires, mais aussi pour que les "coefficients unitaires" demeurent significatifs. Les coefficients unitaires s'obtenant à partir des coefficients bruts déjà ramenés à une période mensuelle, divisés par le produit des effectifs moyens (i) et (j) participant à la relation. Si l'effectif (i) est important (ex : pour les enfants célibataires) le coefficient unitaire risque de devenir très faible.

Une seconde raison contraignant à prolonger durant un cycle annuel complet l'observation, est que l'on a souvent constaté, d'un mois à l'autre, des renversements de domination. Ainsi en octobre, après les récoltes d'arachides, il n'est pas rare de voir les épouses exercer une emprise nette sur tous les autres éléments familiaux, y compris leur mari chef d'exploitation, alors que la réalité sur une année entière est assez différente. En saison sèche, on ferait au contraire la part trop belle aux migrants de retour...

2 - Avoir une connaissance très exacte des relations de parenté, puisque tout le système repose sur leurs articulations monétaires. Ceci implique en général la constitution d'une "fiche familiale" complète et régulièrement tenue à jour, c'est-à-dire enregistrant les nouvelles naissances, les décès, les allées et venues de migrants, y compris les déplacements de très courte durée, les arrivées de nouvelles épouses ou tout événement matrimonial survenant en cours d'observation et donc modifiant le statut social de l'élément intéressé.

(Dans bien des cas, l'observation est notée trop tard, ce qui oblige à corriger toutes les relations antérieures). Un autre risque est que lorsque les effectifs d'un statut déterminé sont faibles la moindre oscillation se répercute très sensiblement sur le "coefficient unitaire". (Ex : si 4 FC sont présents au lieu de 2, leurs relations croisées sont divisées par 16 au lieu de 4, et s'ils sont entrés en relation avec un groupe comptant 10 agents, la relation unitaire est divisée par 40 au lieu de 20).

La conséquence est que la codification des résultats doit se faire au fur et à mesure de leur collecte, procédure qu'il n'est pas non plus toujours facile de respecter. En ce qui nous concerne les résultats n'ont jamais été dépouillés plus d'une semaine après avoir été recueillis sur le terrain.

3 - Le dépouillement qui doit être minutieux et plus encore la phase de calcul sont longs et fastidieux, même si la collecte d'information ne complique guère en soi le questionnaire-budget.

Par rapport à un questionnaire classique seulement deux colonnes supplémentaires ont été ajoutées :

- Avec l'argent de qui ? (désignation du payeur).

- Pour qui le produit ? (désignation du bénéficiaire), payeur(s) et receveur(s) étant désignés par leur(s) nom(s) et numéro(s) d'ordre reporté(s) sur la "fiche familiale".

Il convient ici de signaler un problème pratique auquel nous nous sommes heurté. Il arrive que le bénéficiaire soit désigné anonymement par le mot "zaka" ou par le mot "exploitation". Tel est le cas assez général lorsque les épouses (EpCE) achètent du sel et divers condiments consommés collectivement, ou lorsque le CE achète un morceau de viande. Il a fallu trancher au risque de biaiser quelque peu la réalité. En ce cas nous avons affecté une fraction de la consommation à chaque résident présent, en pondérant par 1 les adultes de 15 ans et plus et par 0,5 les moins de 15 ans, sans distinction de sexe.

Dans le même ordre d'idée, chaque fois qu'un agent procède à une dépense destinée ni à la consommation finale du groupe, ni à quelque autre individu extérieur à la zaka, mais à son propre commerce, l'agent bénéficiaire final a toujours été considéré comme étant le même que l'agent payeur (sauf indication expresse contraire notée par l'enquêteur), pratique correspondant en fait à la réalité.

L'impôt ne pose pas de problème particulier puisque le chef de famille sait parfaitement pour qui il paye la capitation, qui est "en règle" et qui "ne l'est pas".

Enfin les salaires versés à des manoeuvres extérieurs à la zaka ont été également inscrits à l'intérieur de la matrice carrée bien qu'il eût été possible (comme pour les dons ou l'impôt) de les faire figurer hors-matrice dans la colonne "Dm". La raison de ce choix est la même que celle qui nous a fait inclure l'impôt. Deux cas sont en effet envisageables :

- Le salaire rémunère les services d'un travailleur oeuvrant pour la "communauté" (ex : les façons culturales salariées sur le "grand champ" - "poukasinga". La rétribution de ce service est alors censée se faire au profit de tous, selon le même principe de pondération (1 et 0,5) que pour les biens réels consommés collectivement (le service acquis n'est d'ailleurs qu'un achat de biens réels différé).

- Le salaire rémunère les services d'un travailleur recruté à des fins personnelles (le champ "beolga" individuel par opposition au champ commun) et le bénéficiaire final du service est alors nommément désigné.

Compte tenu de ces diverses contraintes tout porte à penser qu'il serait assez facile d'appliquer cette méthode d'analyse à bien d'autres sociétés où continuent à fonctionner des unités socio-économiques à base familiale étendue, sans perdre pour autant de vue les aspects plus classiques des "enquêtes-budgétaires" dont elle n'est, en un sens, qu'un sous-produit.

Ces préliminaires méthodologiques étant posés nous pouvons passer à l'examen, d'abord des résultats d'ensemble puis de ceux propres à chaque strate, mais auparavant il convient de préciser d'une part quelle a été la structure de notre échantillon d'autre part comment s'est pratiquement exécutée l'observation.

1 - Les strates échantillon.

Nous avons retenu cinq strates déterminées en fonction d'un choix raisonné, dont les trois premières situées à l'intérieur du périmètre juridique Mossi.

a - une strate dans la région de KOUDOUGOU (cantons Ramongo et Sourgou).

b - une strate dans la région de YAKO (canton Darigma).

c - une strate dans la région de ZORGHOU (cantons Zongo et Boudry).

a et b représentant des strates que l'on supposait fortement touchées par le phénomène migratoire, alors que c l'était, pensait-on, à un moindre degré.

d - une strate dans la région de TOUGAN (canton Dâ).

e - une strate dans la région de DEDOUGOU (canton Dédougou).

d et e illustrant respectivement le cas d'une ancienne aire de peuplement de colons mossi en pays Samo, originaires le plus souvent de la région de Gourcy (Yatenga) et celui d'une aire d'accueil récente ou actuelle, en pays Bobo, alimentée précisément (pour une bonne partie) par des colons émigrants venus des environs de YAKO.

Le projet initial avait fixé à trois par strate le nombre de villages à observer. En définitive le programme prévu a été respecté à l'exception de la strate de ZORGHOU où par suite de difficultés multiples l'un des trois villages a dû être supprimé de l'échantillon.

Dans chaque village 12 "zakse" étaient tirées au hasard à partir d'une liste de recensement et une 13e, celle du chef de village, était systématiquement sélectionnée tant dans un but scientifique que "politique".

Statistiquement cette relative sur-représentation des chefferies peut modifier sensiblement les niveaux monétaires ; nous en avons tenu compte dans nos estimations de revenus par strate. Par contre l'étude "matricielle" peut s'en accommoder sans dommage car les structures de domination à l'intérieur d'une zaka de chef ne diffèrent pas fondamentalement de celles que l'on observe au sein des familles ordinaires.

A Ramongo, l'un des trois villages de la strate de KOUDOUGOU, le chef a été néanmoins écarté en raison de son statut de chef de canton.

L'échantillon aura donc regroupé 181 zakse réparties entre 14 villages.

	Nbre de zakse.	Nbre d'exploitations.
KOUDOUGOU	38	39
YAKO	39	41
ZORGHO	26	26
TOUGAN	39	51
DEDOUGOU	39	46
	181	203

2 - Le système d'observation.

Compte tenu de l'importance de cet effectif totalisant environ 1850 résidents présents (moyenne annuelle) et des moyens tout de même limités dont nous disposions (5 enquêteurs permanents + 1 dépouilleur) il était hors de question de suivre l'intégralité de l'échantillon durant 365 jours consécutifs, aussi avons-nous adopté un système de rotation d'observation entre villages selon le schéma suivant appliqué de manière identique dans chaque strate :

Mois :	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ex : Strate 1.												
Village 1	X			X			X			X		
Village 2		X			X			X			X	
Village 3			X			X			X			X

Les familles d'un même village étaient ainsi observées intensément à quatre reprises dans l'année, chaque fois durant trente jours consécutifs (pratiquement un peu moins longtemps, la dernière semaine du mois étant consacrée à divers relevés dits "rétrospectifs mensuels", effectués non seulement dans les 13 zakse où venait de se dérouler l'enquête quotidienne mais aussi dans les 26 autres zakse momentanément délaissées).

Dans la plupart des cas les budgets familiaux quotidiens ont donc couvert une période totale de 96 jours (taux de sondage : 96/365).

A l'intérieur d'un village un roulement s'effectuait également entre les familles observées. L'enquête "quotidienne" était ainsi rétrospective sur 3 jours :

Ex : lundi soir, visite des familles n° 1, 2, 3, 4, 5 ; interrogation sur les dépenses et recettes du lundi, du dimanche et du samedi.

mardi soir, visite des familles n° 6, 7, 8, 9 ; interrogation sur les dépenses et recettes du mardi, du lundi et du dimanche.

mercredi soir, visite des familles n° 10, 11, 12, 13 ; interrogation sur les dépenses et recettes du mercredi, du mardi et du lundi.

jeudi soir, retour dans les familles n° 1, 2, 3, 4, 5 ; interrogation sur les dépenses et recettes du jeudi, du mercredi et du mardi, etc...

Le rythme ternaire offrait l'avantage de coïncider avec la périodicité des marchés en pays Mossi.

A ZORGO où l'échantillon s'est trouvé réduit à deux villages à partir d'août-septembre et où les mois de février-mars et juin-juillet ont dû être éliminés du dépouillement par suite du caractère "fantaisiste" des renseignements reportés il a fallu improviser un système différent qui a présenté malheureusement l'inconvénient de concentrer plus des 2/3 des journées statistiquement observées sur le second semestre mais a en définitive fortement accru le taux de sondage. Nous avons toutefois préféré cette solution à l'abandon pur et simple de la strate.

II- RESULTATS D'ENSEMBLE :

Afin de restituer toute la démarche méthodologique, depuis le recueil brut de l'information jusqu'à l'établissement de la matrice nette triangulée et du graphe complet des relations monétaires, nous allons en suivre les diverses phases, ce qui nous permettra d'aller ensuite à l'essentiel lorsque nous examinerons les résultats spécifiques à chacune des zones.

A - La matrice globale des relations monétaires établie en brut.

Nous savons que, mathématiquement, la matrice (C) est dite matrice somme de (A) et (B), c_{ij} élément de (C) étant égal à $a_{ij} + b_{ij}$ pour tout i et pour tout j, si (A) et (B) ont même nombre de lignes et même nombre de colonnes. Il est donc parfaitement licite non seulement d'additionner les résultats obtenus mois après mois dans chaque strate mais encore de réunir dans une matrice unique les résultats des cinq strates confondues. La matrice brute, globale, résume ainsi l'ensemble des flux monétaires ayant relié au cours de l'année la totalité des agents recensés. Nous lisons par exemple, que les différents chefs d'exploitations ont fourni pour 219.718 F de valeurs à leurs enfants célibataires, 12.833 F à leurs frères célibataires, que ces derniers leur ont en retour offert pour 2.602 F de valeurs-services ou marchandises.

Cette masse monétaire représente le total de 18.022 "journées-zaka" observations (un peu moins de 100 jours en moyenne par zaka).

La totalisation par ligne, que nous n'avons par reportée en marge de la matrice, indique la part de la masse monétaire globale manipulée par chaque catégorie d'agents : celle-ci doit évidemment être mise en rapport avec les effectifs.

MATRICE BRUTE GLOBALE .F.CFA.

Observations sur 18022 jours-zakse

	CE	E _p CE	EC	EM	E _p EM	EEM	FM	E _p F	EF	FC	A	D	Dm
CE	945122	161677	219718	15116	14625	14732	4582	6764	10085	12833	40131	172436	73835
E _p CE	9932	186387	33598	1264	1740	3513	320	505	1060	567	2996	4435	4380
EC	9173	8616	323815	526	970	1515	264	346	423	199	1493	5765	4285
EM	15438	15862	15579	335085	40781	16551	571	828	1776	1115	3088	10860	9385
E _p EM	662	1170	1456	544	20509	2393	33	25	75	10	151	175	570
EEM	70	45	65	13	732	1160					5	50	50
FM	2674	3439	4576	145	215	285	125238	4631	2184	425	1407	2180	1600
E _p F	276	570	748	30	30	35	85	5312	389	10	162	30	
EF	554	527	678	20	25	25	25	40	18398	20	1845	135	325
FC	2602	2562	4566	720	750	190	190	314	345	422421	2608	2410	12235
A	228	513	831	32	48	96	8	8	54	81	14807	830	850

Soit (en %) :

	Proportion des effectifs (présents)		Proportion de l'argent manipulé	
CE	10,9		49,1	
G1 - EpCE	18,5	70,5	7,3	G1 = 66,8
EC	41,1		10,4	
- EM	2,6		13,5	
G2 - EpEM	3,9	16,8	0,8	G2 = 14,4
EEM	10,3		0,06	
FM	1,0		4,3	
G3 - EpF	1,5	6,4	0,2	G3 = 5,2
EF	3,9		0,7	
FC	1,1		13,1	
G4 - A	5,2	6,3	0,5	G4 = 13,6
	100		100	

La constatation immédiate, fondamentale, est que les chefs d'exploitation contrôlent moins de la moitié de la masse monétaire. On voit la gravité du biais qui se serait introduit dans une étude des budgets familiaux en pays Mossi si nous nous étions limité à l'interrogation des seuls chefs d'exploitation et a fortiori des seuls chefs de zaka. Dans une très large mesure les chefs d'exploitation se démettent donc de leur fonction de trésoriers pour l'ensemble du groupe qu'ils dirigent, sinon au profit de tous du moins à celui des hommes adultes vivant auprès d'eux (EM, FM, FC).

A noter également qu'environ 9 % des dépenses sont consacrées à des transferts vers l'extérieur de la zaka, dont environ 3,5 % sous forme de transferts purement monétaires (dons, prêts, remboursements). La part du chef d'exploitation s'accroît d'ailleurs sensiblement (80 % du total D + Dm) par rapport aux autres types de dépenses.

B - Le passage à la matrice nette.

Il se fait, avons-nous dit, par le calcul des soldes de part et d'autre de la diagonale principale entre les éléments symétriques.

Ce solde se trouve disposé dans la matrice sur la ligne de l'élément dominant. L'élément dont toute la ligne comporte des valeurs domine ainsi l'ensemble des autres éléments, inversement celui dont toute la colonne est occupée se trouve dominé par l'ensemble des autres éléments.

On remarquera que les deux colonnes "hors-matrice" D et Dm restent inchangées. En effet il n'est pas possible d'évaluer ces postes en "net". Si nous pouvions déterminer assez précisément le solde net de la colonne Dm (en se référant aux transferts d'argent reçus de l'extérieur par chaque élément) la même estimation était impossible pour la colonne D, car nous ne savons pas lorsqu'un membre résident reçoit de l'extérieur une certaine quantité de produits en nature si ceux-ci proviennent d'une transaction en monnaie ou non, puisqu'il aurait fallu pour le savoir interroger également l'offreur "extérieur".

C - La triangulation.

Elle ne se fait pas toujours sans quelque tâtonnement, surtout quand des relations deux à deux font défaut. Nous verrons le cas se présenter au niveau de certaines strates (notamment à DEDOUGOU). Dans ce cas la théorie des graphes qui permet d'ordonner selon un axe orienté, numéroté du rang 0 au rang n, les éléments de la relation, résout le problème en attribuant un rang identique à plusieurs "sommets". Dans une matrice triangulée cela signifie que les éléments dont le rang est litigieux et peut se prêter à plusieurs combinaisons, sans entraîner pour autant un passage quelconque au dessous de la diagonale, doivent néanmoins être dans un voisinage immédiat. Le cas échéant nous avons décidé d'accorder systématiquement le rang prioritaire à l'élément ayant exercé, en pourcentage relatif, le taux le plus élevé d'effets "nets" de domination par rapport aux effets "nets" de dépendance subis. (D'autres conventions auraient pu être adoptées, par exemple la masse globale d'argent manipulée per capita, ou encore la seule prise en compte de la part relative des effets de domination...).

L'ordre de la matrice initiale apparaît profondément modifié. Plusieurs points sont à relever.

1 - La prééminence générale des classes aînées, mais fait surprenant, le tout premier rang dévolu non aux chefs d'exploitation mais à leurs enfants mariés. Il aurait certes été passionnant de disposer d'une telle matrice voici trois quarts de siècle, à l'époque où commençait à circuler la monnaie fiduciaire. A défaut nous sommes réduit à formuler une hypothèse sur le rôle que la société mossi a conféré à la monnaie, de son introduction à nos jours, du point de vue à la fois de sa valeur marchande et sociale.

Nous sommes enclin à penser que les fonctions sociale et marchande sont disjointes (ou disfonctionnelles) (1) sans doute plus profondément de nos jours que naguère, en ce sens que probablement une part bien supérieure de cet argent provient actuellement d'activités productives sur lesquelles le détenteur de l'autorité familiale traditionnelle n'exerce plus une emprise absolue.

Aujourd'hui la fonction marchande se trouve le plus souvent remplie par des cadets, notamment des jeunes migrants rentrés de Côte d'Ivoire. Il se développe ainsi un circuit monétaire parallèle, plus ou moins clos (2), reposant sur le jeu réciproque des revenus migratoires et commerciaux qui échappent dans une assez large mesure au droit de regard des anciens. Jadis les produits de l'exploitation intervenaient certainement pour une proportion très supérieure dans la circulation monétaire. (Sur l'ensemble de notre échantillon, les "ventes finales" des exploitations ont contribué en 1973 pour moins de 43 % des rentrées brutes d'argent).

(1) - Nous conviendrons de parler du "disfonctionnement" d'une structure sociale lorsqu'apparaît une contradiction interne entre l'importance du pouvoir monétaire détenu par les classes cadettes et la faiblesse de l'usage social qu'elles peuvent en retirer.

(2) - Au sens donné à ce terme par M. Byé dans son analyse des "circuits de financement clos".

MATRICE NETTE GLOBALE F.C.F.A.

	CE	E _p CE	EC	EM	E _p EM	ERM	FM	E _p F	EF	FC	A	D	Dm
CE	945122	151745	210545		13963	14662	1308	6488	9531	10231	39503	172436	73635
E _p CE		184581	24982		570	3468			533		2483	4435	4380
EC			323815			1430					662	5765	4225
EM	322	14596	15053	335075	40237	16536	426	790	1756	395	3056	10860	9385
E _p EM			486		20505	1661			50		35	175	570
EEM						1160						50	50
FM		3112	4312		180	285	125236	4546	2159	235	1399	2180	1600
E _p F		65	402		5	35		5312	549		154	30	
EF			255			25			10599		1781	135	325
FC		1995	4367		740	190		304		422421	2527	2410	12235
A						91					14807	830	850

MATRICE GLOBALE TRIANGULEE -FCFA-

	EM	CE	FM	FC	EpF	EpCE	EpEM	EF	EC	A	EEM	D	Dm
EM	335075	322	426	395	790	14598	40237	1756	13053	3056	16538	10860	9385
CE		945122	1908	10231	6488	151745	13863	9531	210345	39983	14662	172436	73835
FM			125238	235	4546	3119	180	2159	4312	1399	285	2180	1600
FC				422421	304	1995	740	325	4367	2527	190	2410	12295
EpF					5312	65	5	349	402	154	95	30	
EpCE						186587	570	533	24982	2483	3468	4435	4380
EpEM							20508	50	486	55	1661	175	570
EF								18599	255	1791	25	135	325
EC									32385	662	1450	5765	4225
A										14807	91	830	850
EEM											1160	50	50

L'autorité familiale coutumière s'expose ainsi au risque de se voir déposséder de sa fonction sociale en laissant progressivement se rétrécir la base économique sur laquelle elle s'appuyait à l'origine.

En fait nous sommes forcé de constater une remarquable résistance du social à l'économique. Tout se passe actuellement comme si ce pouvoir qu'ont développé les uns ne s'était pas accompagné des fonctions sociales correspondantes, que continuent à exercer les autres et par suite comme s'il s'était établi entre les deux champs d'influence une sorte de consensus tacite destiné à geler (provisoirement ?), ou à mettre entre parenthèses cette masse monétaire circulante. Jusqu'où peut se maintenir ce consensus ? Il nous paraît clair que la condition nécessaire à son maintien est que la terre n'acquière pas de valeur marchande. En effet posons-nous la question suivante : pourquoi à un certain moment de son histoire y-a-t-il eu un disfonctionnement du système ? Comment les anciens détenteurs du pouvoir social coïncidant initialement avec le réel pouvoir économique ont-ils pu se laisser en partie dessaisir de ce dernier sans perdre par le fait même leur fonction sociale ? C'est que la terre n'avait pas de valeur marchande. Pourquoi n'en avait-elle pas ? Certainement pas uniquement du fait des lois, ni même des coutumes. Elle n'en avait pas et n'en a pas eu parce que l'introduction de la monnaie a soudainement rentabilisé, en Haute-Volta, davantage les activités de redistribution que de production, le commerce que l'agriculture.

Le système productif s'est bien entendu trouvé radicalement modifié par la pénétration de l'économie marchande mais celle-ci n'a pas eu pour effet de monétiser le capital foncier mossi (trop peu rentable), elle a simplement monétisé le capital foncier des pays côtiers, aux riches plantations forestières. De ce fait les différences économiques quantitatives entre Mossi ont été gommées par la différence "qualitative" entre zones de savanes et zones forestières. En conséquence bien que ne contrôlant plus qu'une partie de la masse monétaire en circulation les détenteurs de la fonction sociale n'ont pas été exposés à devoir défendre par une surenchère monétaire leurs prérogatives foncières et le disfonctionnement du système n'a pas eu d'écho en profondeur. De ce point de vue les courants migratoires suractivant encore la rentabilisation des zones forestières confortent plutôt qu'ils n'amointrissent le pouvoir social des autorités coutumières en repoussant toujours plus loin le jour où il deviendrait rentable d'investir dans l'agriculture locale et donc payant d'acquérir des terres.

Ils aggravent également le caractère disfonctionnel de la structure sociale en conférant toujours plus d'importance aux flux monétaires "parallèles" au regard des "ventes finales" d'exploitations.

2 - Le regroupement des diverses épouses en milieu de matrice.

Comme on pouvait s'y attendre elles occupent un juste milieu, à mi-chemin de la domination et de la dépendance.

A remarquer le curieux renversement de l'ordre hiérarchique des épouses par rapport à celui des hommes mariés : EM, CE, FM d'un côté, EpF, EpCE, EpEM de l'autre, qui se retrouve également plus bas dans la matrice à l'intérieur du groupe des jeunes (EF, EC, EEM).

D - Le passage de la matrice globale à la matrice "mensuelle".

Sachant que l'observation correspond à un sondage de 18.022 jours pour 181 zakse, soit un taux de $18.022/181 \times 365 = 27,3 \%$ pour une année civile, le coefficient multiplicateur qu'il convient d'appliquer pour ramener l'ensemble des données à une durée mensuelle est de $\frac{1}{0,273 \times 12}$ soit 0,3053 pour

l'ensemble de nos 14 villages et 0,0218 pour 1 mois-village.

L'opération consiste donc à multiplier la matrice par un coefficient scalaire de 0,0218.

Parallèlement à cette opération il convient de ramener à un chiffre moyen mensuel l'effectif de chaque catégorie d'agents intervenant dans les relations.

Tous calculs faits, nous obtenons en bref un quinzième village qui serait le village "ensemble" synthèse exacte des quatorze autres observés sur des périodes mensuelles.

Ce "village" moyen est composé de :

14,29	CE	
24,31	EpCE	92,68 éléments du groupe G1.
54,08	EC	
3,48	EM	
5,06	EpEM	23,02 éléments du groupe G2.
13,48	EEM	
1,30	FM	
1,97	EpF	8,37 éléments du groupe G3.
5,10	EF	
1,40	FC	
6,915	A	8,315 éléments du groupe G4.

Total : 132,385

Total correspondant à l'effectif moyen de résidents présents comptés mensuellement sur chaque strate enquêtée au cours des différents cycles d'observation.

Bien que ces effectifs ne soient pas reportés en marge de la matrice nette mensuelle, eux seuls nous permettront dans la phase ultime de passer à la matrice des "coefficients unitaires".

Telle qu'elle se présente la matrice mensuelle nette signifie, par exemple, que les 3,48 enfants mariés (EM) statistiquement présents dans le village moyen se sont offert pour 7,305 F CFA de valeurs monétaires-marchandises au cours de la période de référence, qu'ils ont offert net 7 F CFA aux 14,29 chefs d'exploitation durant le même intervalle de temps, 877 F CFA à leurs 5,06 épouses, etc...

Ces chiffres en valeurs absolues ne prennent leur sens qu'après une pondération par les effectifs considérés, d'où la nécessité d'une matrice finale établissant les coefficients nets de relations unitaires.

MATRICE TRIANGULEE MENSUELLE .FCFA.

	EM	CE	FM	FC	EpF	EpCE	EpEM	EF	EC	A	EEM	D	Dm
EM	7305	7	93	8,6	17	318	877	38	328	67	361	237	205
CE		20604	42	223	141	3308	304	208	4590	878	320	3763	1611
FM			2730	5,1	99	68	3,9	47	94	30	6,2	48	35
FC				9209	6,6	43	16	71	95	55	4,1	53	268
EpF					116	142	0,11	76	8,76	3,36	2,07	0,7	
EpCE						4058	12	12	545	54	76	97	96
EpEM							447	1,1	11	2,2	36	3,8	12
EF								405	5,56	3,9	0,55	2,9	7,1
EC									7059	14	32	126	92
A										323	2	18	19
EEM											25	1,1	1,1

VILLAGE MOYEN

E - La matrice des coefficients mensuels nets unitaires.

Chaque valeur reportée dans la matrice précédente doit être divisée par le produit des effectifs participant à la relation si l'on veut exprimer en F CFA la valeur nette absolue reliant des individus pris deux à deux, pour une période référence de un mois. En ligne diagonale la valeur est ainsi calculée en divisant le chiffre global par le carré de l'effectif intéressé. Les deux colonnes de transferts extérieurs ne sont évidemment divisées que par les effectifs de ligne. Elles signifient donc simplement que chaque chef d'exploitation réalise au cours du mois pour 376 F CFA de transferts, chaque frère marié 64 F CFA, etc...

Considérons en premier lieu le cas des enfants mariés (EM). La lecture de la matrice indique que leur domination la plus nette s'est effectuée sur leurs épouses (50), puis leurs enfants (7,7) mais qu'ils se sont servi bien davantage de valeurs à eux-mêmes (603). Leur domination sur les chefs d'exploitation est quasiment négligeable (14 centimes par mois. A ce taux-là il faudrait trois ans pour réunir la valeur d'une noix de cola !).

Les frères mariés (FM) obéissent à un schéma identique (FM, EpF, EF, dans l'ordre) mais notons l'importance de leur coefficient personnel (1615).

Les chefs d'exploitation (CE) exercent des dominations plus diffuses, mieux réparties entre leurs différents dépendants. Ils ne se limitent pas, comme leurs fils et cadets mariés à pourvoir à leurs propres besoins ou à ceux de leurs dépendants immédiats (EpCE, EC).

En ce sens nous pouvons dire qu'ils restent le véritable lien monétaire du groupe familial, alors que d'autres (EM, FM et plus encore EC) apparaissent comme des noyaux durs plus ou moins autonomes.

L'emprise des épouses s'exerce de préférence sur leurs enfants respectifs. Une lecture par colonnes montre d'ailleurs qu'un enfant reçoit toujours plus de valeurs de sa propre mère (au sens classificatoire) que d'une épouse relevant d'un autre groupe de statuts.

Cette hiérarchie "verticale" se retrouve dans la relation entre épouses et maris. Jamais un EM n'entretient davantage une EpCE que ne fera le CE, une EpF que ne fera le FM, et réciproquement.

Elle se retrouve encore dans les relations "père-enfant".

En résumé les jeunes sont toujours dominés en premier lieu par leurs pères, puis leurs mères respectifs ; les épouses par leurs maris ; et les catégories diverses (EC et A) d'abord par le chef d'exploitation.

Notons aussi que plus l'âge moyen d'un couple augmente (le plus âgé étant le couple CE-EpCE, précédant le couple FM-EpF puis le couple EM-EpEM) moins nette est la domination du mari sur l'épouse, autrement dit plus l'épouse acquiert de relative autonomie à l'intérieur du couple ; d'où l'explication du phénomène relevé précédemment sur le renversement des hiérarchies entre le groupe des femmes d'une part et celui des hommes mariés d'autre part.

MATRICE CARREE DES COEFFICIENTS MENSUELS UNITAIRES NETS .FCFA.

	EM	CE	FM	FC	E _p F	E _p CE	E _p EM	EF	EC	A	EEM	+rappel/	
												D	Dm
EM	603	0,14	2,06	1,77	2,48	3,76	50	2,14	1,74	2,78	7,7	68	59
CE		101	2,26	11	5,01	9,52	4,2	2,85	5,94	8,8	1,66	263	113
FM			1615	2,8	39	2,15	0,59	7,09	1,34	3,34	0,35	37	27
FC				4698	2,39	1,26	2,26	0,99	1,25	5,68	0,22	38	191
E _p F					38	0,03	0,01	0,76	0,08	0,25	0,08	0,4	
E _p CE						6,9	0,1	0,1	0,41	0,32	0,23	4	3,9
E _p EM							17	0,04	0,04	0,06	0,53	0,8	2,4
EF								16	0,02	1,11	0,01	0,6	1,4
EC									2,4	0,04	0,04	2,3	1,7
A										6,75	0,02	2,6	2,7
EEM											0,14	0,1	0,1

ENSEMBLE

Le tableau qui suit répartit l'ensemble de ces coefficients entre trois colonnes, correspondant pour chaque catégorie d'agents :

1 - à la somme des valeurs auto-fournies (diagonale de la matrice).

2 - à la somme des offres nettes aux éléments dominés (lignes de la matrice).

3 - à la somme des valeurs nettes reçues (colonnes de la matrice).

soit :

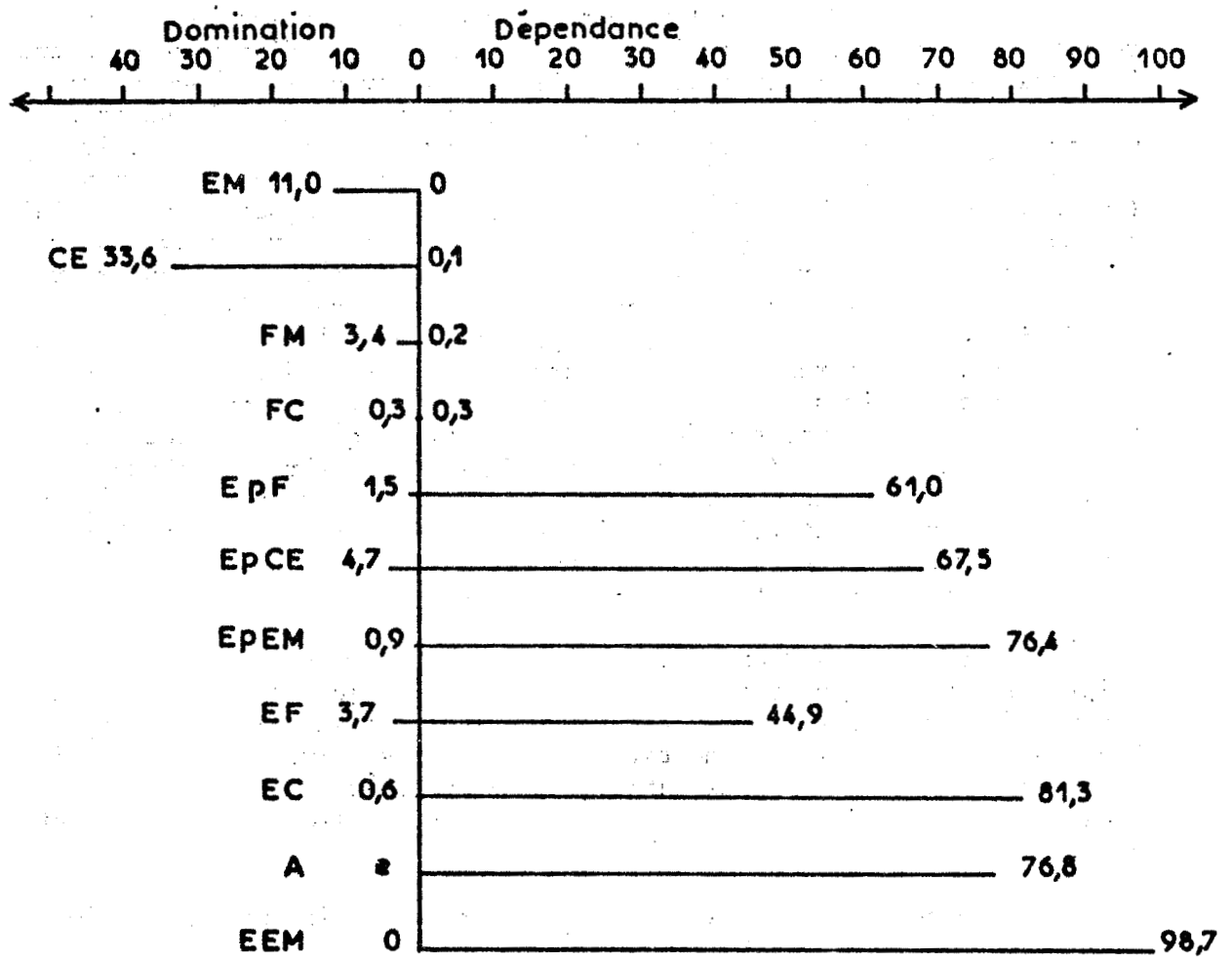
- en % -

Statut	auto-fourniture	effets de domination	effets de dépendance	(1)	(2)	(3)	T
EM	603	74,57	0	89,0	11,0	0	100
CE	101	51,24	0,14	66,3	33,6	0,1	100
FM	1615	56,66	4,32	96,4	3,4	0,2	100
FC	4698	14,05	15,57	99,4	0,3	0,3	100
EpF	30	1,21	48,88	37,5	1,5	61,0	100
EpQE	6,9	1,16	16,72	27,8	4,7	67,5	100
EpEM	17	0,67	57,16	22,7	0,9	76,4	100
EF	16	1,14	13,97	51,4	3,7	44,9	100
EC	2,4	0,08	10,82	18,1	0,6	81,3	100
A	6,75	0,02	22,38	23,2	e	76,8	100
EEM	0,14	0	10,84	1,3	0	98,7	100

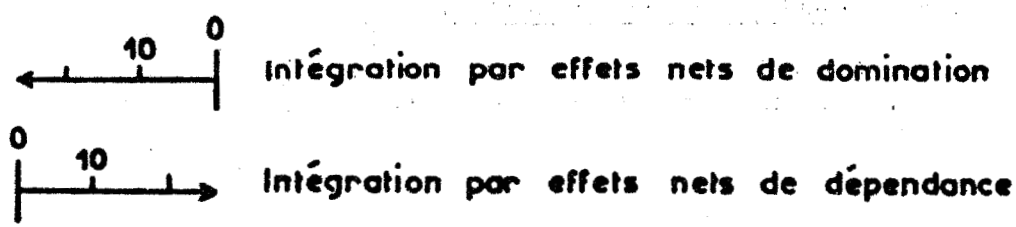
La première colonne, exprimée en % dans la partie droite du tableau traduit la capacité d'autonomie monétaire propre à chaque élément.

Il est possible de visualiser le phénomène à l'aide d'un diagramme où sont disposés, suivant l'ordre de hiérarchie, les différents statuts. A gauche de l'axe vertical sont reportés sous forme de traits plus ou moins allongés les coefficients d'intégration à la zaka par des effets de domination et à droite, par des effets de dépendance. Un élément complètement intégré à la zaka aura ainsi un trait de longueur maximale égale à 100. Inversement un élément totalement autonome n'apparaîtra ni en demandeur (dépendance) ni en offreur (domination) et se réduira à un point. Monétairement, sinon physiquement, il "s'efface" de la zaka. On constate qu'en général les éléments les moins autonomes sont dominés, et que les moins intégrés sont dominants.

La catégorie des frères (FM et surtout FC) disparaît pour ainsi dire du graphique, ce que nous avons qualifié de "migration par l'intérieur". De toute évidence le comportement monétaire de la parenté collatérale amène, au plan sociologique, à se poser une série de questions à la fois sur son rôle économique au sein de la zaka et son statut social relativement à la branche "aînée" représentée par le chef d'exploitation et ses enfants mariés.



Selon le rang hiérarchique
les niveaux d'intégration monétaire
des éléments à la zaka



Selon nous, il faut trouver l'explication de ce phénomène particulièrement éclairant dans le mode de transmission de la chefferie de zaka (voir notre "Notes sur la composante familiale en pays Mossi" doc. ronéoté 13 p.). En règle générale le frère cadet est le successeur désigné d'un chef de zaka défunt, avec des modalités plus ou moins diverses selon les zones, quand ce n'est selon les villages d'une même zone. Cependant s'il accède assez largement au rang, l'accession "aux biens réels" constituant le patrimoine fait souvent l'objet d'un partage entre les deux rameaux patrilineaires et collatéraux (avec préférence patrilineaire) de sorte que le frère cadet en situation de tutelle se trouve pratiquement dans l'obligation ou bien de vivre en autarcie monétaire afin de constituer un patrimoine qui lui permettra d'honorer son rang, (après l'avoir amputé en organisant des funérailles dignes autant de lui que du défunt), ou bien, ce deuxième aspect venant encore appuyer notre analyse précédente sur le "disfonctionnement" du système, de consommer à des fins personnelles la masse monétaire qu'il contrôle afin de ne pas infléchir à son profit les règles du jeu avant que l'heure de l'échéance n'ait sonné. On comprend dès lors pourquoi le frère cadet célibataire dont les perspectives successorales sont plus lointaines que celles du frère marié, a un comportement encore plus autarcique, et pourquoi également, enfants mariés (EM), frères mariés (FM) et frères célibataires (FC), tous trois beaucoup plus autonomes que le chef d'exploitation, ont des coefficients d'autarcie monétaire respectivement décroissants, l'enfant marié recevant en général une fraction supérieure de l'héritage patrimonial que les ayants-droit collatéraux.

En bref les deux facteurs "stratégie successorale" d'une part, "disfonctionnement du système" d'autre part se conjuguent en un dosage subtil, (le premier facteur variant d'une zone à l'autre) pour renforcer l'autonomie de certains éléments. Considérant les sommes proprement gigantesques, relativement aux autres, que manipulent les collatéraux, nous avons bien affaire à un véritable circuit parallèle de financement clos.

En conclusion nous pouvons définir les trois ensembles suivants :

1 - L'ensemble des agents "autonomes-dominants", regroupant les individus dont le coefficient d'autonomie est supérieur à 50 % (critère d'autonomie) et dont l'effet net de domination est supérieur à celui de dépendance (déséquilibre du diagramme sur son côté gauche).

Dans l'ordre :

- EM.
- CE
- FM.

2 - L'ensemble "autonome-dominé".

- FC. (dominé de très peu et très autonome).
- EF. (peu autonome et très dominé).

3 - L'ensemble "non autonome-dominé".

- EpF.
- EpCE.
- EpEM.
- EC.
- A.
- EEM.

L'autonomie des sous-groupes : G1 - G2 - G3 - G4.

Si, au lieu de décomposer la matrice entre les onze niveaux statutaires, on agrège les flux par sous-groupes familiaux, il est aisé sans refaire toute la démonstration de mettre en lumière premièrement la hiérarchie entre groupes, deuxièmement leur parfaite autonomie respective. Ce que nous montrons par le tableau suivant donnant les coefficients mensuels nets unitaires :

ordre hiérar- chique.	(1)	(2)	(3)	en %			
	auto- fourniture	effets de domination	effets de dépendance	(1)	(2)	(3)	Total
G1	4,8	1,65	0	74,4	25,6	0	100
G2	19	0,59	0,04	96,8	3,0	0,2	100
G3	49	0,93	0,58	97,0	1,8	1,2	100
G4	139	0	2,55	98,2	0	1,8	100

Ce tableau signifie que chaque élément appartenant au groupe G1 s'est auto-fourni pour 4,8 F CFA de valeur mensuelle et a dominé chaque élément des trois autres groupes de 1,65 F CFA, etc...

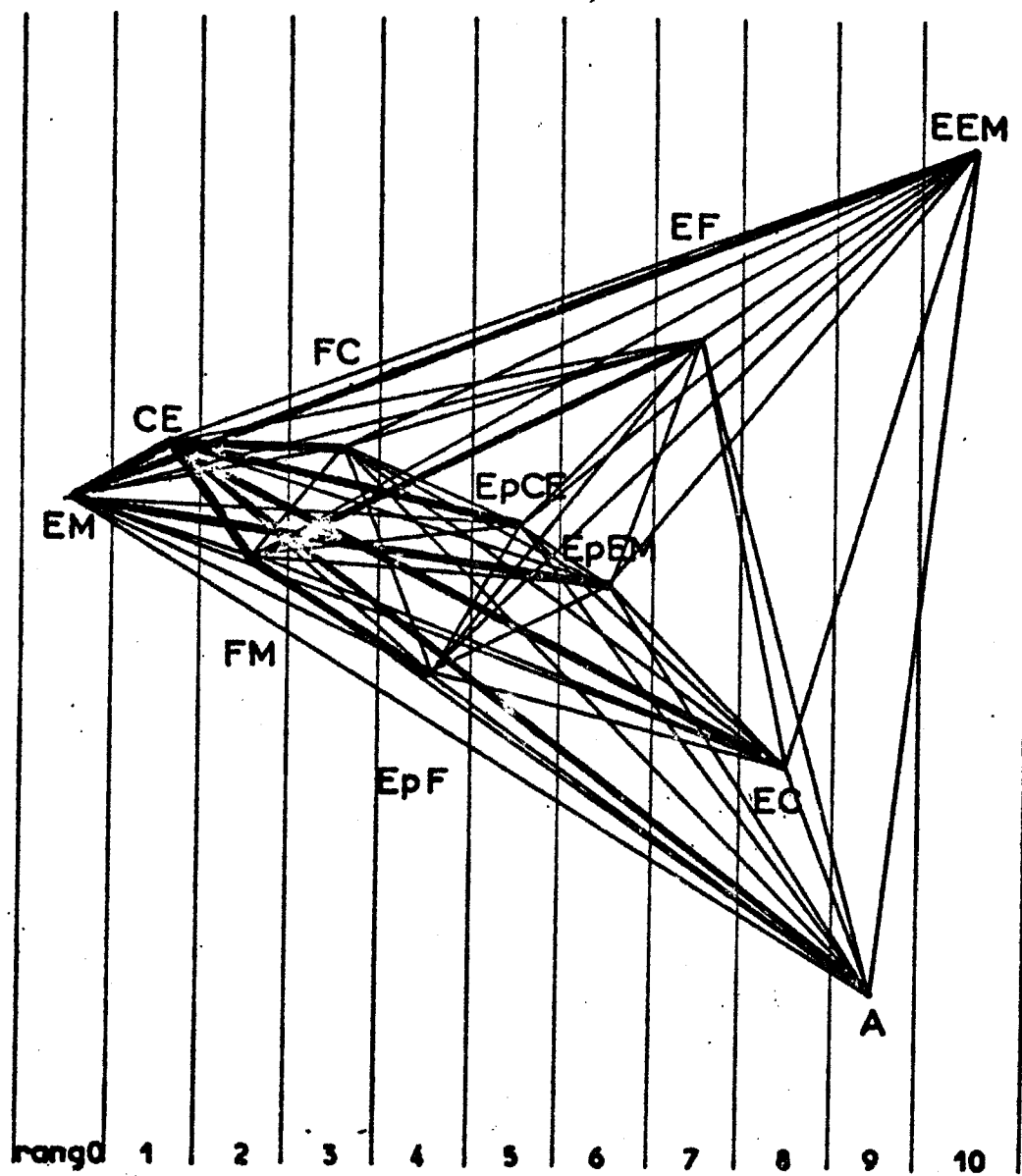
Le groupe G1 a donc collectivement utilisé environ 1/4 de son pouvoir d'achat (25,6 %) à dominer les autres groupes. C'est le seul groupe pour lequel le coefficient d'extraversion soit relativement important. Tous les autres sont autonomes à plus de 95 % de leur structure monétaire.

F - La constitution du graphe des relations monétaires.

Un graphe orienté est un système de représentation des relations asymétriques entre les différents éléments d'un ensemble. Chaque élément occupe un rang numéroté de 0 à n tel que tous les éléments qui le précèdent exercent sur lui un effet net de domination. Le rang 0 est donc attribué à celui qui n'a aucun précédent, le rang 1 à tous ceux dont les précédents sont de rang 0, puis le rang 2 à tous ceux dont les précédents sont au plus de rang 1, etc...

Si la matrice triangulée ne montre aucun blanc le rang est donc automatiquement défini par l'ordre de la matrice, sinon deux ou plusieurs éléments peuvent occuper un rang commun, les éléments appartenant au même rang n'exerçant alors aucune relation de domination les uns à l'égard des autres.

On a figuré par un trait gras la relation de dépendance la plus intense entre deux éléments. On retrouve le triangle EM - EpEM - EEM, le triangle FM - EpF - EF, et la polyvalence du chef d'exploitation dont l'influence prééminente rayonne en cinq directions (FM, FC, EpCE, EC, A). Aucune domination majeure ne trouve son origine au delà du rang d'ordre 2.



GRAPHE ORIENTE
ENSEMBLE ECHANTILLON

— Pour le rang n , relation de dépendance la plus intense avec les $n-1$ rangs précédents.

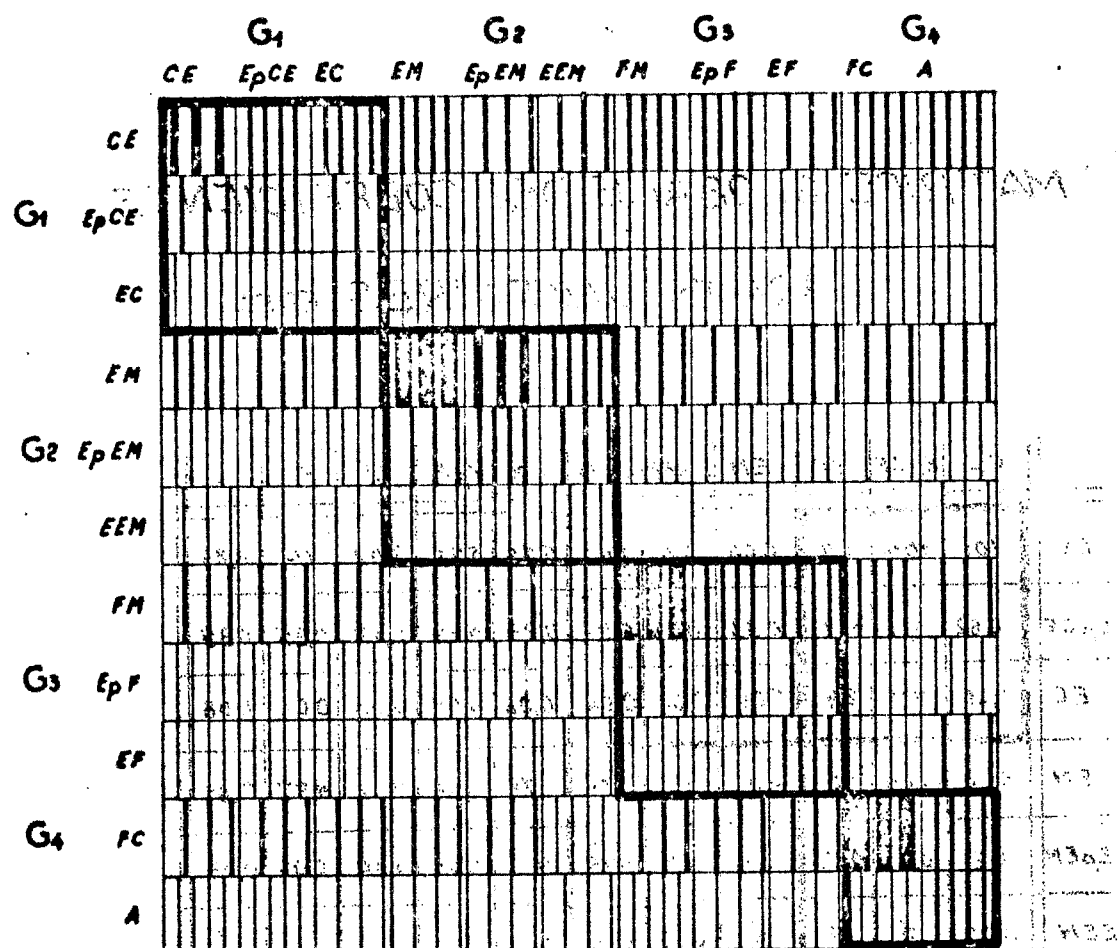
MATRICE GLOBALE DES COEFFICIENTS BRUTS UNITAIRES FCFA

	CE	E _p CE	EC	EM	E _p EM	EEM	FM	E _p F	EF	FC	A
CE	101	10,14	6,2	6,64	4,4	1,67	5,38	5,21	3,02	14	8,85
E _p CE	0,62	6,9	0,55	0,33	0,3	0,23	0,23	0,22	0,19	0,35	0,39
EC	0,26	0,14	2,4	0,06	0,08	0,04	0,08	0,07	0,03	0,06	0,08
EM	6,78	4,09	1,8	603	51	7,7	2,76	2,58	2,17	4,97	2,81
E _p EM	0,2	0,2	0,12	0,7	17	0,76	0,1	0,08	0,06	0,03	0,09
EEM	0,01	∅	∅	∅	0,23	0,14					∅
FM	3,12	2,38	1,42	0,7	0,69	0,35	1615	40	7,17	5,1	3,43
E _p F	0,2	0,23	0,15	0,1	0,07	0,08	0,7	30	0,84	0,08	0,26
EF	0,17	0,09	0,05	0,03	0,02	0,01	0,08	0,08	16	0,06	1,14
FC	2,85	1,61	1,31	3,2	2,29	0,22	2,3	2,47	1,05	4698	5,88
A	0,05	0,07	0,04	0,03	0,03	0,02	0,09	0,01	0,03	0,2	6,75

VILLAGE MOYEN

INTENSITE DES RELATIONS MONETAIRES ENTRE AGENTS PRIS DEUX A DEUX

"ENSEMBLE"



Flux ≥ 5000 FCFA / mois



≥ 500 FCFA / mois



≥ 50 FCFA / mois



≥ 5 FCFA / mois



≥ 0.5 FCFA / mois



≥ 0.05 FCFA / mois



< 0.05 FCFA / mois



= 0 FCFA / mois

G - La matrice globale des coefficients bruts unitaires ; sa transcription graphique.

La matrice des coefficients nets unitaires, procédant par solde entre valeurs symétriquement disposées de part et d'autre de la diagonale, doit être de nouveau établie en "brut" si l'on veut obtenir l'image exhaustive des relations réciproques entre agents considérés deux à deux. Pour ce faire il y a intérêt à restituer à la matrice l'ordre arbitraire des groupes G1 - G2 - G3 - G4, surtout si l'on opte pour une représentation graphique qui, à l'aide d'un système de trames d'intensités variables, s'échelonnant par exemple du noir absolu lorsque la relation dépasse 5.000 F CFA de valeur mensuelle au blanc pour une relation vide, en se donnant une raison géométriquement dégressive d'ordre 10, permet aussitôt de repérer quoique d'une manière schématique les plages de relations intenses et celles où les liaisons tendent vers des valeurs infimes.

On peut remarquer ainsi la concentration des zones les plus sombres tout au long de la diagonale en même temps qu'à l'intérieur des sous-ensembles familiaux. A cet égard les cellules G2 - G3 - G4 apparaissent bien comme des isolats monétaires, étroitement contrôlés par le chef de groupe (au moins pour les ensembles G2 et G3 car le groupe G4 ne constitue pas une cellule homogène).

III - RESULTATS PAR STRATE :

Ayant ainsi décomposé notre démarche en ses différentes phases il nous suffira désormais de présenter la matrice des coefficients unitaires accompagnée du graphique d'intégration, du graphe orienté et du graphique d'intensité de relations monétaires entre éléments pris deux à deux.

- LES STRATES INTERIEURES AU PAYS MOSSI -

LA STRATE DE KOUDOUGOU.

Les trois villages formant la strate de KOUDOUGOU étaient :

- Ramongo, chef-lieu de canton, observé en janvier, avril, juillet et octobre.
- Kabinou, observé en février, mai, août et novembre.
- Namaneguema, observé en mars, juin, septembre et décembre.

Du fait de l'élimination du chef de Ramongo, l'échantillon se réduisait à 38 zakse. Au cours de chaque mois d'observation la strate moyenne a porté sur l'effectif suivant : (individus statistiquement présents).

Statut	Nbre absolu	%	Somme brute manipulée (F. CFA)	%	Somme brute per capita (F. CFA)
CE	13,0	10,2	22845	26,6	1757
G1 - EpCE	26,58	20,8	7157	8,3	269
EC	40,75	31,9	3532	4,1	87
EM	5,17	4,0	5179	6,0	1002
G2 - EpEM	7,42	5,8	1552	1,8	209
EEM	20,0	15,6	206	0,2	10
FM	0,71	0,6	711	0,8	1001
G3 - EpF	0,96	0,7	56	0,1	58
EF	2,58	2,0	23	e	8,9
G4 - FC	1,04	0,8	44290	51,6	42587
A	9,67	7,6	407	0,5	42
	127,88	100	85957	100	672

Un fait attire l'attention : la relative importance numérique du groupe G2 représentant plus de 1/4 des membres présents alors que pour l'ensemble des strates sa proportion n'est que de 16,8 % ; corrélativement la régression du groupe G3 inférieur de moitié à la moyenne générale.

Un autre fait est la fraction dérisoire de la masse monétaire en circulation contrôlée par les chefs d'exploitation (26,6 %), dont la signification est évidente lorsque l'on songe à l'importance des revenus migratoires à l'intérieur de la zone.

Enfin le cas du frère célibataire confirmant jusqu'à en devenir caricatural l'existence d'un circuit monétaire parallèle à financement clos.

A - La matrice des coefficients mensuels nets monétaires.

Le signe = dans la relation FC x FM indique un équilibre de leurs relations et le signe - entre le FC et le EF une absence de relation. L'ordre hiérarchique diffère légèrement de celui observé pour l'ensemble des strates, bien que dans ses grandes masses (aînés puis épouses et cadets) on retrouve la même succession.

Toutefois les hiérarchies apparaissent moins "linéaires", particulièrement dans la filière du chef d'exploitation, qui se trouve dépassé par ses frères, célibataires ou mariés, dans l'entretien de ses enfants mineurs (EC) et des autres dépendants (A).

MATRICE CARREE DES COEFFICIENTS MENSUELS UNITAIRES NETS F.C.F.A.

	CE	FC	EM	FM	E_pCE	E_pEM	E_pF	A	EF	EC	EEM	+ rappel	
												D	Dm
CE	55	16	1,7	1,8	5,2	3,1	4,2	3,9	1,7	3,4	2,2	424	122
FC		39000	12	=	3,5	8,7	0,6	12	—	6,2	0,06	154	996
EM			92	1,7	2,6	12	1,35	0,8	0,4	0,67	4,55	87	44
FM				444	3,44	0,1	179	6	22	4,53	0,4	48	
E_pCE					83	0,03	0,07	0,32	0,3	0,28	0,37	1,1	2,3
E_pEM						21	0,06	0,1	0,1	0,04	0,4	0,7	1,5
E_pF							20	0,32	1,94	0,2	0,15		
A								3,5	0,11	∅	0,03	0,8	
EF									2,1	0,01	0,01		
EC										1,7	0,03	1,9	1,3
EEM											0,3		

KOUDOUGOU

Le tableau des hiérarchies se résume comme suit :

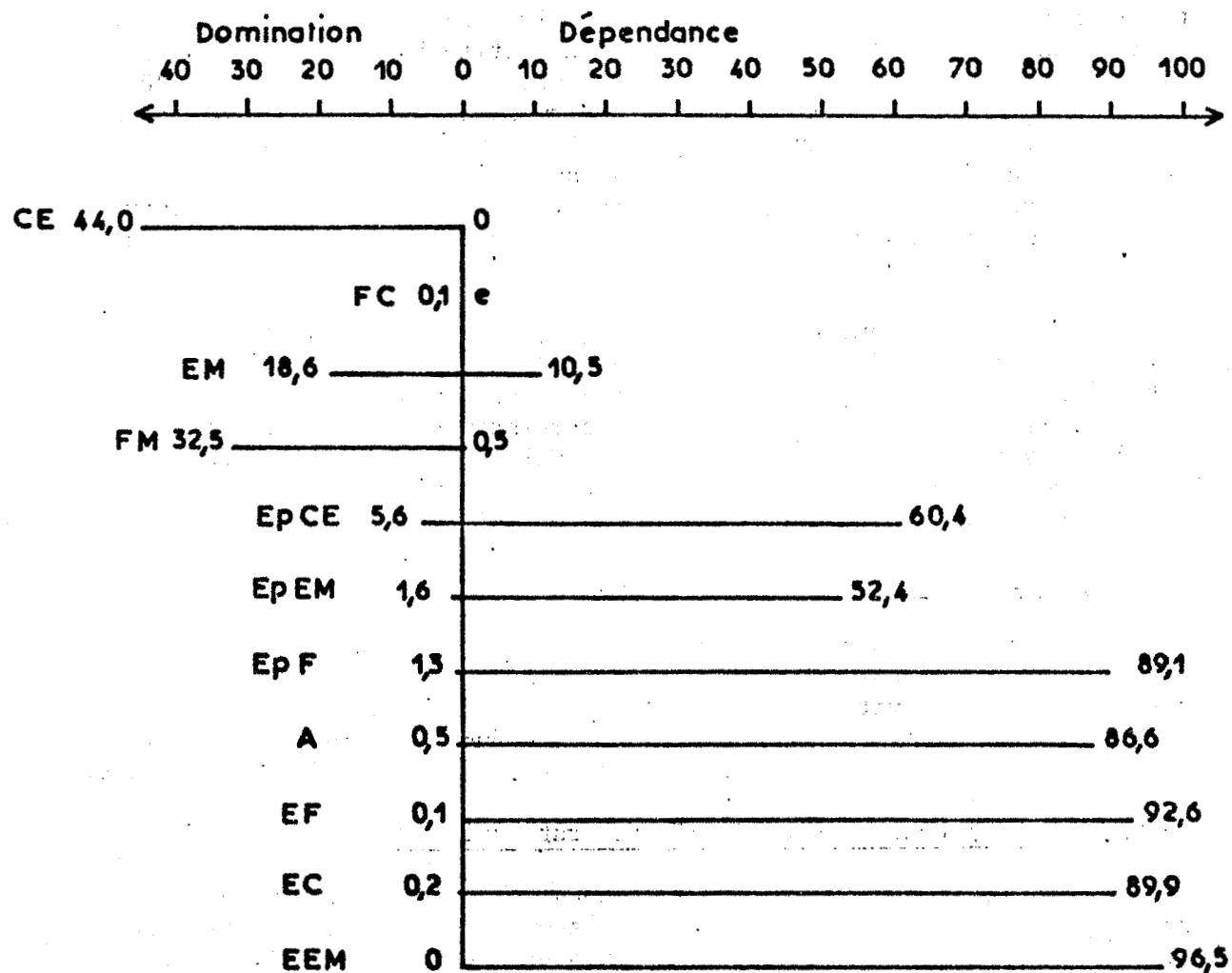
Statut	(1) auto- fourniture	(2) effets de domination	(3) effets de dépendance	(1)	(2)	(3)	T
CE	55	43,2	0	56,0	44,0	0	100
FC	39088	43,08	16	99,9	0,1	e	100
EM	92	24,07	13,7	70,9	18,6	10,5	100
FM	444	215,47	3,5	67,0	32,5	0,5	100
EpCE	8,3	1,37	14,74	34	5,6	60,4	100
EpEM	21	0,72	23,93	46	1,6	52,4	100
EpF	20	2,61	185,3	9,6	1,3	89,1	100
A	3,5	0,14	23,44	12,9	0,5	86,6	100
EF	2,1	0,02	26,55	7,3	0,1	92,6	100
EC	1,7	0,03	15,33	9,9	0,2	89,9	100
EEM	0,3	0	8,22	3,5	0	96,5	100

Ici n'apparaissent que deux groupes :

- Dominants-autonomes : CE, FC, EM, FM.
- Dominés-non autonomes : pour tous les autres.

Nous pouvons remarquer une différence de comportement entre les frères célibataires (FC) hyper-autonomes, au point de s'effacer du graphique et les frères mariés (FM) sensiblement plus intégrés au groupe que dans l'ensemble des autres strates. Ce que nous disions antérieurement sur le jeu combiné de deux facteurs, le facteur "stratégie successorale" d'une part, variable d'une région à l'autre, le facteur "dis-fonctionnement du système" d'autre part qui se retrouve partout dans la société mossi, prend ici tout son sens. En effet à KOUDOUYOU la lignée collatérale des frères mariés bénéficie d'avantages certains, comparativement au statut qui lui est généralement accordé ailleurs. Qu'on nous permette une citation de ce que nous avançons dans "Notes sur la composante familiale en pays Mossi" à propos des frères cadets mariés de KOUDOUYOU :

"A KOUDOUYOU le système est théoriquement plus cohérent puisque le frère accède à la fois au rang et aux biens, mais le danger d'éclatement n'en est pas moins présent. Nous dirions volontiers que le frère cadet hérite à charge de revanche. S'il témoigne avant le décès de son aîné d'un comportement "égoïste", par exemple en ne contribuant que fai-



KOUDOUYOU

hiérarchie et niveaux d'intégration monétaire

blement à l'entretien de la zaka dont il deviendra le chef, il lui en sera tenu rigueur beaucoup plus sévèrement qu'ailleurs. Il risque alors, au jour de la succession, l'éparpillement de tous les membres de la zaka, et notamment des enfants mariés ou célibataires qui "n'enverront plus jamais rien dût-on annoncer la mort de leur petit-père" - (information recueillie à Namaneguema). Cela implique pour le frère une position délicate à soutenir puisqu'il est pris en permanence dans la contradiction de devoir plus ou moins ouvrir son circuit de financement clos, dès le vivant de son aîné, sans prendre pour autant un ascendant social qui serait jugé prématuré. Le frère cadet célibataire n'a pas à naviguer entre ces deux écueils et sur lui le respect des hiérarchies sociales continue à peser à plein, d'où son hyper-autonomie monétaire.

Le coefficient relativement élevé d'extraversion des enfants mariés (EM) est plus délicat à interpréter. Il est peut-être dû à une sorte d'effet de ricochet dérivant de leur position subalterne dans la zaka (1). Ils restent donc très longtemps maintenus en état de tutelle. Leur âge moyen augmente, et par suite la taille de leur propre cellule élémentaire (G2) sur laquelle peut s'exercer de manière préférentielle leur domination.

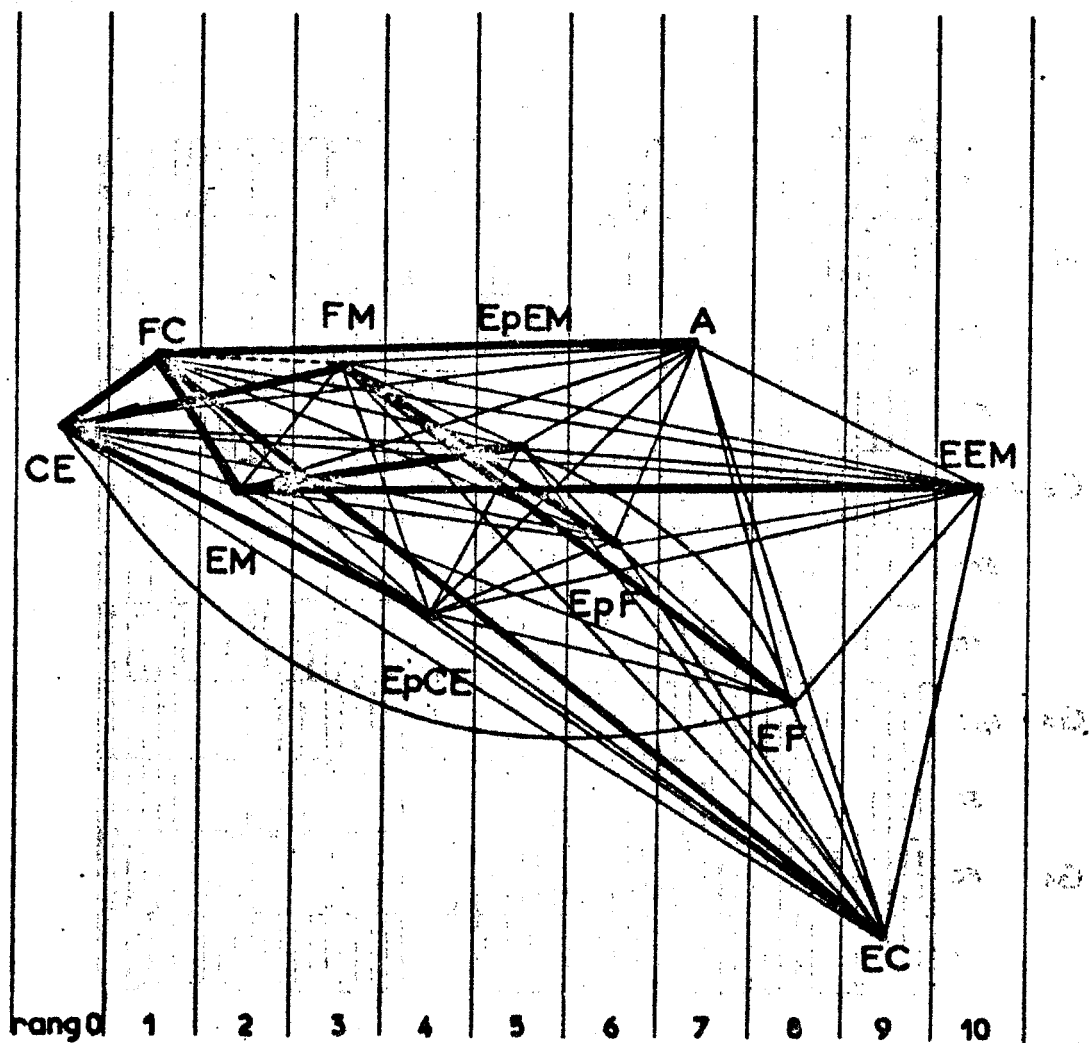
B - Le graphe des dominations.

Tout en occupant le premier rang, le chef d'exploitation se démet plus ou moins sur ses collatéraux et enfants mariés du soin d'entretenir la collectivité. En aucun cas son influence ne se fait sentir de façon déterminante au delà du rang 4 : l'élément le plus bas dans la hiérarchie familiale qu'il domine directement se trouvant être son épouse.

C - La matrice globale des coefficients bruts unitaires.

La schématisation graphique, construite selon le même jeu de trames que précédemment fait ressortir l'abondance des zones claires au niveau des lignes de tous les éléments mineurs (EC - EEM - EF). On ne saurait s'en étonner lorsque les enfants mariés (EM) se trouvent eux mêmes en position de tutelle prolongée. A noter l'absolue dépendance des enfants de frères (EF) par rapport à leurs ascendants. Néanmoins il faut souligner l'aspect en général moins concentré (hormis le cas du groupe G4) des zones sombres dans le voisinage immédiat de la diagonale, ce qui indique finalement une texture familiale et monétaire davantage "intégrée" que dans les autres strates, un coefficient d'ouverture supérieur de groupe à groupe. C'est à KOUDOUYOU, notons-le, que nous dénombrerons le moins de cases vides dans la matrice.

(1) - A Koudougou l'âge moyen des chefs d'exploitation est très élevé (61 ans environ contre 44 à Dédougou et de 50 à 55 ailleurs).



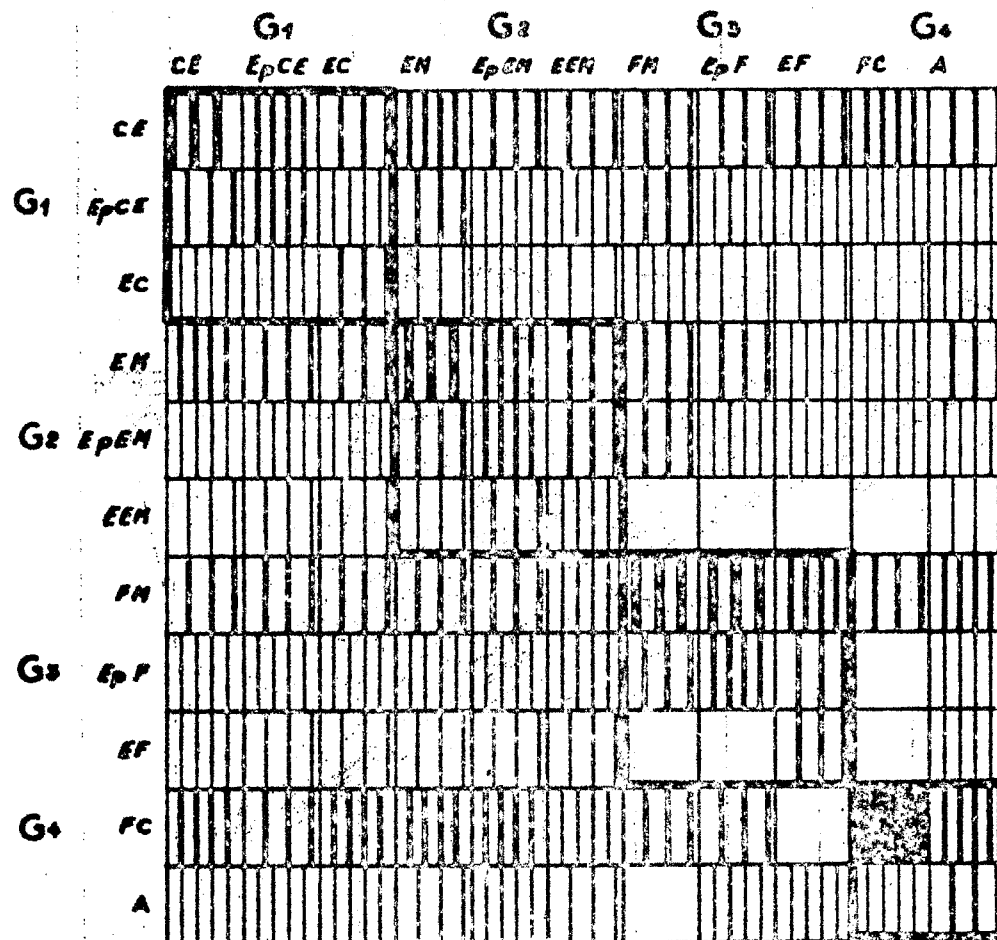
GRAPHE ORIENTE
(.....relations équilibrées)

KOUDOUGOU

— Pour le rang N^0 , relation de dépendance la plus intense avec les N^0 à $N^0 - 1$ rangs précédents

INTENSITE DES RELATIONS MONETAIRES ENTRE AGENTS PRIS DEUX A DEUX

strate KOUDOUGOU



Flux ≥ 5000 FCFA / mois



≥ 500 F CFA / mois



≥ 50 F CFA / mois



≥ 5 F CFA / mois



$\geq 0,5$ F CFA / mois



$\geq 0,05$ F CFA / mois



$< 0,05$ F CFA / mois



≈ 0 F CFA / mois

LA STRATE DE YAKO.

Elle était formée des trois villages :

- Bibiou,
- Siguinonguin,
- Nyonyogo.

Situées à une trentaine de kilomètres à l'ouest de YAKO (canton Darigma). L'effectif présent mensuel a été statistiquement le suivant :

Statut	Nbre absolu	%	Somme brute manipulée (F. CFA)	%	Somme brute per capita (F. CFA)
G1 - CE EpCE EC	13,42	10,2	23576	64,9	1757
	21,58	16,3	1849	5,1	86
	46,96	35,6	1822	5,0	39
G2 - EM EpEM EEM	4,92	3,7	3942	10,8	801
	6,92	5,2	457	1,3	66
	20,38	15,5	30	0,1	1,5
G3 - FM EpF EF	2,0	1,5	4103	11,2	2052
	3,0	2,3	131	0,4	44
	8,33	6,3	1,7	e	0,2
G4 - FC A	1,0	0,8	289	0,8	289
	3,5	2,6	161	0,4	46
	132,01	100	36363	100	275

G1 et G2 ont sensiblement la même importance numérique qu'à KOUDOUGOU. La différence se crée par un renversement des proportions entre les groupes G3 et G4.

Relativement, le groupe G3 est trois fois plus nombreux à YAKO qu'il ne l'est à KOUDOUGOU. Déjà à ce niveau nous percevons que le système social de transmission doit obéir nécessairement à d'autres schémas. De fait nous constatons à YAKO un bien meilleur équilibre entre les statuts reconnus au frère et au fils (dans le village de Siguinonguin le modèle rencontré se trouve même l'exact opposé de celui généralement en vigueur à KOUDOUGOU, à savoir une transmission de type patrilinéaire tant dans l'accession à la chefferie de zaka que dans les droits au patrimoine...).

A - La matrice des coefficients mensuels nets unitaires.

Peu de modifications sont à signaler par rapport aux structures déjà observées. Tout au plus quelques permutations qui ne changent en rien la pyramide aînés - épouses - cadets. Le plus remarquable est la multiplicité des cas vides de relations, particulièrement vis à vis des frères célibataires, d'où la possibilité de diverses combinaisons matricielles (FC devant EM, EpEM devant EpF, EF ou EEM devant A).

Le chef d'exploitation prend parfois le pas, ou n'est devancé que de peu, dans la domination qu'il exerce sur des éléments ne relevant pas de sa cellule élémentaire. Il participe ainsi pour 4 fois plus que son frère marié à l'entretien de ses petits neveux, parfois même l'emprise époux-épouses de ses enfants mariés est presque contrebalancée par la sienne et toujours il supprime les épouses dans la relation mère - enfants. Son rôle reste donc grand et son emprise certaine. Toutefois on peut relever en ordre diminuant, cinq relations inscrites en diagonale (respectivement FM x FM : 947, FC x FC : 222, EM x EM : 94, CE x CE : 73, A x A : 12) avant d'en trouver une à "l'intérieur" de la matrice (CE x FC : 9,2), ce qui implique de la part du chef d'exploitation une relative ténuité de son ascendant monétaire, dilution contribuant probablement à le rendre pour chacun plus supportable.

Soit le tableau des hiérarchies :

Statut.	(1) auto- fourniture	(2) effets de domination	(3) effets de dépendance	(1)	(2)	en % (3)	T.
CE.	73	34,77	0	67,7	32,3	0	100
EM.	94	9,5	0,77	90,2	9,1	0,7	100
FC.	222	0,48	9,2	95,8	0,2	4,0	100
FM.	947	6,4	2,7	99,0	0,7	0,3	100
EpCE.	3	0,53	6,95	28,6	5,1	66,3	100
EpF.	9,1	0,95	7,03	53,3	5,6	41,1	100
EpEM.	7,2	0,39	6,32	51,8	2,8	45,4	100
EC.	0,8	0,07	5,74	12,1	1,1	86,8	100
A.	12	0	8,17	59,5	0	40,5	100
EEM.	0,04	0	3,21	1,2	0	98,8	100
EF.	0,02	0	3,0	0,7	0	99,3	100

Trois groupes sont dominants-autonomes : CE, EM, FM.

Quatre groupes dominés-autonomes : FC, EpF, EpEM,

A.

Quatre groupes dominés-non autonomes : EpCE, EC,

EEM, EF.

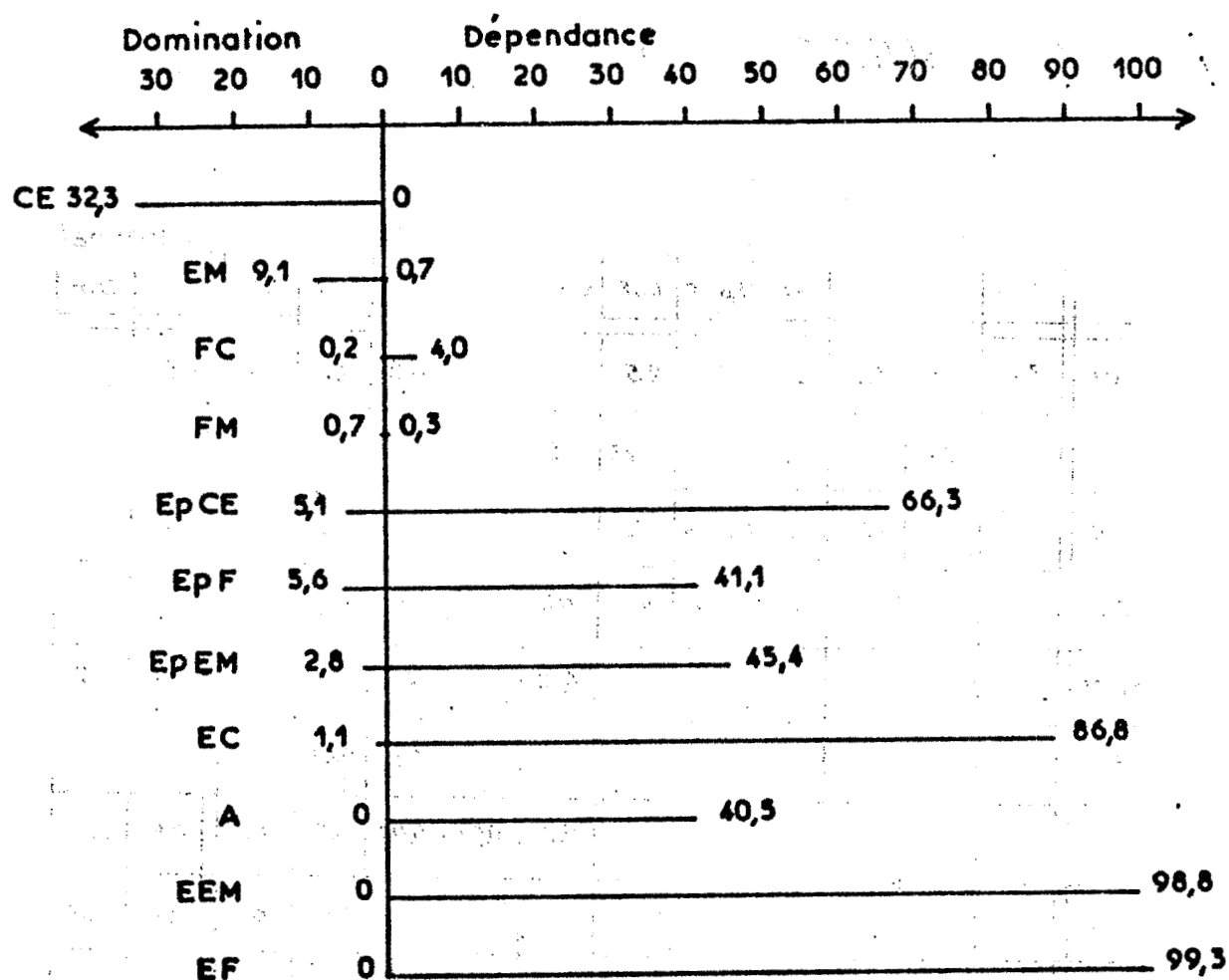
Le nombre d'éléments autonomes est donc majoritaire (7 cas sur 11). Rappelons qu'à KOUDOGOU la proportion était exactement inverse. Cette faiblesse de l'effectif des dominants auquel fait contreponds le nombre élevé d'éléments autonomes confirme le caractère dilué des effets de domination monétaire déjà noté au sujet du chef d'exploitation.

MATRICE CARREE DES COEFFICIENTS

MENSUELS UNITAIRES NETS - F.CFA -

	CE	EM	FC	FM	E _p CE	E _p F	E _p EM	EC	A	EEM	EF	+ rappel	
												D	Dm
CE	73	0,77	9,2	2,5	5,6	2,5	2,9	4,5	4,2	1,1	1,5	238	94
EM		94	—	0,2	0,57	0,23	3,2	0,3	3	1,6	0,4	100	116
FC			222	—	0,08	—	—	0,2	0,2	—	—	10	25
FM				947	0,7	4,3	0,2	0,4	0,3	0,1	0,4	46	50
E _p CE					3	∅	0,02	0,2	0,1	0,06	0,15	2,6	0,7
E _p F						9,1	—	0,1	0,3	0,08	0,47		
E _p EM							7,2	0,04	0,07	0,2	0,08	0,8	3,5
EC								0,8	∅	0,07	∅	0,4	0,08
A									12	—	—	2,6	1,6
EEM										0,04	—	0,3	0,3
EF											0,02		

YAKO



YAKO

hiérarchie et niveaux d'intégration monétaire

Si l'on compare la situation du frère marié (coefficient d'intégration = 1 % de ses flux) à celle de son homologue de la région de KOUDOUGOU, on voit se vérifier une nouvelle fois ce qu'il serait maintenant parfaitement justifié d'appeler "la loi des deux facteurs". Il se retrouve en somme dans une position socio-économique équivalente à celle du frère célibataire de KOUDOUGOU, lequel n'encourait pas, en raison de ses trop lointaines espérances successorales, quel que soit son degré d'autarcie monétaire, le risque de voir éclater la zaka. La présence équilibrante de l'enfant marié remplace ici le facteur temps et fait en quelque sorte régresser le frère marié d'une génération.....

B - Le graphe des dominations.

L'absence de plusieurs relations a pour effet de "ramasser" sur lui même le graphe orienté en le rendant moins linéaire.

Cette première raison jointe au fait que le chef d'exploitation court-circuite assez souvent dans leur fonction les habituels agents payeurs ramène à son niveau sept liaisons dominantes sur dix, taux qu'on ne retrouvera nulle part ailleurs.

C - La matrice globale des coefficients bruts unitaires.

L'image d'ensemble montre la faiblesse du tissu reliant les différents groupes G1, G2, G3. On peut dire que les liaisons entre ces groupes ne prennent une certaine consistance que par la médiation des hommes mariés, soit EM, soit FM, car épouses et enfants (EpEM - EEM, EpF - EF) s'ignorent presque totalement.

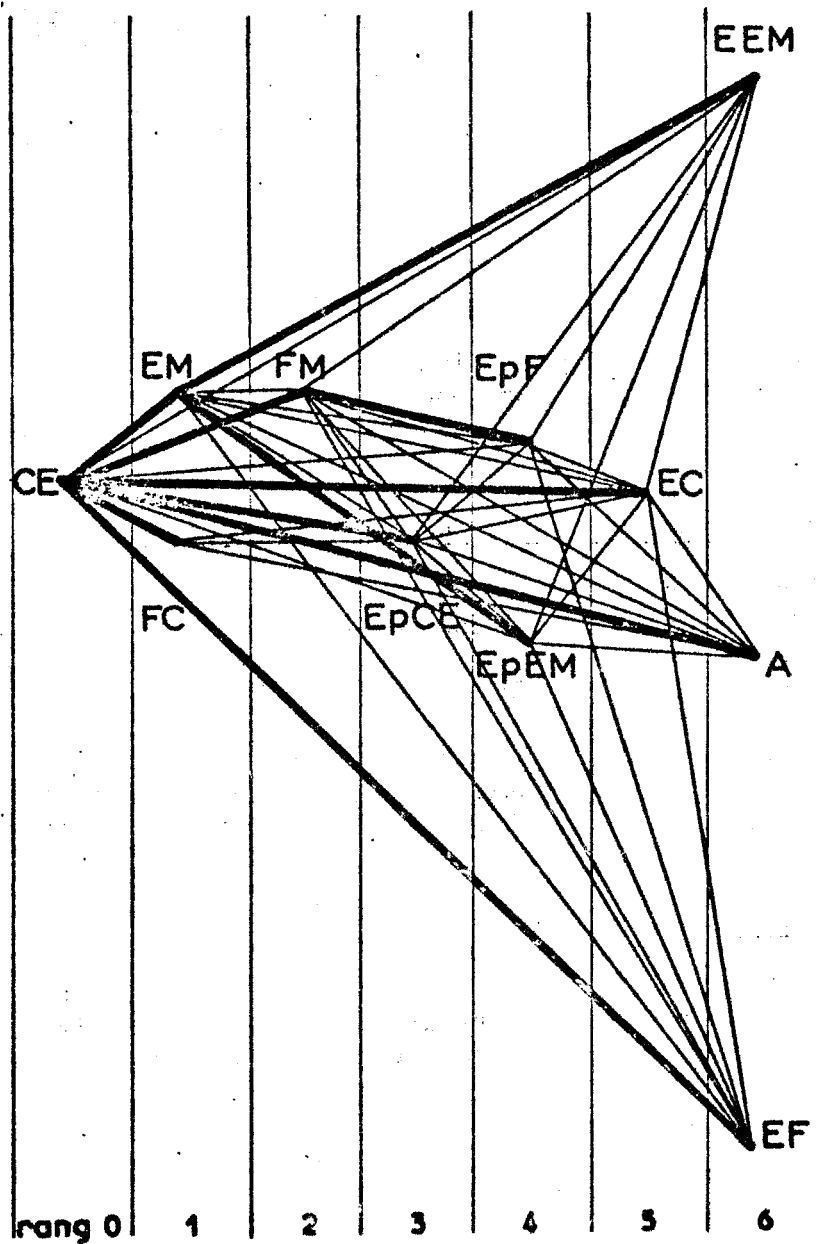
La matrice peut se résumer ainsi par trois axes : La ligne et la colonne du groupe G1, plus la diagonale. On verra à un degré encore plus avancé le même schéma se reproduire à ZORGHO, troisième strate enquêtée en pays Mossi.

LA STRATE DE ZORGHO.

A ZORGHO l'enquête ne s'est pas déroulée sans heurts, au point de nous contraindre à supprimer tous les résultats de notre 3^e village (Sankouinssin) dès mars puis de replier par la suite le dispositif sur les deux villages :

- Gandabgo.
- Nedogo.

A partir de septembre, jusque vers la mi-novembre, ces deux villages ont été observés simultanément par deux enquêteurs différents. Le taux moyen de sondage en a été sensiblement augmenté (plus de 150 jours pour certaines familles).



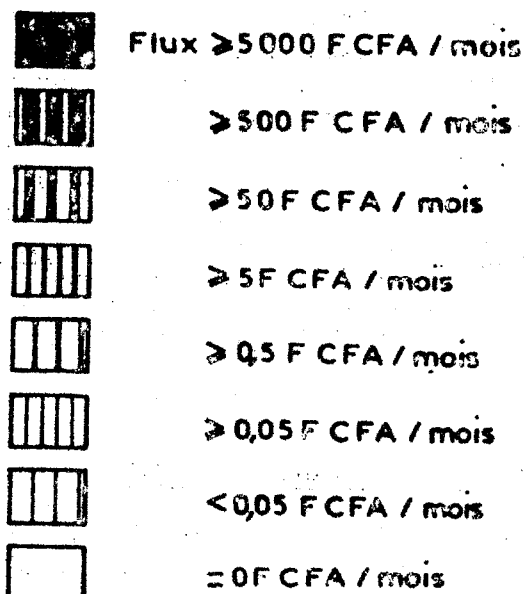
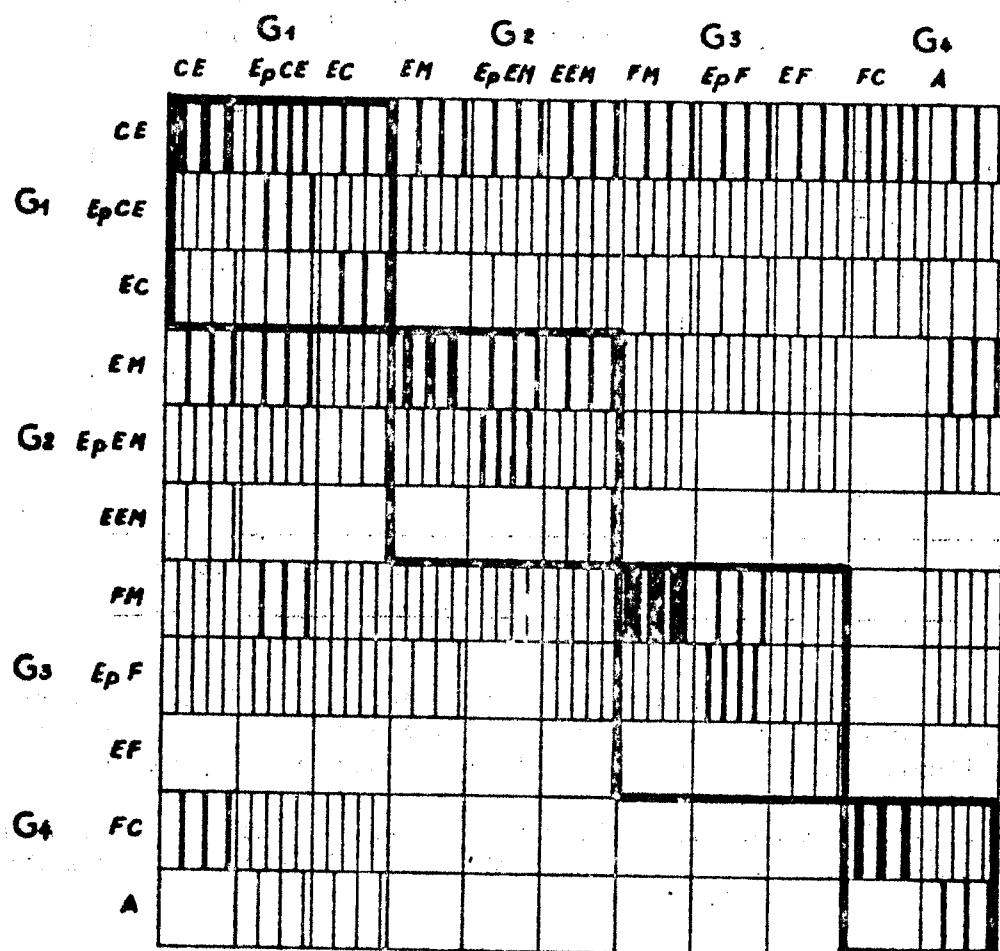
GRAPHE ORIENTE

YAKO

— Pour le rang R , relation de dépendance la plus intense
avec les R_0 à R_0+4 rangs précédents

INTENSITE DES RELATIONS MONETAIRES
ENTRE AGENTS PRIS DEUX A DEUX

strate YAKO



Ramenées au mois, voici les séries des effectifs et des sommes manipulées :

Statut.	Nbre absolu	%	Somme brute manipulée (F.CFA).	%	Somme brute per capita (F.CFA).
CE.	12,91	10,1	20344	48,5	1576
G1 - EpCE.	27,45	21,5	9061	21,6	330
EC.	62,68	49,2	7236	17,2	115
EM.	2,45	1,9	3511	8,4	1433
G2 - EpEM.	3,55	2,8	824	2,0	232
EEM.	9,82	7,7	3	e	0,3
FM.	0,55	0,4	202	0,5	367
G3 - EpF.	0,73	0,6	75	0,2	103
EF.	2,36	1,9	4	e	1,7
FC.	0,77	0,6	234	0,6	304
G4 - A.	4,27	3,3	422	1,0	99
	127,54	100	41915	100	329

L'importance du groupe G1 est frappante. ZORGHO se caractérise donc par une simplification évidente de sa structure familiale, tendant à réduire l'unité de résidence à la cellule de parenté élémentaire.

C'est d'ailleurs la seule zone de notre échantillon où toutes les zakse sont "mono - cellulaires" c'est à dire où le rapport exploitations - zakse est égal à 1.

De KOUDOUYOU à YAKO l'on avait pu déjà observer un phénomène de glissement au profit de la lignée patrilinéaire des modalités successorales. A ZORGHO ce déplacement du centre de gravité trouve son aboutissement et le fils aîné devient le successeur normal du chef de Zaka. On peut dire en conséquence qu'un frère marié ne demeurera auprès d'un chef de zaka que de façon tout à fait provisoire (cf. "Notes sur la composante familiale ... pp. 6 - 7). Il en résulte que statutairement lorsque le cadet d'un chef de zaka prend femmes il devient quasiment son alter-ego. Cela signifie aussi que la présence d'un frère (célibataire ou marié) ne se justifie que s'il n'y a pas déjà dans la zaka un enfant marié (EM), car cela aboutirait à faire cohabiter l'héritier présomptif muni des droits afférents à cette fonction et son "petit-père" classificatoire. On verra parfaitement s'illustrer cette impossibilité dans la matrice des coefficients nets unitaires :

A - La matrice des coefficients mensuels nets unitaires.

ZORGHO est la seule strate où la triangulation laisse un solde au dessous de la diagonale. (A dominant FC de 0,3 chaque mois).

MATRICE CARREE DES COEFFICIENTS MENSUELS UNITAIRES NETS F.C.F.A.

	EM	CE	FM	E _p F	E _p CE	FC	E _p EM	EC	A	EF	EEM	+ rappel	
												D	Dm
EM	415	2	—	—	1,9	—	31	1	0,03	—	8,4	27	11
CE		53	1,8	2,5	6,3	3,9	1	3	6,3	2	0,6	367	68
FM			188	9,7	0,4	—	—	1,6	1,2	34	—	8,4	4,7
E _p F				32	0,2	—	—	0,4	0,4	6,4	—		
E _p CE					8,9	0,5	0,2	0,7	0,4	0,4	0,4	3,6	6
FC						324	—	0,2		—	—	27	1,3
E _p EM							50	0,3	∅	—	1,3	2,2	1,5
EC								1,7	0,01	0,03	0,04	2,3	0,8
A						0,3			20	0,05	0,1	3,7	
EF										0,4			
EEM											∅		

ZORGH0

Ne prenant en compte que les valeurs unitaires il serait d'ailleurs possible de réduire le solde non triangulé en remettant A avant FC, les autres éléments demeurant à leur place. En effet il y aurait grâce à cette permutation deux soldes au dessous de la diagonale (les relations EpEM - A, et EC - A) mais chacun d'une valeur "epsilon". Nous avons cependant préféré l'ordre FC - EpEM - EC - A - car en valeurs absolues c'est cette combinaison qui reste optimale (1 F. CFA dans la matrice triangulée mensuelle contre 3,5 F. CFA avec la seconde solution).

On constate d'autre part qu'une permutation pourrait s'effectuer entre les éléments FC - EpEM ainsi qu'en bas de matrice entre EF et EEM.

Enfin, comme nous le disions précédemment, il existe désormais une rupture radicale entre tous les éléments du groupe G2, du groupe G3, et sinon le groupe G4 dans sa totalité, du moins le frère célibataire (FC). Ce dernier occupe un rang hiérarchique très au dessous de celui qu'il occupe dans une autre structure familiale. On en discerne aisément la raison, puisque c'est un élément totalement parasitaire. Ni héritier présomptif à plus ou moins longue échéance ni alter-ego provisoire d'un chef d'exploitation.

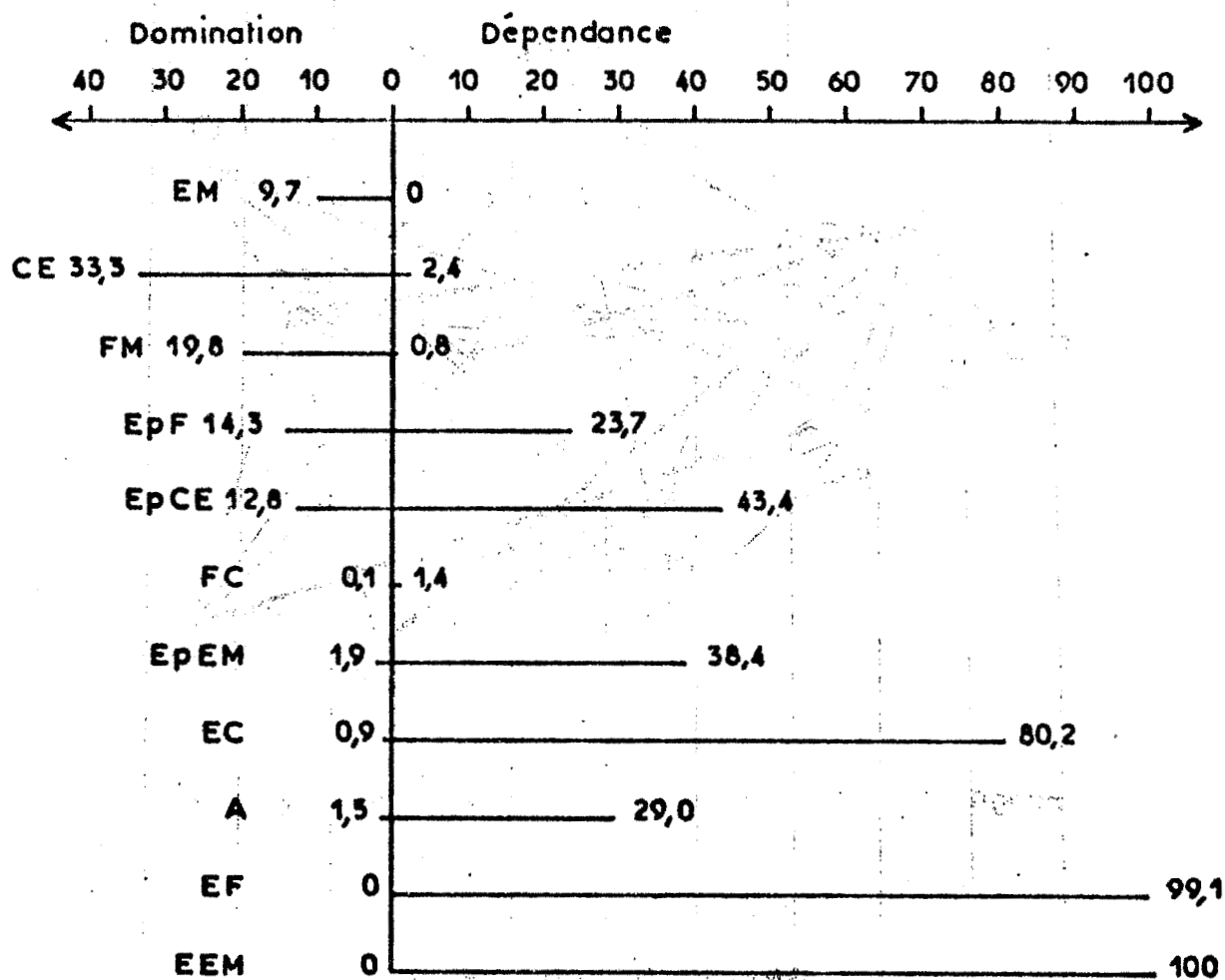
On signalera enfin le caractère particulièrement autarcique des différents groupes en présence. L'enfant marié concentrant l'essentiel de ses flux dominants sur sa cellule élémentaire, de même le frère. Seul le chef d'exploitation assure son rôle de coordination habituel en dispersant ses flux à peu près également (A une moindre échelle c'est aussi le cas de sa femme).

Tableau des hiérarchies :

Statut.	(1) auto- fourniture	(2) effets de domination	(3) effets de dépendance	en %			T.
				(1)	(2)	(3)	
EM.	415	44,33	0	90,3	9,7	0	100
CE.	53	27,4	2	64,3	33,3	2,4	100
FM.	188	46,9	1,8	79,4	19,8	0,8	100
EpF.	32	7,4	12,2	62,0	14,3	23,7	100
Ep.CE.	8,9	2,6	8,8	43,8	12,8	43,4	100
FC.	324	0,2	4,7	98,5	0,1	1,4	100
EpEM.	50	1,6	32,2	59,7	1,9	38,4	100
EC.	1,7	0,08	7,2	18,9	0,9	80,2	100
A.	20	0,45	8,34	69,5	1,5	29,0	100
EF.	0,4	0	42,88	0,9	0	99,1	100
EEM.	e	0	10,84	e	0	100	100

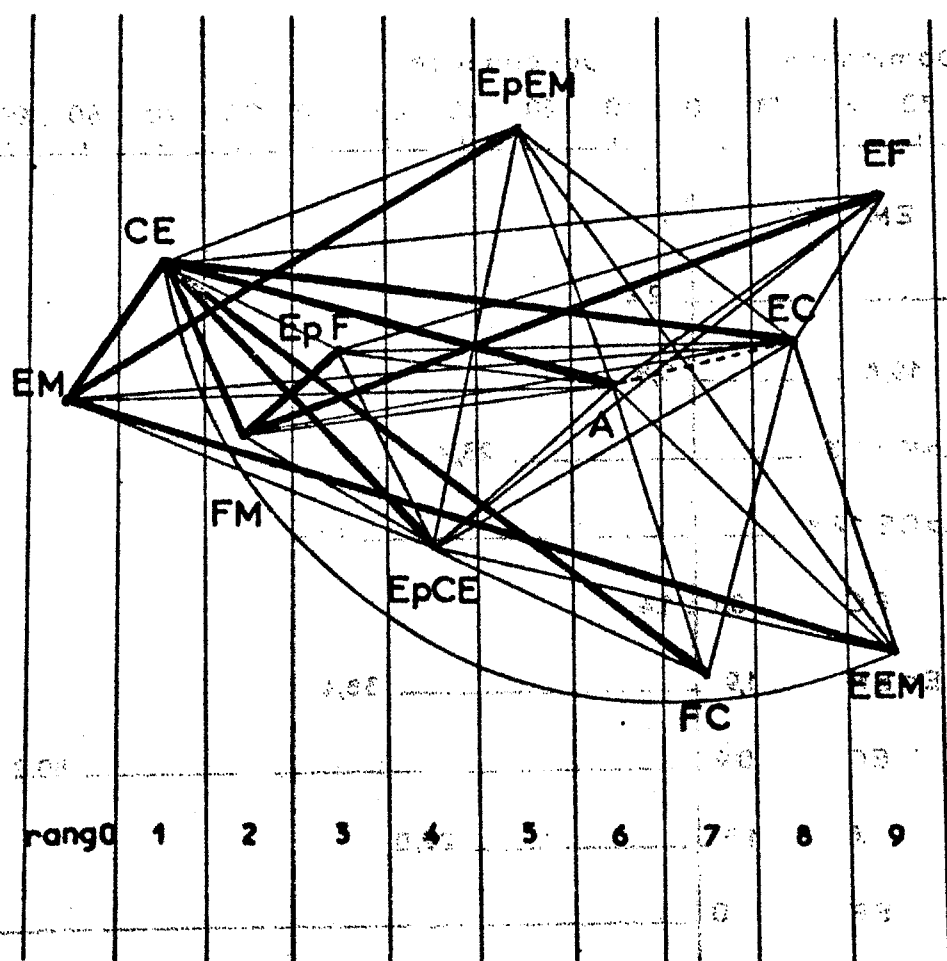
Soit trois groupes dominants-autonomes : EM - CE - FM.

Quatre groupes dominés-autonomes : EpF - FC - EpEM - A.



ZORGHO

hiérarchie et niveaux d'intégration monétaire



GRAPHE PSEUDO ORIENTÉ
artifice d'une relation A-EC équilibrée

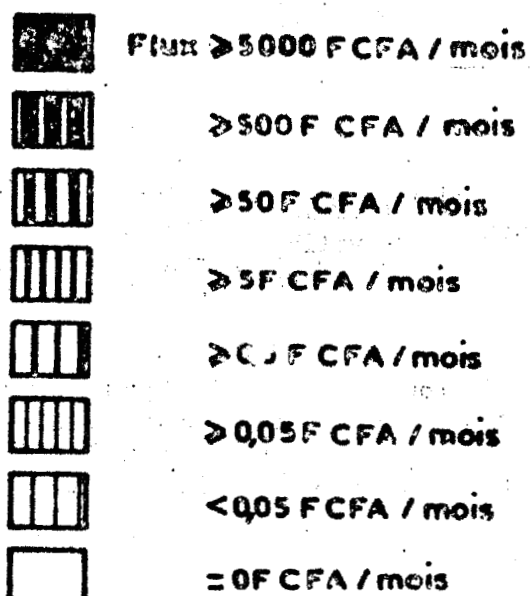
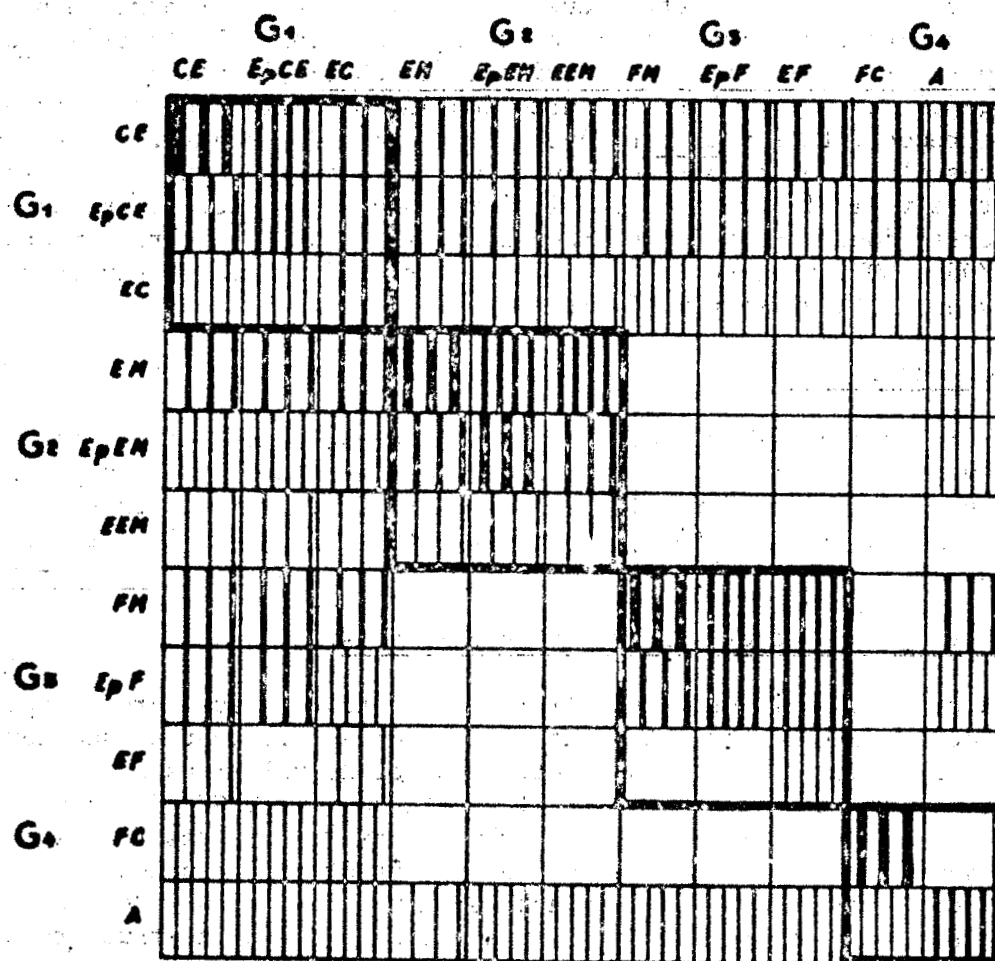
CHASSE
ZORGHO

Pour le rang N_0 , relation de dépendance la plus intense
avec les N_0 à N_0-1 rangs précédents.

INTENSITE DES RELATIONS MONETAIRES

ENTRE AGENTS PRIS DEUX A DEUX

strate ZORGHO



Quatre groupes dominés-non autonomes : EpCE - EC - EF - EEM.

La répartition, de ce point de vue, reproduit donc très exactement celle en vigueur à YAKO.

Par certains côtés les niveaux d'intégration des éléments CE - FM - EM - FC - subissent le même "decrecendo" qu'à KOUDOUGOU mais on ne saurait oublier que cette similitude est plus superficielle que structurelle. Là où le frère marié avait à naviguer entre deux écueils (éviter de prendre le pas sur son aîné mais garder suffisamment le contact avec l'ensemble familial au risque de le voir éclater lorsqu'il en deviendra le chef), il n'encourt plus ce risque à ZORGHO puisqu'il aura à très courte échéance l'obligation de quitter la zaka pour en reconstituer une autre avec ses propres dépendants. Sa présence provisoire auprès d'un aîné n'entraîne donc pour lui aucune sujétion sociale particulière et le voilà libéré de cette inhibition paralysante. Le processus des "deux facteurs" joue donc bien une nouvelle fois mais de manière "inversé" par rapport à KOUDOUGOU, La résultante est à peu près identique, à savoir un coefficient moyen d'extraversion monétaire.

B - Le graphe des dominations.

Dès lors qu'apparaît un "circuit" nous savons qu'il devient impossible de représenter un graphe orienté, (l'élément réfractaire devant simultanément occuper deux rangs d'ordre différent). Il a ainsi fallu user d'un stratagème en remplaçant la relation de domination, d'ailleurs d'intensité négligeable, entre EC et A, par une relation d'égalité. Le graphe de ZORGHO est donc "pseudo-orienté".

C - La matrice globale des coefficients bruts unitaires.

L'autonomie des différentes cellules est patente. Deux larges espaces complètement vides noient de part et d'autre de la diagonale tout un secteur de la matrice. Il faut bien comprendre que cette absence de relations est la traduction monétaire d'une non-cohabitation. Il existe donc à ZORGHO des zakse abritant soit des enfants mariés, soit des frères mariés, soit des frères célibataires, mais jamais simultanément. Cela nous paraît être la conséquence directe du système successoral. On peut cependant estimer que l'absence de cohabitation entre frères mariés et frères célibataires tient moins à la structure sociale qu'à la faiblesse de notre échantillon.

- LES STRATES DE COLONISATION -

I - LA STRATE DE TOUGAN :

TOUGAN a été choisie afin d'illustrer le cas d'une ancienne aire d'accueil de colons mossi ayant quitté leurs villages d'origine depuis plusieurs dizaines d'années. Pour certains l'époque du départ remonte à la fin du XIXe siècle, et parfois l'installation en pays Samo a été précédée d'étapes intermédiaires.

Aujourd'hui TOUGAN est à son tour un foyer de départs, principalement en direction de DEBOUGOU - NOUNA - BOBO pour ce qui concerne les déplacements "intérieurs", mais en proportion encore bien supérieure vers la Côte d'Ivoire. Après KOUDOUGOU, TOUGAN est la strate où nous avons relevé le taux le plus important de mouvements migratoires.

L'échantillon était constitué de trois villages :

- Namassa.
- Bompela.
- Sissilé. (1).

Indiquons immédiatement une particularité de cette strate reflétant sans aucun doute son origine Yatengaise. Le quotient "exploitations - zakse" a dépassé 1,30 en moyenne annuelle. Lors de notre comptage initial (janvier 1973) il dépassait même 1,40. Par la suite un certain exode familial touchant plusieurs familles de notre échantillon a légèrement réduit ce taux.

L'effectif moyen mensuel se présente ainsi :

Statut.	Nbre absolu	%	Somme brute manipulée (F.CFA).	%	Somme brute per capita (F.CFA).
CE.	17,04	11,5	47348	43,5	2779
G1- EpCE.	26,58	17,9	1288	1,2	48
EC.	58,04	39,0	14070	12,9	242
EM.	4,38	2,9	39464	36,2	9010
G2- EpEM.	6,54	4,4	95	0,1	15
EEM.	15,42	10,4	6	e	0,4
FM.	2,25	1,5	4107	3,8	1825
G3- EpF.	3,33	2,2	71	0,06	21
EF.	8,25	5,5	704	0,7	85
FC.	1	0,7	1616	1,5	1616
G4- A.	6	4,0	130	0,1	22
T.	148,83	100	108890	100	732

La dernière colonne permet de constater d'emblée le rôle assez effacé des différentes catégories d'épouses (à peine 40 F.CFA per capita et par mois en moyenne pondérée - contre 250 F. CFA à KOUDOUGOU, 77 F.CFA à YAKO, 209 F. CFA à ZORGHO - en dépit d'une manipulation brute moyenne per capita supérieure à celle des autres zones).

- (1) - Grâce aux enquêtes menées par MF. MARTINET à l'intérieur de ces villages nous disposerons de tout un arrière plan sociologique qui nous permettra de resituer nos propres données.

A - La matrice des coefficients mensuels nets unitaires.

La position de force de l'enfant marié ressort plus clairement qu'ailleurs. Ainsi supplante-t-il le chef d'exploitation dans la domination exercée sur le frère célibataire (FC), l'épouse du chef d'exploitation dans la domination exercée sur les enfants célibataires (EC), l'épouse du frère aussi bien que le chef d'exploitation dans leur domination sur les enfants de frères (EF) et tout le monde dans la domination sur les "autres" catégories (A). Bien entendu il conserve son emprise à l'égard de ses dépendants immédiats (EpEM et EEM). Par rapport aux autres strates l'enfant célibataire gagne également en importance. En somme le chef d'exploitation donne un peu l'impression dans les vieilles zones de colonisation de laisser beaucoup plus de liberté de manoeuvre aux hommes de sa lignée, de s'établir dans une sorte de "repos du guerrier". Cependant comme partout ailleurs son ascendant social ne peut être remis en cause du simple fait de la manipulation monétaire. Nous en aurons confirmation lorsque nous étudierons ultérieurement son rôle dans le contrôle des transferts en nature (dont la colonne D ne donne qu'une faible idée) ainsi que dans la mainmise quasiment absolue qu'il continue à avoir sur le capital d'exploitation (cheptel, outillage).

Du point de vue successoral le modèle rencontré à TOUGAN est d'ailleurs ambigu, le fait primant le droit assez généralement, de sorte qu'il n'y a guère de différence statutaire entre les branches patrilinéaire et collatérale d'une part, les situations de frère marié et de frère célibataire d'autre part. Tous peuvent également nourrir l'ambition de devenir un jour le successeur d'un chef de zaka ou plus modestement d'exploitation. (cf. ce que nous en disions dans "Notes sur la composante familiale en pays Mossi"). Cette décomposition totale des règles culturelles de référence doit tenir pour beaucoup à la diversité d'origines de ces anciens colons (quand on sait à quel point peuvent varier les systèmes successoraux, il n'est même pas besoin que les lieux de provenance aient été géographiquement très dispersés).

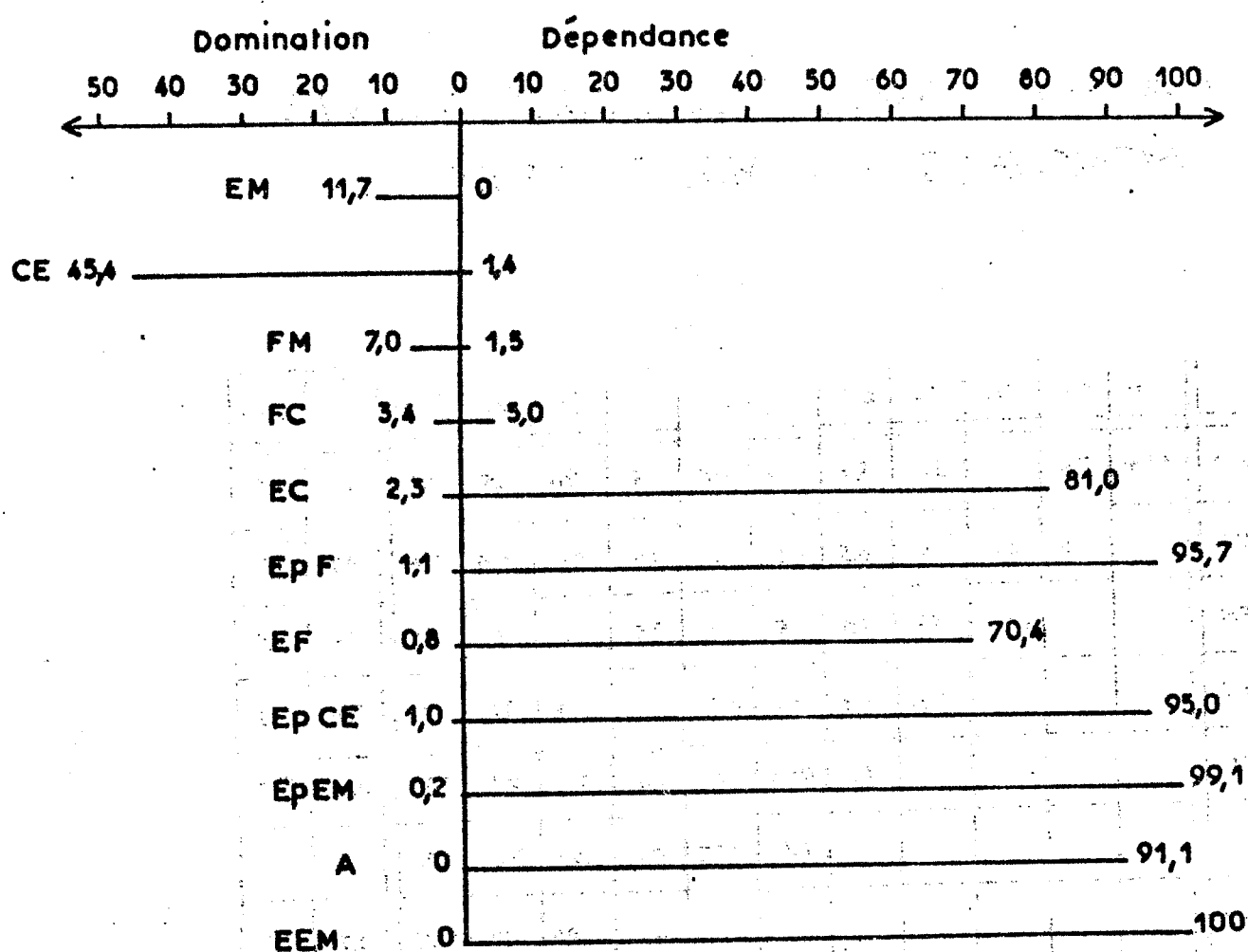
Tableau des hiérarchies.

	en %						
	(1) auto- fourniture	(2) effets de domination	(3) effets de dépendance	(1)	(2)	(3)	T.
EM.	1574	207,7	0	88,3	11,7	0	100
CE.	86	73,4	2,4	53,2	45,4	1,4	100
FM.	602	46,5	9,7	91,5	7,0	1,5	100
FC.	963	35,9	52	91,6	3,4	5,0	100
EC.	3,8	0,53	18,4	16,7	2,3	81,0	100
EpF.	1,3	0,42	38,58	3,2	1,1	95,7	100
EF.	8	0,23	19,52	28,8	0,8	70,4	100
EpCE.	1,4	0,36	33,3	4,0	1,0	95,0	100
EpEM.	0,95	0,33	137,07	0,7	0,2	99,1	100
A.	3,4	0	34,61	8,9	0	91,1	100
EEM.	0,01	0	19,79	e	0	100	100

MATRICE CARREE DES COEFFICIENTS MENSUELS UNITAIRES NETS - F.C.F.A.

	EM	CE	FM	FC	EC	E _p F	EF	E _p CE	E _p EM	A	EEM	+ rappel	
												D	Dm
EM	1574	2,4	4,1	26	5,1	5,4	4,8	9,4	126	9,5	15	44	52
CE		86	5,6	14	8,5	8,5	4,5	14	7,1	8,8	2,4	93	35
FM			602	12	1,5	15	5,7	3,5	1,2	7	0,6	14	25
FC				963	3,3	9,6	4,5	6	2,4	8,8	1,3	7,3	2,8
EC					3,8	0,08	ø	0,2	0,1	0,1	0,05	5,1	0,3
E _p F						1,3	0,02	0,1	0,05	0,2	0,05		
EF							8	0,1	0,02	0,09	0,02	0,7	17
E _p CE								1,4	0,2	0,09	0,07	1,2	0,2
E _p EM									0,95	0,03	0,3		
A										3,4	—	0,6	0,4
EEM											0,01		

TOUGAN

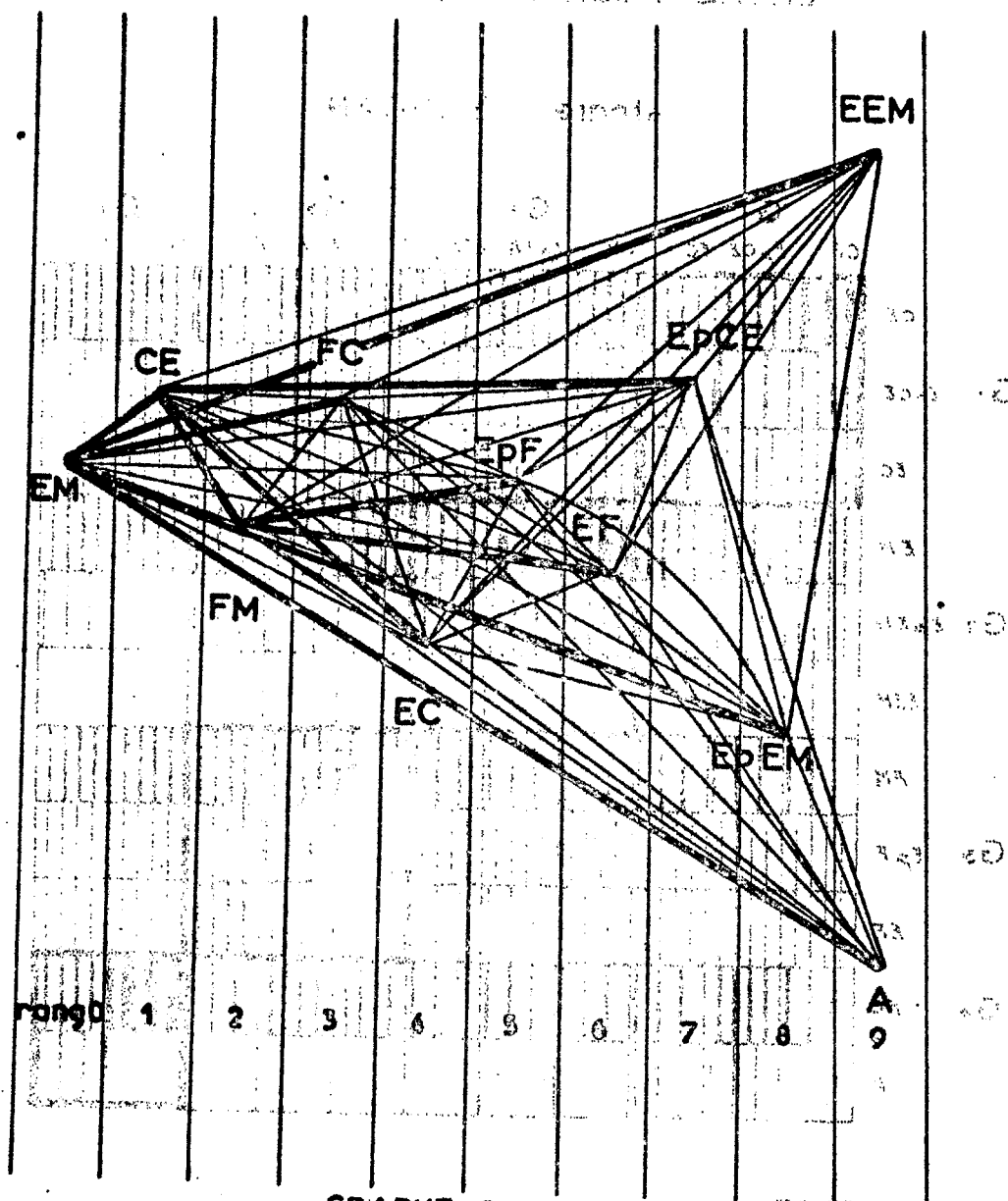


TOUGAN

hiérarchie et niveaux d'intégration monétaire

1947-1948 1949-1950 1951-1952 1953-1954 1955-1956 1957-1958 1959-1960 1961-1962 1963-1964 1965-1966 1967-1968 1969-1970 1971-1972 1973-1974 1975-1976 1977-1978 1979-1980 1981-1982 1983-1984 1985-1986 1987-1988 1989-1990 1991-1992 1993-1994 1995-1996 1997-1998 1999-2000 2001-2002 2003-2004 2005-2006 2007-2008 2009-2010 2011-2012 2013-2014 2015-2016 2017-2018 2019-2020 2021-2022 2023-2024 2025-2026 2027-2028 2029-2030 2031-2032 2033-2034 2035-2036 2037-2038 2039-2040 2041-2042 2043-2044 2045-2046 2047-2048 2049-2050 2051-2052 2053-2054 2055-2056 2057-2058 2059-2060 2061-2062 2063-2064 2065-2066 2067-2068 2069-2070 2071-2072 2073-2074 2075-2076 2077-2078 2079-2080 2081-2082 2083-2084 2085-2086 2087-2088 2089-2090 2091-2092 2093-2094 2095-2096 2097-2098 2099-2100 2101-2102 2103-2104 2105-2106 2107-2108 2109-2110 2111-2112 2113-2114 2115-2116 2117-2118 2119-2120 2121-2122 2123-2124 2125-2126 2127-2128 2129-2130 2131-2132 2133-2134 2135-2136 2137-2138 2139-2140 2141-2142 2143-2144 2145-2146 2147-2148 2149-2150 2151-2152 2153-2154 2155-2156 2157-2158 2159-2160 2161-2162 2163-2164 2165-2166 2167-2168 2169-2170 2171-2172 2173-2174 2175-2176 2177-2178 2179-2180 2181-2182 2183-2184 2185-2186 2187-2188 2189-2190 2191-2192 2193-2194 2195-2196 2197-2198 2199-2200 2201-2202 2203-2204 2205-2206 2207-2208 2209-2210 2211-2212 2213-2214 2215-2216 2217-2218 2219-2220 2221-2222 2223-2224 2225-2226 2227-2228 2229-2230 2231-2232 2233-2234 2235-2236 2237-2238 2239-2240 2241-2242 2243-2244 2245-2246 2247-2248 2249-2250 2251-2252 2253-2254 2255-2256 2257-2258 2259-2260 2261-2262 2263-2264 2265-2266 2267-2268 2269-2270 2271-2272 2273-2274 2275-2276 2277-2278 2279-2280 2281-2282 2283-2284 2285-2286 2287-2288 2289-2290 2291-2292 2293-2294 2295-2296 2297-2298 2299-2300 2301-2302 2303-2304 2305-2306 2307-2308 2309-2310 2311-2312 2313-2314 2315-2316 2317-2318 2319-2320 2321-2322 2323-2324 2325-2326 2327-2328 2329-2330 2331-2332 2333-2334 2335-2336 2337-2338 2339-2340 2341-2342 2343-2344 2345-2346 2347-2348 2349-2350 2351-2352 2353-2354 2355-2356 2357-2358 2359-2360 2361-2362 2363-2364 2365-2366 2367-2368 2369-2370 2371-2372 2373-2374 2375-2376 2377-2378 2379-2380 2381-2382 2383-2384 2385-2386 2387-2388 2389-2390 2391-2392 2393-2394 2395-2396 2397-2398 2399-2400 2401-2402 2403-2404 2405-2406 2407-2408 2409-2410 2411-2412 2413-2414 2415-2416 2417-2418 2419-2420 2421-2422 2423-2424 2425-2426 2427-2428 2429-2430 2431-2432 2433-2434 2435-2436 2437-2438 2439-2440 2441-2442 2443-2444 2445-2446 2447-2448 2449-2450 2451-2452 2453-2454 2455-2456 2457-2458 2459-2460 2461-2462 2463-2464 2465-2466 2467-2468 2469-2470 2471-2472 2473-2474 2475-2476 2477-2478 2479-2480 2481-2482 2483-2484 2485-2486 2487-2488 2489-2490 2491-2492 2493-2494 2495-2496 2497-2498 2499-2500 2501-2502 2503-2504 2505-2506 2507-2508 2509-2510 2511-2512 2513-2514 2515-2516 2517-2518 2519-2520 2521-2522 2523-2524 2525-2526 2527-2528 2529-2530 2531-2532 2533-2534 2535-2536 2537-2538 2539-2540 2541-2542 2543-2544 2545-2546 2547-2548 2549-2550 2551-2552 2553-2554 2555-2556 2557-2558 2559-2560 2561-2562 2563-2564 2565-2566 2567-2568 2569-2570 2571-2572 2573-2574 2575-2576 2577-2578 2579-2580 2581-2582 2583-2584 2585-2586 2587-2588 2589-2590 2591-2592 2593-2594 2595-2596 2597-2598 2599-2600 2601-2602 2603-2604 2605-2606 2607-2608 2609-2610 2611-2612 2613-2614 2615-2616 2617-2618 2619-2620 2621-2622 2623-2624 2625-2626 2627-2628 2629-2630 2631-2632 2633-2634 2635-2636 2637-2638 2639-2640 2641-2642 2643-2644 2645-2646 2647-2648 2649-2650 2651-2652 2653-2654 2655-2656 2657-2658 2659-2660 2661-2662 2663-2664 2665-2666 2667-2668 2669-2670 2671-2672 2673-2674 2675-2676 2677-2678 2679-2680 2681-2682 2683-2684 2685-2686 2687-2688 2689-2690 2691-2692 2693-2694 2695-2696 2697-2698 2699-2700 2701-2702 2703-2704 2705-2706 2707-2708 2709-2710 2711-2712 2713-2714 2715-2716 2717-2718 2719-2720 2721-2722 2723-2724 2725-2726 2727-2728 2729-2730 2731-2732 2733-2734 2735-2736 2737-2738 2739-2740 2741-2742 2743-2744 2745-2746 2747-2748 2749-2750 2751-2752 2753-2754 2755-2756 2757-2758 2759-2760 2761-2762 2763-2764 2765

ENTIRE ASSOCIATED PRESS

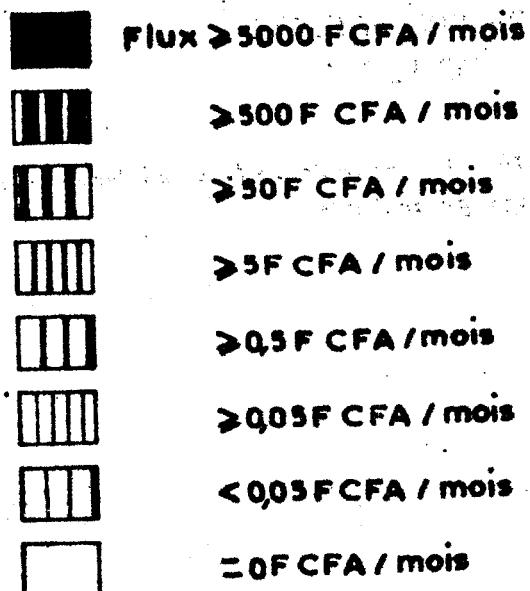
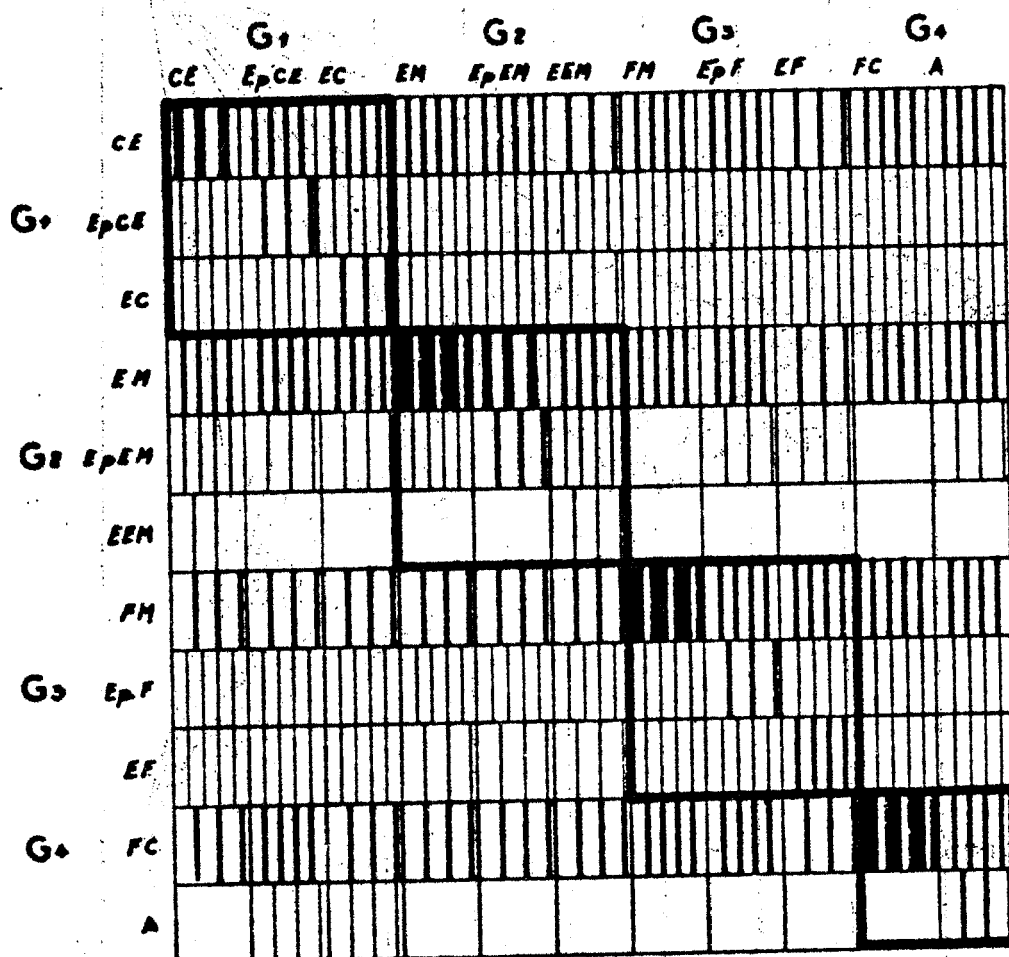


GRAPHE ORIENTE
TOUGAN

— Pour le rang N_i , relation de dépendance la plus intense avec les N_0 à N_{i-1} rangs précédents

INTENSITE DES RELATIONS MONETAIRES
ENTRE AGENTS PRIS DEUX A DEUX

strate TOUGAN



Soit trois groupes dominants-autonomes : EM - CE - FM

. un groupe dominé-autonome : FC.

. sept groupes dominés-non autonomes : de EC à EEM.

Nous retrouvons à peu de choses près la structure de KOUDOUGOU. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que KOUDOUGOU et TOUGAN sont les deux zones où l'on enregistre les plus forts courants migratoires, en même temps que celles où la taille moyenne de la zaka atteint son niveau maximum ; ce qui amène à conclure que la relative aisance avec laquelle les hommes adultes (EM - FM - FC), monétairement autonomes, peuvent s'ils le désirent, prendre également une certaine autonomie sociale grâce à la facilité de "scission" de leur exploitation au sein de la zaka, n'a rien changé en définitive quant au statut des éléments mineurs (minorité d'âge ou minorité sexuelle).

La minceur des différences statutaires entre enfants mariés, frères mariés et frère célibataires se traduit par leurs coefficients très voisins d'intégration monétaire, faible dans tous les cas, mais faiblesse que nous pouvons dire, plus qu'ailleurs, librement consentie puisqu'il ne tiendrait qu'à eux de s'élever au rang de chef d'exploitation.

B - Le graphe des dominations.

Cinq emprises déterminantes pour l'enfant marié, trois pour le chef d'exploitation, deux pour le frère marié, zéro pour le frère célibataire.

C - La matrice globale des coefficients bruts unitaires.

Le phénomène de concentration des flux monétaires entre les mains des éléments dominants, masculins et majeurs, ressort très nettement au niveau des lignes 1 - 4 - 7 et 10, abondamment chargées par opposition aux lignes claires intermédiaires. Notons cependant la relation asymétrique entre les enfants mariés dont la ligne n'est rompue par aucune solution de continuité et les frères mariés ou célibataires. Un tableau des hiérarchies inter-groupes confirmerait cette impression visuelle : G2 avec un coefficient d'autonomie interne égal à 95,4% et un coefficient de domination nette de 4,6 %, précédant G1 autonome à 70,5% mais dominé de 4,8 %; G3 autonome à 90,9 %, dominé de 6,1 et G4 autonome à 86,3% et dominé de 13,7 %.

II - LA STRATE DE DEDOUGOU :

Notre seconde strate hors-pays Mossi avait pour objectif de comprendre au plan socio-économique les mécanismes d'insertion d'une population récemment émigrée du pays Mossi ou venant de se ré-installer dans une nouvelle aire d'accueil après moult et moult errances antérieures.

Les trois villages choisis, situés le long de l'axe routier DEDOUGOU BOBO, furent :

- Sourì.

- Kamandéna.

- Kary. (1)

(1) - Ici encore M. F. MARTINET nous permettra par ses observations de prolonger nos propres travaux en leur donnant toute l'épaisseur sociologique désirable.

Une sous-stratification a par ailleurs été opérée, distinguant les colons arrivés depuis moins de 2 ans. (1971-1972), ceux arrivés depuis moins de 5 ans (1970 - 1969 - 1968) et ceux arrivés avant 1968 (en général entre 1963 et 1967).

Au cours de cette première partie de l'étude il ne sera pas fait état de la sous-stratification retenue. Par contre nous aurons à l'utiliser lorsque nous analyserons, de manière plus classique, la structure et le niveau du revenu monétaire (deuxième partie) ainsi que la structure des exploitations (capital, superficies).

Composantes moyennes mensuelles :

Statut.	Nbre absolu	%	Somme brute manipulée (F. CFA).	%	Somme brute per capita (F. CFA).
CE.	14,96	12,4	70361	67,3	4703
G1-EpCE.	19,63	16,3	7553	7,2	385
EC.	62,67	52,1	12215	11,7	195
EM.	0,42	0,4	193	0,2	460
G2-EpEM.	0,75	0,6	100	0,1	133
EEM.	1,50	1,2	0	0	0
FM.	0,92	0,8	7243	6,9	7873
G3-EpF.	1,75	1,5	503	0,5	287
EF.	3,75	3,1	1740	1,7	464
FC.	3,125	2,6	3757	3,6	1202
G4-A.	10,83	9,0	859	0,8	79
	120,30	100	105525	100	877

Par rapport à la strate précédente on note comme changements essentiels :

1 - La proportion élevée d'enfants célibataires et par suite l'augmentation (relative) du groupe G1.

2 - L'effacement du groupe G2 (10 fois moindre en valeur absolue qu'à TOUGAN).

3 - La relative importance du groupe G4.

L'effacement du groupe G2 témoigne de la jeunesse de cette strate. En moyenne les chefs d'exploitation ont 44 ans et n'ont accédé à ce rang que depuis une dizaine d'années. La surreprésentation du groupe G4 est due principalement au nombre élevé des personnes accueillies (marâtres) ayant suivi le "fils" aîné dans sa pérégrination.

4 - Le rôle monétaire des différentes épouses (369 F. CFA per capita - presque le décuple de TOUGAN).

A - La matrice des coefficients mensuels nets unitaires.

Comme celle de ZORCHO la matrice monétaire de DEDOUGOU décèle maint défaut de relations et par suite multiplie les possibilités de permutations (EM- FC, FC - EpEM, EpEM - EpF, EF - EEM, EEM - EC). La raison immédiate est évidemment identique, à savoir la non-cohabitation des groupes élémentaires G2

MATRICE CARREE DES COEFFICIENTS MENSUELS UNITAIRES NETS_F.CFA_

	FM	CE	EpCE	EM	FC	EpEM	EpF	EF	EEM	EC	A	+ rappel	
												D	Dm
FM	7817	6,8	2	—	—	—	147	11	—	1	1,5	98	22
CE		208	16	6,5	10	10	2,5	2,7	3	8,1	15	246	246
EpCE			13	0,2	0,4	0,3	0,09	0,1	0,4	0,9	0,5	13	11
EM				659	—	171	—	—	3,3	0,08	0,4	14	7,6
FC					332	—	0,3	—	—	0,08	3,1	21	93
EpEM						89	—	—	5,3	0,2	0,06	0,7	29
EpF							144	15	—	0,2	0,3	1,8	
EF								103	—	0,1	4,7	2,4	5,6
EEM									0	—	—		
EC										2,8	0,03	1,5	5,1
A											5,5	4,9	7,7

DEDOUGOU

et G3 au sein d'une même unité d'exploitation (1), mais cette similitude purement superficielle due au fait que les jeunes colons de DEDOUGOU n'ont pas encore eu le temps de développer toutes leurs ramifications parentales, en droite ligne ou collatérale, n'est certainement que provisoire. Tout porte à penser que le système évoluera au fil des ans vers un schéma voisin de celui de YAKO, sans doute passablement abâtardi, plutôt que vers celui de ZORGHOU.

Pour le moment on remarquera le premier rang que s'attribue le frère marié (c'est la seule strate où le cas se présente) mais également l'importance de son auto-fourriture, cinquante fois supérieure à la somme dont il gratifie son épouse.

Il est certes surprenant de prime abord de voir que l'EEM en dépit de sa position de dépendance absolue n'occupe pas le dernier rang de la hiérarchie, mais le principe même du graphe orienté commande cette disposition puisque l'absence de relation avec les éléments EpF ou EF, lesquels occupent une place médiocre, lui permet ainsi de "gagner des rangs" aux dépens des éléments EC et A.

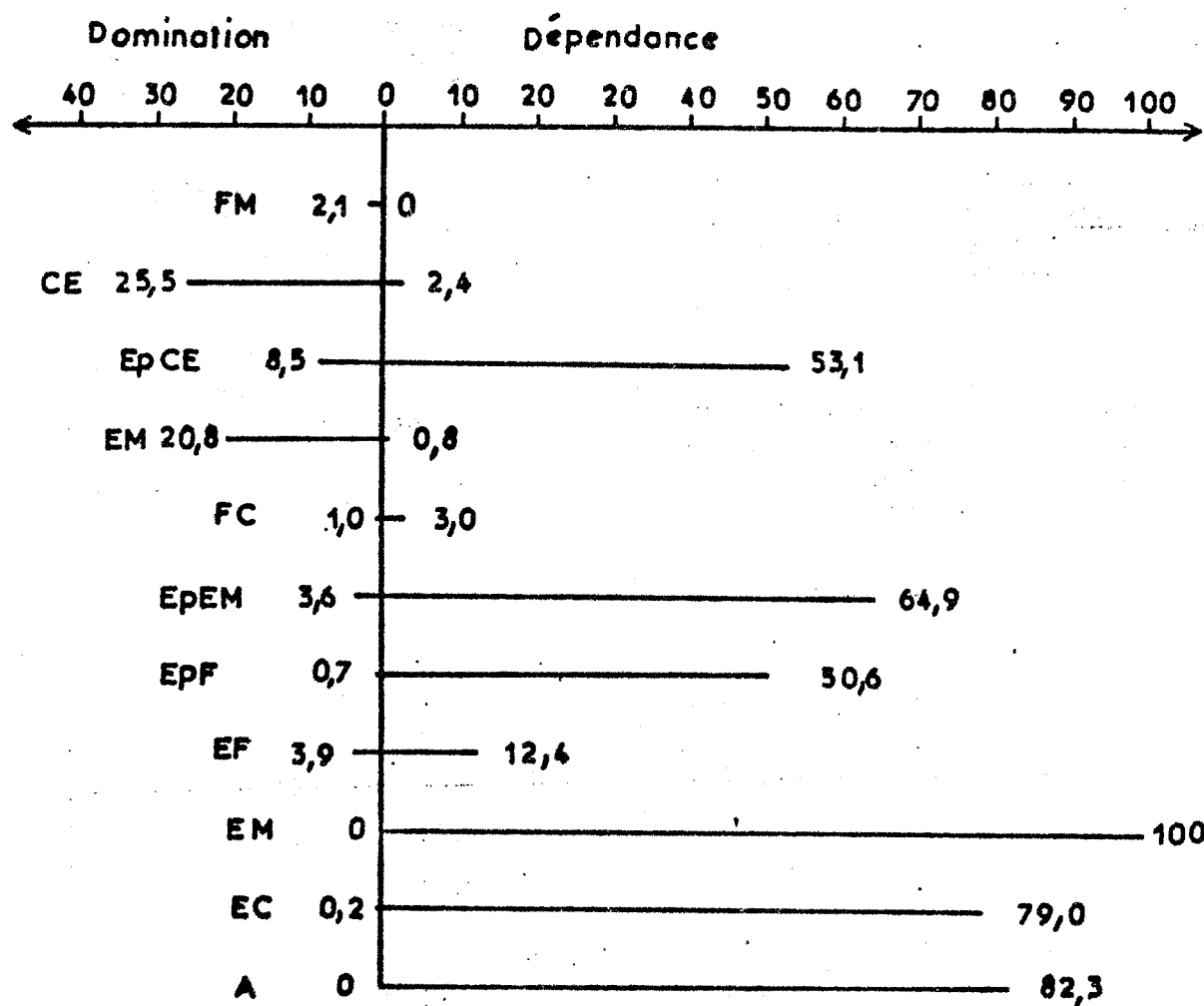
Tableau des hiérarchies

	(1) auto- fourriture	(2) effets de domination	(3) effets de dépendance	(1)	en % (2)	(3)	T.
FM.	7817	169,3	0	97,9	2,1	100	100
CE.	208	73,7	6,8	72,1	25,5	2,4	100
EpCE.	13	2,89	18	38,4	8,5	53,1	100
EM.	659	174,78	6,7	78,4	20,8	10,8	100
FC.	332	3,48	10,4	96,0	1,0	3,0	100
EpEM.	89	10,06	181,3	31,7	3,6	64,7	100
EpF.	144	2,0	149,79	48,7	0,7	50,6	100
EF.	103	4,8	15,3	83,7	3,9	12,4	100
EEM.	0	0	16,5	0	0	100	100
EC.	2,8	0,03	10,66	20,8	0,2	79,0	100
A.	5,5	0	25,59	17,7	0	82,3	100

Il nous paraît du plus haut intérêt de souligner la grande ressemblance, déjà ! de ce schéma avec celui observé dans la vieille zone de colonisation de TOUGAN. En effet,

trois groupes sont dominants-autonomes : FM - CE - EM.

(1) - Il existe cependant une relation FC - EpF, en réalité cette épouse de frère était l'épouse d'un frère aîné du chef d'exploitation, recueillie dans la zaka à la suite d'une fugue.



DEDOUGOU

hiérarchie et niveaux d'intégration monétaire

Deux groupes sont dominés-autonomes : FC et EF.

Six groupes sont dominés-non autonomes : EpCE - EpEM - EpF - EEM
EC - A.

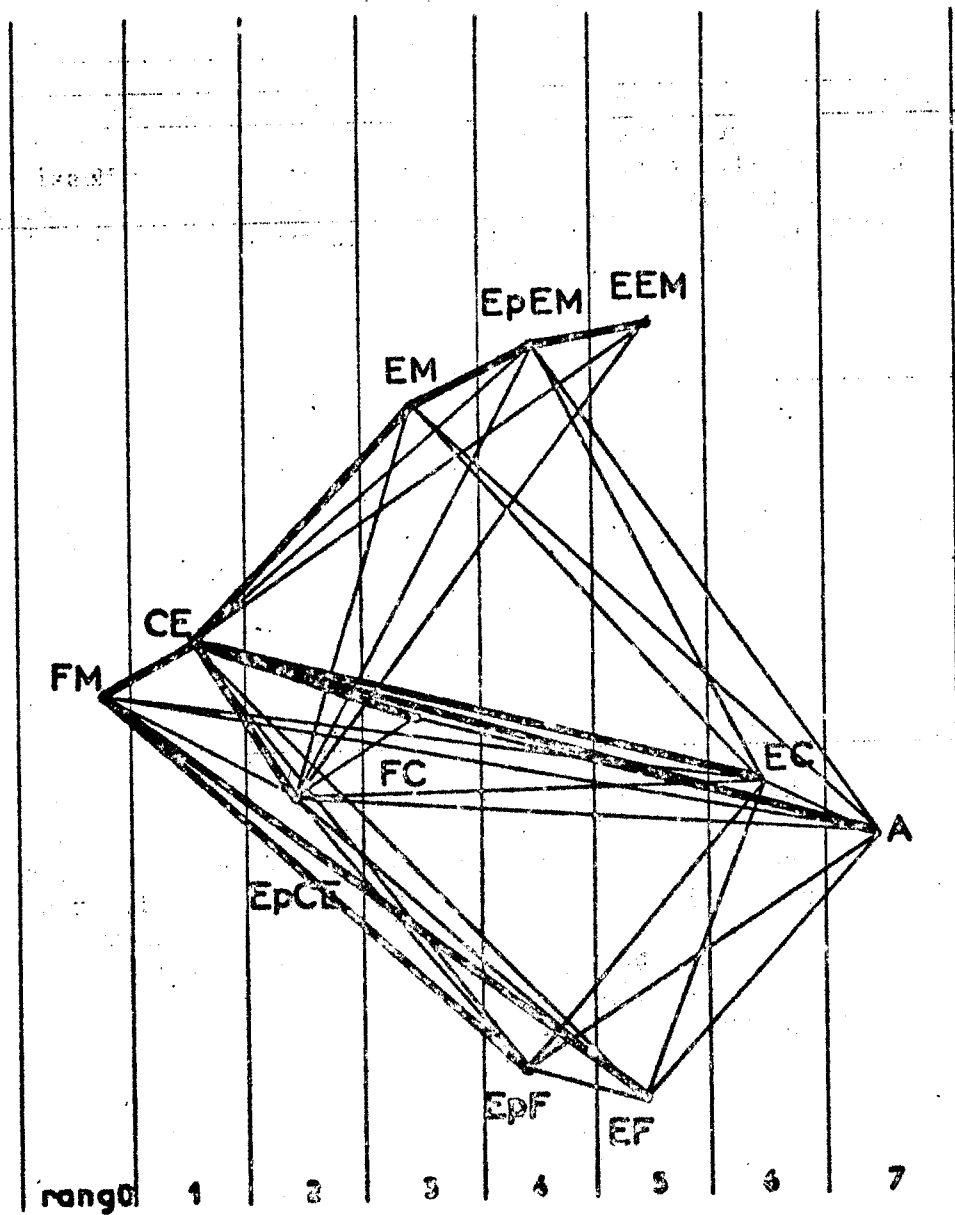
La seule différence avec TOUGAN est l'autonomie du groupe EF. Cette ressemblance tend à démontrer à quel point une société de colons mossi néo-implantée persiste à reproduire les schémas socio-monétaires du pays d'origine, et donc à porter avec elle ses contradictions. On peut sans prendre trop de risques affirmer qu'avant 10 ans, sauf impulsion contraire venant de l'extérieur, DEDOUGOU aura rejoint le pays Mossi quant à son niveau migratoire, nonobstant toute considération de revenu. Ce qui importe n'étant pas la valeur absolue du revenu mais le taux de "disfonctionnement" qu'il reflète.

B - Le graphe des dominations.

La déconnexion des deux filières EM - EpEM - EEM et FM - EpF - EF est bien mise en évidence par la disposition du graphe. On constate que le chef d'exploitation se relie plus intensément à sa lignée directe qu'à sa lignée collatérale. Du chef d'exploitation à ses petits enfants aucun élément médian n'est court-circuité dans sa fonction monétaire, d'où il résulte une relation maximale de dépendance encore au delà du rang 4.

C - La matrice globale des coefficients bruts unitaires.

Seules les deux premières lignes (CE - EpCE) ne présentent aucune discontinuité, bien qu'à la hauteur du groupe G3 la trame des relations se relâche quelque peu. Malgré la schématisation graphique on a bien l'impression que le groupe G3 domine dans son ensemble le groupe G1 (quasi égalité des épouses, mais supériorité des éléments EF vis à vis des éléments EC - au moins une trame d'écart - et du FM, sur le CE). On remarque par ailleurs l'aspect singulièrement dense et autonome des liaisons monétaires internes du groupe G3.



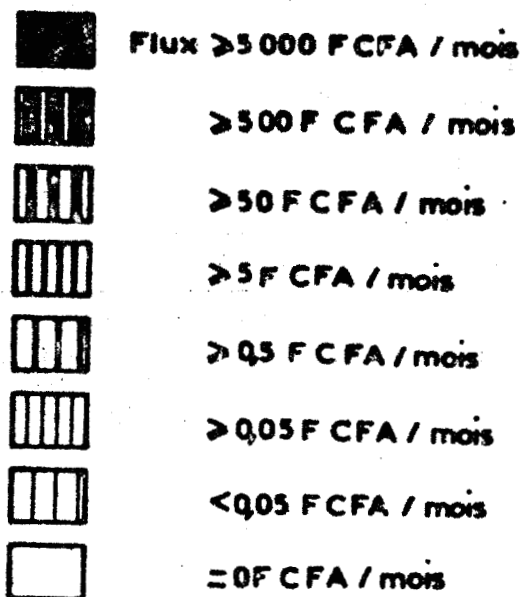
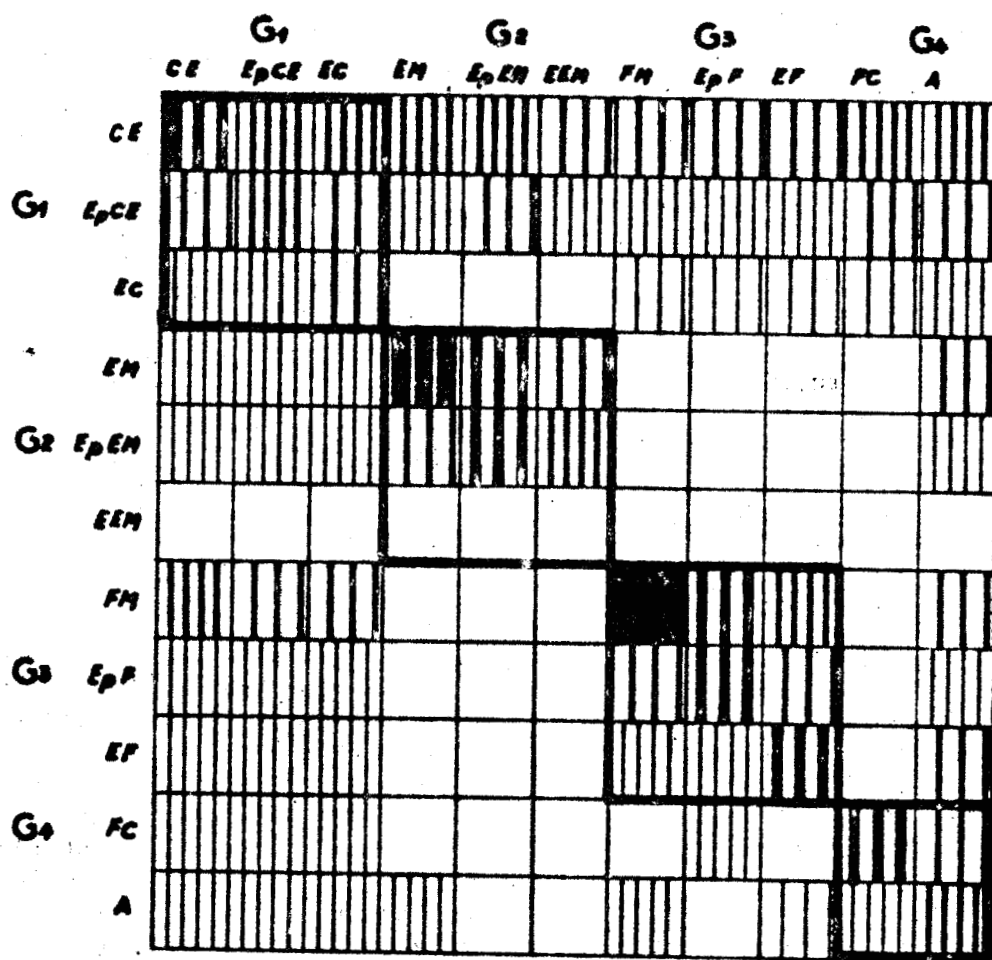
GRAPHE ORIENTE

DEDOUGOU

— Pour le rang R_i , relation de dépendance la plus intense avec les R_0 à R_{i-4} rangs précédents.

INTENSITE DES RELATIONS MONETAIRES ENTRE AGENTS PRIS DEUX A DEUX

strate DEDOUGOU



- C O N C L U S I O N -

Sur le plan méthodologique l'analyse matricielle à laquelle nous avons procédé présente donc un intérêt évident. Elle n'est certes pas sans inconvénient, le plus grave étant probablement la lourdeur des calculs, fût-ce en s'aidant de machines très perfectionnées (1). La lenteur du dépouillement est le second obstacle. Statistiquement ce travail représente la mise en fiches de l'intégralité des liaisons monétaires reliant deux à deux les dix membres d'une famille pendant 50 ans. Sur un échantillon plus important le recours à la mécanographie paraît indispensable.

Quant au fond elle se révèle par contre comme un outil inégalable, un scalpel particulièrement apte à fouiller jusqu'en ses plus infimes recoins une structure monétaire et, à lui faire dire ce dont les individus ont à peine conscience ou qu'ils se taisent à eux-mêmes. Lorsque nous demandions à un chef de famille : Pourquoi donc chez les Mossi les "frères" agissent-ils de manière aussi "égoïste" ? Nous avions la soudaine impression d'une gêne, d'avoir touché du doigt une réalité soigneusement **tue**, d'être devenu un interlocuteur impertinent.

L'expression "circuit de financement clos" introduite par M. Byé dans un tout autre domaine nous a paru traduire assez correctement ce type de comportement.

La masse monétaire de plus en plus importante contrôlée par des cadets de chefs d'exploitation ne peut circuler qu'en vase clos. Ou encore peut-on dire, l'argent n'a pas un pouvoir universel de règlement. Selon les moyens qui auront présidé à son obtention il sera nécessairement réemployé à certaines fins (commerce et consommation ostentatoire). Il est souvent fait grief aux migrants de leur achats de lunettes, chaussures, pantalons etc... bien à tort car un pantalon, qu'il soit **Ostentatoire** ou non, reste une pièce d'habillement utile, d'une part, d'autre part l'analyse montre qu'ils n'ont pas le choix. Il est faux de dire que les anciens comptent sur cet argent et constatent, impuissants, sa dilapidation en produits et ornements superflus. C'est l'inverse qui serait plutôt réellement choquant, par exemple excéder le niveau normal dans les dons en numéraire (tout bien considéré ceux-ci dépassent rarement 15% de l'épargne totale d'un migrant), payer des salariés agricoles acheter des engrais, rénover l'outillage..... L'impôt même n'est pas une dépense suffisamment intériorisée par la société pour interdire son règlement, total ou partiel, au moyen de cet argent.

Le commerce sous toutes ses formes se révèle en définitive comme le seul exutoire entièrement ouvert au revenu migratoire, mais là encore il serait tout aussi inconvenant d'utiliser ses bénéfices commerciaux en dehors d'une certaine sphère d'échanges.

(1) - Nous n'aurions jamais songé à utiliser cette technique sans disposer d'une calculatrice pourvue du "facteur constant", de la touche permettant de permuter deux nombres (dividende et diviseur) et d'une mémoire.

Ainsi, avant même qu'un enfant ait atteint l'âge de la migration - à 10 ou 12 ans - son père lui confie très souvent un petit pécule afin qu'il s'initie au commerce, ceci, non pas dans l'espérance d'accroître les revenus familiaux, car le père retirerait sa mise de fonds si l'enfant s'avisait à renoncer au commerce. Tout gain se trouve donc soit réinvesti immédiatement dans la sphère marchande soit épargné en vue de financer la première migration, dont l'épargne sera réinjectée à son tour dans le commerce. Ce double circuit de financement clos est ainsi en étroite communication.

Que le consensus fondamental sur lequel repose cet édifice socio-monnaire puisse à la longue se révéler fragile n'est pas douteux. Nous avons émis l'hypothèse qu'il suffirait peut-être de monétiser les terres pour le faire sauter. La solution du problème recule alors d'un cran et on doit dès lors se demander pourquoi le terroir foncier de Haute-Volta n'a pas encore déclenché de surenchère monétaire (1).

A ce stade de l'analyse on peut conclure que la réponse à la question n'appartient pas à la seule Haute-Volta, puisqu'elle fait partie d'un ensemble économique plus vaste joignant le Sahel au littoral dont les étendues forestières situées au Sud du 7^e parallèle trouvent preneurs à plusieurs centaines de milliers de francs CFA l'hectare. Ici les coutumes de non-monétisation foncière n'ont pu résister, car il est effectivement rentable d'acquérir par voie d'achat des surfaces destinées au café au cacao, et aux autres "produits tropicaux" assurés de débouchés mondiaux.

En bref la Haute-Volta, et plus particulièrement le pays Mossi, doit actuellement résoudre une redoutable contradiction. Refuser la jonction au littoral au risque de rendre explosif le "disfonctionnement" intérieur ou maintenir ses liens économiques en sachant qu'ils continueront à jouer de manière asymétrique.

(1) - J.Y. Marchal dans une communication personnelle nous précise qu'aux abords immédiats des agglomérations - telle Ouahigouya les bas-fonds réservés aux cultures maraichères font d'ores et déjà l'objet de transactions par des gens précisément extérieurs au système - les fonctionnaires -

DEUXIEME PARTIE

NIVEAUX MONETAIRES -

LES STRUCTURES DE REVENUS ET DE DEPENSES.

- I - Aspects méthodologiques.
- II - Résultats par strate.
- III - Annexes.
 - La spécificité des consommations de migrants.
 - Les transactions en nature.
 - Quelques aperçus de prix.
 - Le temps et l'oubli.
- IV - Conclusion Générale.
 - La signification du fait migratoire.

I - ASPECTS METHODOLOGIQUES :

Cette seconde partie sur les budgets familiaux sera beaucoup plus classique dans ses aspects méthodologiques que la précédente. Il reste que bien des enquêtes-budgets n'ont pu donner tous les résultats escomptés en raison de la confusion entretenue parfois entre des agrégats économiques aussi divers que :

- Les revenus monétaires bruts et les revenus monétaires nets.
- Les consommations intermédiaires et les consommations finales.
- Les recettes finales et les recettes commerciales.

Aussi nous proposerons-nous en premier lieu de définir l'ensemble de ces agrégats et d'indiquer leurs articulations respectives.

A - Le revenu monétaire brut. (RMB) = (1).

Se définissant comme l'ensemble des rentrées monétaires du ménage, il se compose de trois éléments :

a - Les revenus migratoires constitués, pour partie des revenus ramenés au village par le migrant (on élimine donc la fraction du revenu dépensée par le migrant au cours de son voyage), et pour partie de tous les envois d'argent qu'un migrant a effectués pendant son séjour à l'étranger, éventuellement des dons offerts par un quelconque migrant de retour, extérieur à la zaka, à un membre de la zaka.

b - Les ventes finales de l'exploitation.

Nous entendons par là l'ensemble des recettes retirées de la vente de produits, bruts ou élaborés, sans qu'il y ait eu auparavant achats de produits intermédiaires.

c - Les ventes commerciales.

Elles correspondent donc à toutes les rentrées d'argent procurées par la revente, en l'état ou après transformation, de produits et marchandises acquis à cette fin.

Soit : $(1) = (a + b + c)$.

Ce que nous avons qualifié au cours de la première partie de "circuit monétaire parallèle" regroupe ainsi les postes (a) + (c) par opposition à (b).

B - Le revenu monétaire net. (RMN) = (2).

On passe du RMB au RMN en soustrayant du premier agrégat la fraction de dépenses corollaires des ventes commerciales, (a) et (b) restant inchangés.

Soit : $(d) = \text{consommations intermédiaires}$.

$(c - d) = \text{marges commerciales. (e)}$.

$(2) = (1) - (d) = (a + b) + (c - d) = a + b + e$.

Le RMN est le seul agrégat à prendre en considération pour évaluer le véritable "niveau de vie" des familles de l'échantillon.

En pays Mossi il est primordial d'établir correctement cette distinction en raison de l'importance des reventes commerciales dans la constitution du revenu.

C - Les dépenses. (D) = (3).

Elles se composent comme il vient d'être dit de la fraction (d) des consommations intermédiaires plus de la fraction (f) destinée à la "consommation finale" des ménages :

$$D = (d) + (f).$$

Parallèlement à l'excédent commercial = e, on dégage ainsi un excédent final = (b - f) = g. (sans préjudice de son signe algébrique qui peut être négatif).

D - L'épargne. (E) = (4).

Vue sous l'angle de la dépense c'est évidemment la différence entre le revenu global (RMB) et les dépenses (D) :

$$\text{Soit : } (1) - (3).$$

$$\text{ou } = (a + b + c) - (d + f) \text{ (optique "brut")} \text{ ou encore } (a + b + e) - (f) \text{ (optique "net").}$$

Sous l'angle de la recette c'est la somme algébrique de trois excédents successivement dégagés : (a + e + g).

(a) - L'excédent migratoire (positif ou nul par définition).

(e) - L'excédent commercial (en principe positif).

(g) - l'excédent final (très souvent négatif).

Cette seconde optique est certainement la plus pertinente pour la compréhension des structures monétaires mossi.

Nous ne reviendrons pas sur la méthode d'observation proprement dite sinon pour rappeler qu'elle procédait par rétrospectifs sur trois jours d'intervalle. Cet horizon n'a pas semblé poser trop de problèmes de mémorisation aux personnes interrogées. Aucune limite d'âge n'était prescrite de façon stricte pour décider de l'interrogation des enfants. Tous dès lors qu'ils étaient en mesure de s'exprimer, ou de réaliser des emplettes pour leur propre compte ou pour celui d'autrui devenaient sujets à notre interrogatoire.

En fin de mois l'enquêteur effectuait son ultime passage auprès des familles muni d'un questionnaire-budget portant sur tout le dernier cycle d'observation. Cette opération a été renouvelée au terme du premier semestre pour un rétrospectif sur les six mois écoulés, puis en fin d'enquête pour un rétrospectif sur l'année entière. Nous voulions ainsi mieux connaître le rythme de l'oubli en fonction d'une certaine durée et les déformations structurelles qu'il entraîne à l'intérieur des différents agrégats.

Evidemment le "facteur-temps" n'est pas seul à intervenir dans l'oubli. On s'aperçoit qu'au fil des mois le "facteur-accoutumance" joue aussi, au point de rattraper dans sa course ascendante la courbe exponentiellement diminuante du temps. Il existe, en conséquence, un délai économiquement optimal qui permettrait, compte tenu de l'enveloppe budgétaire dont on peut disposer, de réunir un maximum de données valables avec le minimum de moyens. Ce problème très intéressant sera abordé plus en détails dans l'une des annexes de ce rapport.

Le questionnaire "dépenses-recettes" (fiche recto-verso) s'accompagnait d'un autre feuillet, portant sur la même période de trois jours, chargé de recueillir les transactions effectuées en nature : ("produits offerts" - "produits reçus").

Dans certains cas l'enquêteur devait donc procéder à une double écriture :

Ex : Fiche dépense : journée du 10 - 9 - 8 - mois : janvier.

Le 9/1 : Dolo : 2 mesures : 70 F. Argent origine : n° 1.
Destinataire : lui-même + don.

La fraction correspondant au transfert au profit d'un tiers extérieur à la zaka était automatiquement reportée sur la fiche "transactions en nature" de la façon suivante :

N° 1 (+ son nom) - le 9/1 - Dolo : 1 mesure $\frac{1}{2}$. Origine du produit : n° 1 (achat).

Destinataire : X....., motif : visite rendue.

Dans certains cas il pouvait y avoir une triple inscription (si la transaction en nature intéressait deux éléments de la zaka relevant d'exploitations distinctes, désignation, comme ci-dessus, parmi les "produits offerts" et écriture inverse au nom du bénéficiaire parmi les "produits reçus").

L'opération pouvait même donner lieu éventuellement à une quadruple écriture au cas où l'achat initial par un membre d'une "exploitation" s'était fait auprès d'un individu appartenant à une autre "exploitation" de la zaka (double inscription en dépense et recette) - et si une fraction du produit faisait ensuite l'objet d'une redistribution entre ces exploitations.....

Aussi bien pour les opérations monétaires que non monétaires l'enquêteur devait toujours indiquer le plus précisément possible la "quantité". Afin d'en faciliter l'évaluation il disposait d'un récipient étalon (2,66 l. de contenance) dont l'usage est très répandu en Haute-Volta. La conversion en "mesures" était ainsi automatique.

II - RESULTATS PAR STRATE :

- KOUDOUGOU -

KOUDOUGOU nous a heurté à un problème de nature statistique : L'une des 38 familles de cette strate s'est révélée au plan monétaire d'une importance tellement disproportionnée au regard des autres que nous avons préféré l'éliminer, purement et simplement, de nos résultats. En effet sur un échantillon aussi restreint que le nôtre, introduire une zaka dont le revenu monétaire brut annuel s'établissait aux environs de 1.600.000 F. CFA aurait incontestablement donné une image très faussée de la réalité, infiniment plus modeste (un peu plus de 51.000 F. CFA en moyenne). Pour le seul mois de juillet, époque où la Haute-Volta a connu une spéculation effrénée sur les grains, qui est loin de s'être limitée comme on le voit aux agglomérations urbaines, cette très active zaka a commercialisé près de 430.000 F CFA de produits vivriers (mil, sorgho, haricots).

A - La structure des différents agrégats.

Le graphique ci-joint concrétise les diverses articulations permettant de passer d'un agrégat à l'autre. Chacun est calculé en fonction de la base 100 fournie par le revenu monétaire brut.

Les chiffres rapportés ici à la "journée-zaka" tiennent naturellement compte du biais introduit par la sur-représentation systématique des zakse de chefs villageois dans notre échantillon. Ce biais a été éliminé par l'application d'un coefficient pondérateur (variable selon les strates).

D'emblée trois points attirent l'attention :

1/ - La part minoritaire des recettes finales d'exploitation dans la constitution du RMB. Est-il besoin d'ajouter que si nous n'avions éliminé la zaka à très forts revenus commerciaux cette part relative se fût trouvée réduite encore de près d'une moitié.

2/ - Le rôle des revenus migratoires : 31% du RMB et 37% du RMN - En valeur : 15.950 F. CFA par zaka et par an.

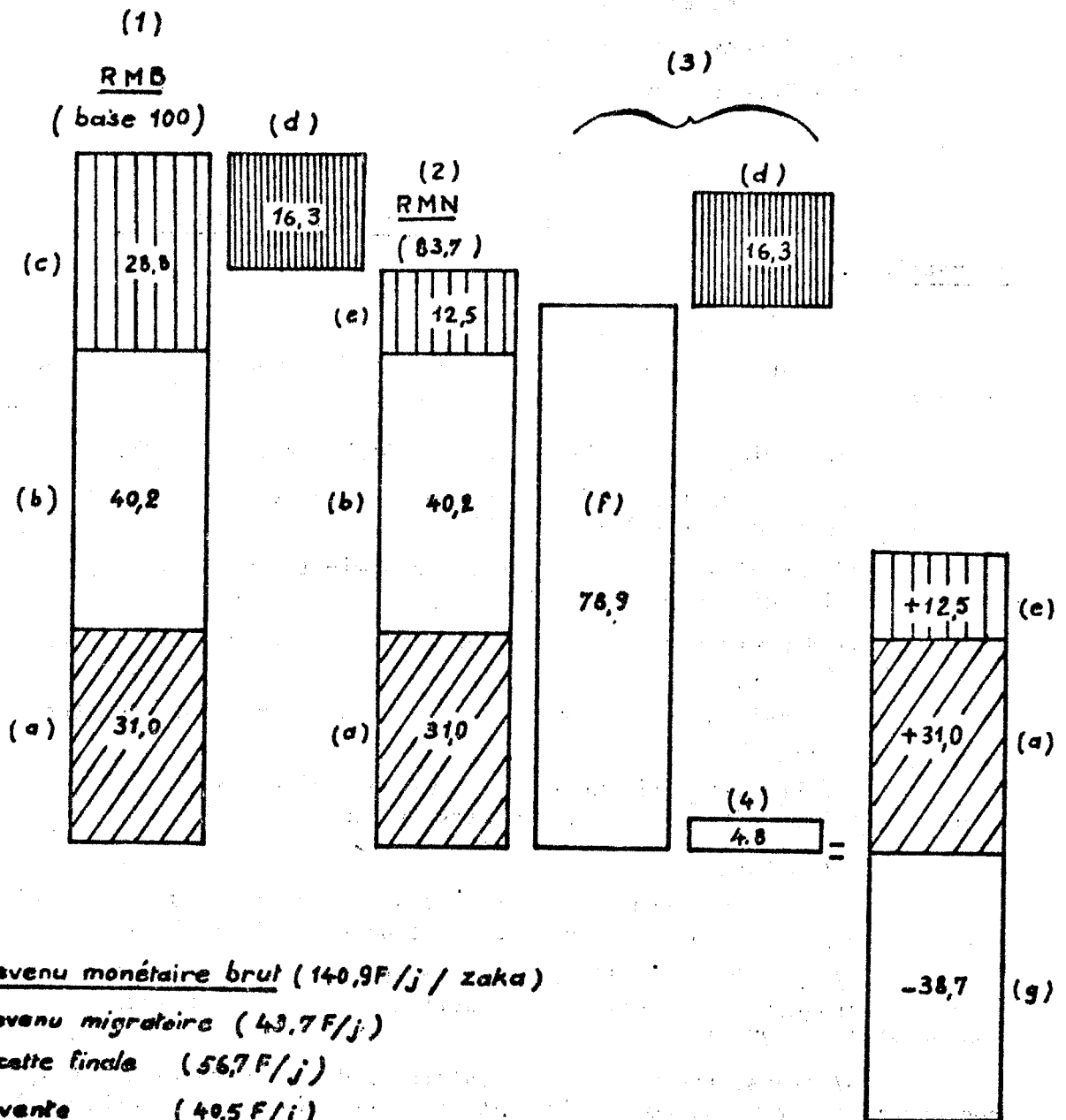
3/ - Le déséquilibre entre les recettes et les dépenses finales (respectivement 40,2% et 78,9 % du RMB).

Un tel déficit n'est de toute évidence rendu possible que grâce à l'appoint monétaire des revenus migratoires. En effet les marges commerciales représentant seulement 12,5 % du RMB (niveau pourtant confortable puisqu'il implique un taux de marges moyen supérieur à 43 % du chiffre d'affaires commercial) seraient très largement insuffisantes pour compenser le déficit enregistré sur les opérations finales. Sans revenus migratoires la strate de KOUDOUGOU se trouverait donc en situation chronique de désépargne.

STRUCTURE BUDGETAIRE

— KOUDOUGOU —

rapportée au RMB de base 100



(1) = Revenu monétaire brut (140,9F/j / zaka)

a = revenu migratoire (43,7F/j)

b = recette finale (56,7F/j)

c = revende (40,5F/j)

d = consommation intermédiaire (22,9F/j)

(2) = Revenu monétaire net (118F/j)

e = bénéfices commerciaux (17,6F/j)

f = consommation finale (111,2F/j)

(3) Dépense totale = (d)+(f) = 134,1F/j

(4) Épargne = (1)-(3) ou (a)+(e)+(g) = 6,8F/j

B - La Structure des recettes et des consommations.

Le tableau qui suit donne par colonnes la ventilation en une dizaine de rubriques des différents types d'agrégats :

D = Dépense totale.

R = Recette totale.

DC = Dépense commerciale.

RC = Recette commerciale.

RC - DC = M = Marges.

DF = D - DC = Dépenses finale.

RF = R - RC = Recette finale = Y compris les revenus

migratoires.

BF = Bilan final (RF - DF).

En lignes, numérotées de 1 à 9 sont regroupées les rubriques suivantes :

1/ Vivriers locaux bruts ou semi-élaborés (abr. VLB).

2/ Vivriers locaux élaborés (dolo, beignets, plats cuisinés, soubala, beurre de karité) (abr. VLE).

3/ Non vivriers locaux bruts ou semi-élaborés, (tabac, coton, bois, divers) (abr. NVLB).

4/ Non vivriers locaux élaborés (artisanat, poterie, textile.,) (abr. NVLE).

5/ Services traditionnels (cérémonies, pharmacopée, cultes, maraboutage.....) (ST.)

6a/ Produits alimentaires locaux ou régionaux (poisson, viande, volaille, élevage, sous-produits animaux) (abr. PAL).

6b/ Cola.

7/ Produits alimentaires importés ou manufacturés (pain, sel, sucre, ... huile, boissons + cigarettes, allumettes) (abr. PAI).

8/ Produits non alimentaires importés ou manufacturés (pétrole, droguerie, quincaillerie, outillage, cycle - services modernes) (abr. PNAI).

9/ Transferts monétaires (salaires, dons, emprunts, dettes, recouvrements, remboursements, migration, cotisation, taxe, impôts....) (TM).

En tête de chaque colonne est reportée la valeur absolue en F. CFA par jour et zaka ; soit D = 134,1 - R = 140,9 - etc....) tandis que les chiffres inscrits à l'intérieur du tableau s'expriment en pourcentages par rapport à cette valeur absolue.

Tableau par postes :

Rubriques	D	R	DC	RC	M	DF	RF	RF
	134,1	140,9	22,9	40,5	17,6	111,2	100,4 a + b	- 10,8
1. VLB	25,47	21,57	77,69	31,25	- 28,71	14,78	17,77	+
2. VLE	11,16	19,18	2,26	53,81	+120,38	12,98	5,56	-
3. NVLB	2,70	0,82	0	0	-	3,25	1,15	-
4. NVLE	2,15	3,80	4,31	2,80	+ 0,85	1,71	4,19	+
5. ST	2,01	0	0	0	-	2,43	0	-
6a. PAL	10,68	13,69	4,27	5,14	+ 6,25	11,99	17,05	+
6b.	4,94	0,27	1,59	0,96	+ 0,16	5,63	0	-
7. PAI	3,79	0,49	4,37	1,73	- 1,68	3,67	0	-
8. PNAI	26,72	1,22	5,51	4,31	+ 2,75	31,06	0	-
9. TM	10,38	38,96	0	0	-	12,50	54,28	+
T.	100	100	100	100	100	100	100	-
dont part du mil- sorgho.	17,75	7,44	55,45	16,49	- 33,81	10,03	3,89	-

En bas du tableau sont reportés les pourcentages, selon l'agrégat considéré, des produits mil et sorgho.

La première colonne fait ressortir la faiblesse des achats de produits manufacturés (ligne n° 7 et 8) dans l'ensemble des consommations : Encore moins de $\frac{1}{3}$ du total. Cependant presque toute cette fraction de consommation étant destinée à la consommation directe sa part s'en trouve légèrement accrue dans la dépense finale (DF).

La colonne des dépenses commerciales (DC) montre que pour l'essentiel nous avons affaire à un commerce de type traditionnel, semi-artisanal, consistant à acheter des produits vivriers (du mil pour 55,45 %) pour les revendre soit en l'état, soit plus couramment après leur avoir fait subir une certaine élaboration (achat de mil - sorgho revendu en dolo et galettes).

La marge commerciale apparaît donc systématiquement négative sur les produits non élaborés, sans qu'il faille s'en étonner. Par contre les marges négatives que l'on peut retrouver sur d'autres postes (ici le poste n° 7 des produits alimentaires importés) seront très souvent dues à notre méthode

d'observation par roulements. En effet, le hasard aidant, il est fort possible que l'on ait observé un commerçant en période de reconstitution de son stock et que la période durant laquelle il l'aura écoulé nous ait échappé.

En conséquence, un solde de marge, positif ou négatif, pris isolément, n'a qu'une signification très relative. Globalement on peut cependant espérer que les biais tendent à se neutraliser et que le solde général traduit avec une assez fidèle approximation la réalité.

Les colonnes de recettes (R - RC - RF-) attestent que les revenus de transfert (ligne n° 9) composés pour près de 80 % par des revenus migratoires, dépassent d'assez loin tous autres postes. Les revenus migratoires représentent en effet le quadruple des ventes et reventes de mil.

A noter l'insignifiance des recettes de produits agricoles non vivriers. (tabac ou coton..... ligne n° 3). En valeur absolue un peu plus de 1 F.CFA par jour et zaka soit 420 F. CFA par an, le prix de 13 Kg de coton C.F.D.T.

La disparition des services traditionnels (ligne n°5) parmi les recettes est également due à un biais d'enquête qui a eu pour effet de regrouper avec les autres "dons monétaires" reçus (ligne n° 9) certaines remises d'argent destinées à court ou moyen terme à l'organisation de diverses cérémonies. N'ont guère résisté à ce biais que les recettes maraboutiques et nous n'en avons pas observé à KOUDOUGOU.

La colonne des recettes finales (RF) où ont été réintégrés les revenus migratoires (postes a + b du graphique précédent) n'offre d'autre intérêt, une fois que l'on connaît la structure du revenu monétaire net, que de permettre un bilan comparatif, poste par poste, avec la colonne de dépenses finales, ce que nous avons indiqué par un signe + ou - selon que les recettes ont, ou non, dépassé les dépenses correspondantes. Quatre postes positifs contre six négatifs. Parmi les postes positifs le plus important, de très loin, est le poste des transferts. Lui seul assure plus de 83 % des soldes excédentaires. Le deuxième poste pour lequel la strate s'en tire à son avantage est celui des ventes d'élevage (n° 6a) (8,3% des soldes excédentaires). L'artisanat (poste n°4) apparaît également en léger excédent (4,3%) ; de même l'ensemble des denrées vivrières non élaborées, mais le mil - sorgho s'est soldé par un déficit, heureusement compensé par les autres céréales, et les produits légumineux.

Le déficit final s'explique pour plus de sa moitié (58,3 % des soldes négatifs) par les achats de produits non alimentaires importés (ligne n°8) puis viennent dans l'ordre le déficit final du poste n° 2 (vivriers locaux élaborés), ceux des postes n° 6b (cola), n° 7 (produits alimentaires importés), n°5 (services traditionnels, moyennant les réserves énoncées plus haut) et n° 3 (non vivriers).

Afin de faciliter la comparaison entre strates il convient de ramener les différents agrégats ci-dessus calculés à leur valeur per capita, soit avec 9,89 résidents présents (moyenne annuelle - chefs pondérés) les niveaux suivants (en F. CFA par an et par tête).

(1) - RMB :	5.200.
a = revenu migratoire :	1.613.
b = recette finale :	2.092.
c = revente :	1.495.
d = consommation intermédiaire :	845.
(2) - RMN :	4.335.
e = bénéfices commerciaux :	649.
f = consommation finale :	4.104.
(3) - D = (d) + (f) =	4.949.
(4) - Epargne = (1) - (3) =	251.

En résumé KOUDOGOU se présente comme une zone peu dynamique au niveau des cultures de "rente", à peine équilibrée en produits vivriers, tirant de maigres profits de son artisanat, un peu plus de son petit élevage et par suite totalement dépendante des transferts extérieurs.

Globalement le bilan cumulé des postes n° 1 à 6a est déficitaire. A ce déficit s'ajoute encore celui des postes n° 6b, 7 et 8. Le solde n° 9, dont la presque totalité provient de l'apport migratoire, a donc la charge de supporter l'ensemble de ce déficit et éventuellement de dégager une légère capacité d'épargne.

Que certaines familles, particulièrement entreprenantes, sachent tirer parti de cette situation ne peut en rien modifier le fond de notre diagnostic.

Aurions-nous intégré à l'échantillon la famille dont il a été fait mention précédemment, le revenu monétaire brut "moyen" serait certes passé à 261,5 F CFA par jour et zaka mais le revenu monétaire net n'aurait guère progressé que de 13 F (131 F. au lieu de 118) et le déficit final, proprement dit, non compris les revenus migratoires, se serait aggravé ! (-55,8 F. contre - 54,5 F.)

- Y A K O -

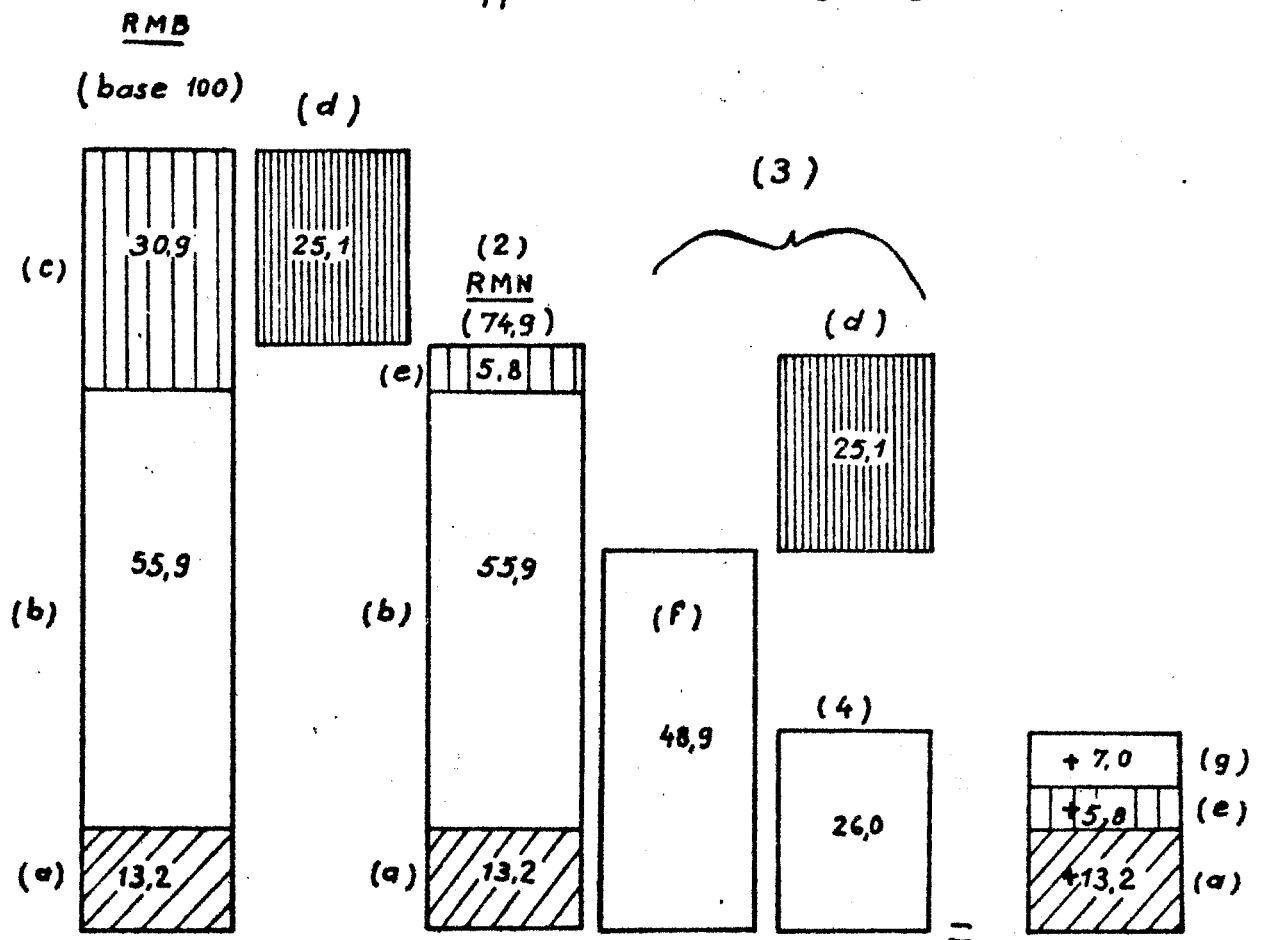
A - Structure des différents agrégats.

Le RMB est légèrement inférieur à celui observé à KOUDOGOU. La structure de ce revenu montre la faiblesse relative de l'apport migratoire. Nous nous attendions il est vrai à trouver un pourcentage, sinon équivalent à celui de KOUDOGOU, du moins sensiblement plus élevé que celui auquel nous avons abouti. Réflexion faite cette constatation ne peut cependant qu'étayer les conclusions de l'enquête par sondage réalisée sur l'ensemble du pays Mossi qui démontre, entre autres choses, l'extrême variabilité des taux migratoires enregistrés parfois entre villages voisins et que l'on pouvait à bon droit considérer comme relativement homogènes. La part dévolue aux revenus commerciaux demeurant par contre du même ordre de grandeur qu'à KOUDOGOU,

STRUCTURE BUDGETAIRE

— YAKO —

rapportée au RMB de base 100

(1) = Revenu monétaire brut (134,9F/j/zaka)

$$\begin{cases} a = \text{revenu migratoire} & (17,8F/j) \\ b = \text{recette finale} & (75,4F/j) \\ c = \text{revante} & (41,7F/j) \end{cases}$$

d = consommation intermédiaire (33,8F/j)

(2) = Revenu monétaire net (1 - d = 101,1F/j)

e = bénéfices commerciaux (7,9F/j)

f = consommation finale (66F/j)

(3) Dépense totale = (d) + (f) = 99,8F/j(4) Epargne (1) - (3) ou (a) + (e) + (g) = 35,1F/j

les recettes finales d'exploitations deviennent prépondérantes. Lorsque nous disions dans la 1^{re} partie de cet ouvrage, à propos des colons de DEDOU, que le niveau absolu du revenu monétaire n'est certainement pas la variable explicative du phénomène migratoire, cette hypothèse semble donc bien devoir se confirmer à YAKO.

Un second point à signaler est la faiblesse des bénéfices commerciaux. Elle peut certes pour partie s'expliquer par le biais déjà mentionné résultant de notre observation par roulements, mais aussi par la structure interne de ce commerce moins orienté sur les produits acquis bruts puis revendus après élaboration, opération toujours très avantageuse. En troisième lieu nous remarquerons la diminution, relativement à KOUDOU, des dépenses finales, de plusieurs "points" inférieurs aux recettes correspondantes.

Il en résulte un accroissement considérable du taux d'épargne (1) dont les trois éléments constitutifs (a, e, g,) se soldent tous par des excédents.

E - La structure des recettes et des consommations.

Tableau par postes.

Rubriques	D	R	DC	RC	M	DF	RF	BF
	99,8	134,9	33,8	41,7	7,9	66	93,2 a + b	+ 27,2
1. VLB	2,81	20,35	1,91	0,39	- 5,90	3,24	28,80	+
2. VLE	8,77	10,26	0	5,25	+ 26,92	12,99	12,38	+
3. NVLB	15,58	11,64	38,87	35,99	+ 24,10	4,40	1,33	-
4. NVLE	3,63	1,95	2,69	2,74	+ 2,92	4,08	1,62	-
5. ST	4,76	0,06	0	0	-	7,04	0,08	-
6a. PAL	21,36	26,56	28,53	23,75	+ 4,07	17,92	27,76	+
6b.	10,83	1,00	4,57	3,37	- 1,63	13,83	0	-
7. PAI	3,95	2,17	2,56	7,30	+ 26,89	4,61	0	-
8. PNAI	22,36	6,31	20,87	21,21	+ 22,63	23,08	0	-
9. TM	5,95	19,70	0	0	-	8,81	28,03	+
T.	100	100	100	100	100	100	100	+
dont part du mil- sorgho.	2,03	16,00	1,59	0	- 6,59	2,24	22,77	+

(1) - Des études-budgétaires effectuées voici plusieurs années en Côte d'Ivoire nous avaient déjà amené à constater l'absence de toute corrélation, chez des populations à bas revenu monétaire, entre le niveau du revenu et le taux d'épargne. En effet les théories de style Keynesien ne peuvent trouver aucune application dès lors que l'auto-subsistance continue à jouer un rôle essentiel dans la consommation.

La première colonne révèle une structure de dépense globale très différente de celle de KOUDOUGOU. Seuls les postes n°2, 4, 7, 8, restent à des niveaux comparables, notamment les produits importés (n°7, 8) dont la part demeure inférieure au $\frac{1}{3}$ du total. L'écart atteint son maximum dans les achats de produits vivriers, qui ne représentent plus à YAKO qu'une fraction dérisoire des sorties monétaires.

La structure des dépenses commerciales (DC) apparaît également beaucoup plus équilibrée avec trois pôles d'attraction au lieu d'un : le poste n°3 (essentiellement des boules de tabac), des produits de basse-cour, volailles ou porcs (poste n°6a) et des articles manufacturés importés (poste n°8).

Ce type de commerce n'autorisant guère la spéculation, fût-ce en période de sécheresse, le taux de marges moyen s'en ressent nettement et tombe à moins de 19 % du chiffre d'affaires (contre 43,5 % à KOUDOUGOU). Donc un meilleur équilibre des dépenses (DC ou DF), en même temps une diversité supérieure en recettes, grâce à trois postes dominants :

N° 6a - pour $\frac{1}{3}$ environ consistant en reventes;

N° 1 - presque intégralement "final", et, quand même, les transferts monétaires (n°9) dont guère plus des deux-tiers proprement migratoires.

De ces deux séries de constatations ne peut évidemment résulter qu'un meilleur équilibre du bilan "final". Non seulement parce qu'il va se solder globalement par un excédent mais surtout parce qu'aucun poste n'apparaît susceptible à lui seul de renverser ce solde excédentaire. En effet parmi les postes positifs on obtient dans l'ordre : les transferts (32,8 %) - le mil sorgho (31,8 %) - l'élevage (22,6 %) - les divers produits vivriers (8 %) et les vivriers élaborés (4,8 %). Symétriquement les postes négatifs sont : les articles manufacturés (43,3 %) - la cola (26,2 %) - les services traditionnels (13,1%) - les produits alimentaires importés (8,7 %) - les non vivriers (4,8 %) et l'artisanat (3,4 %).

Agrégats calculés par tête et par an. (en F. CFA).

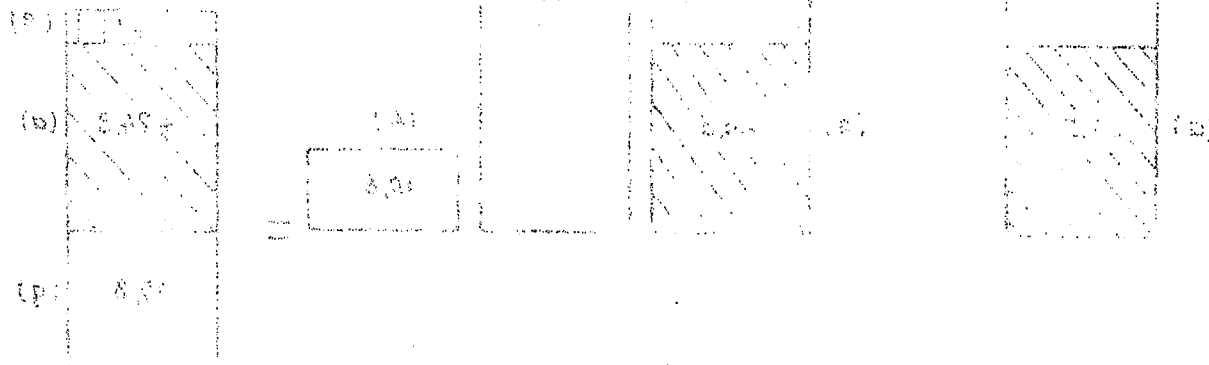
Moyenne : 9,75 résidents présents, chefs pondérés.

(1) : EMB =	5.051
a = revenu migratoire :	667
b = recette finale :	2.823
c = revente :	1.561
d = consommation intermédiaire :	1.266
(2) : RIN =	3.785
e = bénéfices commerciaux :	296
f = consommation finale :	2.471
(3) : D = (d) + (f) =	3.737
(4) : Epargne = (1) - (3) =	1.314

Le RMB dont le niveau ne dépasse que de très peu le seuil de 100 F. CFA par jour et zaka est constitué, comme dans les deux strates précédentes, d'environ 30 % de reventes commerciales. Signalons à ce propos la remarquable constance de ce taux (28,8 % à KOUDDOUGOU - 30,9 à YAKO - 29,7 à ZORGHOU) qui paraît bien désormais correspondre à une sorte de norme valable pour l'ensemble du pays Mossi.

De ce fait la fraction du RMB retirée des ventes finales d'exploitations tombe de nouveau au dessous de 50 % et se retrouve comme à KOUDOUGOU insuffisante à équilibrer les dépenses de même nature. Quoique moins accentué qu'à KOUDOUGOU, le déficit sur opérations finales pèse lourdement sur la capacité d'épargne.

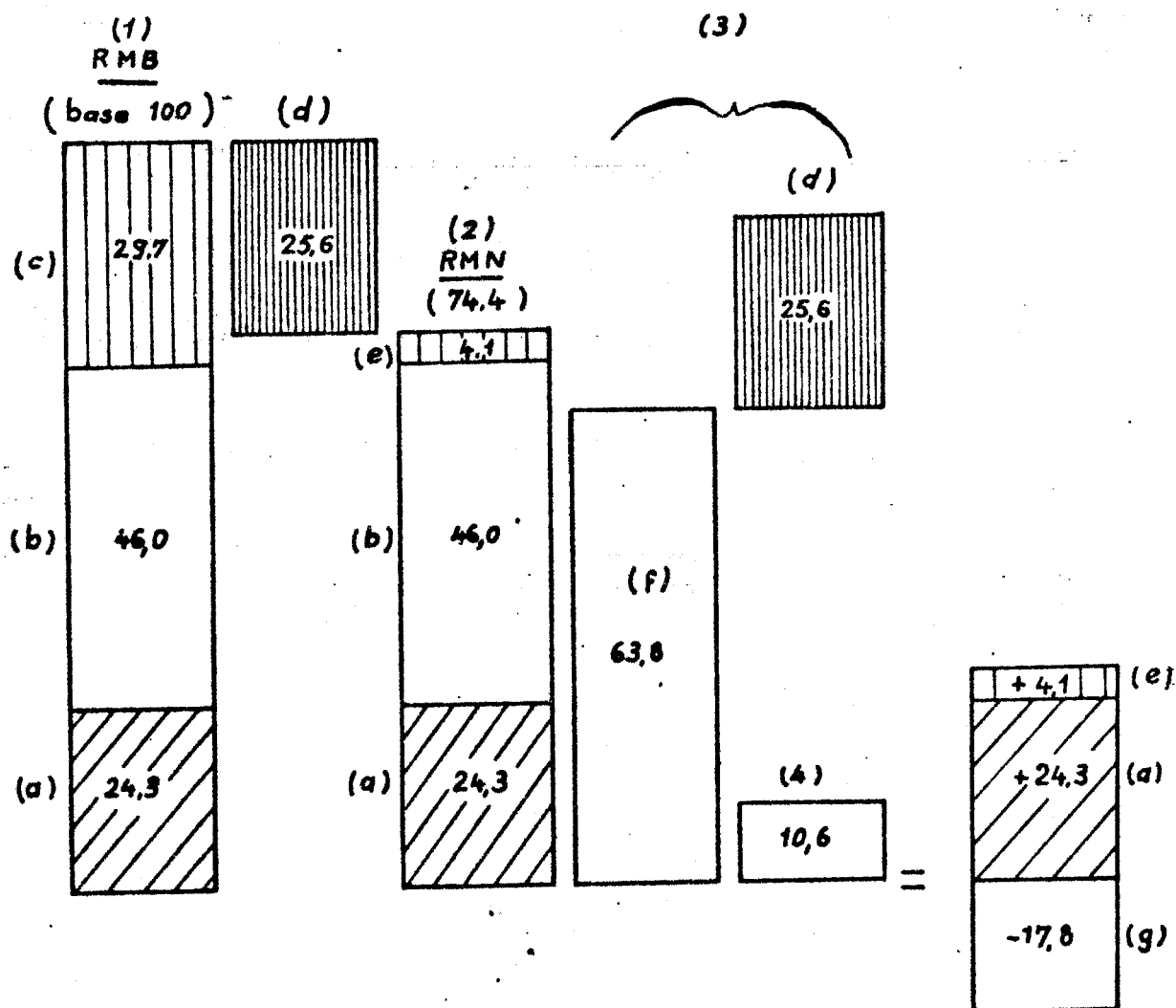
Du point de vue de ses structures budgétaires ZORCHO correspond en définitive à une sorte de schéma médian des deux précédents. Proche de YAKO par la minceur de ses marges commerciales, proche de KOUDOUNGOU par la structure interne de son épargne, et presque toujours à mi-chemin pour chacun de ses agrégats. En somme une zone éminemment déconcertante que nous avons peut-être saisie en pleine phase de mutation. N'est-ce pas déjà un signe que nous y avons plus qu'ailleurs rencontré des difficultés d'insertion ?



STRUCTURE BUDGETAIRE

- ZORGH0 -

rapportée au RMB de base 100



(1) = Revenu monétaire brut (104,3F/j/ zaka)

$\left\{ \begin{array}{l} a = \text{revenu migratoire (25,3F/j)} \\ b = \text{recette finale (46,0F/j)} \\ c = \text{revente (31,0F/j)} \end{array} \right.$

d = consommation intermédiaire (26,7 F/j)

(2) = Revenu monétaire net (1. d = 77,6F/j)

e = bénéfices commerciaux (4,3F/j)

f = consommation finale (66,5 F/j)

(3) Dépense totale = (d) + (f) = 93,2 F/j

(4) Épargne = (1) - (3) ou (a) + (e) + (g) = 11,1 F/j

B - La structure des recettes et des consommations.

Tableau par postes.

Rubriques	D 93,2	R 104,3	DC 26,7	RC 31,0	M 4,3	DF 66,5	RF 73,3 a + b	BF +6,0
1. VLB	22,20	27,42	52,13	27,55	-113,46	11,42	27,36	+
2. VLE	24,02	14,38	2,07	31,83	+202,59	31,92	6,98	-
3. NVLB	3,37	3,34	0,77	1,64	+ 6,63	4,30	4,06	-
4. NVLE	2,20	3,26	0,86	3,11	+ 16,02	2,69	3,32	+
5. ST	0,27	0	0	0	-	0,37	0	-
6a. PAL	9,51	7,15	0	0	-	13,94	10,19	-
6b.	15,10	2,75	21,98	9,22	- 64,02	12,62	0	-
7. PAI	7,55	2,22	7,33	7,44	+ 8,08	7,63	0	-
8. PNAI	12,73	4,94	13,64	16,60	+ 33,55	12,40	0	-
9. TM	3,05	34,54	1,22	2,61	+ 10,61	3,71	48,09	+
T.	100	100	100	100	100	100	100	+
dont part du mil- sorgho	10,91	2,07	22,09	2,1	-111,88	6,67	2,01	-

L'aspect composite de ZORGHO transparait également à la lecture de ce tableau ; ainsi l'importance des achats de produits vivriers que l'on décèle à travers les trois colonnes D - DC - DF - rapproche-t-elle cette strate de KOUDOUGOU, Toutefois la part revenant au mil-sorgho n'y joue pas un rôle aussi déterminant. Pour près de la moitié ces achats ont consisté soit en céréales (paddy-riz) soit en arachides. L'une des activités commerciales les plus assidûment pratiquées étant précisément la revente de riz décortiqué, ou de riz acheté cru et revendu cuit.

On remarquera par ailleurs la faiblesse extrême du poste "produits non alimentaires importés", en particulier au niveau des consommations finales. L'apparition de valeurs en transferts monétaires (poste n°9) sur opérations commerciales, dont le lecteur pourrait s'étonner, résulte de transactions effectuées à crédit.

Leur bas niveau n'est en fait qu'un faible reflet de la réalité, soit que l'enquêteur n'ait pu toujours relever correctement l'opération de crédit, soit que ce crédit étant dans la plupart des cas à très court terme (moins d'une semaine) nous n'ayons pas jugé opportun d'en tenir compte. Disons simplement qu'il est très courant de s'accorder entre "commerçants" quelques menues facilités de trésorerie, à charge bien entendu de réciprocité.

Parmi les dépenses finales, le poste des produits vivriers élaborés, frappe par son volume. Pour l'essentiel l'accroissement de ce poste, relativement aux autres strates, est dû à l'extraordinaire régularité avec laquelle les femmes de ZORCHO s'approvisionnent en "kaloghö - (désignation More du soubmara). Jamais trois jours successifs sans que l'achat de 10, 15 ou 20 F n'en soit renouvelé.

La structure des recettes fait apparaître deux postes privilégiés : les transferts monétaires, composés ainsi qu'à YAKO, d'un peu plus des deux-tiers par des revenus migratoires, et les ventes de produits vivriers autres que le mil et sorgho. Grâce à elles le bilan final sur produits vivriers parvient à se solder très largement en excédent et à financer en fin de compte le déficit enregistré sur les produits élaborés.

Les produits non vivriers et artisanaux, influant peu de toute façon les différents agrégats, ne dénotent jamais de déséquilibres bien profonds, ni dans un sens ni dans l'autre.

En résumé, ZORCHO ne paraît pas devoir dans l'immédiat rencontrer de graves difficultés. Jusqu'à présent le "bilan migratoire" contre balance encore aisément le bilan sur opérations finales.

Agrégats par an et par tête : (moyenne annuelle : 9,32
résidents présents, chefs pondérés) (F. CFA).

(1) : RMB =	4085.
a = revenu migratoire :	991.
b = recette finale :	1880.
c = revente :	1214.
d = consommation intermédiaire :	1046.
(2) : RMN =	3039.
e = bénéfices commerciaux :	168.
f = consommation finale :	2604.
(3) : D = (d) + (f) =	3650.
(4) : Epargne = (1) - (3) =	435

Conclusion sur les strates intérieures au pays Mossi.

Leur commun dénominateur tient en premier lieu à la faiblesse du revenu monétaire net. Bien que le calcul d'une "moyenne" n'ait pas de signification statistique en raison de notre choix des strates non aléatoire, les structures monétaires présentent un suffisant degré d'homogénéité pour nous autoriser à extraire la valeur moyenne de leurs paramètres, soit pour l'ensemble des trois strates - (en F. CFA/j/zaka).

(1) : RMB =	126.
a = revenu migratoire :	28,8.
b = recette finale :	59,7.
c = revente :	37,5.
d = consommation intermédiaire :	27,8.
(2) : RMN =	98,2.
e = bénéfices commerciaux :	9,7.
f = dépense finale :	80,7.
(3) : Dépense totale = (d) + (f) =	108,5.
(4) : Epargne = (a + e + b - f) = (28,8 + 9,7 - 21) =	17,5.

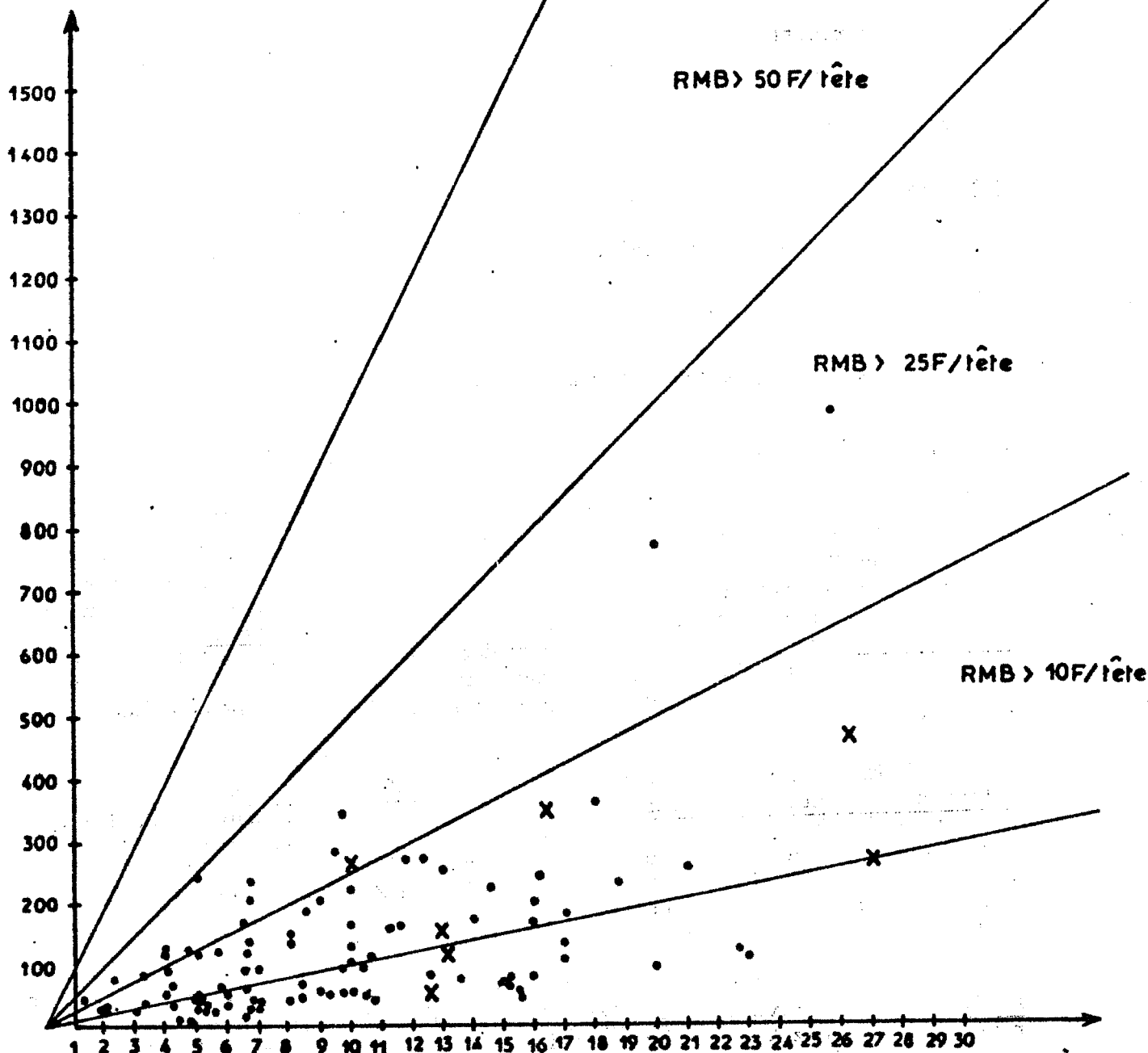
Soit avec 9,69 résidents présents un RMB de 4744 F.CFA par tête et par an et un RMN de 3697 F. CFA (un peu moins de 15 Dollars U.S.) - L'apport migratoire représente un peu moins de 30 % de ce revenu monétaire net, mais il convient de rappeler que nous entendons par revenu monétaire exclusivement les liquidités rapportées à l'intérieur des villages. Pour se faire une idée plus exacte du véritable apport monétaire migratoire le lecteur voudra bien se reporter à notre texte "Premières estimations chiffrées des migrations Mossi" (21 p. ronéo).

Un second point à mentionner est le déficit enregistré dans les balances d'opérations finales. Certes toutes les zones ne sont pas déficitaires, et la mauvaise récolte de 1972-73 a sans doute amplifié le phénomène. Il n'y a cependant aucune raison de supposer que l'influence de la sécheresse se soit moins fait sentir à YAKO qu'à KOUDOUGOU ou ZORGHOU, ce qui nous amène à conclure qu'il existe bien une relation directe entre l'importance de l'apport migratoire et le déséquilibre des opérations finales.

Les deux planches de graphiques reproduites ci-après illustrent enfin la disparité des revenus monétaires à l'intérieur du pays Mossi. Chaque point représentant une zaka est situé à l'intersection de son abscisse-taille et de son ordonnée-niveau monétaire. La dispersion des points montre qu'il n'existe pour ainsi dire aucune corrélation entre ces deux paramètres.

RMB (FCFA)

par jour et zaka



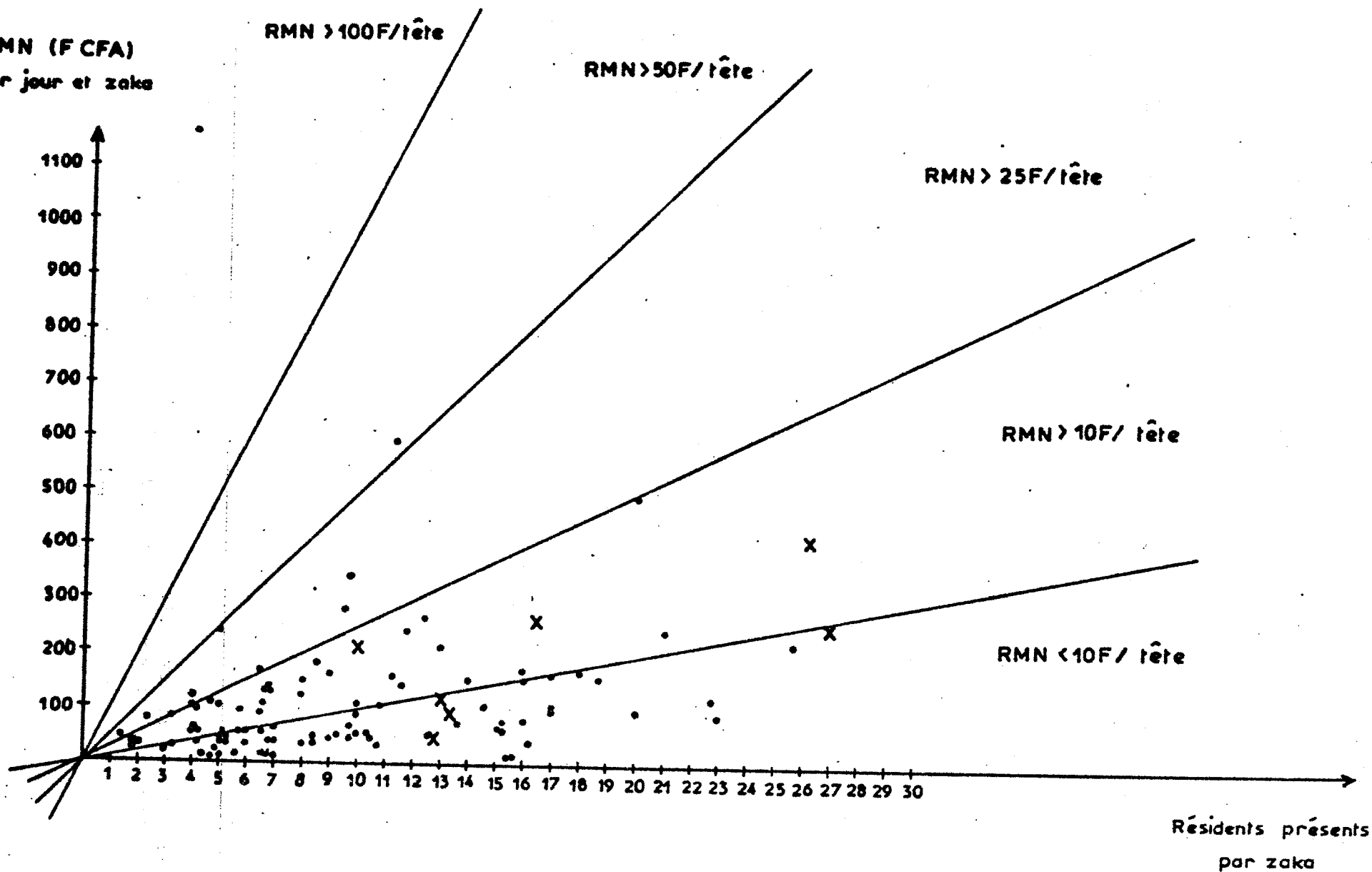
Disparité des revenus monétaires bruts
par tête

Résidents présents
par zaka

- PAYS MOSSI -

X Zaka de chefs
 $\bullet(4370)$ zaka éliminée dans
 l'échantillon de KOUDOUGOU

RMN (F CFA)
per jour et zaka



Disparité des revenus monétaires nets par tête

- PAYS MOSSI -

Un calcul par la formule appliquée à la corrélation de rangs :

$$r = 1 - \frac{6 \cdot (S.D^2)}{n \cdot (n^2 - 1)} \quad (1).$$

Portant ici sur 103 couples de variables (X = taille de la zaka - résidents présents - Y = RMB/jour/zaka) fait ressortir un coefficient de 0,49. La faiblesse de ce taux tient évidemment pour beaucoup au fait que le revenu monétaire brut est constitué pour moins de sa moitié de recettes finales d'exploitation, les seules qui soient directement fonction des superficies cultivées, elles-mêmes en corrélation (grosso modo) avec la taille des groupes de résidence.

(1) - D = écart enregistré entre les numéros d'ordres des deux variables. n = nombre de couples de variables.

S D² = somme des carrés des écarts.

- LES STRATES HORS PAYS MOSSI -

(1972-1971) 91-00000000

330413000 91-00000000

- DEDOUGOU -

La sous-partition introduite à DEDOUGOU entre colons installés de fraîche date (1972-1971), ceux des années 1970-1969 - 1968, et ceux des années antérieures à 1968 va nous permettre d'analyser, au moins dans ses grandes lignes, comment semble s'effectuer cette transition d'une phase d'âge à l'autre. On verra que si la "mue budgétaire" s'accomplit assez vite, elle ne va pas sans entraîner de très graves disparités.

A - La structure des agrégats chez les très "jeunes" colons.

(années 1972-71) - (échantillon de 13 zakse-exploitations).

Première constatation : Le revenu monétaire brut est tout à fait comparable quant à son montant absolu à celui observé à l'intérieur du pays Mossi. Compte tenu de la vitesse avec laquelle il va se développer, on peut estimer qu'une analyse ne retenant que l'année initiale d'arrivée aurait montré que la migration en direction des "terres neuves" se traduit la première année par une opération négative du point de vue strictement monétaire. On sera amené, en examinant les structures d'exploitations notamment les entrées de travail entre zakse d'émigrés, à dresser le même bilan négatif. Les nouveaux arrivants gratifiant leurs prédécesseurs d'une sorte de droit d'entrée qui se manifeste par un échange inégalitaire de prestations de travail.

Seconde constatation : Le revenu monétaire continue à reposer pour une fraction non négligeable sur les revenus migratoires (37,5 F. CFA par jour supérieure à celle du pays Mossi !)

Nous voyons deux explications possibles et complémentaires à ce paradoxe :

- Premièrement, la structure familiale des nouveaux immigrants et encore très fragile. Souvent ils ont abandonné le pays Mossi à la suite de mécomptes divers sans avoir auparavant battu le rappel de leurs migrants absents. Tronçonné au lieu de départ la zaka d'immigrants reste tronçonnée au lieu d'arrivée. Cela pourrait nous amener à réviser bon nombre d'idées préconçues en la matière.

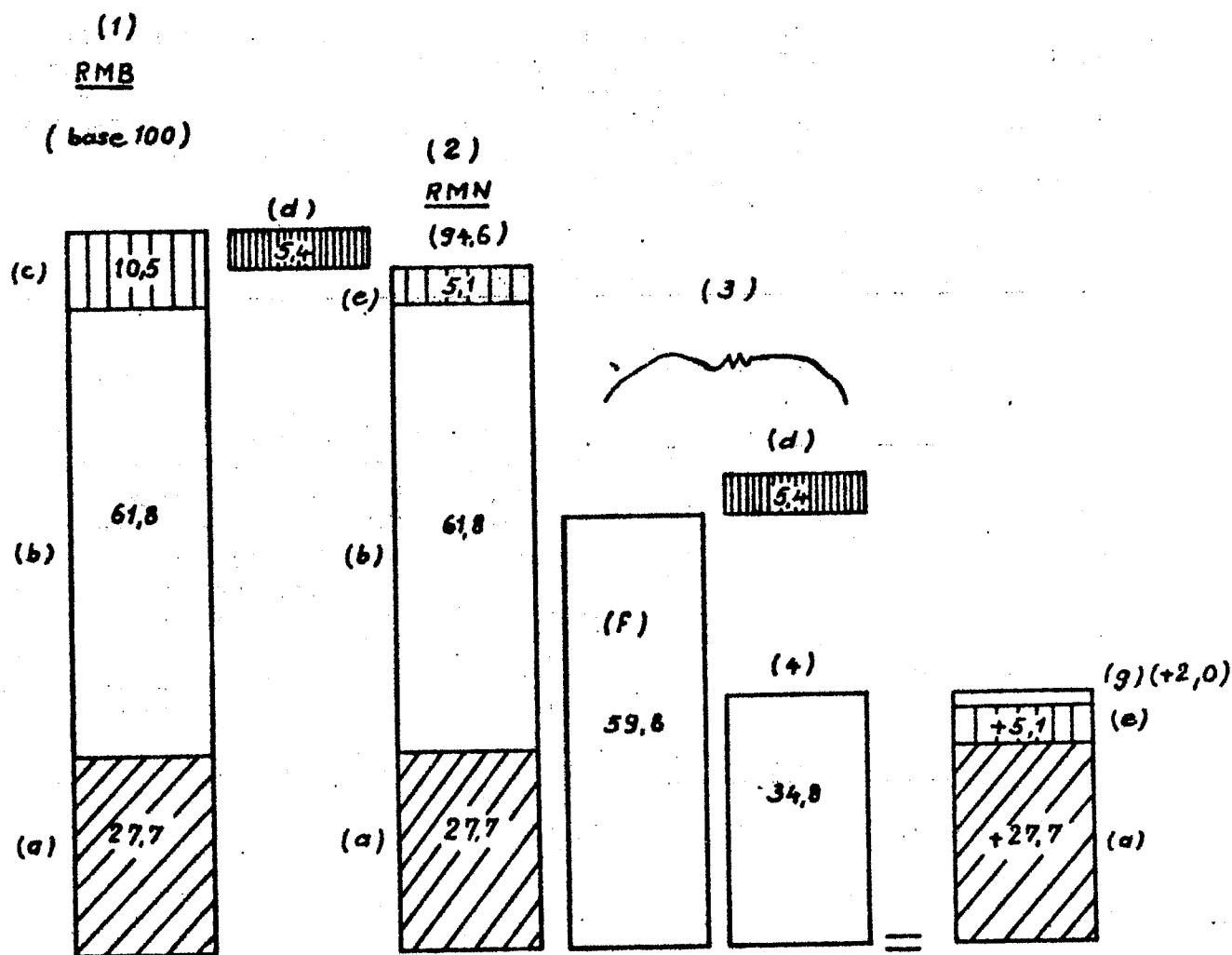
- Deuxièmement, les difficultés initiales sont en grande partie rendues supportables parce que les deux courants migratoires (migrations de travail et migrations agricoles) constituent un tout étroitement imbriqué. Serait-il excessif d'émettre l'hypothèse que la décision d'accomplir une migration agricole (soit à partir du pays Mossi, soit entre deux zones de colonisation) doit être grandement facilitée lorsque la famille tentée par l'expérience sait qu'elle peut compter au moins les premières années sur le soutien monétaire de ses migrants de travail.

STRUCTURE BUDGETAIRE

-DEDOUGOU-

(Colons 1972 - 1971)

rapportée au RMB de base 100



(1) = Revenu monétaire brut (135,6 F/j / zaka)

$\left\{ \begin{array}{l} a = \text{revenu migratoire (37,5 F/j)} \\ b = \text{recette finale (83,8 F/j)} \\ c = \text{revente (14,3 F/j)} \end{array} \right.$

d = consommation intermédiaire (7,3 F/j)

(2) = Revenu monétaire net (128,3 F/j)

e = bénéfices commerciaux (7,0 F/j)

f = consommation finale (81,1 F/j)

(3) = Dépense totale = (d) + (f) = 88,4 F/j

(4) Épargne = (1) - (3) ou (a) + (e) + (g) = 47,2 F/j

Il nous paraîtrait donc extrêmement dangereux de vouloir analyser séparément les deux phénomènes et de prétendre non seulement les décour-circuiter mais encore remplacer l'un par l'autre. En clair, cela signifie qu'interrompre, à la suite d'une décision politique, les migrations de travail afin de les canaliser sur des nouvelles terres à mettre en valeur ne serait tolérable pour la population concernée que si le manque à gagner était compensé par une "prime" au minimum équivalente à 30.000 F.CFA pour les deux premières années et probablement supérieure si l'on veut tenir compte de ce que rapporte effectivement un migrant, en produits et marchandises, au terme de son séjour à l'étranger.

Troisième constatation : Occupés par des tâches plus pressantes les nouveaux arrivants n'ont ni le temps ni les fonds pour se consacrer au commerce. Lorsqu'ils s'y livrent ils privilégient par contre les activités n'immobilisant qu'un minimum de capitaux mais dégagant le plus haut taux de marges possible (revente de produits élaborés).

Quatrième constatation : La faiblesse des consommations finales relativement au revenu monétaire net. De toute évidence la frugalité est la première vertu du nouvel arrivant. Les difficultés qu'il connaît dès son installation, et peut-être aussi un effet d'émulation, l'incitent à reconstituer dans les plus brefs délais sa capacité d'épargne largement entamée. Il a visiblement hâte de "s'en sortir" quitte à faire appel avec insistance au petit frère ou à l'enfant parti en Côte d'Ivoire.

Niveau des agrégats exprimés par tête et par an.

(moyenne : 7,90 présents annuellement).

(1) : RMB =	6265.	(d)
a = revenu migratoire :	1733.	
b = recette finale :	3871.	
c = revente :	661.	
d = consommation intermédiaire :	337.	
(2) : RMN =	5928.	
e = bénéfices commerciaux :	323.	
f : consommation finale :	3747.	
(3) : D = (d) + (f) =	4084.	
(4) : Epargne = (1) - (3) =	2181.	

B - La structure des agrégats pour les colons installés en 1970-1969-1968.
(échantillon 14 zakse - exploitations).

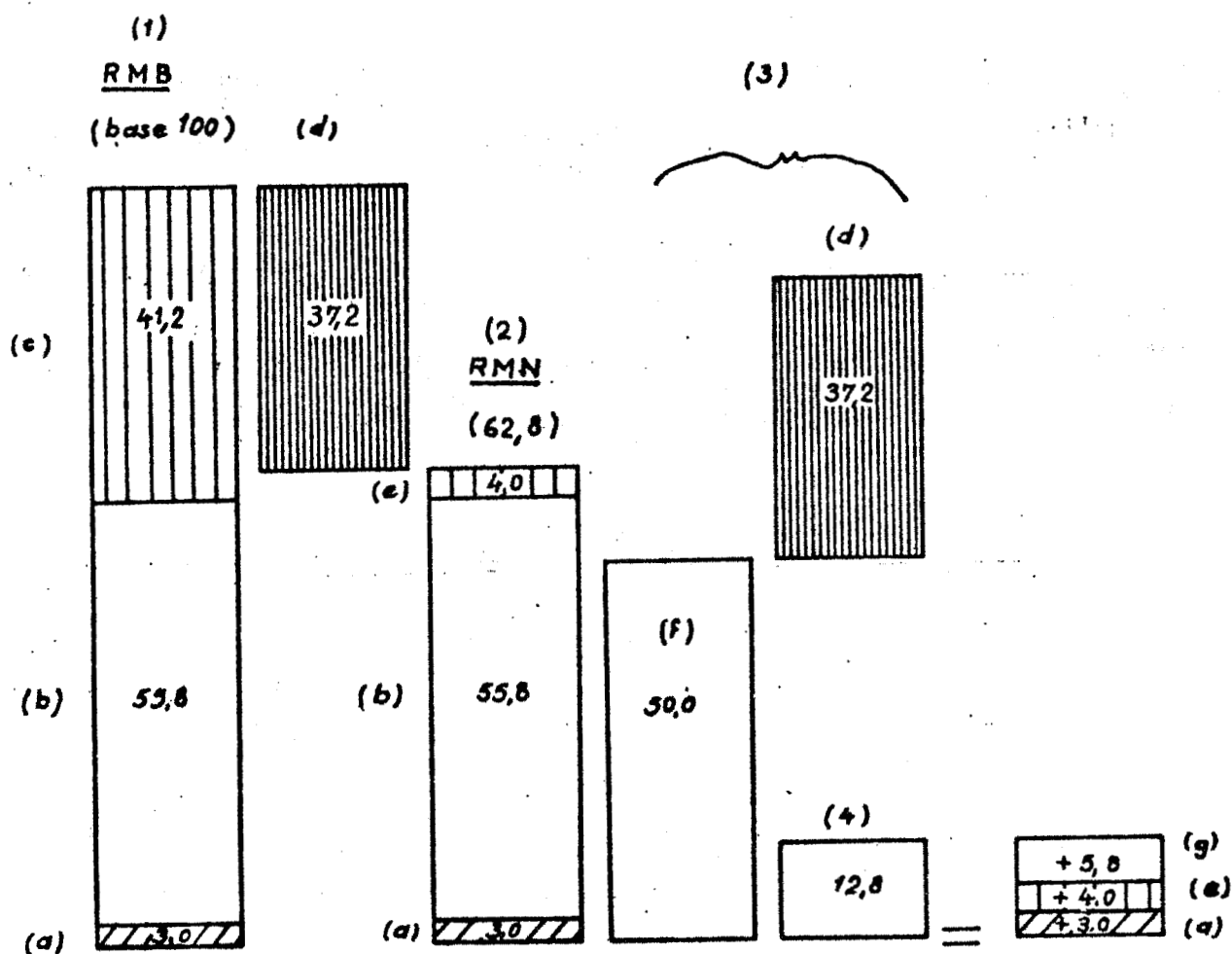
On voit l'ampleur des modifications apportées à la structure budgétaire précédente dues pour l'essentiel au renversement des deux postes (a) et (c). Les revenus commerciaux font un bond impressionnant puisqu'ils quadruplent en valeur relative (dépassant largement les 30 % obtenus en pays Mossi) et décuplent en valeur absolue. Cependant la part revenant aux ventes finales d'exploitation reste majoritaire et excède toujours de plusieurs points celle enregistrée au pays Mossi (55,8 % contre 47,4 %).

STRUCTURE BUDGETAIRE

- DEDOUGOU -

(Colons 1970-1969-1968)

rapportée au RMB de base 100



(1) = Revenu monétaire brut (339,6 F/j/zaka)

- a = revenu migratoire (10,1 F/j)
- b = recette finale (189,4 F/j)
- c = revente (140,1 F/j)
- d = consommation intermédiaire (126,5 F/j)

(2) = Revenu monétaire net (1-d = 213,1 F/j)

- e = bénéfices commerciaux (13,6 F/j)
- f = consommation finale (169,9 F/j)

(3) Dépense totale = (d) + (f) = 296,4 F/j

(4) Épargne = (1) - (3) ou (a) + (e) + (g) = 43,2 F/j

Si l'on considère le revenu net, notablement amoindri par les achats intermédiaires, le rôle déterminant des ventes finales ressort encore de manière plus frappante (près de 89 % de cet agrégat contre guère plus de 60 % en pays Mossi). Les difficultés des deux premières années sont désormais oubliées. Le passage d'une économie productive à une économie redistributive ne s'effectue pourtant pas sans essuyer, parfois, autant de pertes que de profits. On ne s'improvise pas aussi soudainement tenancier d'éventaires de produits manufacturés, surtout lorsque la concurrence est vive et qu'il faut s'insérer, à coup de sous-enchères, dans les moindres interstices laissés par les plus anciennement installés.

Après la phase du "droit d'entrée" vient donc celle de l'ouverture et de l'apprentissage au commerce. Il est remarquable que la plupart des colons commerçants soient non seulement des individus à faible statut social mais aussi des ex-migrants de travail dont la dernière expérience à l'étranger remonte à quelques années seulement. On comprend dès lors où tend à s'investir en priorité l'excédent d'épargne, composée à 80 % d'apports migratoires, des nouveaux arrivants. Nous avons ainsi la parfaite illustration de ce double circuit monétaire parallèle à financement clos auquel nous faisons allusion dans la première partie de l'ouvrage.

Niveau des agrégats par tête et par an. (moyenne : 7,86 présents annuellement).

(1) : RMB =	15.770.
a = revenu migratoire :	469.
b = recette finale :	8.795.
c = revente :	6.506.
d = consommation intermédiaire :	5.874.
(2) : RMN =	9.896.
e = bénéfices commerciaux :	632.
f = consommation finale :	7.890.
(3) : D = (d) + (f) =	13.764.
(4) : Epargne = (1) - (3) =	2.006.

Par rapport au RMN obtenu au pays Mossi (3.697 F. CFA per capita) le bond est énorme. Si le revenu migratoire individuel tombe de plus de moitié, les recettes finales se multiplient par près de 4 - les recettes commerciales par 4,7 - les dépenses finales par 2,6 - l'épargne par 3. Ceci, notons-le déjà, sans surcroît appréciable de travail.

C - La structure des agrégats pour les colons installés avant 1968.

(chefs pondérés) - (échantillon 12 zakse - 19 exploitations), (1).

La progression continue. Il n'y a plus guère désormais de points communs avec aucune des strates examinées antérieurement. Nous nous trouvons réellement devant une structure nouvelle possédant sa propre logique

(1) - Le nombre élevé d'exploitations au regard du nombre de zakse (ratio = 158) provient essentiellement du choix non aléatoire du chef mossi de Kary (7 exploitations). Une seconde zaka, unie jusqu'en mai 1973, s'est scindée à son tour en deux exploitations dès l'ouverture de la saison agricole.

et il est permis de se demander si nous avons encore affaire à une paysannerie de colons. Certes l'activité agricole n'est pas abandonnée. Le fait que les seules recettes finales d'exploitation atteignent près de deux fois la totalité du revenu brut du pays Mossi suffit à nous en persuader. Mais est-ce vraiment la valeur absolue qu'il importe de considérer ? Le bilan déficitaire que l'on enregistre sur les opérations finales nous paraît bien davantage significatif de la véritable option à laquelle ces "anciens" colons semblent se rallier. Se trouvant dans un milieu naturel favorable à l'agriculture, disposant d'une main d'oeuvre supérieure en nombre (chefs pondérés la taille moyenne de la zaka s'établit à 10,4 résidents présents annuellement) il n'y a aucune raison, sinon un choix délibéré, d'aboutir à ce résultat négatif.

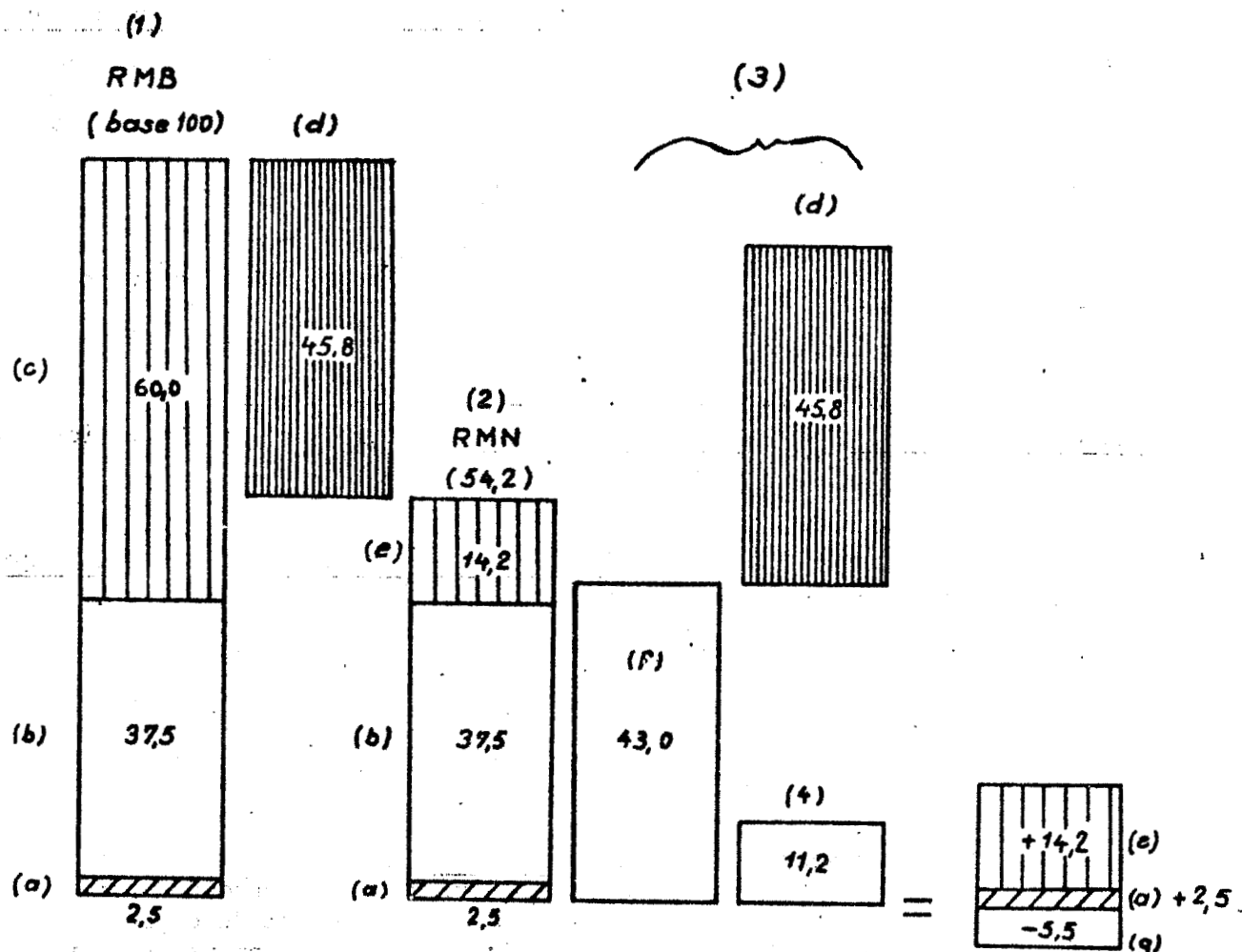
La plus grosse part des dépenses revient donc aux consommations commerciales et la quasi-totalité de l'épargne provient des activités de revente. On peut d'ailleurs observer que l'apport des migrants "extérieurs" pourrait parfaitement disparaître sans remettre en cause l'équilibre monétaire établi.

STRUCTURE BUDGETAIRE

- DEDOUGOU -

(Colons de 1967 et avant)

rapportées au RMB de base 100

(1) = Revenu monétaire brut (672,8 F/j/ zaka)

- a = revenu migratoire (17,0 F/j)
- b = recette finale (252,4 F/j)
- c = revente (403,4 F/j)

d = consommation intermédiaire (308,2 F/j)

(2) = Revenu monétaire net (1-d = 364,6 F/j)

- e = bénéfices commerciaux (95,2 F/j)
- f = consommation finale (289,2 F/j)

(3) = Dépense totale = (d) + (f) = 597,4 F/j(4) = Epargne = (1) - (3) ou (a) + (e) + (g) = 75,4 F/j

Une confirmation de ce renoncement, au moins relatif, à l'agriculture, nous est fournie par la simple comparaison de l'échelle des revenus avec celle de la valeur monétaire du capital possédé.

Voici ce que cela donne :

1/ Progression du RMB relativement au capital brut détenu :

(chiffres ramenés au niveau de l'exploitation)- (base 100 pour les "jeunes colons" de 1972-1971).

	<u>Indices RMB</u>	<u>Indice capital</u>
Colons : 72 - 71	100	100
Colons : 70 - 69 - 68	250	252
Colons : 67.....	447	234

Déjà à ce niveau l'on perçoit que le RMB continue à progresser malgré un capital qui non seulement plafonne mais diminue.

2/ Progression des "Recettes finales d'exploitation"

relativement au capital agricole stricto-sensu (cheptel, outillage, bicyclette non comprise.)

	<u>Indices recettes finales</u>	<u>Indice capital</u>
Colons : 72 - 71	100	100
Colons : 70 - 69 - 68	226	265
Colons : 67.....	271	206

L'amoindrissement du capital agricole dans les plus vieilles exploitations est flagrant. Les recettes finales poursuivent néanmoins leur progression, quoique à un taux sensiblement ralenti. Le rendement du capital s'est donc accru mais les véritables raisons de ce phénomène tiennent premièrement au fait que les plus anciennement installés ont pu s'attribuer les meilleures terres..... parmi celles que leur ont laissées les Bobo, deuxièmement à l'échange inégal de travail dont ils sont les grands bénéficiaires.

Niveau des agrégats exprimés par tête et par an (moyenne : 10,40 présents annuellement).

(1) : RMB = 23.613.

a = revenu migratoire : 597.

b = recette finale : 8.858.

c = revente : 14.158.

d = consommation intermédiaire : 10.817.

(2) : $NN =$	12.796
$c =$ bénéfices commerciaux :	3.341
$f =$ consommation finale :	10.150
(3) : $D = (d) + (f) =$	20.967
(4) : Epargne = (1) - (3) =	2.646

D - La structure (globale) des recettes et des consommations.

Sans doute eût-il été plus satisfaisant de détailler l'analyse par dates d'arrivée ; nous avons cependant préféré ne pas démultiplier à l'excès le nombre de tableaux d'autant que l'examen comparatif des agrégats nous a déjà amplement éclairé sur les mécanismes de transition entre les diverses phases et les principales mutations budgétaires auxquelles ils donnent lieu.

Les chiffres rapportés en tête de colonnes correspondent ainsi à la valeur moyenne des agrégats calculés sur nos trois sous-ensembles réunis. Ces moyennes ne sont d'ailleurs pas dénuées de sens puisque la pondération de chaque sous-groupe représente assez exactement la structure réelle de cette population immigrée.

Tableau par postes : (ensemble DEDOUGOU).

Rubriques	D 303,4	R 357,2	DC 130,6	RC 163,5	M 32,9	DF 172,8	RF 193,7 a + b	BF + 20,9
1. VLB	11,33	13,74	10,54	3,52	- 3,58	11,97	17,34	+
2. VLE	2,85	1,48	0,03	0,41	+ 2,70	5,11	2,32	-
3. NVLE	1,22	12,50	0,15	0,11	- 0,17	2,09	22,26	+
4. NVLE	1,41	2,94	0,24	1,17	+ 6,73	2,35	4,33	+
5. ST	0,49	2,19	0	0	-	0,88	3,91	+
6a PAL	10,40	12,42	13,46	8,08	- 18,58	7,94	15,20	+
6b	11,21	5,84	18,00	13,26	- 15,12	5,76	0	-
7 PAI	7,72	2,14	11,08	4,87	- 32,35	5,02	0	-
8 PNAI	39,64	27,02	46,50	61,36	+150,43	34,12	0	-
9 TI	13,73	19,73	0	1,42	+ 9,94	24,76	34,14	+
T.	100	100	100	100	100	100	100	+
dont part du mil- sorgho	9,33	9,47	8,13	3,32	+ 9,44	10,30	10,37	+



L'examen des dépenses montre que l'élévation des revenus monétaires a pour effet d'augmenter sensiblement les achats de produits importés, en particulier non alimentaires (poste n°8) mais aussi les dépenses de transferts (salaires, dons.....) Cet accroissement s'effectue au détriment des produits locaux non vivriers, (postes n°3 et 4) et des vivriers locaux élaborés (poste n°2) . En revanche les postes n°1, 5, 6a, et 6b restent inchangés.

La plus grosse fraction des dépenses intermédiaires se reporte également sur les denrées et articles d'importation, que l'on retrouve comme il se doit dans la colonne des revenus commerciaux.

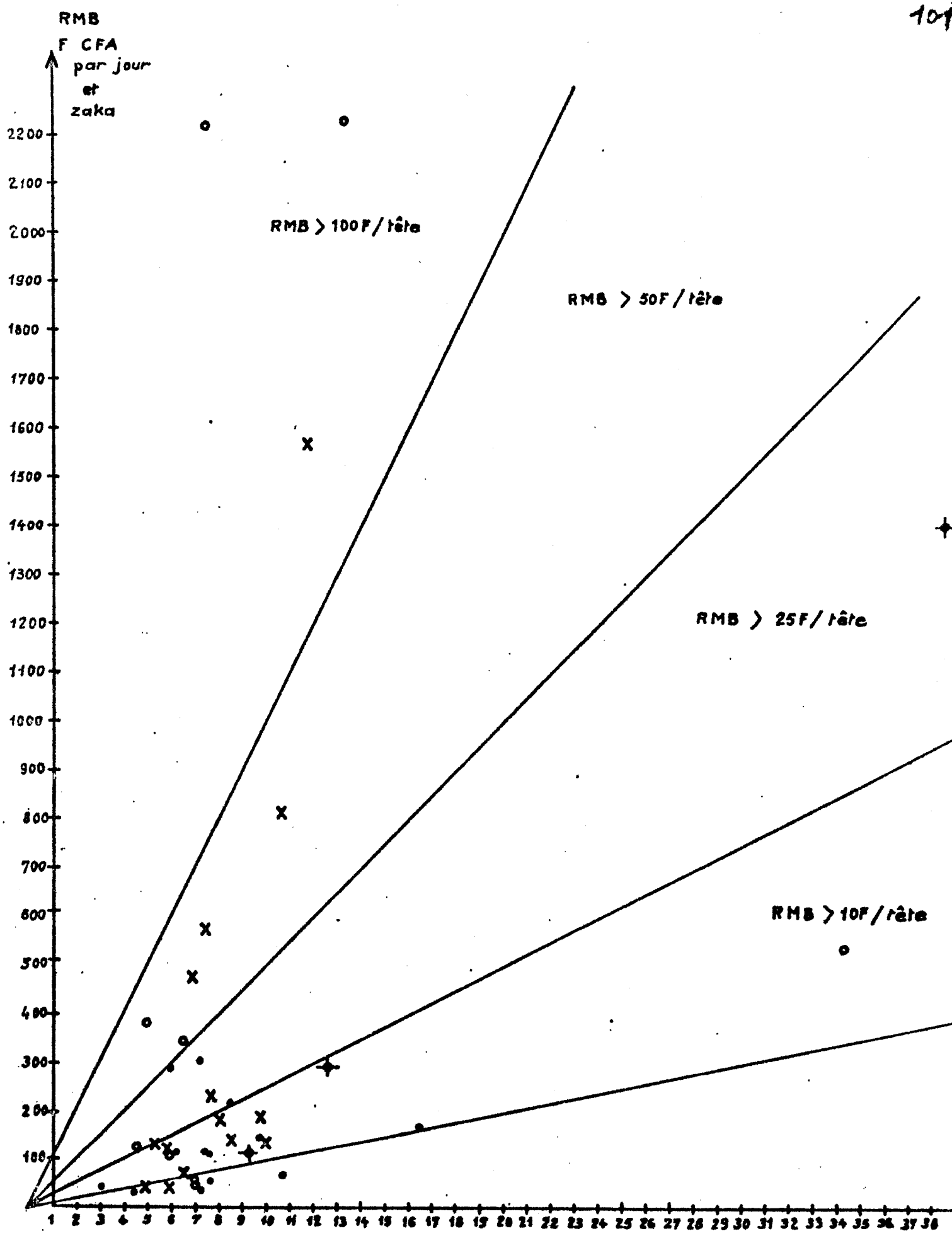
Parmi les recettes, le fait le plus notable est l'accroissement considérable des produits non vivriers, composés ici presque intégralement de coton. En valeur absolue environ 15.380 F. CFA par zaka et par an, soit trente-six fois le montant de KOUDOUGOU, trente-quatre fois celui de YAKO, quatorze fois celui de ZORGHO.

Les revenus de transferts loin de disparaître continuent à fournir un appoint appréciable mais la fraction proprement migratoire n'intervient plus que pour une part résiduelle (35 % des transferts reçus).

Dans l'ensemble les colons mossi de DEDOUGOU font donc figure de privilégiés, encore qu'il ne faille pas se dissimuler l'ampleur des disparités non seulement selon leur époque d'installation mais aussi à l'intérieur des trois catégories que nous avons distinguées. Les graphiques ci-joints en témoignent.

Ne considérant par exemple que le RMB l'étendue des distributions varie de 295,9 F/jour/tête au maximum à 7,4 F.CFA, au minimum pour les plus anciens arrivants (soit de 40 à 1) ; de 133,6 F/jour/tête à 6,6 F; pour les suivants (soit de 20 à 1) et de 48,8 F/jour/tête à 4,7 F pour les derniers installés (soit de 10 à 1). On a la claire impression que les disparités ne vont qu'en s'accroissant à mesure que l'ancienneté augmente. Cette constatation corrige donc passablement la vision d'une dynamique très "mécaniciste" entraînant l'élévation du revenu constante, rapide, répartissant uniformément les fruits de sa progression entre les différentes couches de la population. Il faudrait être singulièrement fermé aux réalités pour se refuser à admettre l'évidence que les cartes de ce jeu migratoire sont, dès le départ, biaisées. Voir dans les disparités de revenus le reflet de qualités individuelles (un tel est "débrouillard", un tel ne l'est pas, celui-ci est "courageux", cet autre "oisif" ou "débauché".....) renvoie plus à une mythologie simpliste du Far-West (1) qu'à une analyse critique des mécanismes socio-économiques. De ce point de vue un terme d'apparence aussi neutre que celui de "front pionnier" nous paraît bien dangereux parce qu'il tend à imposer l'idée d'une avancée systématique, groupée, plaçant d'office tous ces "pionniers" au même niveau. Inutile d'insister sur le véritable contenu idéologique que ce terme recouvre en réalité.

(1) - L'OR - de Blaise Gendrars - nous a toujours paru être le meilleur ouvrage d'initiation aux théories économiques classiques.

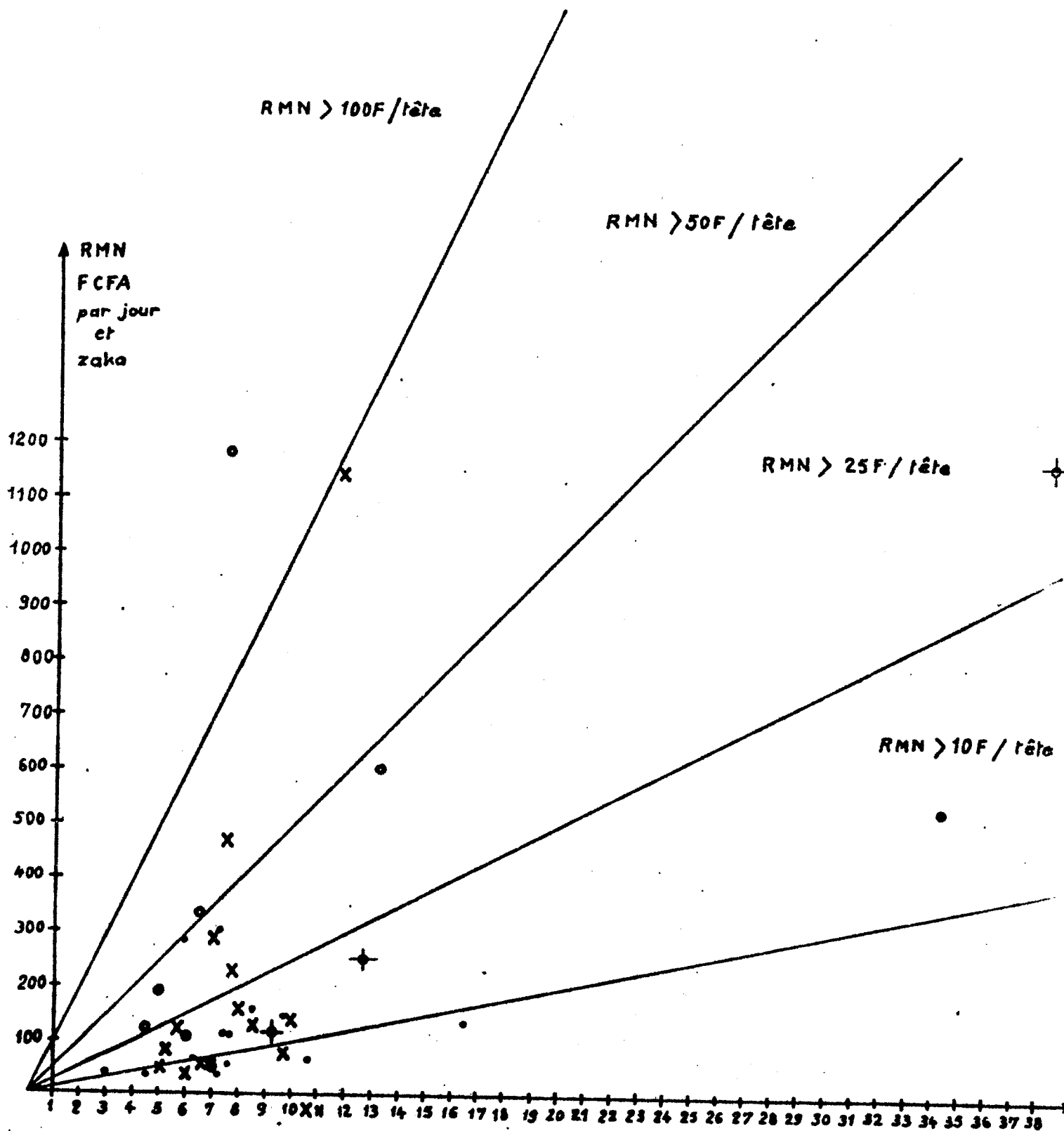


- Colons de 1972-71
- X Colons de 1970-69-68
- o Colons de 1967 et avant dont chefs +

Résidents présents
par zaka

Disparité du RMB par tête

— DEDOUSSOU —



- Colons de 1972-71
- X Colons de 1970-69-68
- ◉ Colons de 1967 et avant dont chefs +

Disparité du RMN par tête

- DEDOUOU -

TOUGAN -

TOUGAN, plus que toute autre strate, a subi en 1972-73 les méfaits de la sécheresse. Aussi les chiffres auxquels nous avons abouti cette année peuvent ne pas refléter tout à fait le niveau "normal" de la région. (En supposant un bilan final en produits vivriers équilibré - hypothèse admissible - l'on obtiendrait des niveaux corrigés supérieurs d'environ 10 % à ceux que nous avons estimés).

A - La structure des différents agrégats.

Par la masse de leurs revenus bruts les anciens colons mossi de TOUGAN sont à peu près comparables à nos colons de "deuxième-âge" de BENDOUGOU. En temps ordinaire ils se situeraient vraisemblablement légèrement au dessus plutôt que légèrement au dessous comme cette année.

La comparaison mérite qu'on s'y arrête un instant. En effet nous avons pu enregistrer, au sein même de notre échantillon, un exode massif durant le premier trimestre de 1973 (1) en direction principalement des nouveaux foyers d'immigration de la région sud et sud-ouest de BENDOUGOU. Savaient-ils tous clairement ce qui les attendait les premières années ? On peut en douter.

En revanche si l'on examine la structure de ces agrégats on se rend compte sans peine de la spécificité de TOUGAN au regard des autres zones déjà étudiées.

Par le rôle reconnu au commerce on se rapproche des plus anciens colons de BENDOUGOU, mais ce commerce en le verba est d'une nature très différente ; par l'apport migratoire on se rapprocherait plutôt des strates intérieures au pays Mossi. En conséquence la fraction de revenu procurée par les ventes finales d'exploitation tombe, pour la première fois, au dessous du tiers des rentrées percent. Nous hésiterions cependant à parler ici de pseudo-agriculteurs. Leurs structure de recettes et de consommations va nous montrer pourquoi.

(1) - Réserve de la population de la région de BENDOUGOU.

(2) - Réserve de la population de la région de BENDOUGOU.

(3) - Réserve de la population de la région de BENDOUGOU.

(1) - Bompela a été particulièrement affectée - Nous estimons qu'entre 1972 et 1973 ce village a perdu près du quart de sa population.

(2) - Réserve de la population de la région de BENDOUGOU.

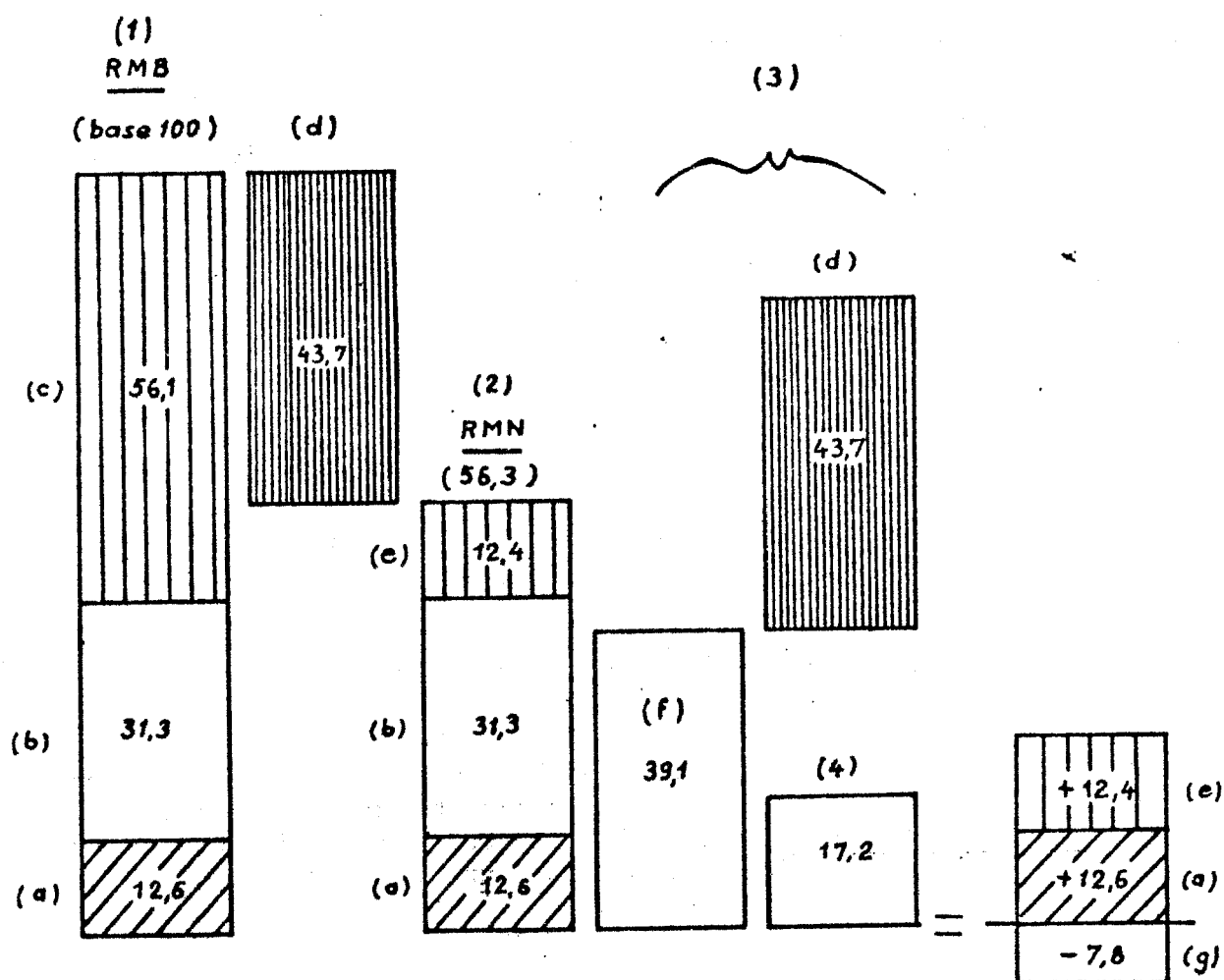
(3) - Réserve de la population de la région de BENDOUGOU.

(4) - Réserve de la population de la région de BENDOUGOU.

STRUCTURE BUDGETAIRE

- TOUGAN -

Rapportées au RMB de base 100

(1) = Revenu monétaire brut (320,5 F/j/ zaka)
$$\left\{ \begin{array}{l} a = \text{revenu migratoire} \quad (40,2 \text{ F/j}) \\ b = \text{recette finale} \quad (100,5 \text{ F/j}) \\ c = \text{revente} \quad (179,8 \text{ F/j}) \end{array} \right.$$

d = consommation intermédiaire (140 F/j)

(2) = Revenu monétaire net (1 - d = 180,5 F/j)

e = bénéfices commerciaux (39,8 F/j)

f = consommation finale (125,2 F/j)

(3) = Dépense totale = (d) + (f) = (265,2 F/j)(4) = Epargne = (1) - (3) ou (a) + (e) + (g) = (55,3 F/j)

B - Recettes et consommations - Les répercussions de la sécheresse.

Tableau par postes :

Rubriques	D	R	DC	RC	M	DF	RF	BF
	265,2	320,5	140	179,2	39,8	125,2	140,7 a + b	+ 15,5
1. VLE	30,85	12,65	16,12	15,47	+ 13,01	47,57	9,00	-
2. VLE	2,31	3,15	0,89	1,60	+ 4,32	3,92	5,15	+
3. NVLE	3,52	4,31	5,49	6,75	+ 11,54	1,29	1,14	-
4. NVLE	1,01	1,63	0,78	0,67	+ 0,24	1,26	2,67	+
5. ST	0,27	0,03	0	0	-	0,57	0,07	-
6a PAL	16,91	34,53	26,31	25,05	+ 20,27	6,24	46,82	+
6b	23,69	18,57	39,03	32,00	+ 9,55	6,28	0	-
7 PAI	1,94	0,08	0,32	0,15	- 0,51	3,79	0	-
8 PMAI	13,32	9,83	11,06	17,41	+ 41,50	15,89	0	-
9 T	6,18	15,22	0	0	-	13,19	34,95	+
T.	100	100	100	100	100	100	100	+
dont part du mil- sorgho.	20,43	9,45	12,73	12,22	+ 10,29	29,18	5,87	-

La première colonne du tableau nous permet d'évaluer directement les répercussions de la sécheresse. Rien que les achats de mil ont en effet accaparé plus de $\frac{1}{5}$ des débours monétaires, soit près de 20.000 F CFA par famille. Au prix moyen voisin de 675 F. CFA la tine cela représente un achat d'environ 475 Kg ou la production d'un hectare..... Certes tout n'était pas destiné à l'alimentation des ménages, à peu près un tiers étant distrait à des fins commerciales.

Par contraste les dépenses de produits importés, apparaissent dérisoires - mais guère plus, est-il encore besoin de le dire, que les calculs d'élasticité dans lesquels se complaisent bon nombre d'ingénieurs statisticiens-économistes.

Les postes n°6a et 6b (poisson, élevage et cola) retiennent également l'attention par leur importance dans les dépenses de nature commerciale. L'achat d'un panier de cola (5250 F. CFA) est très souvent le premier acte par lequel un migrant de TOUGAN signale son retour. Cet acte en entraînant un autre, au rythme de deux ou trois achats par mois, la communauté mossi s'est à la longue plus ou moins instaurée fournisseur de cola des populations autochtones. Cependant TOUGAN vit d'abord et avant tout grâce à un abondant élevage, qui lui assure non seulement l'essentiel de son revenu final (plus de 24.000 F CFA en valeur absolue), mais surtout lui permet, les années où les récoltes ont été déficientes, de compenser la perte nette monétaire, et éventuellement comme ce fut le cas en 1973 d'acheter du mil pour se nourrir. L'élevage est ainsi parfaitement intégré à un système productif de type sub-sahélien marqué par l'extrême versatilité de sa pluviométrie.

Certains lecteurs se prendront sans doute à regretter la primauté de cette intégration "agriculture-élevage" se référant aux diverses expériences tentées çà et là de culture attelée. Ce n'est pas notre opinion. Nous voyons au contraire dans ce niveau modeste d'intégration (aux yeux du "développeur") une preuve manifeste de rationalité économique. En effet il se trouve que la plupart des essais d'introduction de culture attelée s'inscrivent presque toujours dans une optique privilégiant les cultures de "rente" (1) (coton - arachide). Cela tenant simplement au fait que la fourniture de l'attelage repose sur le crédit monétaire. Or la société accordant le crédit, soit directement soit par l'entremise du réseau bancaire, n'est assurée de rentrer dans ses frais que si le villageois désormais endetté se plie à la culture de "rente" qui lui est imposée (2). Cette imposition n'a nullement besoin, notons-le, de recourir à des moyens visibles de coercition. Il suffit pour cela d'établir un circuit de commercialisation efficace, étroitement contrôlé, quitte à maintenir les circuits "traditionnels" des produits vivriers dans l'état le plus achevé de déliquescence. Ici encore règne une mythologie qu'il convient de dénoncer. Celle qui voudrait nous persuader qu'il est impossible d'organiser de façon cohérente les circuits commerciaux de produits vivriers, qu'il existe à leur rencontre une espèce de fatalité. On voit clairement les conséquences de cette "fatalité" les mauvaises années.

Les villageois qui démontrent ainsi une parfaite conscience de leur situation continuent pourtant, dans leur très grande majorité à ne pas s'interroger au delà des causalités les plus immédiates. Il n'a pas plu, la faute en incombe aux chasseurs de pluie. Un matin de septembre comme nous arrivions dans l'un des villages de TOUGAN, alors que les épis de mil commençaient à sécher sur pied, les notables étaient occupés à juger un homme âgé d'une trentaine d'années accusé d'avoir chassé la pluie. Il fut donc administré le "tinsé" - entrailles de poulet mélangées à la terre des ancêtres - Si l'homme est réellement coupable de ce dont on l'accuse le fétiche le condamne par cette ordalie à mourir empoisonné à très brève échéance. S'il en réchappe, mieux vaut de toute façon qu'il abandonne son village et son "budu" qui l'auront rejeté.

(1) - de "rente" pour qui ?

(2) - "La culture attelée (...!) doit néanmoins être encouragée chez les cultivateurs qui ont déjà adopté les thèmes simples et qui, par ailleurs, disposent de terres en quantité suffisante pour pouvoir augmenter leurs surfaces de rente et faire face à l'augmentation de leurs charges financières..." (Plan quinquennal de développement économique et social 1972-1976 - p. 84).

En résumé le bilan final s'est soldé à TOUGAN par un léger excédent fort simple à analyser.

- Premièrement un poste fortement déficitaire : les produits vivriers. L'ensemble mil + autres vivriers représente un manque quotidien voisin de 55 F. CFA par jour et zaka, soit 20.125 F. CFA pour l'année.

- Deuxièmement un surplus final en produits d'élevage, de l'ordre de 67 F. CFA. par jour et zaka soit 24.365 pour l'année. L'excédent d'un poste compense ainsi le déficit de l'autre, le surplus résiduel, servant à payer l'impôt (1).

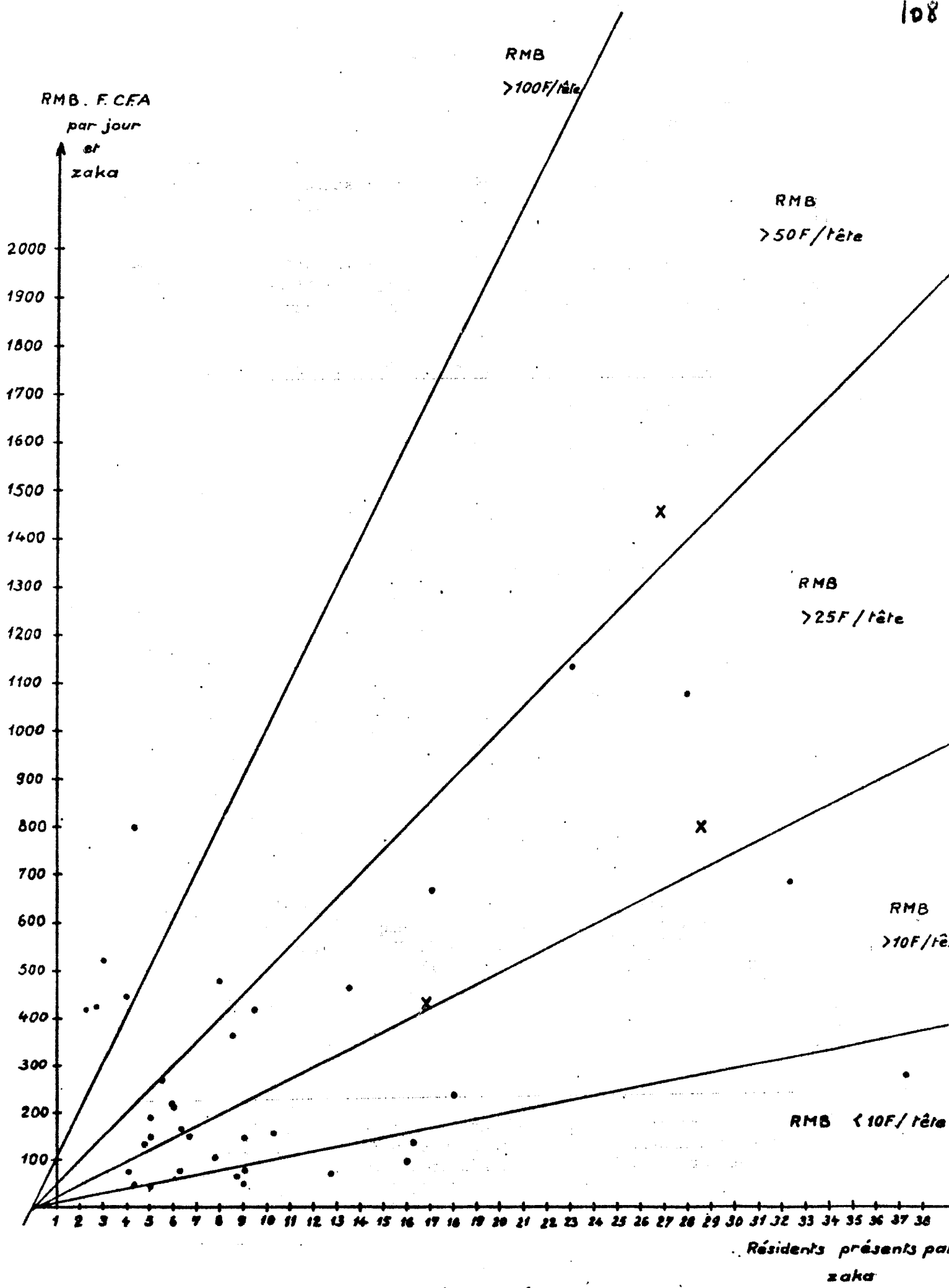
Niveau des agrégats exprimés par tête et par an.

(moyenne 10,76 présents annuellement).

(1) : RMB =	10.874
a = revenu migratoire :	1.364
b = recette finale :	3.410
c = revente :	6.100
d = consommation intermédiaire :	4.750
(2) : RMN =	6.124
e = bénéfices commerciaux :	1.350
f = consommation finale :	4.248
(3) : D = (d) + (f) =	8.998
(4) : Epargne = (1) - (3) =	1.876

Comme ailleurs ces valeurs moyennes masquent d'importantes disparités d'une famille à l'autre. Le graphique par points révèle par exemple que le RMB atteint au mieux 184 F. CFA par individu et par jour et au pire 5,4 F CFA ; que le RMN peut aller de 104,4 F.CFA à également 5,4 F. CFA.

(1) Les villageois de Tougan ont été dispensés, à titre de population sinistrée de verser leur quote part de 1973..... avant octobre 1973, mois des récoltes de mil.

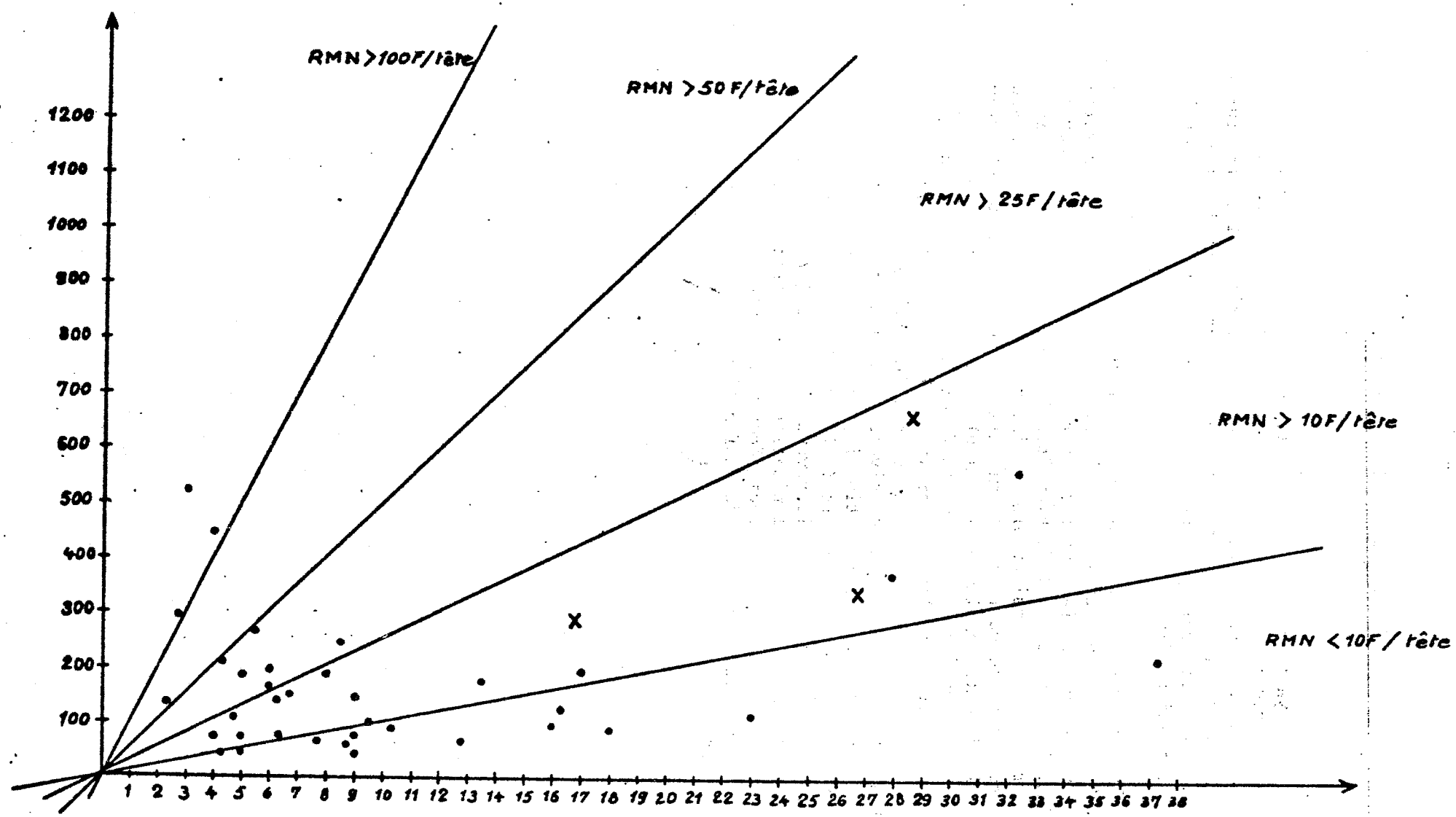


Disparité du RMB par tête

-TOUGAN-

X Chef
• Zaka ordinaire

RMN
F CFA
par jour
et
zaka



Disparité de RMN par tête

- TOUGAN -

Résidents présents
par zaka

X Chef
• Zaka ordinaire

CONCLUSION D'ENSEMBLE SUR LE PHENOMENE DU COLONAT.

En essayant de demeurer objectif nous devons incontestablement porter au crédit de ces migrations agraires des performances monétaires en général très supérieures à celles qu'autorisent les structures économiques du pays Mossi. La différence, en gros, est de l'ordre de 1 à 2,5. Plus forte sur les consommations commerciales, plus faible sur les consommations finales.

Une estimation per capita faisait ressortir des dépenses finales de 3.040 F.CFA l'an pour le pays Mossi. En agrégeant nos deux strates de colonisation nous ferions ressortir un niveau moyen supérieur à 5.750 F.CFA. Donc un surcroît de bien être évident. Cependant les disparités de revenu déjà considérables à l'intérieur du Pays Mossi non seulement ne se résorbent guère par la migration mais ne font que s'aggraver, comme le démontre amplement le calcul de corrélation de rangs. Alors que nous obtenions en effet un coefficient égal à 0,49 pour le pays Mossi, un calcul similaire à partir des 78 couples de variables des deux zones de colonisation nous donne un coefficient encore plus faible 0,36 ! Il n'est plus possible, à ce niveau, de soutenir l'existence de la moindre corrélation. Si corrélation il y a c'en est plutôt une au second degré, entre ces coefficients (0,49 et 0,36) et l'importance relative des recettes finales dans le revenu monétaire (47 % au pays Mossi environ 40 % dans les zones de colonisation). De ce point de vue il n'y a aucun doute que les structures socio-économiques hors pays Mossi traduisent encore un plus haut degré de disfonctionnement que celui des zones de départ.

- ANNEXE - I.

LA SPECIFICITE DE LA CONSOMMATION DES MIGRANTS DE RETOUR.

Chaque fois qu'un migrant de travail a regagné la zaka familiale au cours d'une de nos périodes mensuelles d'observation nous avons été particulièrement attentif à sa structure personnelle de consommation, ce qui nous a permis d'une part d'évaluer son coefficient d'autonomie, d'autre part ses préférences consommatoires.

1/ L'autonomie du migrant de retour.

82,2 % des achats réalisés par le migrant dans les trente jours qui suivent le retour répondent à la satisfaction de besoins personnels. 10,4 % profitent au groupe de parenté dans lequel il réside et 7,4 % représentent des transferts (essentiellement monétaires) à destination de parents divers, de voisins, d'amis n'appartenant pas à son groupe de résidence. Les différences que l'on peut enregistrer d'une zone à l'autre ne nous paraissent pas significatives. (Considérant la seule fraction d'auto-fourniture on relève un taux minimum de 73 % à KOUDOUGOU ; 74,8 % à DEDOUGOU ; 81,3 % à YAKO ; 87,7 % à TOUGAN et 91,9 % à ZORGHO).

L'existence d'un circuit monétaire de financement clos ressort ainsi de façon évidente.

2/ La liaison entre la migration et le commerce.

Nous allons ci-dessous reprendre notre nomenclature par rubriques de dépenses en comparant successivement la structure des dépenses totales (D), commerciales (DC) et finales (DF) d'un migrant.

Tableau par postes : (migrants de retour).

Rubriques	D	DC en % de D	DC	DF
1. VLB	11,42	39,6	9,68	12,94
dont - mil	6,63	47,7	6,78	6,50
2. VLE	1,39	54,0	1,60	1,20
3. NVLB	0,10	0	0	0,19
4. NVLE	0,82	0	0	1,53
5. ST	0,19	0	0	0,35
6a. PAL	18,15	90,8	35,33	3,11
dont-poisson	16,74	98,5	35,33	0,5
6b. cola	23,12	95,4	47,29	1,98
7. PAI	1,10	0	0	2,07
8. PNAI	36,08	7,9	6,10	62,32
dont cycles..	27,75	4,7	2,81	49,57
9. TM	7,63	0	0	14,31
T.	100	46,7	100	100

La première colonne montre que plus des deux-tiers de la dépense globale se concentrent en trois postes : - cycles, cola, poisson - les deux derniers composés presque en totalité d'achats intermédiaires - 95,4 % pour la cola et 98,5 % pour le poisson - (cf. ce que nous disions à propos de TOUGAN).

La proportion des dépenses commerciales égales à 46,7 % dépasse sensiblement la moyenne générale de notre échantillon. Ainsi se trouve confirmée la liaison entre les deux circuits de financement clos, migratoires et commerciaux.

En revanche l'absence quasi absolue de relation entre le revenu migratoire et les dépenses participant directement à la modernisation agricole (engrais, pesticides, salaires à main-d'oeuvre) est tout aussi évidente.

Les migrants de retour n'affectent à ce genre de dépenses qu'une fraction insignifiante de 0,2 %.

N B : Le lecteur désireux de se faire une idée plus précise de la ventilation générale des dépenses de migrants, y incluant celles précédant l'arrivée au village, est prié de se reporter à notre texte : "Premières estimations chiffrées des migrations Mossi". (21 p. ronéo). Ainsi qu'au rapport intitulé "Facteurs et Systèmes de productions dans la Société mossi d'aujourd'hui - Migrations-travail-terre et capital".

- ANNEXE - II.

LES TRANSACTIONS EN NATURE.

Les transactions en nature comptabilisées parallèlement aux flux monétaires remplissent essentiellement une fonction sociale. La même remarque vaut également pour les opérations de transferts que nous avons regroupées à l'intérieur des deux colonnes (D + Dm) de nos matrices monétaires (cf. première partie). On avait d'ailleurs mentionné le rôle prédominant des chefs d'exploitation, sinon dans la masse globale de numéraire manipulée, du moins dans sa fraction constitutive d'opérations de transferts.

Quoique secondaire leur rôle économique n'est pourtant pas négligeable. Nous verrons qu'elles peuvent représenter dans certains cas un volume appréciable relativement au revenu monétaire.

1/ Valeur des produits "offerts" et "reçus" - un biais systématique. (Estimation en F. CFA par jour et zaka).

Strates	Offert villageois	Reçus villageois	Offert chefs	Reçu chefs	Ensemble	
					offert	reçu
K.	48,2	23,9	153,5	126,9	51,2	26,8
Y.	22,2	10,8	37,5	7,8	22,6	10,7
Z.	13,4	12,9	161,6	136,2	15,5	14,6
T. Pays Mossi	27,4	15,8	115,1	87,6	29,3	17,2
D.	38,0	36,1	105,7	129,3	39,4	38,2
T.	10,2	19,2	362,3	486,5	19,5	31,5

Ce tableau fait apparaître un biais systématique à l'intérieur du pays Mossi entre les valeurs offertes et reçues. Il ne fait aucun doute que les produits reçus ont dans une large mesure échappé à l'observation. L'une des causes de cette sous-estimation peut tenir au fait que les produits reçus en nature sont en partie des contre-prestations perçues à la suite d'un quelconque service rendu. Or dans la comptabilisation de l'entraide traditionnelle échangée de zaka à zaka on observe le même biais mais inversé - les personnes interrogées se souviennent sans grand-peine des séances d'entraide qu'elles ont elles-mêmes organisées et par suite des "offres" de produits que celles-ci ont entraînées mais perdent le souvenir des journées de travail rendues, à celui-ci ou à celui-là et donc des produits qu'elles ont pu, à leur tour recevoir.

Pourtant à DEDOUGOU ce biais n'a pas joué, ou très peu, alors que les séances d'entraide y sont davantage pratiquées. La qualité de l'enquêteur doit donc être prise en considération. A TOUGAN les valeurs reçues ont très nettement excédé les valeurs offertes. Cela tient ici aux secours publics distribués par l'entremise des chefs aux populations sinistrées (1).

La fonction sociale des transactions en nature (entendons par là leur côté à la fois relationnel, ouvrant la cellule familiale - en même temps qu'elle la réinsère - à son univers "extérieur", et traditionnel, c'est à dire destiné à perpétuer par des actes d'allégeance répétés le véritable sens des valeurs hiérarchiques assurant la cohésion du groupe) l'emporte donc sur sa fonction strictement économique.

Il suffit pour s'en convaincre de voir le fossé, autrement plus accentué qu'en matière monétaire, entre les familles ordinaires (colonne "villageois") et celles détenant la chefferie.

2/ Une confirmation de cette fonction sociale - le rôle déterminant des chefs d'exploitation.

Le tableau suivant, reprenant notre décomposition familiale par statuts utilisés dans toute la première partie de l'ouvrage, indique pour chacune des strates la participation des divers agents dans l'ensemble des valeurs offertes en nature :

Selon la strate % de l'offre effectuée par :

	K	Y	Z	D	T	Moyenne - Rappel des manipulations monétaires.	
CE.	89,2	82,6	94,0	79,0	94,4	37,6	49,1
EpCE.	3,1	1,4	2,1	6,3	0,6	3,0	7,3
EC.	1,6	0,8	2,0	2,0	2,2	1,8	10,4
EM.	4,4	12,7	1,3	0,2	1,9	3,5	13,5
EpEM.	0,2	0,2	0,1	0,1	e	0,1	0,8
EEM.	0	0,1	0	0	0	0,01	0,06
FM.	0,3	1,7	0,1	1,4	0,3	0,7	4,3
EpF.	0	0,1	e	0,2	0,1	0,08	0,2
EF.	e	e	0	0,2	e	0,07	0,7
FC.	1,1	0,1	0,2	5,2	0,3	1,7	13,1
A.	0,1	0,3	0,2	5,4	0,1	1,5	0,5
T.	100	100	100	100	100	100	100

(1) - Sans faire de vaine polémique il est tout de même indispensable de signaler l'énorme avantage de la chefferie dans ces distributions de secours. Un chef touchant 20 sacs de céréales en distribue 17 aux quelque trente ou cinquante chefs de zaka de son village et ceux-ci lui rendent "en remerciement" la valeur de 2 sacs.....

La part revenant au chef d'exploitation révèle que partout il conserve la haute-main sur les transactions en nature. En aucun cas il ne se laisse supplanter dans cette fonction sociale, alors qu'il le tolérerait pour la manipulation monétaire. C'est à travers ces "petits gestes" qu'il continue à marquer, aussi bien sur ses dépendants qu'aux yeux des parents, alliés, voisins ou amis, sa véritable suprématie. Libre aux cadets de manipuler tout l'argent qu'ils désirent, libre à eux de l'employer à des fins personnelles, cela leur est même fortement conseillé, mais qu'ils ne s'aventurent point à en tirer d'autres avantages, notamment reléguer l'"aîné" au second rang dans ses attributs "relationnels" et "traditionnels", c'est à dire dans sa fonction sociale.

Les enfants mariés (EM), les frères mariés ou célibataires (FM - FC) qui ensemble contrôlaient 30,9 % des dépenses monétaires n'ont donc été à la source que de 5,9 % des produits offerts en nature. Il convient d'ailleurs d'ajouter que plus de 40% de ces offres résultent d'une opération monétaire antérieure (du genre : dolo payé à un ami rencontré au marché), alors que cette fraction ne représente que 30 % des produits offerts par les chefs d'exploitation.

3/ Les valeurs offertes en nature, comparativement au RMB.

La valeur des offres en nature apparaît dans son ensemble très peu liée au niveau du revenu monétaire. Cette assertion se vérifie aussi bien à l'intérieur de chaque strate si l'on compare le revenu des familles à l'importance de leur offre qu'entre les strates intérieures au pays Mossi d'une part et les strates de colonisation d'autre part.

Le premier point peut se démontrer à travers la série de coefficients de corrélation de rangs suivants :

Taux de corrélation entre l'offre en nature et le RMB = (par zaka).

ZORGHO	=	0,72
TOUGAN	=	0,68
KOUDOUGOU	=	0,48
YAKO	=	0,43
DEDOUGOU	=	0,29

Quant au second point, le ratio offre en nature/RMB suffit à constater que l'accroissement du revenu monétaire en zones de colonisation ne s'est pas accompagné d'un accroissement proportionnel des offres en nature :

KOUDOUGOU	=	36,3 %
YAKO	=	16,8 %
ZORGHO	=	14,9 %
Ensemble "pays Mossi"	=	23,2 %
DEDOUGOU	=	11,1 %
TOUGAN	=	6,1 %

Nous avons donc bien deux champs de signifiants-celui de l'argent et celui des prestations en nature - dont le contenu socio-économique ne répond pas au même ensemble de valeurs.

- A N N E X E - III.

QUELQUES APERCUS DE PRIX.

- Prix à la tine - (F. CFA)

Mil - Sorgho:

mois	K	Y	Z	D	T	Moyenne	- indice min- max.
J.	350	305	450	385	385	375	58
F.	395	515	475	385	430	440	
M.	500	535	500	405	450	480	
A.	610	700	525	495	570	580	
M.	615	750	670	560	600	640	
J.	655	790	700	630	900	735	
J.	790	1015	800	700	1200	900	
A.	1010	1090	825	960	1000	975	151
S.	950	765	1000	1055	890	930	
O.	745	585	535	805	700	675	
N.	505	430	510	575	355	475	
D.	575	500	510	490	495	515	
MOYENNE ANNUELLE	640	665	625	620	675	645	100

(40 F/KG)

Marge à la revente pour le mil-sorgho : 23,5 % du chiffre d'affaires.

Ce taux de marge pour des transactions observées en milieu rural sur un produit de première nécessité n'est que de peu inférieur à l'écart de prix enregistré entre la campagne et OUAGADOUGOU. (Prix d'achat en août à OUAGADOUGOU : 1250 F.CFA la tine soit 28 % de plus qu'en "brousse").

A TOUGAN le prix moyen a atteint son plafond en juillet, alors qu'il continuait à grimper jusqu'en septembre dans d'autres zones. Il faut voir là l'effet modérateur qu'ont eu les ventes de maïs et de sorgho, faites par le "cercle" au titre des secours aux populations sinistrées, à un prix fixe de 500 F.CFA le sac de 50 kg. Des secours gratuits ont également été distribués par l'intermédiaire des chefferies de villages.

- Arachide coque - (séries incomplètes)

mois	K	Y	Z	D	T	Moyenne	- indice min - max.
J.	250	-	225	265	-	245	
F.	250	-	-	200	230	225	
M.	250	215	-	-	-	235	
A.	-	-	250	250	-	250	
M.	250	-	300	250	-	265	
J.	250	-	-	-	-	250	
J.	300	365	300	365	375	340	
A.	300	485	330	500	410	405	147
S.	300	-	205	450	-	320	
O.	200	-	205	280	200	220	80
N.	240	-	245	255	-	245	
D.	265	-	-	-	300	280	
Moyenne	260	355	260	315	305	275	100

(17 f./Kg)

Les prix de l'arachide sont restés très stables tout le premier semestre 1973. La hausse de juillet correspond à la période des semences et la pointe d'août à la vague qui a entraîné tous les produits vivriers.

- Poules et pintades - (l'unité)

mois	K	Y	Z	D	T	Moyenne	
J.	121	128	100	121	111	116	
F.	126	120	100	136	118	120	117
M.	126	137	100	97	119	116	
A.	133	142	117	128	117	127	
M.	139	144	125	112	111	126	129
J.	141	153	-	117	122	133	
J.	142	150	-	112	133	129	
A.	131	132	100	121	136	124	127
S.	146	144	113	122	120	129	
O.	123	148	135	138	116	132	
N.	124	147	150	160	124	141	141
D.	173	143	-	138	142	149	
Moyenne	135	141	116	125	121	129	

Marge commerciale sur les volailles : 15 %. A noter l'élévation du prix - passant de 120 F.CFA environ, au premier trimestre, à 140 F.CFA en fin de période.

- Chèvres - Moutons -

mois	K	Y	Z	D	T	Moyenne
J.	888	931	-	1027	978	956
F.	767	925	-	755	946	848
M.	1129	877	933	800	875	923
A.	843	938	800	575	966	804
M.	743	927	906	725	1086	877
J.	510	726	-	890	1117	811
J.	714	805	938	922	963	868
A.	950	741	-	1241	847	945
S.	688	1082	950	1096	1189	1001
O.	654	800	875	1431	1092	970
N.	850	875	665	1312	1212	983
D.	795	1040	-	1187	1712	1184
Moyenne	794	880	867	997	1082	924

N B : Comme pour les volailles ces prix reflètent exclusivement la valeur des animaux commercialisés. Le mouton vaut environ 1070 F.CFA l'unité et la chèvre 835 F.CFA.

Ce tableau montre qu'il n'y a pas eu d'effondrement de prix, par suite de la sécheresse, comme il a été affirmé un peu hâtivement. Cependant si la vente d'une unité d'ovin-caprin représente en moyenne annuelle la valeur de 23 kg de mil-sorgho, le rapport est tombé à 16 kg pour les trois mois de juillet, août et septembre, (15,5 kg à TOUGAN).

A TOUGAN, le déficit final enregistré sur le mil (475 kg par an et zaka) a ainsi correspondu à une réduction du patrimoine cheptel équivalant à 18 - 19 têtes de petit bétail.

- A N N E X E - IV.

LE TEMPS ET L'OUBLI.

L'enquête par sondage effectuée sur 101 villages Mossi (et Bissa) durant le premier semestre de 1973 n'a évidemment pas eu pour principal objectif d'établir des budgets de famille. Il serait bien entendu parfaitement irréaliste de s'attendre en la matière, fût-ce comme ordre de grandeur, à beaucoup de précision. Il est essentiel néanmoins que l'on sache l'importance de la marge d'erreur commise découlant d'une interrogation unique portant sur une période rétrospective d'un an. Quel degré de confiance peut-on lui accorder ? Quelles déformations de structures entraîne-t-elle, et éventuellement comment y remédier ?

Pour répondre, au moins partiellement, à ces diverses questions nous avons recouru nous-même au sein de notre échantillon à toute une série d'enquêtes rétrospectives qui nous ont permis de recouper :

- Mensuellement.
- Semestriellement.
- Annuellement.

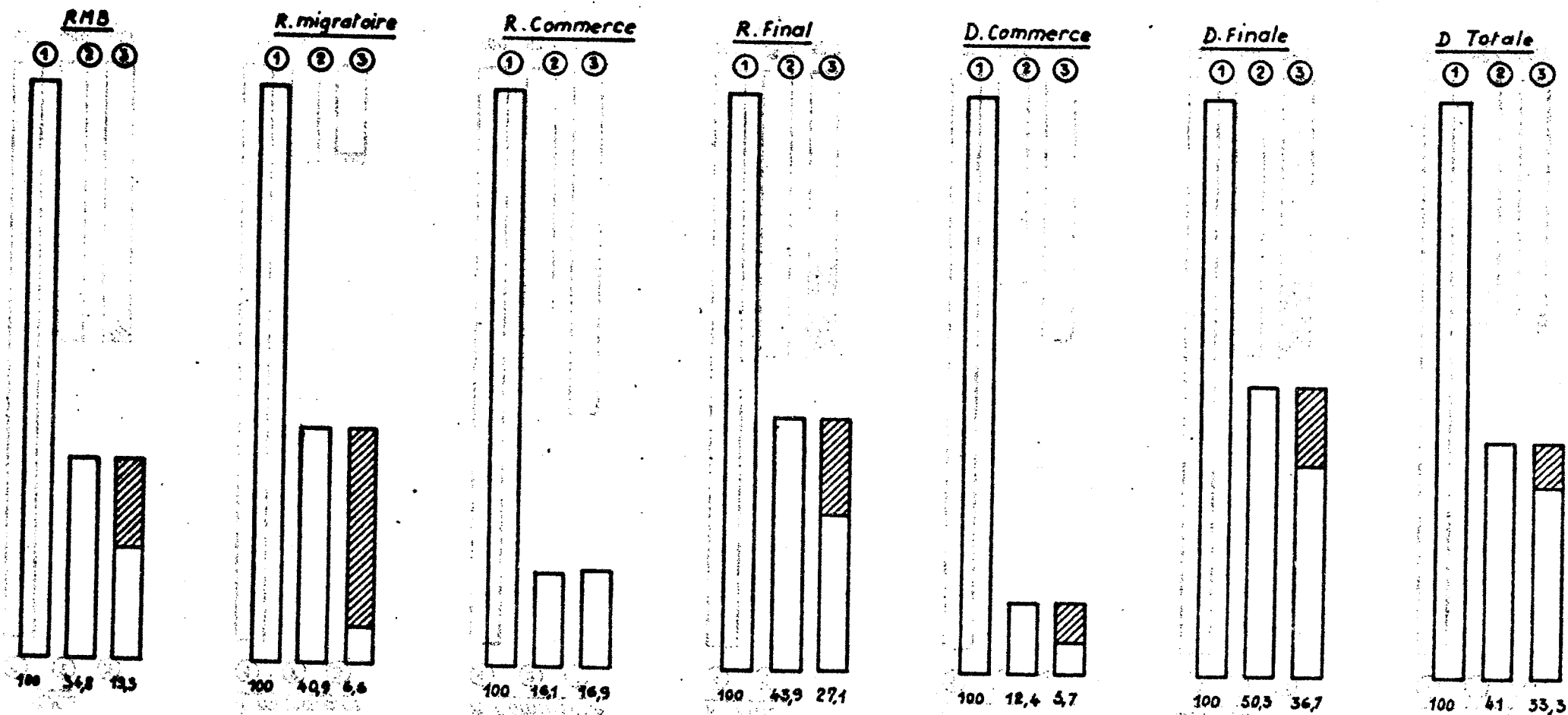
Les informations recueillies par nos enquêtes quotidiennes.

Il fallait toutefois tenir compte du biais d'accoutumance au questionnaire susceptible d'améliorer sensiblement la capacité de mémorisation, notamment en fin d'année, dans les familles de notre échantillon.

Aussi avons-nous mis un point final à nos enquêtes en passant également notre questionnaire-budget "rétrospectif annuel" dans 150 zakse (30 par strate) prises hors-échantillon. En admettant que ces dernières soient semblables, à tous égards, aux familles de l'échantillon, les différences enregistrées sur un "rétrospectif-annuel" passé dans des conditions strictement identiques (même date, même questionnaire, même enquêteur) pourront être imputées directement au phénomène d'accoutumance.

La triple série de diagrammes ci-joints illustre ainsi, par référence à des niveaux d'agrégats obtenus grâce à nos observations quotidiennes (bâtonnets n° 1), les pourcentages mémorisés au bout d'un an dans les familles-échantillon (bâtonnet n° 2) et dans les familles-témoin hors échantillon (bâtonnet n° 3). La partie hachurée, différence entre les résultats n° 2 et n° 3 représente donc, sur un intervalle d'un an, le surplus mémorisé chez des individus exercés de longue date à ce genre de questionnaire.

— Pays Mossi — taux d'oubli sur 1 an



① — Agrégat de référence — Echantillon, par observations quotidiennes

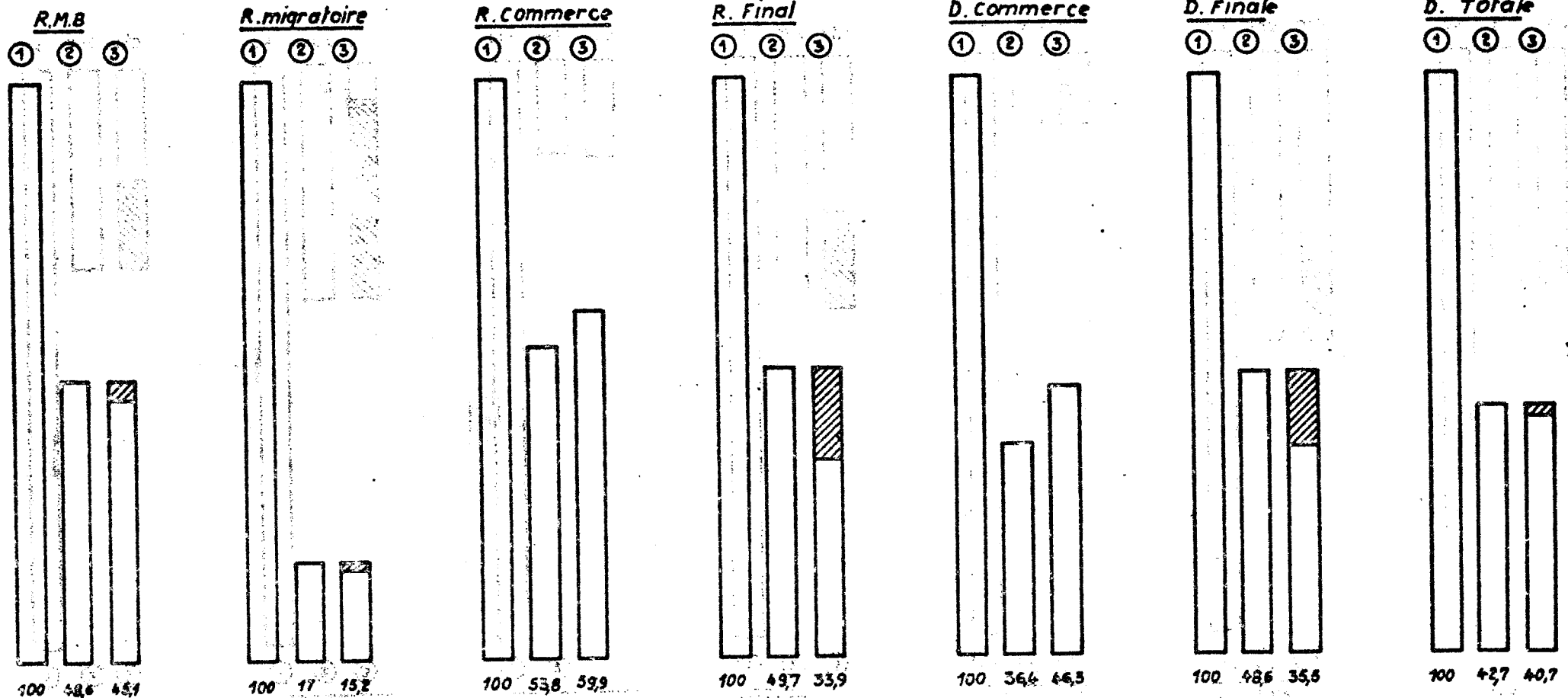
② — Echantillon, par rétrospectif annuel

③ — Hors-Echantillon par rétrospectif annuel

 ② - ③ = Effet d'accoutumance

Colons

taux d'oubli sur 1 an



① Agrégat de référence - Echantillon par observations quotidiennes

② Echantillon par rétrospectif annuel

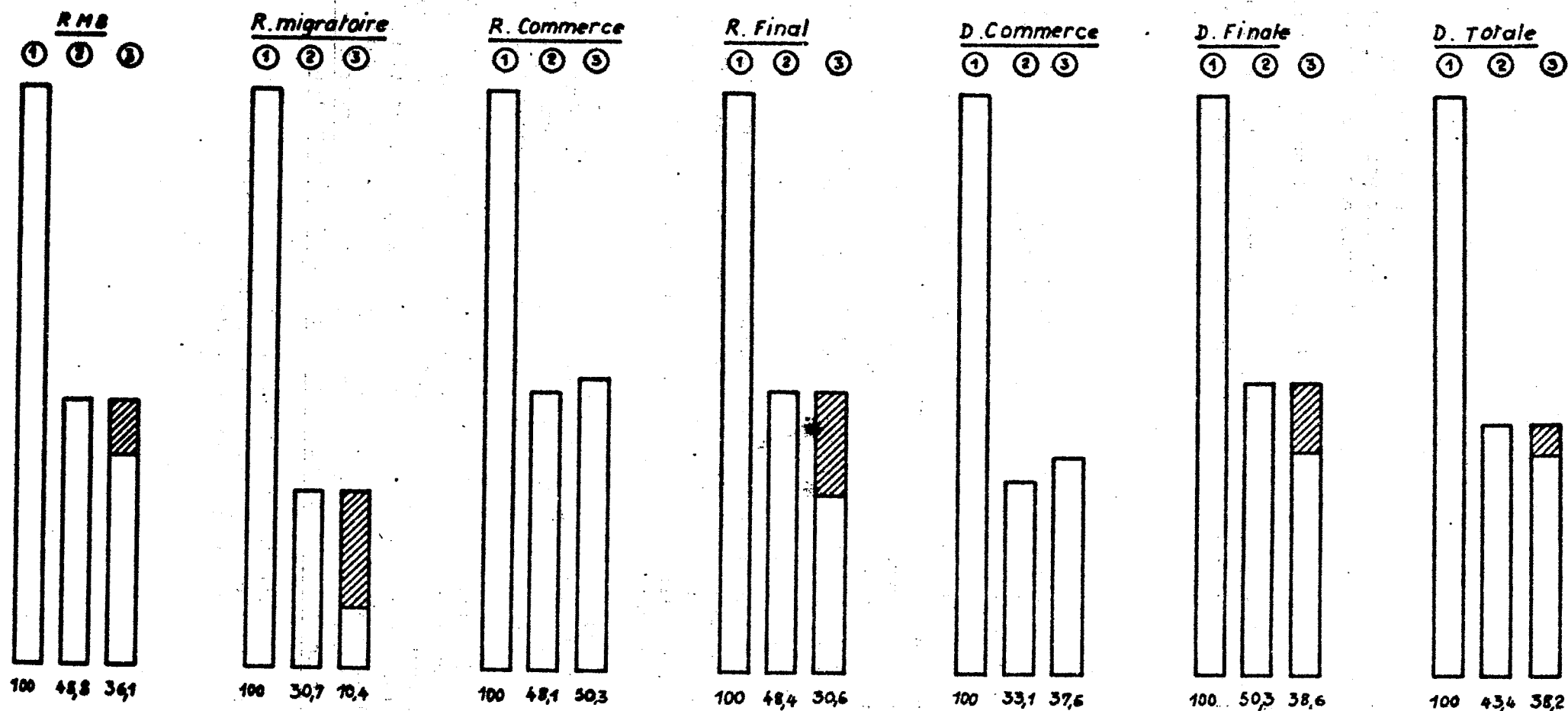
③ Hors échantillon par rétrospectif annuel



②-③ = Effort d'accoutumance

ENSEMBLE 5 strates

taux d'oubli sur 1 an



- ① Agrégat de référence - Echantillon par observations quotidiennes
- ② Echantillon par rétrospectif annuel
- ③ Hors échantillon par rétrospectif annuel

 ② - ③ = Effet d'accoutumance

Première constatation :

La fonction-mémoire n'est pas une fonction mathématique linéaire. Cela a pour conséquence d'interdire de multiplier par un coefficient scalaire uniforme, déterminé, les valeurs obtenues par enquêtes rétrospectives.

Selon l'agrégat considéré la fraction retenue par des personnes déjà sensibilisées aux questionnaires varie en effet de 30 à 50 %. Par contre chez des personnes non accoutumées l'amplitude de variation peut s'accroître considérablement. A cet égard l'accoutumance a donc pour effet dans une certaine mesure de "linéariser" davantage la capacité de mémorisation.

Deuxième constatation :

La structure de l'oubli, comme on peut le vérifier en comparant les résultats des strates intérieures et extérieures au pays Mossi, révèle également d'assez nettes distorsions.

On voit par exemple que dans les strates où le revenu migratoire représente une fraction importante des rentrées monétaires, sous réserve que l'on s'en tienne aux familles entraînées à répondre - car l'effet d'accoutumance sur ce poste est ultra-sensible - le souvenir de ces recettes s'améliore. Inversement dans les strates de colonisation où le commerce joue un rôle déterminant ce sont les recettes commerciales qui paraissent le moins oubliées.

A noter que l'effet d'accoutumance est nul sur l'ensemble des opérations commerciales, mais que les dépenses sont systématiquement minorées par rapport aux recettes, ce qui a pour effet de sur-estimer les marges bénéficiaires, par suite le revenu monétaire net, et en dernière analyse la capacité d'épargne.

Dans l'ensemble ce sont donc les opérations finales (ventes des produits de l'exploitation, consommations directes des ménages) qui résistent le mieux à l'usure du temps, mais ce sont elles également, hormis les revenus migratoires, les plus sujettes aux effets d'accoutumance.

La "fiche-Exploitation" utilisée dans l'enquête par sondage n'étant pas directement comparable à notre propre jeu de questionnaires - elle se limitait aux recettes finales - il convenait dans un second temps de réaliser la jonction entre ces deux matériaux d'information. Pour ce faire nous avons donc passé en fin d'année la "fiche-Exploitation" à l'intérieur de notre échantillon, ce qui nous autorise à comparer la structure des recettes finales obtenues par trois sources différentes.

- 1 - BQ : Source des budgets quotidiens.
- 2 - Rétro : Source de l'enquête rétrospective annuelle.
- 3 - FE : Source de la "Fiche-Exploitation".

Les valeurs sont dans tous les cas estimées en F. CFA par jour et zaka.

Les postes de recettes sont les suivants :

- 1 - Mil-sorgho.
- 11 - Autres vivriers non élaborés.
- 2 - Vivriers élaborés.
- 3 - Non vivriers (coton - tabac....)
- 4 - Non vivriers élaborés (artisanat).
- 5 - Services traditionnels.
- 6 - Elevage et produits animaux.
- 7 - Revenus migratoires.
- 71 - Autres transferts.

Résultats pour les strates du pays Mossi. (F.CFA/jour et zaka).

Poste	BQ	%	Rétro	%	FE	%
1.	8,3	9,4	3,3	8,7	2,0	8,7
11.	13,3	15,0	4,4	11,6	3,7	15,6
2.	7,3	8,3	0,8	2,1	0	0
3.	1,9	2,1	1,7	4,5	1,2	5,3
4.	2,8	3,1	0,6	1,6	1,1	4,5
5.	e	e	0	0	0	0
6.	16,4	18,5	10,2	26,8	9,6	41,0
7.	28,8	32,5	11,8	31,0	5,6	23,9
71.	9,7	11,1	5,2	13,7	0,2	1,0
T.	88,5	100	38	100	23,4	100

Ce tableau atteste qu'à l'intérieur d'un même agrégat (ici l'agrégat "Recettes finales" + apport migratoire) la fonction-mémoire n'est pas non plus linéaire.

Ne considérant d'abord que les deux premières colonnes BQ - Rétro, on s'aperçoit que l'oubli biaise davantage certains postes que d'autres. Ainsi le souvenir des produits vivriers élaborés (dolo, plats cuisinés, beignets-galettes, kalogho, beurre de karité.....) s'estompe presque totalement des mémoires.

En revanche le poste n° 3 (non vivriers) portant malheureusement sur des sommes très faibles, ainsi que le poste n° 6 (l'élevage) traduisent plus fidèlement la réalité.

Quant à la fiche-Exploitation il semble qu'elle se soit avérée comme très pertinente sur les postes n° 3, n° 4 et n° 6, mais fort insuffisante sur l'ensemble des transferts, médiocre sur les produits vivriers, nulle sur les produits élaborés.

A l'heure où nous écrivons ces lignes (février 1974) les résultats d'ores et déjà disponibles de l'enquête par sondage, concernant ses trois strates de KOUDOUGOU - YAKO - ZORGHO - font état de chiffres très proches des nôtres (autour de 20 F.CFA par jour et zaka).

Il est donc dès à présent permis de conclure :

1/ à la bonne représentativité de notre échantillon.

2/ à l'absence d'effets d'accoutumance pour la fiche-Exploitation.

Selon toute vraisemblance si l'effet d'accoutumance avait existé le niveau de revenu obtenu dans l'enquête par sondage ne se serait pas établi aux environs de 20 F.CFA par jour et par zaka mais plutôt aux alentours de 13 F.CFA.

La raison de ce phénomène tient semble-t-il au fait que le questionnaire revenu inséré dans la fiche-Exploitation était "fermé", ce qui éliminait le facteur négatif qu'aurait pu être le manque d'accoutumance. Par ailleurs la structure interne des recettes finales découlant de la fiche-Exploitation ne s'avère pas plus mauvaise que celle à laquelle aboutit notre questionnaire rétrospectif annuel de type "ouvert" pour les familles choisies hors-échantillon.

En conséquence il est certainement préférable lorsque l'on se trouve contraint de procéder à des enquêtes-budgets rétrospectives sur une année, moyennant un seul et unique passage, de recourir à des questionnaires fermés. Ils permettent globalement d'améliorer la "performance" des réponses d'environ 30 % (taux calculé par rapport à nos résultats obtenus hors-échantillon) sans en aggraver sensiblement les distorsions internes, de toute façon importantes et inévitables.

Résultats pour les strates de colonisation.

Poste	!	BQ	!	%	!	Rétro	!	%	!	FE	!	%	!
1.	!	15,4	!	8,5	!	10,7	!	13,6	!	9,6	!	14,9	!
11.	!	10,3	!	5,8	!	4,2	!	5,3	!	4,2	!	6,6	!
2.	!	6,3	!	3,5	!	1,6	!	2,0	!	0	!	0	!
3.	!	24,6	!	13,6	!	11,4	!	14,5	!	11,1	!	17,3	!
4.	!	6,8	!	3,7	!	3,0	!	3,8	!	2,2	!	3,3	!
5.	!	4,2	!	2,3	!	4,8	!	6,1	!	2,1	!	3,3	!
6.	!	50,9	!	28,1	!	28,8	!	36,6	!	28,2	!	43,3	!
7.	!	34,2	!	18,9	!	5,8	!	7,4	!	6,2	!	9,7	!
71.	!	28,1	!	15,6	!	8,4	!	10,7	!	0,7	!	1,1	!
T.	!	180,8	!	100	!	78,7	!	100	!	64,3	!	100	!

Ici encore la fiche-Exploitation n'a pas égalé par ses performances le questionnaire-rétrospectif annuel, pour autant qu'on s'en tienne à notre échantillon, mais, comme en pays Mossi, l'aurait remplacée avantageusement hors-échantillon.

Remarque finale :

Un rétrospectif semestriel effectué à la fin du mois de juin 1973 s'était soldé pour chacun des grands agrégats (RMB - D - DC - RC - RF-....) par un taux d'oubli supérieur à celui enregistré sur un an. En d'autres termes la fonction d'oubli n'est pas non plus linéaire en fonction du temps.

- CONCLUSION GENERALE -

LA SIGNIFICATION DU FAIT MIGRATOIRE :

Qu'est-ce qu'un migrant ? C'est au sens le plus profond du terme un individu qui s'évade, mais le déplacement physique n'est qu'une des manifestations de cette évasion. Tout Mossi qui n'a pas encore enterré son aîné poursuit de fait son cheminement migratoire "intérieur" par un repli sur soi de sa capacité monétaire.

J. M. KOHLER énonçait par une boutade que "seuls les débilés mentaux et les culs-de-jatte" ne migrent pas (1). Nous dirions plutôt, sinon des débilés mentaux, du moins des culs-de-jatte qu'ils sont eux-aussi parfaitement capables de migrer ; en d'autres termes qu'on ne leur demande pas leur avis mais qu'on leur impose une certaine structure de consommation.

En restant à un niveau descriptif, le fait de migrer traduit donc avant tout l'obligation sociale d'utiliser son pouvoir monétaire à certaines fins, à l'exclusion de certaines autres.

Répondre maintenant à la question : Pourquoi la migration ? Exige si l'on ne veut pas indéfiniment tourner en rond, c'est-à-dire rendre compte du fait individuel (le migrant) par le fait collectif (la structure sociale) puis du fait collectif (la Migration) par le fait individuel (une collection de migrants) que l'on dépasse cette voie de garage sans issue (la poule ou l'oeuf ?) ou du moins très pauvre au niveau de l'explication et que l'on essaie de voir pourquoi la société Voltaïque, Mossi et autre, se trouve dans la position de devoir migrer, c'est-à-dire en dernière analyse de vendre une fraction importante de sa force de travail ?

Les analyses de Samir Amin (2) pour critiquables qu'elles soient sur certains détails très secondaires (notamment l'illusion que les apports monétaires migratoires permettent à moyen terme de bousculer les débris d'autorités coutumières déjà plus ou moins rendus à leur état fossile (3) forment sans aucun doute le seul corpus de démonstrations scientifiquement irréfutables, auxquelles on puisse se référer, en l'état actuel des connaissances qui peu à peu se sont décantées d'un magma d'analyses de divers spécialistes.

(1) - Les migrations des Mossi de l'Ouest - Travaux et Documents de l'ORSTOM.

(2) - cf. Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest. Communication au colloque IDEP - IEDES - IDS - CLACSO.

(3) - Le fossile survit en général au paléontologue.

Dans la stratégie planétaire menée par les firmes multi-nationales les pays de l'Afrique côtière ne jouent en effet qu'un rôle de tête-de-pont par rapport aux véritables centres de décision qui leur sont extérieurs. Ces pays côtiers vendent donc leurs matières premières. Or les activités primaires de plantations, à savoir : hévéas, palmiers à huile, ananas, bananes, café, cacao, forêt, qui constituent la majeure partie de ces exportations sont du type "labour-using" beaucoup plus que "capital-using", ce qui signifie qu'un investissement monétaire limité implique la disposition d'un nombre relativement très élevé de travailleurs. Leur insuffisance locale n'est pas un obstacle s'il y a possibilité d'en recruter au même tarif sinon moins cher à l'extérieur. C'est même un avantage considérable pour l'économie côtière puisque de par leur statut d'étrangers ces manoeuvres se montrent à la fois plus dociles, moins politisés et finalement plus vulnérables. Le pays côtier a ainsi toute latitude pour répercuter la dégradation de ses propres termes d'échange (les cours de ses exportations étant fixés par les lois du marché mondial) sur ces travailleurs émigrés. Comment comprendre autrement cette réalité que nous avons clairement démontrée dans un texte antérieur (1) attestant que le salaire mensuel moyen d'un migrant en Côte d'Ivoire est à peu près égal à la moitié du salaire minimum garanti ?

Le pays dont la principale exportation est sa force de travail subit donc de ce fait deux fois la dégradation de ses termes d'échange. Une première fois en exportant le peu de produits dont il dispose, une seconde fois par la compression des salaires qu'il se procure en exportant le produit des autres.

Devant un tel constat les mouvements intérieurs de populations pourront sembler une voie alternative préférable, en admettant bien entendu qu'il puisse y avoir alternative, ce dont nous sommes assez loin d'être convaincu. Admettons néanmoins qu'elle existe, qu'il y ait effectivement possibilité de choix. La réponse au problème dépendra pratiquement de ce que l'on escompte retirer de ces transhumances de populations.

Est-ce l'amélioration de la ration individuelle alimentaire ? Dans ce cas il existe certainement des solutions infiniment plus satisfaisantes que le "laisser-faire" actuel, revenant à avaliser les pratiques de pillage foncier dans l'anarchie la plus complète et qui aboutissent en fin de compte aux disparités économiques que l'on a mises en évidence.

L'une de ces solutions serait par exemple d'instaurer sur l'ensemble du pays des circuits de commercialisation aussi cohérents et efficaces pour les produits vivriers de grande consommation que pour les cultures de rente.

Est-ce l'accroissement du revenu monétaire ? Encore faut-il savoir que cet accroissement ne ralentira nullement l'ensemble des courants migratoires (confère. TOUGAN).

(1) cf. "Premières estimations chiffrées des migrations Mossi".
(op. cit.)

Est-ce alors le développement des cultures de rente ? Se tenant le raisonnement suivant : Puisque les travailleurs de ce pays migrent au plus grand profit des cultures de rente étrangères, pourquoi ne pas favoriser plutôt les cultures de rente en Haute-Volta ? En somme remplacer un double assujettissement par un seul. Quest-ce en effet qu'une culture de rente pour la Haute-Volta sinon le coton dont le prix moyen au kg, fixé par le cours mondial de l'industrie textile, n'a pour ainsi dire pas bougé en douze ans et qui permet aujourd'hui tout juste d'acheter 750 gr de mil, 500 gr en période de soudure, moins encore lorsqu'il y a disette.

Pour nous résumer les migrations de travail nous paraissent être dans l'état actuel des structures économiques mondiales, faites de relations asymétriques ni un bien ni un mal, mais un fait dont les tenants et aboutissants ne peuvent se juger en terme de morale individuelle, non plus que nationale mais internationale. C'est à ce niveau seul qu'un remède peut être peu à peu défini et des solutions apportées.

Des "solutions" aussi partielles que la mise en valeur (comment ? par qui ? au profit de qui ?) de terres neuves auront à peu de choses près l'efficacité du fameux cautère sur la jambe de bois tant qu'elles-mêmes ne seront pas réintroduites au niveau de l'explication dans cet ensemble de structures dont elles ne constituent qu'un épiphénomène dérisoirement marginal.

- S O M M A I R E -

PREMIERE PARTIE :

L'étude structurelle des budgets familiaux par matrices et graphes ;

I - Aspects méthodologiques

- 1/ Les strates échantillon
- 2/ Le système d'observation

II - Résultats d'ensemble

- A - La matrice globale
- B - Le passage à la matrice nette
- C - La triangulation
- D - La matrice mensuelle
- E - La matrice des coefficients mensuels nets unitaires.
- F - Le graphe des relations monétaires
- G - La matrice globale des coefficients bruts unitaires.

III - Résultats par strate

Les strates intérieures au pays Mossi

- KOUDOUGOU
- YAKO
- ZORGHO

Les strates de colonisation

- TOUGAN
- DEDOUGOU

CONCLUSION :

DEUXIEME PARTIE :

Niveaux monétaires. Les structures de revenus et de dépenses.

I - Aspects méthodologiques

- A - Le revenu monétaire brut
- B - Le revenu monétaire net
- C - Les dépenses
- D - L'épargne

II - Résultats par strate

- KOUDOUGOU
- YAKO
- ZORGHO
- Conclusion sur les strates intérieures au pays Mossi

Les strates hors pays Mossi

- DEDOUGOU

colons de 1972-71

Colons de 1970-69-68

Colons de 1967

- TOUGAN

Conclusion d'ensemble sur le phénomène du colonat.

ANNEXE I. La spécificité de la consommation des migrants de retour

ANNEXE II. Les transactions en nature

ANNEXE III. Quelques aperçus de prix

ANNEXE IV. Le temps et l'oubli

CONCLUSION GENERALE . La signification du fait migratoire

SOMMAIRE

2ème V O L E T

FACTEURS ET SYSTÈMES DE PRODUCTION DANS LA SOCIÉTÉ MOSSI D'AUJOURD'HUI MIGRATIONS TRAVAIL TERRE ET CAPITAL

<i>1ère partie</i> : Les ressources humaines.....	p. 134
<i>2ème partie</i> : Le capital foncier et les structures de production.....	p. 163
<i>3ème partie</i> : Le capital technique d'exploitation	p. 196

Avant-propos.

Ce document constitue le second volet de notre anthropologie économique mossi après "La monnaie mossi - Un pouvoir non libérateur de règlement" où nous avons essayé de montrer en quoi l'argent, pour une fraction appréciable de sa masse en circulation, échouait à conférer à ses détenteurs un quelconque pouvoir social.

Nous nous proposons ici de replacer l'Homme Mossi dans son cadre habituel d'existence. L'étude de J.M. Kohler (1) de même que les études de terroirs menées par J.P. Lahuec à Zaongho (2) et par M.Benoît sur les Mossi du pays Ewa (3) nous permettront d'alléger certaines parties de notre propre texte et de nous consacrer aux aspects susceptibles d'apporter quelques éléments neufs d'information.

L'exposé va graviter autour de trois thèmes :

- les ressources humaines.
- le capital foncier et les structures de production.
- le capital technique.

Le premier s'ouvre sur deux textes rédigés séparément en juillet août 1973 à partir de matériaux provisoires et repris ici après divers amendements. (Notes sur la composante familiale en pays Mossi - Premières estimations chiffrées des migrations mossi).

Ils sont complétés d'autres aperçus tels que taux de natalité, taux de mortalité, brute et infantile, taux de polygamie par âge et statut social, distribution par taille des groupes de résidence.

Le second thème concernant les structures productives aborde le problème des surfaces d'exploitation, les temps d'occupation (agricole, para-agricole, diverse), les entraides de travail ou le salariat et quelques autres aspects fonciers.

Le troisième et dernier thème fait le point sur le niveau d'équipement technique (outillage - cheptel) des exploitations en essayant de voir qui, en dernier ressort, détient le pouvoir de contrôle de ce capital.

x

x x

(1) cf Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi.
Coll. Mémoires n° 46 - ORSTOM - Paris 1971 - 248 p.

(2) Zaongho - Etude géographique d'un village de l'Est-Mossi -
Cercle de Koupéla. ORSTOM - OUAGADOUGOU.

(3) Espaces agraires mossi en pays bwa. ORSTOM - OUAGADOUGOU.

PREMIERE PARTIE

LES RESSOURCES HUMAINES

I - La composante familiale en pays Mossi.

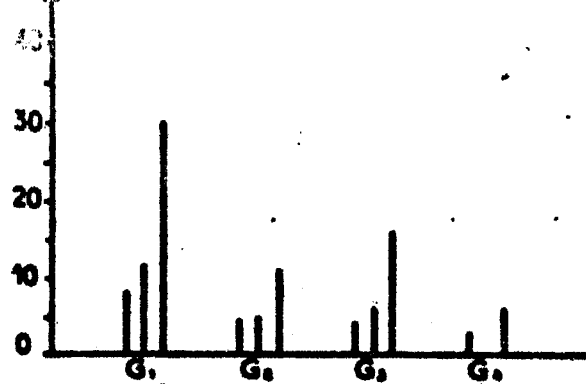
II - L'impact des migrations.

A - pyramides démographiques et autres données sur la population.

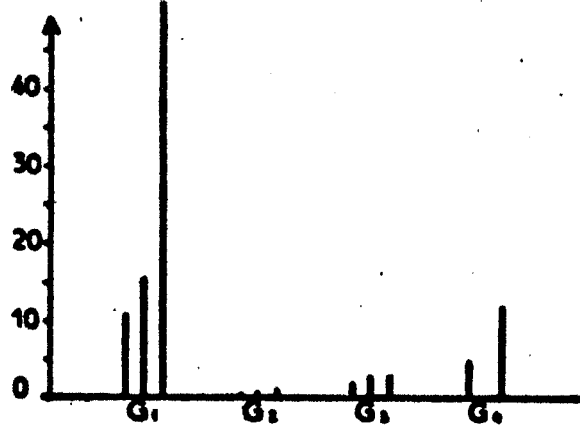
B - l'influence du statut social sur le taux migratoire professionnel entre 15 et 34 ans.

C - le cycle des migrations.

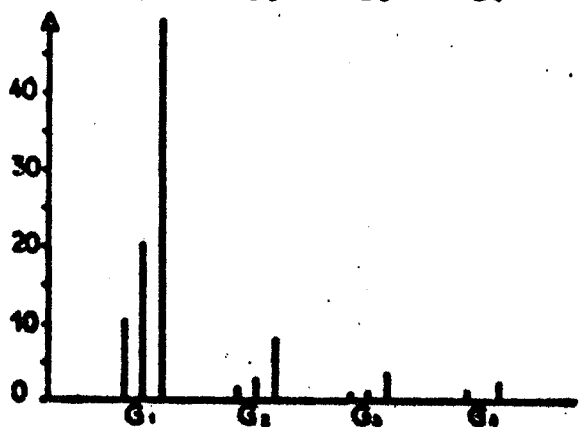
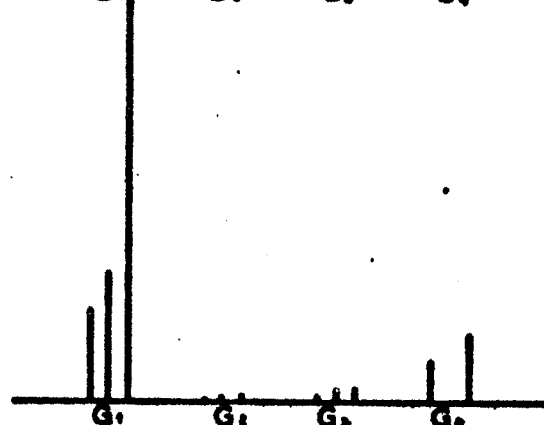
D - aspects monétaires.



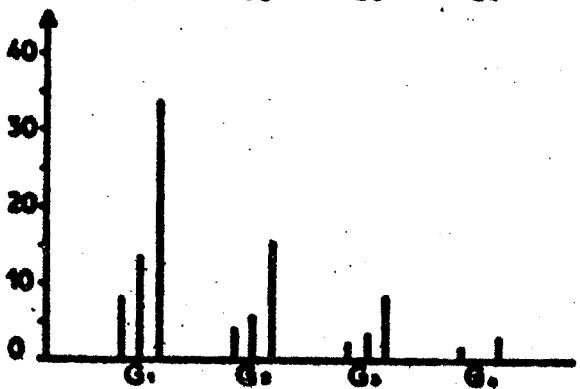
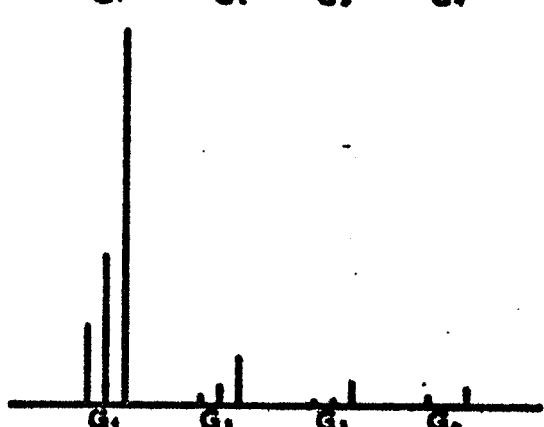
TOUGAN



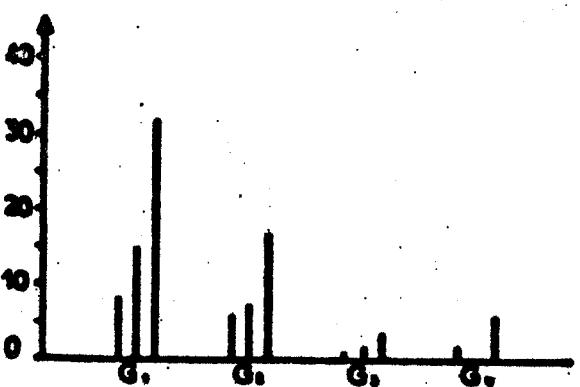
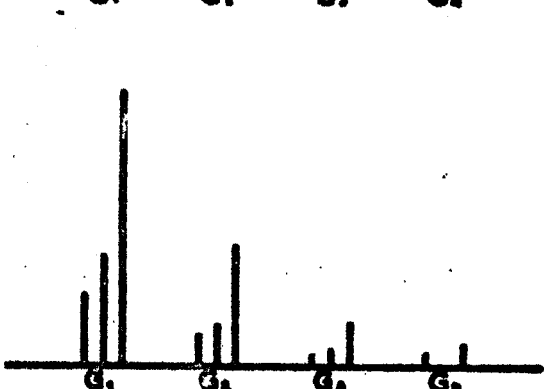
DEDOUGOU



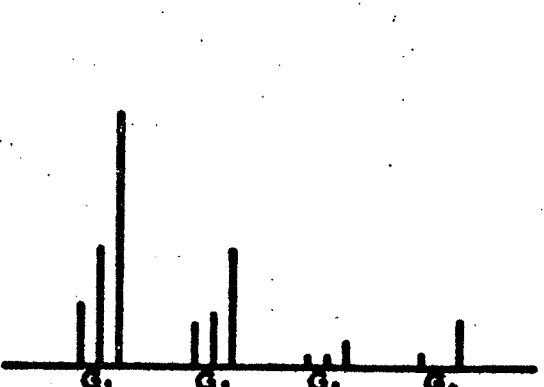
ZORGHO



YAKO



KOUDOUGOU



RELATIONS DE PARENTE
A GAUCHE RAPPORTEES AU CHEF DE ZAKA
A DROITE RAPPORTEES AUX DIVERS CHEFS D'EXPLOITATIONS

I - La composante familiale en pays Mossi

Avertissement : une première mouture de ce texte avait été tirée en petit nombre d'exemplaires comme document de travail en juillet 1973. Le voici refondu après diverses corrections résultant pour partie d'une amélioration de nos "pyramides" démographiques et pour partie d'une pondération des chefs de village sur-représentés dans notre échantillon.

x

x x

Cette double série de diagrammes illustre les structures de parenté, à gauche en définissant chacun des résidents relativement au seul chef de zaka, à droite en établissant les liens de parenté en fonction du chef d'exploitation à laquelle appartiennent les résidents.

D'un côté sont donc représentées les structures réelles de parenté à l'intérieur de la zaka tout entière par rapport à un individu bien déterminé, tandis que de l'autre côté on aboutit à une image plutôt fonctionnelle de la parenté, établie dans le cadre du groupe élémentaire de production et de consommation.

Bien entendu les structures fonctionnelles et réelles se recroisent lorsque le groupe de résidence coïncide avec l'unité de production. Tel est le cas de Zorgho où le rapport du nombre d'exploitations au nombre de zaksé est égal à 1. A Koudougou et Yako, où le rapport dépasse de très peu l'unité, le glissement entre l'image réelle et l'image fonctionnelle reste à peine apparent. A Dédougou il serait voisin de 1 comme à Zorgho si nous n'avions pas systématiquement intégré à l'échantillon, indépendamment de tout tirage aléatoire, la zaka du chef de village de Kary où coexistent 7 exploitations.

A Tougan le rapport atteint le chiffre élevé de 1,30 et par suite les écarts d'un diagramme à l'autre sont beaucoup plus accusés.

Les membres familiaux sont regroupés en quatre sous ensembles élémentaires.

G1 - Pour les diagrammes de gauche (parenté réelle) les trois premiers traits verticaux concernent, dans l'ordre, les chefs de zaka, leurs épouses et leurs enfants célibataires ; et pour ceux de droite, les chefs d'exploitation nonobstant leurs liens de parenté avec les chefs de zaka, leurs épouses et enfants célibataires. Dans les deux cas G1 constitue donc la cellule de base élémentaire, soit en parenté réelle soit en parenté fonctionnelle.

G2 - Selon le même ordre que ci-dessus, époux - épouses - enfants, sont regroupés en G2 les cellules des enfants mariés. Enfants mariés du chef de zaka (schémas de gauche) et enfants mariés des chefs d'exploitations (schémas de droite).

Lorsque les chefs d'exploitations sont des frères cadets du chef de zaka, conformément à la règle la plus générale, leurs enfants mariés figurant dans les schémas de droite sont donc pour une bonne part des "enfants de frère" selon les diagrammes de gauche tandis que leurs propres dépendants, épouses et enfants, se retrouvent dans la catégorie bâtarde des "autres relations" de parenté (cf groupes G3 et G4 ci-dessous).

G3 - Toujours dans le même ordre, époux - épouses - enfants, G3 réunit la cellule élémentaire des frères mariés.

En raison de la pratique que l'on vient d'évoquer, le glissement d'une série de diagrammes à l'autre s'opère principalement du groupe G3 pour ceux de gauche au groupe G1 pour ceux de droite, avec toutes les modifications que cela entraîne dans la composition des autres groupes.

G4 - Enfin regroupe la catégorie des frères cadets célibataires (avant-dernier trait vertical) puis celle des diverses autres relations de parenté telles que soeurs ou ascendants recueillis, épouses d'enfants de frères (m'biga par rapport à ego) etc...

Un examen attentif montre des variantes structurelles assez sensibles d'une strate à l'autre, tant dans l'importance relative des différents groupes que dans les écarts observables entre schémas réels et schémas fonctionnels de parenté. Sur ce deuxième point il suffira de rappeler que le rapport nombre d'exploitations nombre de zaksé varie de :

1	à Zorgho
1,027	à Koudougou
1,054	à Yako
1,081	à Dédougou
1,270	à Tougan (1)

Koudougou et Yako sont les deux seules strates à offrir un certain nombre de traits communs ou voisins.

Zorgho apparaît par contre difficilement réductible à un autre modèle. De même Tougan et Dédougou accusent chacune une spécificité marquée.

...

(1) Ces rapports correspondent à la situation observable à partir de mai, soit au début de la nouvelle campagne agricole. En janvier un premier état faisait ressortir un rapport de 1,41 pour Tougan, chefs non dépendés.

Tableau : % des différents groupes selon la strate.

Parenté en fonction du C.Z.				Strate	Parenté en fonction du C.E.				Taille de la zaka	Zaka popul. présente	Exploit. popul. présente
G1	G2	G3	G4		G1	G2	G3	G4			
55,5	26,4	14,9	3,2	Y.	59,1	26,4	11,3	3,2	11,3	9,7	9,2
55,3	30,0	6,5	8,2	K.	57,2	28,1	6,5	8,2	13,3	9,9	19,6
78,9	12,5	5,0	3,6	Z.	78,9	12,5	5,0	3,6	9,8	9,3	9,3
48,8	18,8	24,1	8,3	T.	63,8	20,9	8,9	6,4	12,9	10,8	8,3
76,7	1,4	6,2	15,7	D.	81,5	1,4	4,2	12,9	9,2	8,6	8,0

Entre Yako et Koudougou une variante se décèle néanmoins relativement au groupe G3, groupe important car en pays Mossi tout ce qui concerne les personnes ayant statut de frères cadets d'un chef de zaka ou d'exploitation mérite attention.

Cette différence est vraisemblablement imputable à l'étendue des droits d'héritier qui leur sont reconnus.

A Koudougou, les frères cadets mariés vivent moins agglomérés à la zaka de leur aîné qu'ils ne le font à Yako. Cela peut résulter du fait que leur position en tant qu'ayants-droit du de cujus paraît plus solide. Alors que les frères sont, à Yako, traditionnellement écartés au profit des enfants du défunt, de l'héritage des biens matériels appartenant à leur "aîné", ils y ont un large accès à Koudougou. Dans cette région les enfants n'héritent guère que des biens possédés en propre par leur mère.

Encore qu'aujourd'hui le nouveau droit civil tende à supplanter peu à peu les coutumes et à uniformiser les anciens processus de dévolution, il ne faut pas se dissimuler le poids de traditions toujours vivaces.

En se trouvant ainsi écarté du partage matériel mais sachant qu'il demeure le successeur désigné au titre de chef de zaka (sur ce point les deux schémas se rejoignent) le frère cadet, dans la région de Yako, peut du vivant de son aîné ressentir beaucoup plus fortement la nécessité de cohabiter avec lui et de constituer pendant ce temps son propre patrimoine.

Dans les deux strates l'importance numérique du groupe élémentaire des enfants adultes mariés (G2) doit également retenir l'attention. Précisons dès maintenant que cette importance numérique ne se traduit pas comme dans la strate de Tougan par un certain renversement du rapport de force, au moins sur le plan monétaire, entre les enfants adultes mariés et leurs ascendants chefs d'exploitation.

Cette sur-représentation du groupe des enfants mariés et de leurs dépendants immédiats traduit selon toute apparence la difficulté présente et grandissante de fonder de nouvelles zaksé dans ces deux milieux à fortes densités démographiques.

Dans l'une et l'autre zone cependant on constate, exceptionnellement il est vrai, que certaines zaksé tolèrent la scission interne du groupe de production et de consommation en deux ou trois exploitations séparées.

Les cas rencontrés sont trop rares pour être absolument probants mais il apparaît qu'à Yako la scission se fasse en principe au profit de frères cadets alors qu'à Koudougou elle semble se faire généralement au profit des enfants mariés. Cette autre divergence entre les deux systèmes doit trouver son explication dans la même série de faits que ceux déjà relevés ci-dessus, à savoir l'étendue plus ou moins large des droits respectivement conférés aux frères et aux enfants d'un défunt.

Il se peut en effet que la scission en faveur d'enfants mariés, telle qu'on la rencontre à Koudougou, soit perçue comme une sorte de contrepartie à un statut social les maintenant dans un état prolongé de tutelle. En somme le fils trouverait ainsi une sorte d'échappatoire en dernier recours dont il ne ressentirait pas le besoin avec la même intensité à Yako où sa position plus équitable lui assure davantage de privilèges.

Dans l'un des trois villages de Yako (Siguinonguin) le modèle prend carrément le contrepied du schéma général de Koudougou. La transmission tant des biens que du rang social suit la filière patrilinéaire directe.

Quoi qu'il en soit de nos hypothèses, il ne fait aucun doute que le pivot du système maintenant en permanence l'édifice social Mossi à la limite de son déséquilibre repose là, à la charnière des deux groupes G2 - G3.

G1 constituant l'assise élémentaire la plus solide,

G4 l'appoint éventuel en force de travail, tandis qu'en G2 et G3 s'accumulent les forces de contradiction interne ou de dissolution.

Comparé à Yako ou Koudougou, le modèle rencontré à Zorgho paraît simple et ne point soulever les mêmes problèmes d'interprétation. Le groupe familial a tendance à se ramener à la cellule élémentaire composée d'un chef de zaka, ses épouses et enfants mineurs. C'est aussi la seule zone, un fait éclairant l'autre, où toutes les zaksé sont à structure "mono-cellulaire" c'est-à-dire où le rapport exploitations - zaksé est égal à 1. Un troisième indice allant dans le sens des deux précédents est la taille sensiblement plus réduite du groupe de résidence.

On a là un faisceau d'indicateurs précis et convergents qui aident à définir le particularisme social de Zorgho.

Une fois encore le statut réservé au frère mérite un examen de fond. Il est incontestablement moins avantageux que partout ailleurs. La préséance a basculé au profit du fils.

A la mort d'un chef de zaka, le frère se voit pratifier de diverses fonctions provisoires, le temps d'organiser les funérailles ou le temps, éventuellement, que le fils aîné atteigne l'âge d'homme. C'est un simple ordonnateur de cérémonie, possédant à titre précaire le pouvoir de gérer les greniers et d'assurer la poursuite de l'exploitation.

Ces pouvoirs ne lui sont pas contestés même, semble-t-il, s'il ne résidait pas au moment où est survenu le décès, dans la zaka du défunt. Le cas échéant il peut donc se trouver momentanément à la tête de deux zaksé et par là d'une double

exploitation qu'il va évidemment regrouper pour constituer un seul "grand champ" (poukasinga).

Cependant ces fonctions ne durent pas. Dès que le premier fils est en âge de gérer ses propres affaires, il récupère l'intégralité de ses droits et le frère doit alors s'effacer pour se replier dans sa propre zaka s'il en possédait déjà une ou pour s'en constituer une en propre s'il ne l'avait déjà fait. En effet on imagine mal dans ce système comment un frère que tous les "neveux" mossi considèrent comme leur "petit père" pourrait accepter pareille "dérogeance" que de résider dans la zaka dirigée par son fils classificatoire, fût-ce avec la possibilité de créer une exploitation séparée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons pas rencontré un seul exemple de zaka pluri-cellulaire dans la région de Zorgho. Il ne saurait y en avoir selon la déclaration même du chef de village de Gandaogo.

Les biens entrant dans le patrimoine faisant, à l'inverse de ce qui se pratique couramment dans d'autres régions mossi, l'objet d'un partage sans aucune exclusive, frères ou soeurs, fils ou filles, cette dispersion successorale (1) favorise à son tour l'éclatement familial en zaksé autonomes de taille relativement modeste.

Tougan, strate de vieille colonisation se particularise de maintes façons. En premier lieu par l'importance du groupe social de résidence (40% supérieur à Zorgho).

En second lieu si l'on considère la structure de parenté par référence au chef de zaka, la cellule élémentaire G3 des frères cadets mariés gagne en importance relativement aux autres zones, y compris celle de Yako. Au contraire, rapporté aux chefs d'exploitations le groupe G3 s'amenuise de plus de moitié et tombe au-dessous du niveau observé à Yako.

C'est qu'à Yako, au moins dans le canton Darigma (2), la segmentation d'une zaka en exploitations autonomes reste un processus peu courant alors qu'à Tougan il est fort bien admis.

Bien qu'à Tougan les diverses réponses obtenues de la part de nos informateurs laissent entendre que les déviations par rapport à un modèle théorique reconnu sont fort nombreuses, ce qui en soi n'est guère étonnant de la part de colons pouvant avoir des origines et des schémas culturels de référence variés, il reste admis qu'en principe le frère cadet détient la priorité dans la transmission de la chefferie de zaka.

Dans les 3 villages de Tougan, il nous a été dit que le frère cadet (pour autant qu'il réside déjà dans la zaka) succède naturellement au chef de zaka défunt même s'il est d'ordinaire écarté du partage patrimonial (à l'exception toutefois du mil partagé en ligne directe et collatérale).

A Bompela on apporte la précision supplémentaire que la participation du frère à l'héritage matériel est, elle aussi, liée à la condition qu'il ait résidé dans la même zaka que le défunt et l'ait assisté dans ses travaux.

(1) Lorsque le patrimoine à partager est trop petit par rapport au nombre d'ayants-droit, il est procédé à sa vente et l'argent réuni est réparti entre les héritiers.

(2) Dans la région de Dakola, J.M. KOHLER dénombrerait en moyenne 1,15 exploitation par zaka.

Sources : Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest Mossi (Haute-Volta).

Mémoires ORSTOM n° 46 - 1971.

En quelque sorte les modes de transmission et d'héritage suivraient à Tougan des voies plus empiriques et par suite plus diversifiées qu'ailleurs, reposant avant tout sur des situations de fait, conférant ainsi beaucoup plus de souplesse au système.

A Namassa il est encore dit que le fils, dès lors qu'il se sent en mesure d'assumer les responsabilités y afférentes conserve toujours le droit de prendre, dans la zaka dirigée dorénavant par l'oncle paternel, son autonomie en scindant son exploitation. Possibilité qui n'est pas non plus contestée à Bompela. En fait ce droit semble assez théorique. Dans 9 zaksé de l'échantillon, situation observée en janvier 1973, coexistaient un total de 25 exploitations. En aucun cas les chefs de ces 16 exploitations autonomes n'étaient les fils du frère défunt et donc les neveux (biri-bla) par rapport à ego, successeur du chef de zaka. Dans 9 cas ces chefs étaient des frères cadets ayant même père et même mère que le chef de zaka, dans 6 autres cas des demi-frères (1) de mères différentes et dans un cas seulement un cousin parallèle patrilatéral (fils du frère aîné du père de l'actuel chef de zaka).

A Bompela une autre précision intéressante à noter démontrant la souplesse du système. Si le frère cadet est plus jeune que l'enfant aîné du chef de zaka, le titre revient à l'enfant qui le garde.

Une dernière remarque : si dès le vivant de son "kiema" (aîné) le frère cadet marié gère sa propre exploitation, il lui est difficile par la suite de devenir chef de zaka, et nous constatons ici une interférence curieuse de l'impôt, lequel est loin d'être totalement "neutre" en la matière. En effet la plupart des chefs d'exploitation ne s'en remettent plus au chef de zaka pour payer leur impôt.

Ils détiennent pour eux-mêmes, leurs épouses, enfants et éventuellement frères cadets un livret personnel de famille. S'il y a alors dans l'exploitation du chef de zaka un enfant en âge de prendre sa succession on se contentera de rayer le nom du défunt sur le livret détenu par le chef de zaka. Ce sera l'enfant adulte qui deviendra en titre chef de zaka et responsable du versement de l'impôt pour toutes les personnes inscrites sur son livret.

La strate de colonisation récente de Dédougou présente enfin, surtout par comparaison à Tougan, diverses caractéristiques dont les plus typiques sont la faiblesse des deux groupes G2 et G3 et la relative importance du groupe G4 (frères célibataires et divers).

Le temps n'a pas encore permis à ces nouveaux colons, dans l'ensemble assez jeunes (2) de faire souche et de s'agrandir de l'apport de nombreux dépendants directs ou collatéraux. Toutefois le jeune frère célibataire accompagne volontiers son aîné soit qu'il le suive dans sa migration soit qu'il le rejoigne quelque temps après. De même bon nombre de familles comptent des veuves, mère ou marâtres du chef de zaka.

Notons également que la zaka d'un jeune colon (moins de 15 années d'installation) est en règle très générale de type unicellulaire. L'exception rencontrée dans la zaka du chef mossi de Kary avec ses sept exploitations ne saurait contrevenir à la règle car ce chef n'est qu'un descendant de colon, de surcroît fils d'imam réputé qui avait de son vivant recueilli plusieurs élèves coraniques sans liens directs de parenté, lesquels devinrent chefs d'exploitation après la mort de leur maître et tuteur.

...

(1) Il se peut alors que le chef de zaka soit plus jeune que son demi-frère, simple chef d'exploitation, s'il est né d'une première ou plus ancienne épouse.

(2) Il y a un écart d'environ 18 ans entre les moyennes d'âge d'un chef de zaka de Koudougou et de Dédougou et 9 ans d'écart avec l'âge moyen d'un chef de zaka de Tougan.

(Rappelons que le chef de village a été intégré à l'échantillon en dehors de toute considération d'ancienneté d'installation).

x

x x

En résumé la structure du groupe de résidence est sans conteste un élément fondamental permettant de localiser les sources de tension latentes moins entre les individus en tant que tels qu'entre cellules élémentaires de parenté, les unes étant vecteurs des pouvoirs socio-politiques coutumiers et les autres du pouvoir économique.

Selon toute vraisemblance ces tensions se trouvent atténuées là où le groupe est homogène, centré autour d'un chef de zaka et de ses dépendants immédiats. Tel doit être le cas à Zorgho et à Dédougou. Elles se trouvent désamorcées là où sont librement admises sinon favorisées les scissions internes d'exploitations. Tel semble être le cas de l'ancienne strate de colonisation de Tougan. Elles se trouvent au contraire exacerbées et toujours prêtes à cristalliser là où se conjuguent des cellules familiales hétérogènes et des obstacles aux scissions d'exploitations.

Les tableaux ci-dessous permettent d'apprécier selon la strate cette complexion interne des zaksé de l'échantillon. Nous nous limiterons à la co-résidence des deux groupes G2 et G3, les plus susceptibles d'introduire la contradiction dans le fonctionnement normal du système.

Les chiffres reportés dans les cases indiquent en valeur absolue le nombre respectif de zaksé où cohabitent simultanément des enfants et des frères mariés (case EM x FM), celles où ne résident que des enfants mariés (EM x N.FM) ou que des frères mariés (N.EM x FM) et celles où ne cohabitent ni enfants ni frères mariés (N.EM x N.FM).

	FM	N.FM		FM	N.FM
EM	2	11	EM	0	18
N. EM	7	19	N. EM	6	14

YAKO
(39 zaksé)

KOUDOGOU
(38 zaksé)

	FM	N.FM
EM	0	5
N. EM	2	19

ZORCHO
(26 zaksé)

:	:	FM	:	N.FM	:
:	:	:	:	:	:
:	EM	:	3	:	12
:	:	:	:	:	:
:	N.EM	:	8	:	16
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

TOUGAN
(39 zaksé)

:	:	FM	:	N.FM	:
:	:	:	:	:	:
:	EM	:	0	:	1
:	:	:	:	:	:
:	N. EM	:	4	:	34
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

DEDOUGOU
(39 zaksé)

On voit que la cohabitation simultanée de frères et d'enfants mariés demeure malgré tout exceptionnelle et qu'à tout prendre moins de 3% des zaksé présentent cette caractéristique. Enfants et frères mariés forment à l'évidence deux cellules à pôles contraires. C'est à Tougan que cette coresidence est la plus fréquente (7,7 % des cas). Un réflexe grégaire propre à des colons en rend-il compte sans doute dans une certaine mesure mais surtout le fait que les scissions entre exploitations y soient plus libéralement tolérées qu'ailleurs (trauisant en ceci leur ascendance yatengaise) permet un relatif isolement de ces enfants mariés intégrés à l'exploitation de leur père, chef de zaka, vis-à-vis de leur "babila" maître de sa propre exploitation.

Il faut bien constater cependant que les différents systèmes en vigueur çà et là ne comportent pas tous un égal degré de cohérence interne.

Ainsi à Tougan où fonctionne le double système de transmission : acquisition de la chefferie de zaka en ligne collatérale, héritage des biens en ligne directe, le cloisonnement entre exploitations séparées peut n'être qu'un mince paravent insuffisant à préserver l'unité du groupe. Tant que le fils est mineur les biens dont il est l'héritier sont en pratique confiés à la garde de son "petit père". Lorsque, éveillé par sa mère et devenu apte à s'occuper de ses propres affaires, il demande que ces biens lui soient restitués il arrive que le frère conteste, soulève des difficultés ou allègue de la "plus-value" qu'il a apportée, par ses efforts, au capital dont il était le dépositaire. Il faut alors trancher et c'est au "budu-kasma" (doyen du lignage) que revient la charge d'émettre un jugement impartial. Le conflit entrera donc dans sa phase aiguë au moment de la majorité de l'enfant.

A Koudougou le système est théoriquement plus cohérent puisque le frère accède à la fois au rang et aux biens, mais le danger d'éclatement n'en est pas moins présent. Il se situera néanmoins en une autre phase. Nous dirions volontiers que le frère cadet hérite à charge de revanche. S'il témoigne avant le décès de son aîné d'un comportement "égoïste", par exemple en ne contribuant que faiblement à l'entretien de la zaka dont il deviendra le chef, il lui en sera tenu rigueur beaucoup plus sévèrement qu'ailleurs. Il risque alors, au jour de la succession, l'éparpillement de tous les membres de la zaka, et notamment des enfants mariés ou célibataires qui "n'enverront plus jamais rien, dût-on annoncer la mort de leur petit père"...

A Zorgho où la cohérence du système paraît tout aussi solide, quoique fondée sur des bases différentes, le risque de contradiction n'est pas non plus totalement absent. C'est le partage des terres qui peut mettre en danger la bonne entente entre fils et frère. En effet, bien que le frère ne refuse jamais de s'en aller le moment venu, ne serait-ce que pour pouvoir transmettre à son tour la chefferie de zaka à ses propres enfants, il peut demander au fils le partage des terres, s'il pense éprouver des difficultés à en trouver d'autres. C'est même le frère qui impose le plus souvent un partage à sa convenance, disant au fils "tu cultiveras là et moi ici ..." mettant dans cet acte d'autorité le point final à ses

fonctions temporaires.

En bref, aucune zone du pays Mossi ne paraît exempte de conflits en puissance. Ils se cristalliseront simplement selon une alchimie spécifique et à des moments différents. Tous aboutissent à la migration ou constituent un terreau propice à son développement.

II - L'impact des migrations

Avertissement : Ce texte reprend pour l'essentiel des notes de travail parues en août 1973 sous le titre "Premières estimations chiffrées des migrations mossi".

Les corrections à la version primitive résultent du supplément d'information apporté par 20 nouvelles fiches de "migrants de retour" venues s'ajouter aux 91 dépouillées en juillet.

Nous avons par ailleurs supprimé quelques tableaux relatifs aux taux migratoires, sans intérêt majeur à partir du moment où deviennent disponibles les données de "l'enquête statistique".

A bien des égards les résultats que l'on va présenter ici complètent nos études budgétaires (1) dans lesquelles nous avons retenu une définition très restrictive du "revenu migratoire", ne prenant en compte que le solde monétaire rapatrié au village, à l'exclusion des marchandises envoyées à la famille depuis l'étranger ainsi que de toutes les opérations de dépenses réalisées au cours du retour.

Nous nous proposons d'examiner les aspects suivants :

- Données démographiques.
- L'influence du statut social sur le taux migratoire entre 15 et 34 ans (migrations professionnelles uniquement).
- L'impact des migrations sur le calendrier agricole.
- Les apports monétaires.

A - Pyramides démographiques et autres données sur la population.

1 - Pyramides démographiques:

Chefs non pondérés, notre population de base totalise 2 143 individus pour 181 zaksé et 203 exploitations, dont 1101 hommes et 1042 femmes, soit un total global de masculinité égal à 1,056 - coefficient un peu fort qu'il nous a été impossible d'améliorer, malgré un an de présence continue dans les familles.

Sur cette population de base 15,2 % étaient absents selon un état dressé début juin 1973 - soit 326 personnes en valeur absolue, comprenant :

232 hommes (21,7 % de l'effectif)

94 femmes (9,0 % de l'effectif)

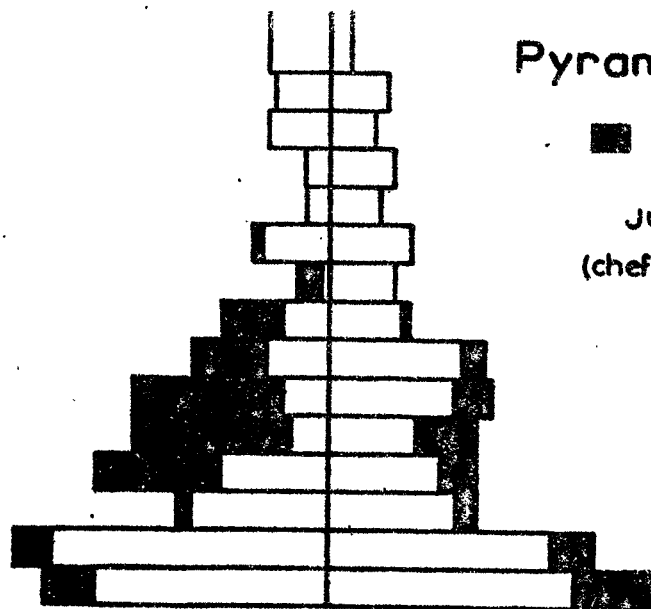
Pour les résidents présents le taux de masculinité descend donc à 0,917. (869/948). Il s'établit à 1,176 au-dessous de 10 ans. La dissimulation des fillettes est patente. Entre 15 et 19 ans il est également supérieur à 1

...

(1) La monnaie mossi - Un pouvoir non libératoire de règlement.
ORSTOM - OUAGADOUGOU - G.Ancey.

Pyramides d'âges

■ Population
Absente
Juin 1973
(chefs non dépendérés)

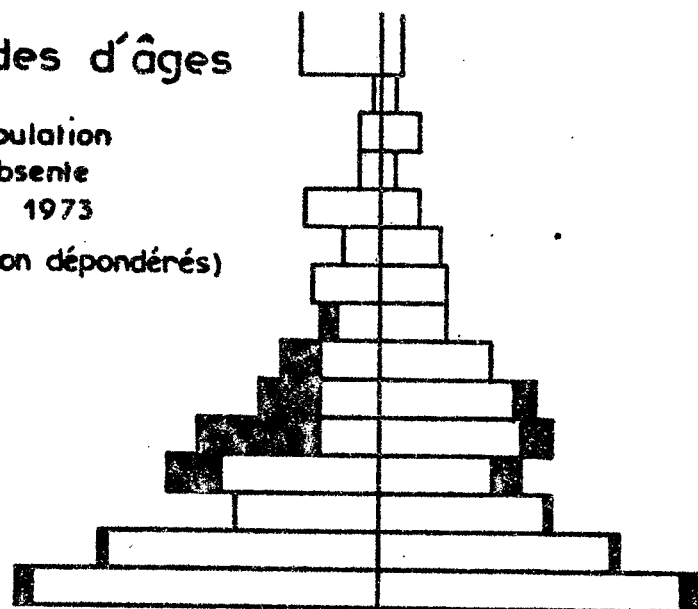


H F

KOUDOUGOU

P 164
A 95

P 205
A 40

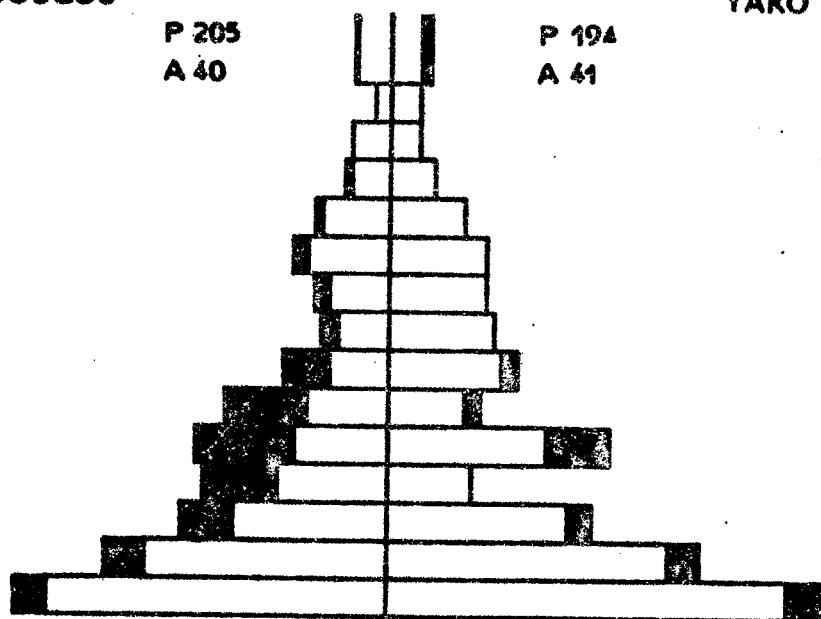


H F

YAKO

P 194
A 41

P 203
A 16

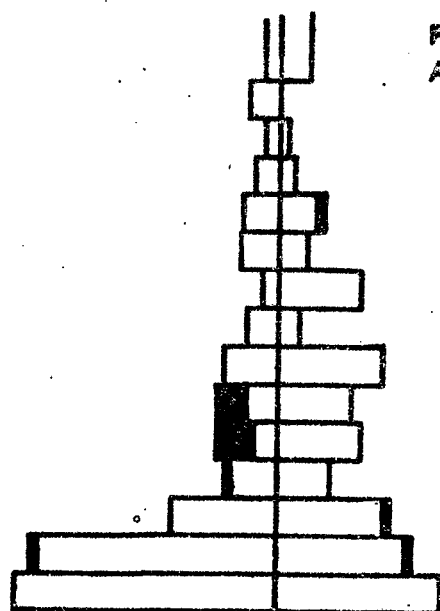


H F

TOUGAN

P 201
A 64

P 240
A 25

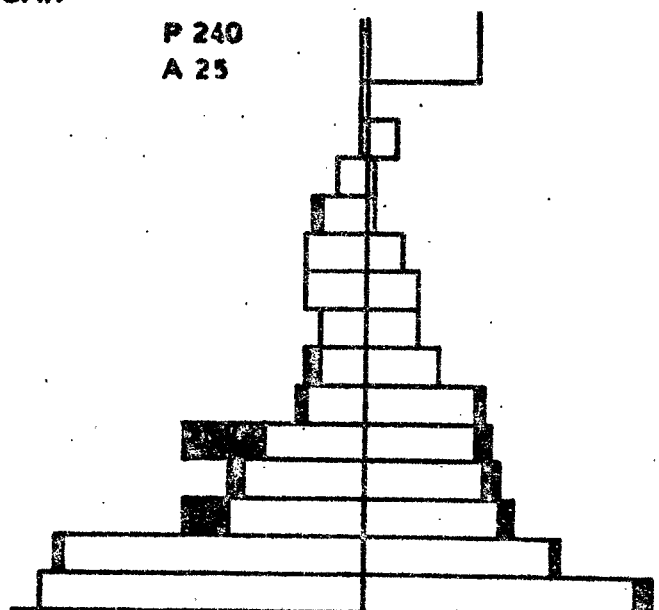


H F

ZORGHO

P 128
A 11

P 125
A 3



H F

DEDOUGOU

P 182
A 24

P 175
A 10

(1,125) mais pour cette catégorie le biais s'explique par un glissement des classes d'âges féminines en fonction du statut matrimonial. A partir de 20 ans jusqu'à 44 ans il se fixe très au-dessous de 1 (à moins de 0,55 entre 20 et 34 ans). Il plafonne de nouveau (à 1,21) sur la classe d'âges 50-54, âge dans lequel les femmes entrent en ménopause; d'où un rajeunissement ou un vieillissement de ces dernières selon qu'elles ont déjà ou pas encore atteint ce stade. A partir de 55 ans les oscillations s'atténuent et le coefficient s'écarte peu, dans un sens ou dans l'autre, de l'unité. Le fait marquant demeure ainsi la faiblesse du taux de masculinité de 20 à 34 ans, classes pour lesquelles on dénombre presque deux fois moins d'hommes que de femmes, avec un minimum absolu de 0,40 à KOUDOUGOU et ZORCHO 0,46 à YAKO - 0,68 à DEDOUGOU - 0,70 à TOUGAN.

2. Autres données démographiques.

a) Taux de natalité et de fécondité.

Au cours de l'année 1973 ont été enregistrées 73 naissances sur l'ensemble de nos fiches familiales (35 garçons - 38 filles).

En se donnant comme population de référence 1817 personnes présentes en juin dont 869 hommes et 948 femmes (cf supra-Pyramides démographiques) le taux de natalité s'établit à 40,2 %. Il aurait été de 47,6 % en zones de colonisation (TOUGAN - DEDOUGOU) et de 34,7 % en pays Mossi.

Cependant la faiblesse de notre échantillon ne nous autorise en aucun cas à conclure à une surnatalité dans nos zones de colonisation. Il y a en effet 95% de probabilité pour que le taux réel à TOUGAN et DEDOUGOU soit compris dans un intervalle de

$$47,6 \pm (47,6 \times 0,28) : \text{max. } 60,9 \% - \text{min. } 34,3 \%$$

et que celui des autres strates oscille entre

$$34,7 \pm (34,7 \times 0,3) : \text{max. } 45,1 \% - \text{min. } 24,3 \%$$

La marge d'erreur est telle que lever l'incertitude aurait nécessité par exemple, deux échantillons de 5000 résidents présents chacun, ou bien en ne touchant pas à l'échantillon du pays Mossi de porter à 35.000 environ celui des colons (au lieu de huit cents !).

Notre taux global - 40,2 % - parfaitement cohérent avec les normes admises ne nous permet d'affirmer qu'une chose : il y a 95 % de probabilité pour qu'il soit effectivement compris entre 49,4 % et 31 %.

Pour estimer le taux brut de fécondité on retient habituellement les classes féminines âgées de 15 à 49 ans, soit 417 personnes. Le taux ressort ainsi à $73 / 417 = 175,1 \%$ (220,1 % en zones de colonisation, 142,9 % en pays Mossi) sans qu'il soit davantage possible d'affirmer un surcroît de fécondité des uns vis-à-vis des autres.

b) Taux de mortalité

39 décès enregistrés, dont 13 masculins et 26 féminins, soit un taux égal à 21,5 % (25,1 % chez les colons - 18,6 % en pays Mossi). La marge d'erreur relative dans les deux cas se chiffre approximativement à - 40% du

coefficient obtenu soit des plages d'incertitude de :

35,1 % à 15,1 % chez les colons.

26,0 % à 11,2 % en pays Mossi.

En prenant les hypothèses extrêmes, le taux brut d'accroissement naturel pourrait donc osciller de 45,8 % au maximum à 0,8 % au minimum chez les colons et de 33,9 % au maximum à 1,7 % au minimum en pays Mossi. Lever l'incertitude exigerait alors deux échantillons voisins de 10 000 dans chaque strate.

Disons que globalement le taux d'accroissement naturel s'établit à 18,7 % taux qui montre surtout la parfaite représentativité de notre échantillon mais aussi qu'il y a 95% de chances pour qu'il soit effectivement compris entre 24,3 % et 13,1 %.

c) Taux de mortalité infantile.

N'ayant observé qu'une année civile, le nombre de 8 décès d'enfants nés vivants et morts en 1973, soit 11 % des naissances, doit être multiplié par un certain coefficient (proche de 1,67) pour fournir la proportion théorique d'enfants décédés au cours de leur première année d'existence. Le taux avoisinerait ainsi 18,3 %.

d) Polygamie

Après pondération des chefs de villages voici les taux de polygamie obtenus pour chacune des strates.

	Pays Mossi			Colons		
	K.	Y.	Z.	T.	D.	
Taux	1,563	1,450	1,728	1,549	1,368	1,327
Age moyen des hommes mariés	47,0	46,0	49,6	47,1	43,9	43,5

Le taux de polygamie paraît supérieur en pays Mossi, de même que l'âge moyen des hommes mariés. A noter d'ailleurs la parfaite corrélation entre ces deux séries de chiffres.

Selon toute vraisemblance l'âge est bien le paramètre essentiel, dont le statut social n'est en fait que le reflet, permettant de rendre compte de la progression des taux de polygamie. Nous avons tenté de le démontrer à l'aide de séries ajustées basées sur le calcul des taux de polygamie en fonction de l'âge. Il suffit ensuite d'établir l'âge moyen des hommes mariés détenteurs de tel ou tel statut social (chefferie de village, chefferie de zaka, enfant marié, frère cadet marié, etc...) puis d'affecter à chaque groupe ainsi défini le taux "théorique" de polygamie que son âge moyen lui accorderait et enfin de comparer cette série ajustée à la série réelle observée. L'écart entre les deux séries - ajustée et observée - peut être attribué au statut social individuel.

En zone de colonisation, comme en pays Mossi, malgré la différence des taux de polygamie, on constate que le seul statut social réellement favorable à l'accumulation des épouses est celui de chef de village. Cette similarité entre nos zones d'enquête nous autorise à les agréger et à présenter le tableau suivant :

Statut social des hommes mariés (ou veufs)	Age moyen (ans)	Taux de Polygamie ajusté selon l'âge	Taux réel observé	Indice réel/ajusté
Chef de village	49,6	1,605	3,23	2,01
Chef de zaka	53,9	1,62	1,643	1,014
EM de CZ	34	1,39	1,19	0,86
FM de CZ	35,7	1,42	1,182	0,83
EEM (de CZ)	23	1	1	1 (*)
EF (de CZ)	28,8	1,24	1,167	0,94
Autre	62	1,65	0,8	0,49
EM - Chef d'exploitation	44,7	1,55	1,33	0,86
FM - Chef d'exploitation	43,5	1,54	1,579	1,006
Autre-Chef d'exploitation	43	1,53	1,167	0,76
Ensemble "Chef d'exploitation"	43,5	1,54	1,464	0,95

La chefferie de village permet, à âge égal, de doubler son nombre d'épouses. La chefferie de zaka de gagner à peine 1,5 %. La chefferie de simple exploitation n'assure au contraire aucun privilège, sauf peut-être pour les frères cadets. Tous les autres individus connaissent un retard par rapport à ce que leur âge pourrait leur laisser escompter.

e) Les groupes de résidence (population présente)

C'est à TOUGAN que la concentration à l'intérieur de certains groupes de résidence est la plus accentuée.

Le dernier quartile des plus grosses zaksé (25%) accumule 54% de la population présente. La zaka médiale, telle que 50% de la population réside dans des groupes de taille supérieure, compte 15,45 occupants. Par contre la zaka

...

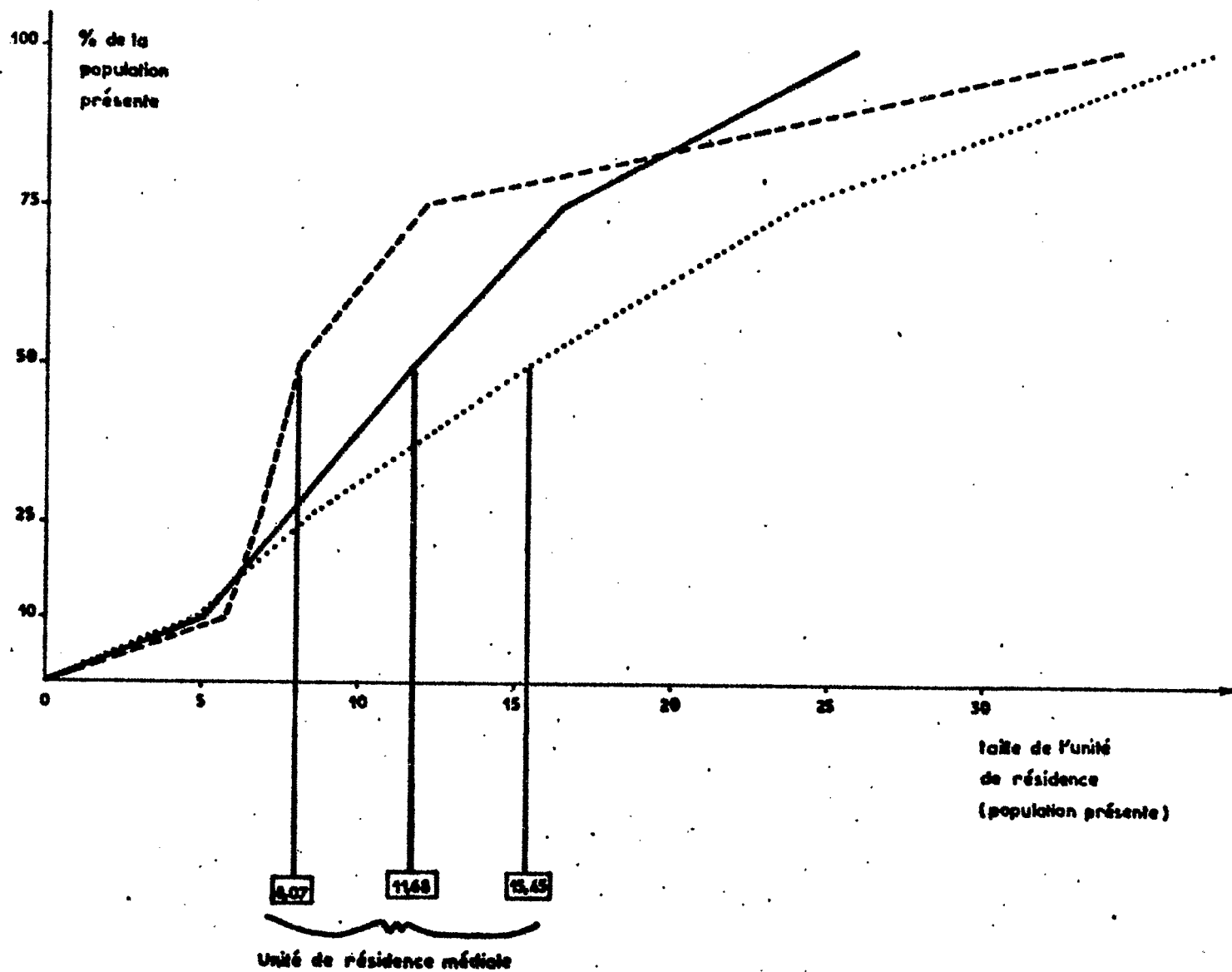
(*) Effectif trop faible pour être significatif.

médiane n'est que de 7,87 - chiffre compris entre celui du pays Mossi (8,39) et celui de Dédougou (7,29). La différence de ces deux paramètres montre que la moitié de la population réside dans des groupes près de deux fois supérieurs au groupe médian.

En pays Mossi le dernier quartile ne concentre que 45,5% de la population. La taille médiale tombe à 11,68. Donc moins de très grosses zaksé qu'à TOUGAN mais aussi faut il préciser beaucoup moins de facilités pour scinder la zaka en exploitations autonomes.

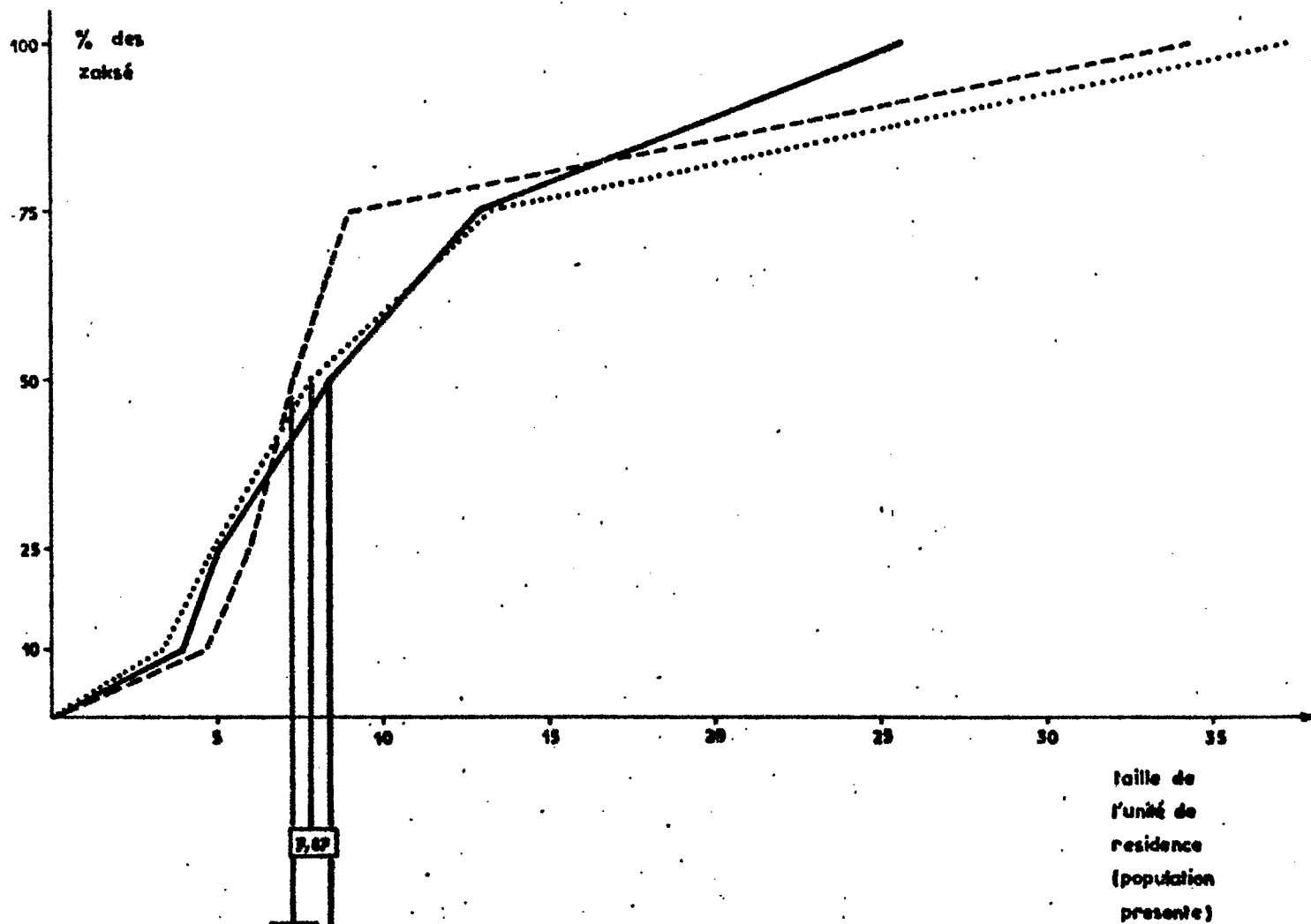
A Dédougou 43,2% de la population réside dans les groupes du dernier quartile. Médiale (8,07) et médiane (7,29) se rapprochent.

Voir croquis ci-après.



Répartition de la population présente
suivant la taille des unités de résidence

- Siroto du pays Massi
- Odeugou
- Tougan



Répartition des "zakse"
 suivant leur taille
 (population présente)

~~~~~  
 tailles médianes.

- Sirates du pays Nossi
- - - Bédeugou
- ..... Tougon

B - L'influence du statut social sur le taux migratoire  
"professionnel" entre 15 et 34 ans.

Pour mettre en évidence l'influence du statut familial il convient de raisonner sur le groupe d'âges suffisamment homogène allant de 15 à 34 ans, cette limitation offrant à la fois l'avantage de toucher la majeure partie des absents (plus des deux-tiers), plus de 90% des migrants "professionnels" (1) et d'être parfaitement opératoire pour une décontraction des statuts familiaux déjà utilisés à maintes reprises (CE - EpCE - EC - EM - EpEM - EEM - FM - EpF EF - FC. A.).

Le premier graphique ci-joint portant sur l'ensemble de notre échantillon (689 personnes âgées de 15 à 34 ans) montre :

- premièrement, qu'à âge égal, les éléments mâles de chaque sous-groupe (G1 - G2 - G3 - G4) migrent toujours plus que les filles ou épouses.
- deuxièmement, que le statut familial, hormis celui du CE, ne joue pour ainsi dire aucun rôle. Tous les taux migratoires masculins oscillent autour de 45%.
- troisièmement, que le fait d'être marié atténue à peine la propension migratoire. Non compris les chefs d'exploitation, les autres hommes mariés (EM - FM) migrent à raison de 46,5% alors que les célibataires de même âge (ECH - EEMH - EFH - FC - AH) atteignent le taux de 48,7 %.

Sur la seconde planche de diagrammes les résultats sont agrégés par sous-groupes G1 - G2 - G3 - G4 à l'intérieur des 5 strates étudiées.

Commençons par le cas le plus simple : celui de ZORGHO.

On a montré en quoi le système social en vigueur dans la région de ZORGHO rompt radicalement avec la plupart des autres systèmes, à savoir la priorité accordée au fils dans la transmission de la chefferie de zaka entraînant l'éclatement familial en petites unités de résidence autonomes. La "majorité" sociale s'acquiert ainsi assez rapidement.

Les seuls candidats au départ sont donc les jeunes célibataires, fils ou frères, dont l'heure n'est pas encore venue d'endosser des responsabilités familiales.

On a par là même l'explication de l'absence totale de femmes parmi les migrants de 15 à 34 ans. Célibataires elles résident dans la zaka paternelle, mariées elles résident avec leurs époux et ceux-ci ne migrent plus.

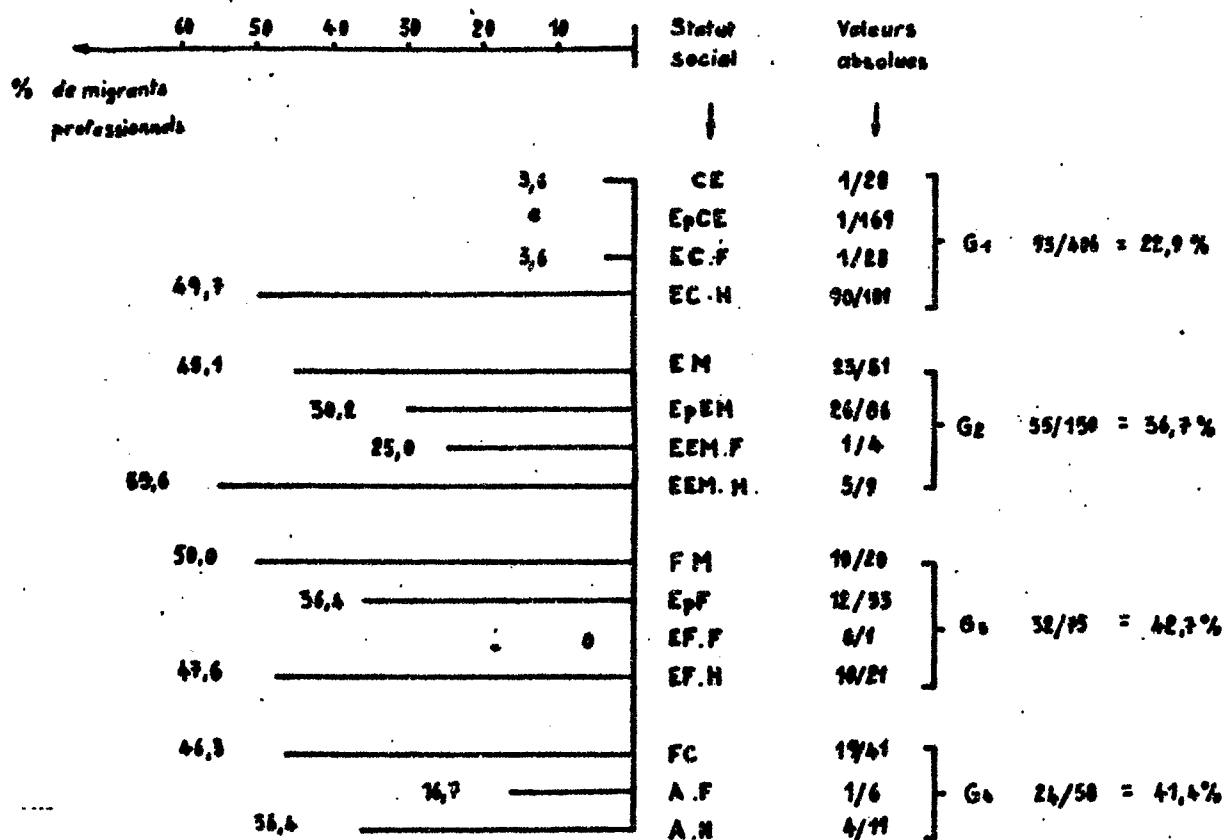
Le pourcentage de jeunes migrants célibataires (33,3%) n'est pourtant pas négligeable et l'on a vu par notre étude budgétaire que leur apport monétaire, stricto-sensu, représentait dans cette zone 24,3% du revenu brut et 32,6% du revenu net. La situation est donc actuellement en train d'évoluer très rapidement. On en a une confirmation lorsque l'on découvre que dans l'ensemble de la population masculine présente et adulte de ZORGHO, un seul individu nous a déclaré avoir dans le passé effectué une migration.

...

---

(1) Nous entendons par là les absents partis à la recherche d'emploi vers l'étranger, vers des terres de colonisation ou vers des centres urbains, sous réserve que l'absent continue toujours à verser son impôt en sa résidence d'origine.





## SELON LE STATUT FAMILIAL

### LE POURCENTAGE DE MIGRANTS "PROFESSIONNELS"

#### AGÉS DE 15 A 34 ANS

#### ENSEMBLE ECHANTILLON

CE = Chefs d'exploitation âgés de 15 à 34 ans

EpCE = épouses

EC = enfants célibataires

EM = enfants mariés

EpEM = épouses

EEM = enfants d'enfants mariés

FM = frères mariés

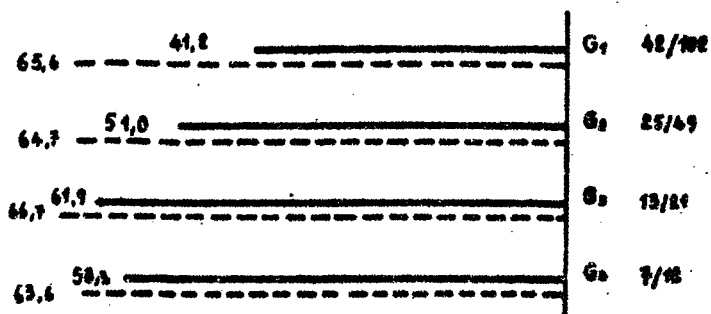
EpF = épouses

EF = enfants de frères

FC = frères célibataires

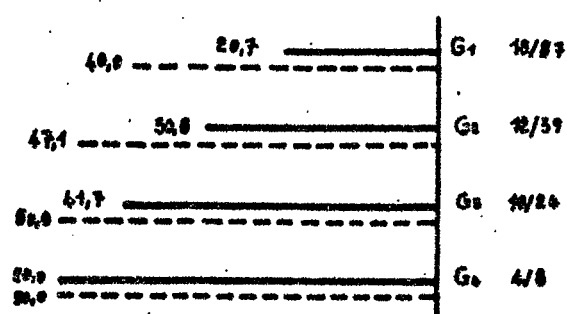
A = autres parents

F ou H = Filles ou Garçons



KOUDOUGOU

{ Taux global = 47,3  
 H = 55,7  
 F = 24,4



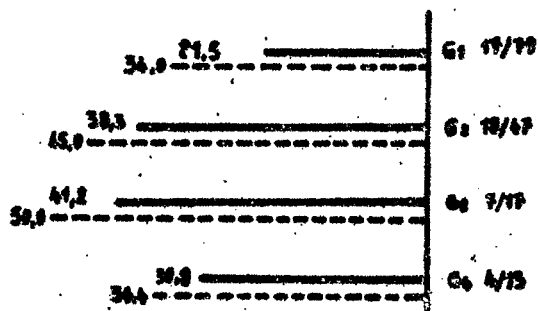
YAKO

{ Taux global = 27,9  
 H = 43,9  
 F = 10,5



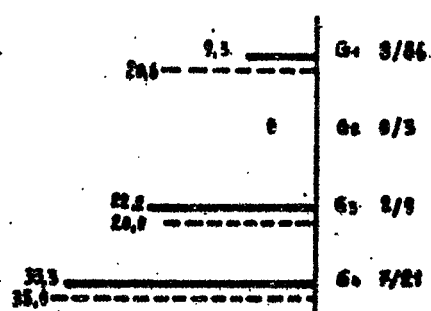
ZORGHO

{ Taux global = 13,9  
 H = 33,3  
 F = 0



TOUSSAH

{ Taux global = 29,5  
 H = 29,6  
 F = 15,9



DEDOUGOU

{ Taux global = 14,5  
 H = 25,0  
 F = 3,5

SELON LA STRATE

PAR GROUPE FAMILIAL D'APPARTENANCE

LE POURCENTAGE DE MIGRANTS \* PROFESSIONNELS \*

AGÉS DE 15 A 34 ANS

← 0 7% Hommes et Femmes confondus

← 0 7% Pour la population mâle uniquement

Le système social de KOUDOUGOU est l'antithèse presque achevée de celui de ZORGH0 ; un mode de transmission en ligne collatérale, une accession aux responsabilités très longtemps retardée pour les enfants, qu'ils soient célibataires ou mariés, des groupes de résidence complexes dirigés par des chefs de zaka âgés, (62 ans en moyenne), un terroir densément peuplé. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que KOUDOUGOU soit le principal château d'eau des migrations mossi.

On atteint ici des plafonds de migration inégalés dans le reste de notre échantillon. Tous les taux migratoires masculins oscillent autour de 65%, quel que soit le sous-groupe familial concerné.

Le modèle rencontré à YAKO diffère de celui pratiqué à KOUDOUGOU par un bien meilleur équilibre entre les statuts reconnus au frère et au fils. Ainsi, en cas de conflit opposant un fils et un frère, le budu-kasma trancherait toujours, nous a-t-on dit à Bibiou, en faveur du fils sous prétexte que le frère devant accéder à la chefferie d'une zaka "aurait dû se montrer suffisamment conciliant pour éviter pareils incidents dans sa maisonnée". En somme, même à YAKO où la transmission du titre est en principe collatérale, le fils ne manquerait pas d'arguments le cas échéant pour faire prévaloir ses droits. Nous avons d'ailleurs signalé en étudiant la "composante familiale en pays Mossi" la déviante offerte par le village de Siguinonguin avec un modèle de type patrilinéaire direct. Est-ce la raison pour laquelle le taux migratoire de ce village tombe au niveau moyen de la strate de ZORGH0 dotée d'un système identique, et comme là ne touche plus que des jeunes gens célibataires (ECH - EFH - FC) ?

A TOUGAN, plus que partout ailleurs, la situation vécue l'emporte fréquemment sur le droit. Les schémas auxquels on continue à se référer ne représentent plus guère qu'un cadre théorique vidé de son contenu. Moyennant quoi il devient difficile, pour ne pas dire vain, de rechercher une quelconque corrélation entre le phénomène migratoire et le statut social.

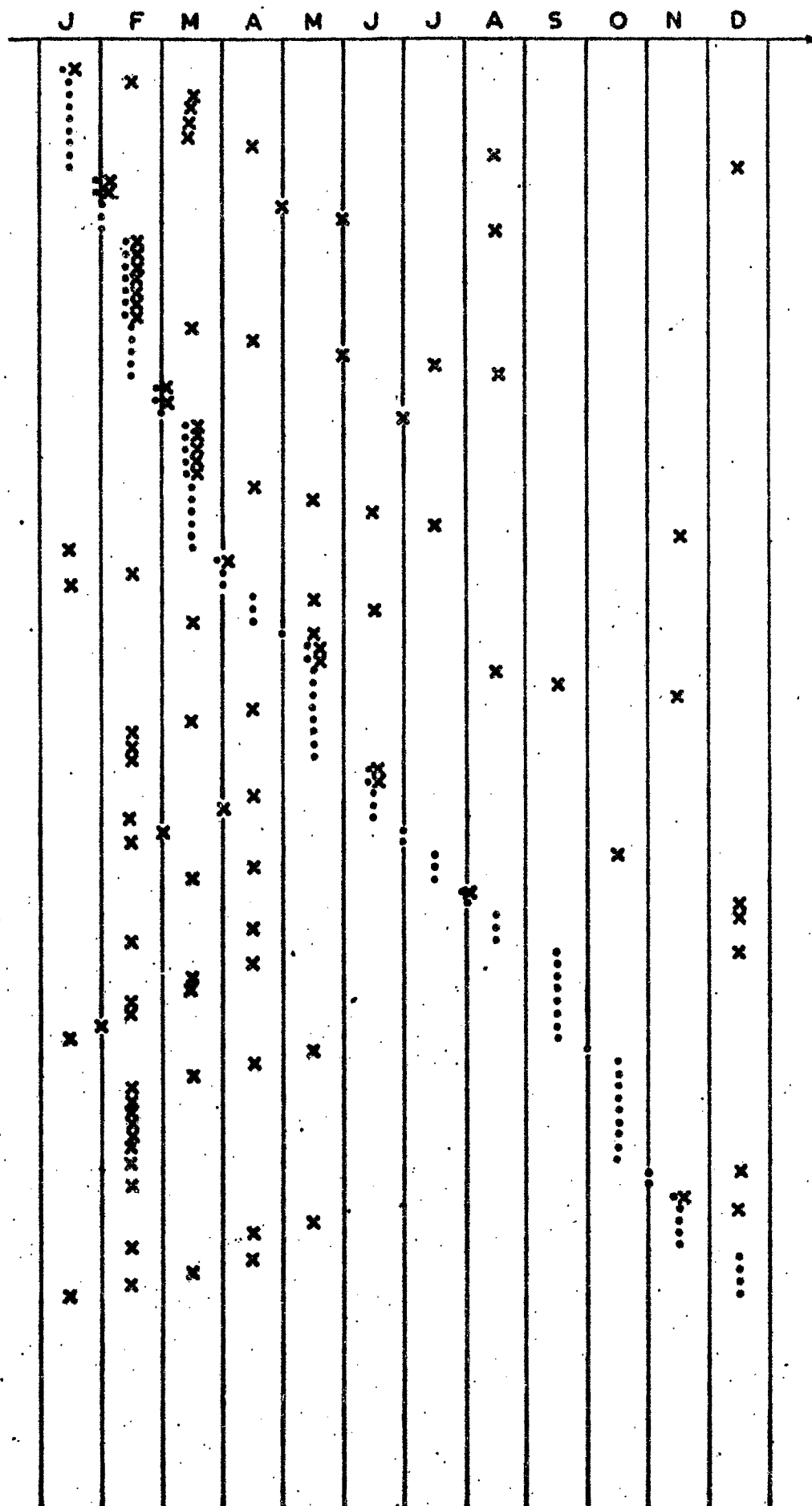
Enfin à DEDOUGOU, strate de colonisation récente qui à certains égards entre autres la taille réduite des zaksé et la domination du groupe élémentaire G1, rappelle celle de ZORGH0, les taux migratoires demeurent en général assez faibles. Il est significatif qu'aucun ne dépasse le seuil de 40%. Les taux les plus forts s'observent dans le groupe G4 (frères célibataires et divers-hommes), c'est-à-dire des individus quelque peu en marge du noyau familial, liés plus ou moins fortuitement au reste de la zaka. Il est permis de supposer qu'ils ne se considèrent eux-mêmes qu'en situation de "transit" dans ces familles, soit parce qu'ils se préparent à créer leur propre exploitation, soit parce qu'ils prêtent momentanément assistance à leurs "tuteurs" avant de poursuivre leur périple jusqu'en Côte d'Ivoire.

### C - Le cycle des migrations.

Avant d'aborder les aspects monétaires une question importante doit être soulevée. La migration s'accomplit-elle au détriment du calendrier agricole de la Haute-Volta ou essaie-t-elle de concilier au mieux l'intérêt des migrants et celui des cultivateurs restés au pays ? Les opinions sont en effet très divergentes sur ce point cependant essentiel pour une compréhension globale du problème.

Nous allons pour ce faire analyser chacune des migrations en fonction des mois de départ et de retour, sans qu'entre en ligne de compte la durée d'absence. Le graphique ci-joint illustre le phénomène à travers 101 couples de données, un point figurant le mois de départ et une croix, portée sur la même ligne, le mois de retour.

MOIS



• Mois du départ  
x Mois de retour

(101 Fiches déposées)

Le cycle des migrations

Un simple aperçu montre déjà qu'aucun mois n'est totalement exempt de mouvements, quel que soit leur sens ; les départs se raréfiant néanmoins en pleine période d'hivernage (juin - août). On peut noter que les migrants partis avant que ne commence la campagne agricole (mai) ou lorsque celle-ci est sur le point de s'achever (octobre) essaient dans la mesure du possible de rentrer au pays en saison sèche, ce qui leur permet de participer à l'une ou l'autre des campagnes suivantes et donc de réduire au minimum l'effet de déperdition de travail dû à leur absence. Il nous paraît très significatif que sur 67 individus partis entre octobre et avril (saison sèche), 14 seulement ne sont pas rentrés dans une phase de l'année correspondante.

Si nous procédons à un bilan mensuel dont nous faisons le solde cumulé, l'évolution est la suivante :

| Mois | Nombre de départs | Nombre de retours | Solde (R D) | Solde cumulé à partir d'octobre |
|------|-------------------|-------------------|-------------|---------------------------------|
| J    | 9                 | 5                 | - 4         | - 14                            |
| J-F  | 5                 | 3                 | 2           | - 16                            |
| F    | 12                | 27                | +15         | - 1                             |
| F-M  | 3                 | 3                 | 0           | - 1                             |
| M    | 11                | 17                | + 6         | + 5                             |
| M-A  | 3                 | 2                 | - 1         | + 4                             |
| A    | 3                 | 11                | + 8         | + 12                            |
| A-M  | 1                 | 1                 | 0           | + 12                            |
| M    | 10                | 7                 | - 3         | + 9                             |
| M-J  | 0                 | 2                 | + 2         | + 11                            |
| J    | 5                 | 4                 | - 1         | + 10                            |
| J-Jt | 2                 | 1                 | - 1         | + 9                             |
| Jt   | 3                 | 2                 | - 1         | + 8                             |
| Jt-A | 2                 | 1                 | - 1         | + 7                             |
| A    | 3                 | 4                 | + 1         | + 8                             |
| S    | 8                 | 1                 | - 7         | + 1                             |
| S-O  | 1                 | 0                 | - 1         | 0                               |
| O    | 9                 | 1                 | - 8         | - 8                             |
| O-N  | 2                 | 0                 | - 2         | - 10                            |
| N    | 5                 | 3                 | - 2         | - 12                            |
| D    | 4                 | 6                 | + 2         | - 10                            |
|      | 101               | 101               | 0           |                                 |

Bien que le bilan fasse ressortir l'excédent des départs sur les retours dès le mois de mai, le niveau cumulé ne diminue que faiblement entre avril et août. En d'autres termes, de février à avril les retours l'emportent, d'avril à août départs et retours tendent à s'équilibrer, et de septembre à février les départs l'emportent.

Ce point ressort clairement si nous établissons le solde cumulé en se donnant octobre (fin de la campagne agricole) pour mois initial. Tous les signes négatifs, dénotant un déficit du bilan (R-D) s'inscrivent en morte-saison agricole et tous les signes positifs en période de travaux.

Les migrants essaient donc bien de concilier leurs impératifs personnels et ceux des familles qui les attendent.

Leurs principaux mois de retour vont de février à avril, ce qui leur laisse un ou deux mois pour le repos et l'amusement avant de reprendre les activités champêtres. Inversement ils quittent le village vers septembre - octobre, donc un peu avant que ne s'achèvent les grosses récoltes. C'est probablement ce léger décalage temporel qui a pu induire certains auteurs à penser que les migrants ne tiennent aucun compte du calendrier agricole voltaïque, conclusion qui nous paraît excessive.

#### D - Aspects monétaires.

Les résultats présentés ci-dessous sont tirés de 111 fichiers de migrations relatifs à 86 individus différents, dont une vingtaine ne relevant pas des familles de notre échantillon.

Plusieurs indicateurs économiques ont été calculés.

- 1 - La durée totale d'absence.
- 2 - La durée totale d'emploi.
- 3 - Les gains monétaires bruts réalisés pendant la migration.
- 4 - Une estimation en valeur des avantages en nature fournis par l'employeur.
- 5 - Le montant brut économisé au moment du retour.
- 6 - Les valeurs (argent ou marchandises) envoyées à la famille pendant la migration.
- 7 - Le volume des dépenses effectuées à l'étranger à compter du jour du retour.
- 8 - Les dépenses effectuées en Haute-Volta avant l'arrivée au village.
- 9 - Le solde ramené au village.

Concernant les modes et la périodicité de rémunération, nous nous sommes rendu compte qu'ils n'étaient pas sans influencer sensiblement tant la valorisation de la journée de travail que la capacité d'épargne du migrant ; aussi avons-nous distingué les catégories suivantes : rythme de paiement inférieur au mois, rythme mensuel, paiement en fin d'un contrat inférieur à 3 mois, en fin d'un contrat inférieur à 6 mois, en fin d'un contrat de 6 à 12 mois, en fin d'un contrat supérieur à un an.

La même découpage a été retenu pour les avantages accordés en nature.

# 1 - Durées d'absence et d'emploi.

Durée totale d'absence :

|        | Moins de 3 mois | 3 à 6 | 6 à 12 | 12 à 18 | 18 à 24 | 24 à 36 | 36 à 48 | 48 et plus | T   |
|--------|-----------------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|------------|-----|
| V.Abs. | 5               | 12    | 24     | 25      | 11      | 19      | 8       | 7          | 111 |
| %      | 4,5             | 10,8  | 21,6   | 22,6    | 9,9     | 17,1    | 7,2     | 6,3        | 100 |

Le séjour à l'étranger dure en moyenne 19,2 mois (1) mais la médiane est beaucoup plus proche de 12 et l'écart-type est voisin de 8. Sur ces 19 mois moins de 2 sont déclarés comme chômeurs. La faible proportion du temps de chômage laisse malgré tout sceptique, encore que la pratique des embauches par contrats de longues ou moyennes durées, qui paraît avoir la faveur de beaucoup de travailleurs, peut expliquer la faiblesse des temps morts.

Selon la durée totale des séjours, le temps chômeur évoluerait comme suit :

| Durée du séjour    | moins de 3 mois | 3 à 6 | 6 à 12 | 12 à 18 | 18 à 24 | 24 à 36 | 36 à 48 | 48 et plus |
|--------------------|-----------------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|------------|
| % du temps chômeur | 0               | 4,2   | 6,3    | 9,8     | 6,6     | 9,9     | 16,7    | 10,9       |
|                    |                 |       |        | 8,5     | 8,8     |         |         |            |

La proportion du temps chômeur augmente parallèlement à la longueur du séjour tant que celle-ci n'excède pas 4 ans. Le "creux" observé pour les séjours compris entre 18 et 24 mois n'est guère explicable que par un biais dans les déclarations relatives aux durées de séjour, notamment les arrondis qui ont pu s'accumuler sur les périodes de 12 et de 24 mois.

En effet un découpage différent (6-18 et 18-36) fait disparaître cet inconvénient et la progression des pourcentages devient plus satisfaisante.

(1) Ce temps plus court que celui auquel parviennent d'autres études tient au fait que nous n'avons pas retenu la distinction entre retours proprement dits ou simples visites inférieures à 3 mois, mais aussi à la réalité d'un grand nombre de très courtes migrations dans notre strate de TOUGAN.

La diminution du temps chômé pour les séjours de très longue durée est par contre plausible bien que des périodes répétées de mise à pied aient pu être oubliées ou inavouées.

## 2 - Les gains monétaires bruts réalisés.

Sont reportés ci-dessous l'ensemble des gains monétaires moyens obtenus à l'étranger.

On les a ventilés en fonction de la durée totale des séjours puis calculés par mois et par migration.

### Gains bruts monétaires (F. CFA) (1)

| Durée du séjour              | moins de 3 mois | 3 à 6 | 6 à 12 | 12 à 18 | 18 à 24 | 24 à 36 | 36 à 48 | 48 et plus | T     |
|------------------------------|-----------------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|------------|-------|
| Par séjour                   | 10155           | 23625 | 36260  | 59695   | 112125  | 115115  | 138835  | 316335     | 82005 |
| Par mois                     | 4780            | 6035  | 4520   | 4295    | 5735    | 4230    | 3855    | 4485       | 4525  |
| Par mois de travail effectif | 4780            | 6300  | 4815   | 4685    | 6140    | 4720    | 4510    | 4760       | 5065  |

Calculés par migration, le même biais déjà signalé dans le paragraphe précédent ressort du tableau.

Il est en effet invraisemblable que les gains obtenus au cours de séjours durant de 2 à 3 ans dépassent d'aussi peu ceux obtenus dans les séjours de 1 an et demi à 2 ans.

Quoi qu'il en soit, pour toutes les durées comprises entre 1 an et demi et 4 ans la progression reste minime. Il est donc certain que le taux de chômage total ou déguisé est beaucoup plus fort que ne veulent bien l'admettre les migrants. Comme il n'y a aucune raison plausible pour que le salaire mensuel diminue dans la classe 18 - 48 mois, il faut bien conclure que ce n'est pas tant ce taux qui décline que la durée d'emploi.

Le gain moyen de 5 065 F.CFA par mois de travail, toutes durées confondues, montre à quel point les pays hôtes tirent profit de cette main d'oeuvre étrangère qui paraît systématiquement rémunérée aux tarifs les plus bas. Ainsi il n'est pas exagéré de dire que la Haute-Volta supporte une double dégradation de ses "termes d'échange" dans le commerce international : la sienne propre plus celle que lui transfère, via sa force de travail migrante, le pays d'accueil.

...

(1) Calculés sur 96 fiches.



Ceci ne peut cependant suffire à condamner sans appel toute forme de migration de travail car la Haute-Volta est-elle en mesure de son côté d'assurer ne serait-ce que 80 000 F.CFA de revenu brut à n'importe lequel de ses travailleurs dans l'intervalle de 19 mois ? (en 1970 la P.I.B. voltaïque avoisinait 80 milliards, dont 41 pour le secteur primaire qui comptait environ 2.400 000 actifs, soit une P.I.B. annuelle de 17100 F par actif en milieu rural).

A ces revenus monétaires il convient d'ailleurs d'ajouter les avantages en nature fournis par l'employeur.

### 3 - L'évaluation des avantages en nature.

Nous les avons estimés sur les bases suivantes, en brousse :

1900 F/mois si nourriture et logement sont fournis.

1200 F/mois si la nourriture seule est fournie.

700 F/mois si seul le logement est assuré.

et pour la ville respectivement 3300 - 1800 - 1500 F/mois (1).

Soit le tableau en fonction des durées de séjour (F.CFA) :

| Durée                          | moins de 3 mois | 3 à 6 | 6 à 12 | 12 à 18 | 18 à 24 | 24 à 36 | 36 à 48 | 48 et plus | T     |
|--------------------------------|-----------------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|------------|-------|
| Avantages en nature par séjour | 4085            | 6040  | 8685   | 14490   | 17780   | 30090   | 46990   | 45720      | 19585 |
| par mois de séjour             | 1920            | 1530  | 1122   | 1025    | 920     | 1130    | 1305    | 675        | 1020  |
| par mois de travail            | 1920            | 1595  | 1195   | 1140    | 985     | 1265    | 1565    | 760        | 1135  |

On voit que les avantages en nature représentent en moyenne 24% des gains monétaires. Un mois de séjour rapporte ainsi 5 545 F dont 4 525 F en monnaie et 1 020 F en avantages en nature tandis qu'un mois d'embauche effective rapporte 6 200 F dont 5 065 F en monnaie et 1 135 F en avantages en nature.

Une simple lecture montre que ce sont les séjours de courte durée, inférieure à 6 mois, qui proportionnellement rapportent le plus à leurs auteurs en valorisant le mois aux alentours de 7 100 F. Ce niveau relativement élevé des avantages accordés en nature permet de comprendre à la fois la persistance des flux migratoires en dépit de l'érosion de l'argent et le très fort coefficient d'épargne des migrants ainsi que nous allons le voir maintenant.

...

(1) Nous avons retenu dans notre premier rapport provisoire des taux plus élevés. L'évaluation selon ces nouvelles bases nous paraît constituer un plancher minimum.

4 - L'épargne brute accumulée au cours de la migration.

Par épargne brute nous entendons d'une part le montant monétaire disponible à l'époque du retour, d'autre part le montant des valeurs réelles ou monétaires envoyées à la famille au cours de la migration. (Précisons tout de suite que ces envois représentent moins de 7 % de l'épargne globale ainsi définie).

L'épargne :

| Durée en<br>mois                          | Moins<br>de<br>3 mois | 3 à 6 | 6 à 12 | 12 à 18 | 18 à 24 | 24 à 36 | 36 à 48 | 48<br>et<br>plus | Mo.   |
|-------------------------------------------|-----------------------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|------------------|-------|
| En % du<br>gain mo-<br>nétaire<br>réalisé | 28,7                  | 32,3  | 65,5   | 50,7    | 47,6    | 46,6    | 52,6    | 29,3             | 49,6  |
| Par mi-<br>gration<br>F. CFA              | 9030                  | 19445 | 23765  | 35625   | 53380   | 53595   | 72970   | 94315            | 40160 |
|                                           |                       |       |        |         |         |         |         |                  | (1)   |

L'épargne représente en moyenne 49,6 % des gains réalisés, ce taux variant de près de 1 pour les séjours les plus courts à environ 0,3 pour les plus longs.

La décroissance du taux d'épargne est à peu près régulière à mesure que le séjour se prolonge. La brusque remontée entre 36 et 48 mois est due probablement au biais d'arrondi sur les durées de 3 ans, encore qu'elle puisse s'expliquer par l'augmentation des prestations en nature. L'esprit économe des migrants n'est donc pas un vain mot.

Certains auteurs ont mis en doute cette capacité d'épargne excipant justement des bas salaires consentis. Nous avons déjà fourni un premier argument en montrant le rôle non négligeable des avantages accordés en nature. Un second argument venant étayer nos estimations résulte des modes de rémunération pratiqués. Il est certain que plus les paiements sont fractionnés moins grande est la capacité d'épargne, toutes choses égales par ailleurs. Or le paiement s'effectue dans de nombreux cas au terme d'un contrat assez long, retardant parfois jusqu'au jour du départ la rémunération.

Ce que nous montrons par le tableau suivant :

...

(1) Ce chiffre est légèrement supérieur à celui que nous obtenons en considérant les 111 migrations (39 165) (cf al 5) du fait que nous n'avons pris en compte dans ce tableau que les 96 réponses pour lesquelles il était à la fois précisé le gain monétaire et l'épargne accumulée afin d'en calculer le rapport.

Répartition du temps d'emploi et des gains monétaires selon la périodicité du paiement (en %) :

| Périodicité de paiement | Fin d'un contrat plus d'1 an | Contrat 6 à 12 mois | Contrat 3 à 6 mois | Contrat 1 à 3 mois | Contrat mensuel | Contrat moins d'1 mois | T   |
|-------------------------|------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|-----------------|------------------------|-----|
| Temps d'emploi          | 9,3                          | 38,7                | 3,8                | 1,0                | 44,6            | 2,6                    | 100 |
| Gains monétaires        | 3,7                          | 31,0                | 4,5                | 1,0                | 56,1            | 3,7                    | 100 |

Dans la 1ère ligne de ce tableau se trouve répartie la totalité des mois d'embauche de nos migrants, selon la durée de leurs contrats. Il est significatif que près de 50 % du temps d'embauche corresponde à des contrats de 6 mois et plus. Inversement les contrats de courte durée, mensuelle ou infra-mensuelle, participent pour moins de la moitié de ce temps global d'embauche.

Certes les gains perçus ne suivent pas exactement le même profil car les contrats de courte durée sont relativement plus rémunérateurs, mais aussi sont-ils le fait des migrants qui s'absentent le moins longtemps et ceux-ci, on l'a vu, ont une fonction d'épargne bien supérieure aux autres... Ils viennent pour amasser le maximum d'argent dans le minimum de temps et peu importe dès lors la fréquence élevée de leurs rémunérations.

Précisons aussi que si les rémunérations perçues dans le cadre de contrats de 6 mois et plus ne représentent que 34,7 % de la masse monétaire, ces mêmes contrats occasionnent près des deux-tiers des versements en nature.

En bref, il est certain que si tous les migrants s'absentaient 19 mois et si tous étaient "mensualisés", sans avantages en nature, le taux brut d'épargne ne serait pas de 49 % mais de 20 à 25 %.

La diminution relative du montant épargné à mesure que l'absence se prolonge ressort clairement du tableau ci-dessous.

Afin de comparer nos chiffres avec ceux fournis par J.M. Kohler (1) nous utiliserons des intervalles de temps identiques aux siens.

Epargne brute par mois de migration selon la durée du séjour.

| Durée        | Moins de 6 mois | 6 à 12 | 12 à 24 | 24 à 36 | 36 à 60 | 60 et plus | Moyenne |
|--------------|-----------------|--------|---------|---------|---------|------------|---------|
| Epargne/mois | 5050            | 3010   | 2605    | 1825    | 1930    | 910        | 2040    |
| (KOHLER)     | 4500            | 4000   | 2710    | 2250    | 1635    | 890        | (1960)  |
|              |                 |        |         |         |         |            | (2)     |

(1) Les migrations des Mosi de l'Ouest (op. cit.)

(2) Chiffre calculé à partir de l'épargne moyenne (47 000) et de la durée moyenne (24 mois) indiqués par l'auteur (ibidem).

La répartition de ces épargnes ordonnées par classes de 1 000 F est d'autre part la suivante :

| en % | 0 à 999 | 1000 à 1999 | 2000 à 2999 | 3000 à 3999 | 4000 à 4999 | 5000 à 5999 | 6000 à 6999 | 7000 à 7999 | 8000 et plus |
|------|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| 100  | 9,9     | 27,9        | 23,4        | 16,2        | 12,6        | 7,2         | 1,8         | 1,8         | 0            |

On obtient une courbe en cloche dissymétrique dont le mode correspond à la classe 1000 à 1999 et d'écart-type voisin de 1655.

En comparant enfin la distribution des durées de séjour d'un côté (moyenne 19,2, écart-type 8,25 ; coefficient de variation = 0,43) à la distribution des épargnes globales réalisées (moyenne 39 165, écart-type 25 850, coefficient de variation = 0,66) on constate que la distribution des épargnes est moins homogène que celle des durées de séjour, ce qui suffirait à montrer combien la constitution de l'épargne demeure entachée d'aléas pour beaucoup de migrants.

#### 5 - L'utilisation de l'épargne.

Rappelons que l'épargne se compose de deux masses d'inégales importances :

- 1 - l'argent possédé au jour du départ.
- 2 - les envois à la famille antérieurement au retour, sous forme soit de numéraire (2a) soit de marchandises (2b).

Pour l'ensemble des 111 migrations étudiées les valeurs moyennes sont :

|    |   |              |         |              |
|----|---|--------------|---------|--------------|
| 1  | - | 36 595 F CFA | } Total | 39 165 F CFA |
| 2a | - | 2 265 F CFA  |         |              |
| 2b | - | 305 F CFA    |         |              |

et par mois de migration :

|    |   |             |         |             |
|----|---|-------------|---------|-------------|
| 1  | - | 1 905 F CFA | } Total | 2 040 F CFA |
| 2a | - | 120 F CFA   |         |             |
| 2b | - | 15 F CFA    |         |             |

La fraction envoyée tend à augmenter aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage lorsque la migration se prolonge. Si nous ne retenons que les 4 groupes : moins d'1 an, de 1 an à moins de 2 ans, de 2 ans à moins de 3 ans, 3 ans et plus, on obtient les résultats suivants :

...

| Durée                        | Moins<br>d'1 an | 1 à 2 | 2 à 3 | 3<br>et plus | Ensemble |
|------------------------------|-----------------|-------|-------|--------------|----------|
| Valeurs moyennes<br>envoyées | 450             | 2325  | 3800  | 7410         | 2570     |
| En % de l'épargne<br>globale | 2,1             | 5,7   | 7,7   | 10,3         | 6,6      |

a) L'utilisation selon la zone où elle se produit :

| Dépense à l'étranger<br>(Y compris achats de<br>marchandises envoyées) | Dépense en Haute-<br>Volta précédant<br>l'arrivée | Résidu ramené au vil-<br>lage (Y compris l'ar-<br>gent envoyé) | Total  |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------|
| par migration : 7835                                                   | 9475                                              | 21 855                                                         | 39 165 |
| en % : 20,0                                                            | 24,2                                              | 55,8                                                           | 100    |

1/5 des sommes totales épargnées sont ainsi dépensées à l'étranger.

Si l'on ajoute à ces dépenses celles accomplies par le migrant en cours de séjour, pour son propre entretien, qui représentent on l'a vu 51 % de son gain monétaire, c'est en définitive  $51,0 + (20,0 \times 49) = 60,8$  % de ses rémunérations qui demeurent dans le pays d'accueil ; la différence, soit 39,2 % revenant à la Haute-Volta.

b) L'utilisation par rubrique d'achat :

Structure des dépenses (en %) : (Y compris les envois depuis l'étranger).

|                                      | Etranger | Haute-<br>Volta | Village | T    |
|--------------------------------------|----------|-----------------|---------|------|
| Transport                            | 29,4     | 8,6             | 0       | 8,0  |
| Cycles et accessoires                | 0,6      | 71,3            | 5,1     | 20,2 |
| Habillement et textiles              | 50,9     | 7,9             | 1,1     | 12,7 |
| Droguerie diverse                    | 6,6      | 1,0             | 0,1     | 1,6  |
| Transistors, bijoux, lunettes        | 7,1      | 6,2             | 1,8     | 3,9  |
| Denrées alimentaires et restauration | 1,5      | 0,7             | e       | 0,5  |
| Produits agricoles                   | 0        | 0,2             | 1,9     | 1,1  |
| Céréales                             | 0        | 0               | 5,0     | 2,8  |
| Elevage                              | 0        | 0,1             | 6,2     | 3,5  |
| Poisson                              | 0        | 0               | 0,1     | e    |
| Habitat                              | 0        | 0,1             | 1,9     | 1,1  |
| Dépenses diverses d'exploitation     | 0        | 0               | 0,2     | 0,2  |
| Transferts monétaires                | 0,1      | 0,4             | 25,3    | 14,3 |
| Mariage ou funérailles               | 0        | 0               | 4,7     | 2,6  |
| Divers et MP.                        | 3,8      | 3,5             | 24,5    | 15,3 |
| Disponible                           | 0        | 0               | 22,1    | 12,3 |
|                                      | 100      | 100             | 100     | 100  |

A l'étranger deux postes sont déterminants, les effets personnels d'habillement et le coût du transport pour le retour. Parvenu en Haute-Volta le principal objectif est l'acquisition d'une bicyclette (très souvent d'occasion) en vue de poursuivre la route jusqu'au village. Dès l'arrivée au village, la structure des dépenses est plus floue. En effet lorsque l'interview est réalisée plusieurs mois après le retour du migrant, sinon plusieurs années (1), une bonne partie de l'argent ramené a été consacrée à des achats de consommation courante dont l'auteur a perdu tout souvenir, et lorsque l'interview suit de trop près le retour une certaine fraction reste encore inemployée (solde disponible). (L'expérience montre que le délai d'interview le plus pertinent pour ce genre d'analyse serait approximativement 1 mois - 1 mois et demi).

La bicyclette est donc l'article venant au premier rang dans l'ordre des priorités du migrant. Environ 71 % procèdent à cet achat. Toutefois plus de la moitié (55,4 %) se contente d'engins d'occasion. Vers 1964 une bicyclette neuve coûtait approximativement 12 500 F CFA, vers 1967 14 250 F CFA et vers 1971 16 750 F CFA, or le prix moyen d'achat est de 10 505 F CFA seulement :

- 9 475 F pour les bicyclettes acquises avant 1965 (75,8 % du prix neuf).
- 10 275 F pour celles acquises entre 1965 et 1969 (72,1 % du prix neuf).
- 10 810 F pour celles acquises entre 1970 et 1973 (64,5 % du prix neuf).

Apparemment une proportion croissante de migrants se satisfait d'occasions. Est-ce le signe d'une moindre rentabilité monétaire des migrations depuis quelques années ?

Il est certain que notre chiffre d'épargne brute mensuelle (2 040 F) représente un pouvoir d'achat inférieur à celui qu'avait estimé J.M. Kohler (1 960 F) vers la fin des années 60, puisque la moyenne de nos observations est d'au moins 3 ou 4 ans postérieure à la sienne.

#### c) L'utilisation selon le destinataire.

Outre les valeurs réelles et monétaires expédiées à la famille préalablement au retour, le migrant consacre une certaine partie de son épargne "déclarée au départ" à la réalisation de dons d'argent ou à l'acquisition d'articles au profit d'autrui.

Au total 17,6 % des sommes possédées au départ sont ainsi utilisées à des fins non personnelles et 23,0 % de l'épargne brute si l'on additionne les valeurs envoyées en cours de séjour (cette seconde estimation est d'ailleurs contestable puisqu'une partie des fonds envoyés sert en fait à régler l'impôt de capitation du migrant).

Pour près de 62 % ces dons consistent en une remise d'argent sans usage bien défini. Le paiement de l'impôt et l'achat de céréales étant les deux utilisations finales les plus fréquemment citées.

...

---

(1) Les fiches analysées concernent toutes, pratiquement, des retours postérieurs à 1965 (90 %) bien qu'en théorie nous ayons retenu comme année limite 1960.

Viennent ensuite les cadeaux de textiles et de vêtements (12,8 %), les achats de céréales, notamment dans la région de TOUGAN (10,3 %), puis d'autres dons en espèces en vue d'organiser mariages ou funérailles (8,1 %), le solde se répartissant entre des achats de droguerie, d'animaux, de dolo et de cola, des dépenses d'habitat etc... En définitive le migrant témoigne d'un comportement empreint d'un haut degré d'autonomie. Durant la brève période qui suit le retour nous avons pu faire la même constatation en analysant systématiquement les budgets familiaux au sein de notre échantillon (1).

#### 6 - Les moyens du départ.

Par ordre d'importance décroissante voici la ventilation des moyens de financement auxquels ont recouru les 111 migrants pour couvrir le coût de leur voyage aller (2 550 F CFA en moyenne) :

|                                                 |                      |
|-------------------------------------------------|----------------------|
| 1 - Epargne personnelle                         | dans 32,4 % des cas. |
| 2 - Vente d'une bicyclette                      | " 28,8 % "           |
| 3 - Dons d'un parent                            | " 22,5 % "           |
| 4 - Vente de produits agricoles                 | " 16,2 % "           |
| 5 - Vente de petit élevage                      | " 8,1 % "            |
| 6 - Embauche salariée                           | " 6,3 % "            |
| 7 - Travail en nature au profit du transporteur | " 1,8 % "            |
| 8 - Artisanat                                   | " 0,9 % "            |

Le total est supérieur à 100 en raison de la combinaison possible de divers moyens.

Dans la plupart des cas l'épargne personnelle et la vente de bicyclette sont le fait d'individus qui n'en sont pas à leur première expérience de migration.

On tend donc dans une certaine mesure vers un système d'autofinancement de la migration.

#### 7 - Bilan d'ensemble.

##### a) Bilan monétaire net d'une migration de 19,2 mois.

| Gain épargné ou envoyé | Coût du voyage |         | Gain net monétaire |
|------------------------|----------------|---------|--------------------|
|                        | Aller          | Retour  |                    |
| + 39 165               | - 2 550        | - 3 110 | 33 505             |

(1) La monnaie mossi - un pouvoir non libératoire de règlement -  
G. ANCEY - ORSTOM - OUAĞADOUCOU 1974.

b) Bilan monétaire net pour la Haute-Volta.

| Coût du<br>départ<br>payé en<br>F. V. | Coût du<br>retour<br>payé en<br>F. V. | Argent<br>envoyé | Dépenses en<br>Haute-Volta<br>(nc. trans-<br>port) | Argent<br>apporté<br>au<br>village | Argent<br>ramené<br>à l'ex-<br>térieur | Total  |
|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|--------|
| + 1990                                | + 910                                 | + 2265           | + 8565                                             | + 19500                            | ( - 2000 )<br>?                        | 31 320 |

Pour établir ce bilan nous avons dû tenir compte de deux postes dont nous n'avions pas parlé jusqu'alors.

- les coûts du départ et du retour payés en Haute-Volta.
- l'argent ramené à l'extérieur en sus du prix du voyage; le chiffre retenu (2000 F) n'est qu'une estimation qui doit être cependant assez proche de la réalité.

On peut certes aller plus loin que ce simple calcul en évaluant les "coûts d'opportunité" entraînés par la main-d'oeuvre absente.

Nous manquons hélas d'éléments suffisamment sûrs pour le faire, aussi le calcul suivant n'a-t-il qu'une valeur très théorique.

En estimant à 100 F/j la valeur du travail d'un manoeuvre agricole et à 5 mois par an sa durée d'emploi possible en Haute-Volta, une absence de 19,2 mois représenterait environ 2 mois de travail effectif s'il était resté au pays, soit 243 jours ou 24 300 F. Ce coût d'opportunité venant en déduction, une migration se traduirait en définitive pour la Haute-Volta par une opération positive de quelque 7 000 F.

Moyennant une autre estimation de la journée de travail non pas à 100 F sur 5 mois mais à 17 100 F pour un an (valeur de la P.I.B. "primaire" par actif - cf. supra) ou 27 360 F pour 19,2 mois, l'opération ne se solde plus que par un excédent de 4 000 F; mais la P.I.B. incorpore l'autoconsommation. Il conviendrait donc soit d'éliminer cette fraction en Haute-Volta, ramenant ainsi la P.I.B. "monétaire" à moins de 10 000 F par an, soit de prendre en considération l'intégralité des gains, y compris en nature, que se procure un migrant à l'étranger.

Bien entendu de tels calculs n'ont qu'une signification monétaire et ne tiennent pas compte du manque à gagner que représente pour la Haute-Volta le fait d'être intégré à un système économique asymétrique, portant sa force de travail, bloquant son développement interne autant par l'absence d'une part importante de ses classes actives que par l'aggravation de son "dysfonctionnement" socio-économique, dans le sens où nous avons convenu de prendre ce terme dans notre étude budgétaire.



DEUXIEME PARTIE

LE CAPITAL FONCIER ET LES STRUCTURES DE PRODUCTION

- I - Surfaces cultivées.
- II - Dispersion.
- III- Les champs individuels.
- IV - L'accession à la terre. Problèmes de jachère et types de terroirs.
- V - L'emploi.
- VI - L'entraide et le salariat.

I - Surfaces cultivées par exploitation (culture principale)

Par strate - en ares -

|              | K.    | Y.    | Z.    | Pays Mossi | D1    | D2    | D3    | D     | T     |
|--------------|-------|-------|-------|------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Petit mil    | 198,5 | 186,2 | 274,2 | 205,6      | 796,8 | 722,3 | 778,1 | 765,7 | 141,8 |
| Sorgho-mil   | 240,2 | 293,4 | 63,2  | 234,7      |       |       |       |       | 144,3 |
| Maïs         | 13,9  | 0,4   | 16,5  | 9,1        | 8,5   | 2,3   | 8,2   | 6,0   | 9,7   |
| Paddy        | 13,4  | -     | 0,8   | 6,1        | 4,2   | 17,5  | 6,4   | 9,4   | -     |
| Arachide     | 65,8  | 24,6  | 29,8  | 44,0       | 15,2  | 23,6  | 29,1  | 22,3  | 4,9   |
| Pois-Haricot | 0,7   | 1,0   | 9,5   | 2,1        | 1,7   | 0,5   | 8,2   | 3,4   | 0,1   |
| Condiments   | -     | 1,3   | 0,1   | 0,6        | -     | -     | -     | -     | -     |
| Sésame       | -     | 0,4   | 3     | 0,7        | 11,8  | 5,3   | -     | 6,0   | -     |
| Coton        | -     | 5,5   | 11,0  | 3,9        | 6,8   | 48,3  | 81,1  | 44,6  | 7,9   |
| Tabac        | -     | -     | -     | -          | -     | -     | -     | -     | -     |
| Verger       | 2,1   | -     | -     | 0,9        | -     | -     | -     | -     | -     |
| Total        | 534,6 | 512,8 | 408,1 | 507,7      | 845,0 | 819,8 | 911,1 | 857,4 | 308,7 |
| Par résident | 56,7  | 52,1  | 36,4  | 51,5       | 106,9 | 104,2 | 107,0 | 106,1 | 36,2  |

K = KOUDOUGOU

Y = YAZO

Z = ZORGHO (1 seul village)

D1 = DEDOUGOU. colons de 1972-71

D2 = " colons de 1970-69-68

D3 = " colons de 1967...

T = TOUGAN

Les diverses variétés de mil occupent toujours plus de 82 % des surfaces (86,7 % en moyenne pour le pays Mossi - 89,3 % à Dédougou - 92,6 % à Tougan).

On voit qu'à Dédougou où les surfaces dépassent de 69 % celles du pays Mossi, l'augmentation ne s'est nullement accompagnée d'une réduction relative de cette culture de base. Tout au plus observe-t-on un léger déclin parallèlement à l'ancienneté d'installation - respectivement 94,3 % pour les derniers arrivants (100,9 ares par tête) 88,1 % pour les colons de 1970-69-68 (91,9 ares par tête) et 85,4 % pour les premiers (91,4 ares par tête).

...

TOUGAN tranche sur les autres strates par la réduction de ses surfaces. Le rapport exploitations - zaiyé plus fort qu'ailleurs explique pour partie cette diminution mais aurions-nous ramené ces surfaces à l'unité de résidence qu'elles n'auraient pas dépassé 4 ha.

Nous avons montré par l'étude des budgets que TOUGAN vivait essentiellement de ses activités pastorales (plus son commerce et ses revenus de transferts), choix parfaitement rationnel devant les incertitudes climatiques.

A TOUNDOUGOU malgré des superficies de mil importantes les "opérations finales" sur ce produit s'étaient soldées par un sensible déficit, ce qui nous laisse imaginer une grande usure des terres ne permettant plus que des rendements très bas, sans doute inférieurs à 3 quintaux/hectare.

### II - Dispersion et concentration des superficies.

Les diagrammes suivants illustrent la dispersion des tailles d'exploitations pour l'ensemble du pays Mossi, pour TOUGAN et pour TOUNDOUGOU.

C'est à TOUGAN que la variance de distribution est la plus faible. 43,1 % des exploitations se regroupent en effet dans la classe allant de 2 à 2,99 ha. Aucune ne dépasse 15 ha.

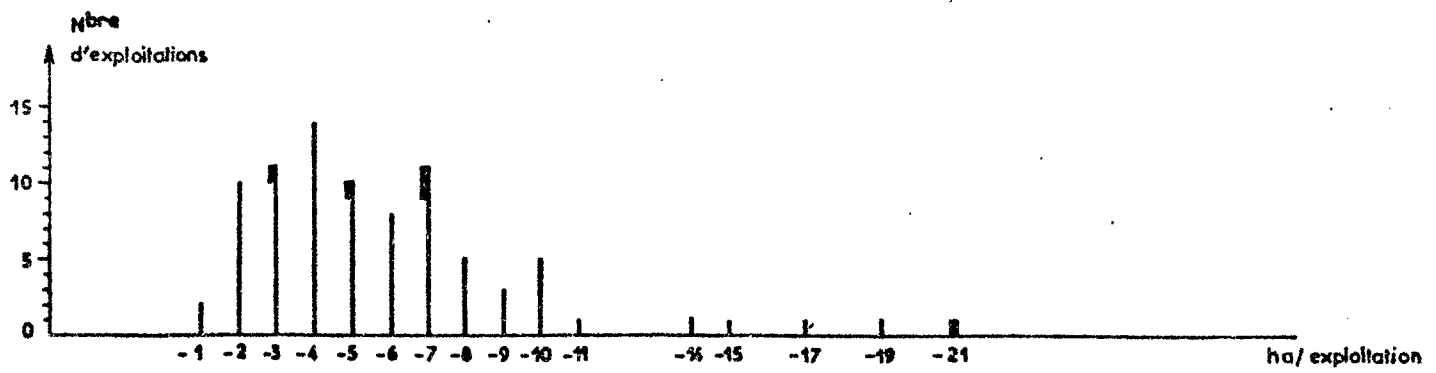
En pays Mossi la variance augmente et plus encore à TOUNDOUGOU.

Afin de mieux apprécier l'importance de cette dispersion et son influence sur l'étendue cultivée par résident le tableau ci-dessous met en rapport les tailles d'exploitations - regroupées par classes de 2 ha - et le nombre d'individus présents résidant à l'intérieur de ces exploitations.

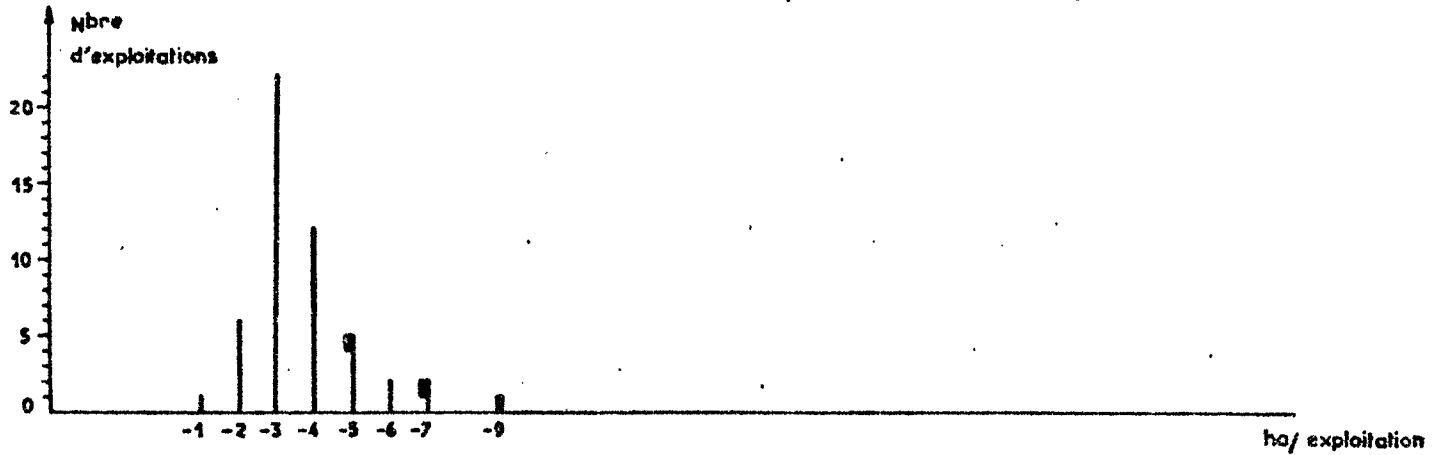
Pays Mossi - (chefs pondérés)

| Taille<br>(ha) | Nombre | %    | Surface<br>moyenne | Nombre<br>résidents | Nombre<br>moyen | ha/<br>résident |
|----------------|--------|------|--------------------|---------------------|-----------------|-----------------|
| - 2            | 12     | 14,8 | 1,28               | 54,6                | 4,55            | 0,28            |
| 2 - 2,99       | 24     | 29,6 | 2,98               | 206,1               | 8,67            | 0,34            |
| 4 - 5,99       | 17     | 21,0 | 4,80               | 167,5               | 9,85            | 0,40            |
| 6 - 7,99       | 14     | 17,3 | 6,63               | 157,8               | 11,27           | 0,59            |
| 8 - 9,99       | 9      | 11,1 | 8,75               | 124,6               | 13,84           | 0,63            |
| 10 - 14,99     | 3      | 3,7  | 12,33              | 55                  | 18,33           | 0,68            |
| 15 et +        | 2      | 2,5  | 16,90              | 21,3                | 15,65           | 1,08            |
|                | 81     | 100  | 5,06               | 798,9               | 9,86            | 0,51            |

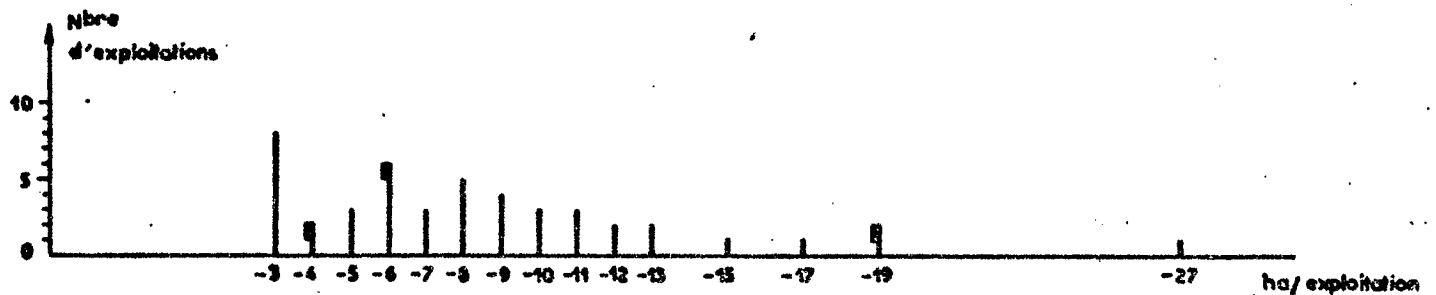
N.B. Les décimales dans les effectifs de résidents tiennent au fait que les "fiches familiales" ayant été régulièrement tenues à jour, enregistrant toutes les absences de quelque durée qu'elles fussent, l'effectif statistiquement présent sur une année entière ne correspond pas nécessairement à un chiffre rond.



PAYS MOSSI ( 85 exploitations mesurées )

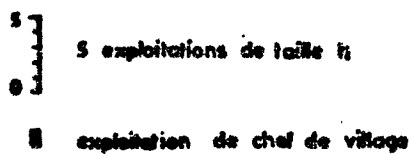


TOUGAN ( 51 exploitations mesurées )



DEDOUGOU ( 46 exploitations mesurées )

### Dispersion des tailles d'exploitations



Il apparaît que la taille d'exploitation progresses beaucoup plus rapidement que le nombre de résidents. Entre la première et la dernière tranche l'augmentation des surfaces, est dans un rapport de 1 à 13,2 alors que l'effectif familial est dans un rapport de 1 à 3,4. Le quotient de ces deux indices (3,9) traduit donc le gain de superficies par résident.

Un calcul d'ajustement, valable au moins pour toutes les exploitations de taille comprise entre 1 et 10 ha, c'est-à-dire plus de 91 % d'entre elles, montre que la surface cultivée par résident progresse d'environ 4,8 ares par individu supplémentaire.

Bien entendu ce "manque à cultiver" ne signifie pas que si la population absente rentrait au pays (environ 2 personnes par exploitation) les surfaces n'augmenteraient que de 10 ares en moyenne, car cette population absente ne présente pas la même structure que la population résidente. C'est simplement un indice permettant de chiffrer l'adage "l'union fait la force" et donc le coût des scissions de zaksé en "exploitations autonomes". On peut dire que si une zaka de 10 résidents cultivant 5 ha se scinde en deux exploitations le total cultivé se réduira de près de 1/2 hectare ! puisque chacun des deux groupes désormais autonomes ne comptera plus que 5 résidents :

coût : 4,8 ares x 5 x 2 = 48 ares.

En d'autres termes chaque scission se traduit par une réduction de près de 10 % des surfaces cultivées.

#### TOUGAN - (chefs pondérés)

| Taille<br>(ha) | Nombre | %    | Surface<br>moyenne | Nombre<br>résidents | Nombre<br>moyen | ha/résident |
|----------------|--------|------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------|
| - 1,99         | 6      | 12,8 | 1,79               | 48,8                | 8,13            | 0,22        |
| 2 - 2,99       | 22     | 46,8 | 2,46               | 142,8               | 6,49            | 0,38        |
| 3 - 3,99       | 11     | 23,4 | 3,46               | 117,5               | 10,68           | 0,32        |
| 4 - 4,99       | 4      | 8,5  | 4,35               | 42,8                | 10,69           | 0,41        |
| 5 - 5,99       | 2      | 4,25 | 5,61               | 23,1                | 11,58           | 0,48        |
| 6 - 6,99       | 2      | 4,25 | 6,78               | 25,7                | 12,84           | 0,53        |
|                | 47     | 100  | 3,09               | 400,7               | 8,52            | 0,36        |

Vu la faible dispersion des tailles nous avons retenu des intervalles de 1 ha, moyennant quoi le processus démultiplicateur des surfaces par résident apparaît plus erratique. La série de quatre coefficients reportés à droite du tableau montre cependant la même progression qu'en pays Mossi - à savoir un "manque à cultiver", après ajustement, de 5,6 ares par résident supplémentaire.

...

En conséquence, lorsque la zake moyenne du pays Mossi se scinde en deux la nouvelle surface cultivée se réduit de 9,3 %, alors qu'à TOUGAN la réduction est de 14,5 %. Comme la fréquence des scissions est elle-même plus élevée (d'environ 23 %) on peut rendre compte ainsi de la diminution des superficies de TOUGAN relativement au pays Mossi.

DEDOUGOU - (chefs pondérés)

| Taille<br>(ha) | Nombre | %    | Surface<br>moyenne | Nombre<br>résidents | Nombre<br>moyen | ha/<br>résident |
|----------------|--------|------|--------------------|---------------------|-----------------|-----------------|
| 2 - 3,99       | 6      | 15   | 3,61               | 31,6                | 5,27            | 0,69            |
| 4 - 5,99       | 7      | 17,5 | 5,14               | 42,9                | 6,13            | 0,84            |
| 6 - 7,99       | 8      | 20   | 7,18               | 56,5                | 7,06            | 1,02            |
| 8 - 9,99       | 8      | 20   | 9,10               | 65,8                | 8,22            | 1,11            |
| 10 - 14,99     | 8      | 20   | 11,64              | 71                  | 8,88            | 1,31            |
| 15 - 19,99     | 2      | 5    | 17,52              | 28,3                | 14,12           | 1,24            |
| 20 ...         | 1      | 2,5  | 26,85              | 27,2                | 27,2            | 0,99            |
|                | 40     | 100  | 8,57               | 323,3               | 8,08            | 1,06            |

Là encore pour plus de 93 % des exploitations - toutes celles comprises entre 2 et 15 ha - le surcroît de culture par unité de résident supplémentaire est extrêmement sensible, de l'ordre de 17,6 ares par individu.

III - Les champs individuels - (Reolse) :

1 - Leur proportion dans l'exploitation.

Les champs personnels (éventuellement cultivés en commun par plusieurs membres d'une exploitation) occupent toujours une fraction appréciable des superficies, quoique très variable d'une région à l'autre. J. . Nohler avait pu estimer leur part à 11 % de l'ensemble des surfaces dans son échantillon de Dakola ; cependant que J.L. Labucc parvenait de son côté à un coefficient de 17 % pour le terroir de Zaongho.

...

Voici dans chacune des strates par culture et globalement les taux auxquels nous avons abouti :

|                       | K.   | Y.   | Z.   | D1   | D2   | D3   | D.   | T.   |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Petit mil             | 39,7 | 8,4  | 0,9  | 8,1  | 3,8  | 4,9  | 5,6  | 2,2  |
| Sorgho                | 26,9 | 15,4 | 0    |      |      |      |      | 8,3  |
| Maïs                  | 3,1  | 0    | 9,9  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0,4  |
| Paddy                 | 60,7 | -    | 100  | 0    | 0    | 0    | 0    | -    |
| Arachide              | 91,3 | 100  | 100  | 17,2 | 76,1 | 81,2 | 65,1 | 37,2 |
| Coton                 | -    | 61,4 | 44,2 | 31,1 | 22,4 | 49,4 | 38,0 | 50,4 |
| Sésame                | -    | 80,4 | 27,2 | 0    | 100  | -    | 33,3 | -    |
| Tabac                 | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    |
| Légumes<br>condiments | 28,4 | 100  | 42,4 | 100  | 0    | 33,9 | 42,2 | 100  |
| Divers                | 56,0 | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    |
| Total                 | 40,0 | 17,8 | 10,9 | 8,3  | 7,5  | 11,4 | 9,1  | 6,8  |

Ce tableau atteste de la grande diversité des us et coutumes régionaux, qui paraissent néanmoins refléter les différences de mode d'organisation familiale.

Ainsi à TOUGAN nous avons vu que les scissions internes d'exploitations sont monnaie courante ce qui d'une part entraîne une réduction de la taille effective des groupes de production, d'autre part leur permet une certaine autonomie. N'est dès lors plus ressenti avec la même intensité qu'en pays Mossi le besoin de multiplier les champs personnels. C'est peut-être l'une des raisons qui font qu'à TOUGAN les enfants mineurs de même que les diverses catégories d'épouses (EpCE, EpEH, EpF ...) (1) n'ont qu'un faible poids dans la manipulation monétaire.

A ZORCHO, le système successoral patrilinéaire qui ne s'accommode guère de zaksé "pluri-cellulaires" aboutit au même résultat.

Inversement à KOUDOUGOU la complexité du tissu familial, la difficulté de scinder le groupe en exploitations autonomes, peut-être aussi un surcroît de liberté accordé à maintes épouses dont le mari est en migration, paraissent avoir joué en faveur d'une démultiplication des champs individuels (Rappelons que les "chefs d'exploitation" n'étaient responsables à KOUDOUGOU que pour moins de 30 % du total des manipulations monétaires).

...

(1) Cf. La monnaie mossi - un pouvoir non libératoire de règlement. ORSTOM - OUAGADOUGOU - G. ANCEY (op. cit.).

A DEBOUGOU, l'extensivité des cultures (double du pays Mossi par résident) jointe à la taille encore restreinte des familles et la simplification de leur composition aboutissent à réduire, au moins relativement, les surfaces consacrées aux cultures individuelles. L'accroissement de surface porte donc exclusivement sur les champs collectifs et de ce point de vue renforce incontestablement l'emprise du chef d'exploitation.

## 2 - Les bénéficiaires des champs personnels.

Le tableau ci-dessous ventile, par statut social, les superficies cultivées sur "beolse".

|                       | X.   | Y.   | Z.   | Pays Mossi | D.   | T.   |
|-----------------------|------|------|------|------------|------|------|
| CE                    | 11,2 | 4,6  | 51,5 | 11,6       | 11,6 | 15,9 |
| CE - EpCE             | 0,2  | -    | -    | 0,1        | -    | -    |
| EpCE                  | 47,5 | 25,5 | 35,5 | 43,5       | 30,4 | 40,5 |
| EpCE-EC               | 0,6  | 0,7  | 6,0  | 0,9        | -    | -    |
| EC                    | 3,8  | 9,3  | 4,1  | 5,4        | 25,8 | 3,7  |
| EF                    | 13,1 | 17,2 | 0,0  | 13,6       | 2,1  | -    |
| EF-EpEF               | 0,6  | 2,0  | 1,1  | 1,1        | -    | 1,5  |
| EpEF                  | 12,2 | 7,6  | -    | 10,3       | 0,7  | 1,5  |
| EEF                   | 0,2  | 1,4  | -    | 0,5        | -    | -    |
| FF                    | -    | 6,1  | -    | 1,7        | 4,2  | 4,0  |
| FF-E-FF               | -    | 4,0  | -    | 1,1        | 1,4  | 7,7  |
| EpFF                  | 0,2  | 4,7  | -    | 1,5        | 0,9  | 2,5  |
| FE                    | 0,6  | -    | -    | 0,4        | 6,6  | -    |
| FC                    | 0,1  | 2,0  | -    | 0,7        | 3,4  | -    |
| A                     | 7,6  | 4,3  | -    | 6,3        | 7,5  | 12,8 |
| + autres combinaisons |      |      |      |            |      |      |
| CE - EF               | 0,2  | -    | -    | 0,1        | -    | -    |
| CE - EC               | 0,6  | -    | -    | 0,5        | -    | -    |
| EpCE - A              | 1,1  | -    | -    | 0,7        | -    | -    |
| EF - E                | -    | -    | -    | -          | 1,0  | -    |
|                       | 100  | 100  | 100  | 100        | 100  | 100  |



Partout les épouses de chefs d'exploitation apparaissent comme les principales attributaires de champs individuels. A KOUDOUGOU, à titre personnel, elles cultivent environ 1 ha (dont plus des deux-tiers en mil et sorgho) par exploitation à quoi s'ajoutent quelques parcelles en collaboration avec d'autres membres familiaux (petit mil avec leurs enfants ou leurs belles-mères, arachide avec leurs maris).

Nous avons signalé en étudiant la composante familiale, la sous-représentation numérique du groupe des frères par rapport à celui des enfants mariés, faiblesse que l'on retrouve dans la distribution des beolse.

A YAKO où les champs personnels occupent des surfaces plus modestes (91 ares par exploitation - contre 214 à KOUDOUGOU) leur concentration au profit de certaines catégories tend à diminuer. Pour moitié ils appartiennent à des membres familiaux ne relevant pas de la cellule élémentaire G1 (CE - EpCE - EC).

ZORGHO présente la particularité, unique, de concentrer la majorité des beolse entre les mains des chefs d'exploitations (on peut d'ailleurs s'interroger sur la véritable nature de ces champs individuels) et presque la totalité à l'intérieur du groupe G1. Or les autres cellules élémentaires totalisent pourtant près de 20 % des résidents présents. Ces derniers n'ont donc la possibilité d'acquérir une pleine autonomie monétaire qu'en s'évinçant de la zaka - la scission interne n'est guère possible, ou qu'en recourant à des activités extra-agricoles (petit élevage - artisanat - commerce ou migration).

A DEDOUGOU, en raison de leur grande similarité - tant par les surfaces totales cultivées que par la proportion des beolse - nous n'avons pas estimé nécessaire de faire une distinction entre nos trois groupes de colons.

En moyenne 78 ares sont cultivés sur beolse (70 ares pour les colons de 1972-71 ; 62 ares pour ceux arrivés entre 1968 et 1970 ; 104 pour leurs prédécesseurs).

Le point le plus intéressant à faire observer est la liberté de culture sensiblement accrue des enfants célibataires. Certes ils représentent 52,9 % des résidents présents (contre 37,5 % en pays Mossi), il n'en reste pas moins qu'ils multiplient par près de 3, comparativement au pays Mossi, leur participation à l'ensemble des cultures individuelles, alors que les beolse d'épouses subissent une notable régression.

Enfin TOUGAN, en retrait par rapport aux autres zones, avec guère plus de 20 ares de culture personnelle par exploitation (1) en accorde près de 70 % à l'ensemble des femmes adultes (EpCE - EpEM - EpF. A.) qu'elles cultivent pour partie (9,2 %) de concert avec leurs époux. Les surfaces ainsi cultivées restant très faibles - à peine 14 ares - on conçoit qu'elles n'aient guère permis aux différentes catégories d'épouses d'accroître leurs revenus monétaires individuels (cf. notre rapport sur les aspects monétaires (1ère partie) -).

...

---

(1) Chefs non pondérés le % de beolse aurait toutefois dépassé 10 % des surfaces cultivées - 31,7 ares en valeur absolue - (4,9 % seulement pour les autres exploitations).

IV - L'accèsion à la terre - Problèmes de jachère et types de terroirs.

A - Les modes d'accèsion à la terre.

A travers un questionnaire relatif aux modes d'acquisition des droits de culture nous avons tenté d'appréhender les différents types de statuts fonciers en vigueur.

Deux cas sont possibles, regroupant chacun plusieurs sous-variantes.

1 - L'exploitant se reconnaît comme le "maître du terrain" (ziig-soba), c'est-à-dire qu'il détient un "droit d'appropriation collective" - propriété au sens africain du terme - lui donnant pouvoir soit de s'en réserver les droits d'usage personnels soit d'en faire profiter tout autre individu de son lignage. Il a pu obtenir ce droit de diverses manières : par héritage lignager (U.L.), par débroussaement de terres considérées comme inoccupées depuis un temps immémorial (D), par achat (A), par échange (E).

Faisons immédiatement qu'aucun exemple d'achat n'a été rencontré.

2 - L'exploitant n'exerce qu'un simple droit d'usage (nuug-soba).  
Deux possibilités :

a) Le maître du terrain - ziig-soba - est un membre de son lignage (U.L.)

Le droit d'usage sera permanent (U.L.P.) ou temporaire (U.L.T.).

b) Le maître du terrain est étranger au lignage (U.F.)

Trois sous-variantes :

- L'exploitant a demandé lui-même, directement, le droit d'usage à ce ziig-soba étranger : (UED.).

- L'exploitant a dû s'adresser à un membre de son lignage précédent usager (UE.L.).

- L'exploitant a dû s'adresser à un autre étranger, précédent usager (UE.E.).

Le droit d'usage ainsi accordé pouvant être dans chacun les cas soit permanent (UED.P. - UE.L.P. - UE.E.P.) soit temporaire (UED.T. - UE.L.T. - UE.E.T.).

Le tableau suivant répartit l'ensemble des surfaces cultivées de notre échantillon en fonction de ces différentes possibilités.

...

- strates-

|        | X.   | Y.   | Z.   | Pays Mossi | D1   | D2   | D3   | D.   | T.   |
|--------|------|------|------|------------|------|------|------|------|------|
| HL     | 79,9 | 67,0 | 74,6 | 74,5       | -    | -    | -    | -    | -    |
| 1 - D  | -    | 29,0 | 12,2 | 12,2       | -    | -    | -    | -    | -    |
| E      | 3,0  | -    | -    | 1,5        | -    | -    | -    | -    | -    |
| T.1.   | 82,9 | 96,0 | 86,8 | 88,2       | -    | -    | -    | -    | -    |
| 2 ULP  | 10,4 | -    | 8,8  | 6,4        | -    | -    | -    | -    | -    |
| ULT    | -    | 4,0  | 0,5  | 1,5        | -    | -    | -    | -    | -    |
| T.2.   | 10,4 | 4,0  | 9,3  | 7,9        | -    | -    | -    | -    | -    |
| UEDP   | 2,6  | -    | 3,9  | 1,3        | 59,7 | 91,9 | 83,2 | 78,9 | 49,7 |
| UEDT   | -    | -    | -    | -          | 1,5  | -    | -    | 0,4  | 1,1  |
| 3 UELP | 4,1  | -    | -    | 2,1        | 1,2  | -    | 10,5 | 4,6  | 34,9 |
| UELT   | -    | -    | -    | -          | 0,7  | -    | -    | 0,2  | 0,5  |
| UEEP   | -    | -    | -    | -          | 33,5 | 7,2  | 5,9  | 14,4 | 12,6 |
| UEET   | -    | -    | -    | -          | 3,4  | 0,9  | 0,4  | 1,5  | 1,2  |
| T.3.   | 6,7  | -    | -    | 3,9        | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |
| T.     | 100  | 100  | 100  | 100        | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |

Bien qu'apparaissent quelques déviations d'une région à l'autre, dans aucune des strates du pays Mossi le pourcentage des terres cultivées en vertu de droit d'appropriation ne tombe au-dessous de 80 %. C'est l'indice d'une répartition foncière de longue date établie, parfaitement cristallisée dans sa structure. La faiblesse des droits d'usage homo-lignagers (7,9 % du total) et hétéro-lignagers implique en conséquence l'établissement d'un certain statu-quo socio-économique et finalement l'autonomie à laquelle se trouvent contraintes la majorité des exploitations. A noter cependant la part relativement importante des appropriations au moyen de débroussements dans nos villages de YAKO. Le tableau récapitulatif des paramètres d'exploitations, que nous présenterons plus loin, fera ressortir entre autres choses un allongement significatif des distances entre les champs périphériques et les lieux d'habitation. On aurait donc actuellement un processus de desserrement du terroir. Comme nous le verrons en effet le phénomène est assez récent.

Dans les zones de colonisation les cultivateurs ne se reconnaissent, bien naturellement, que de simples droits d'usage. Une observation attentive

...

des trois sous-échantillons de DEDOUGOU (D1 = colons 1972-71 ; D2 = colons 1970-68 ; D3 = colons 1967 ...) est fort instructive.

Les derniers arrivants paraissent de plus en plus éprouver de difficultés à obtenir directement des terres des maîtres du sol. La différence est si nette entre D1 et D2 qu'on peut dater à 1970 cette prise de conscience de la population bobo. Pour plus d'un tiers ils se trouvent désormais dans l'obligation de récupérer des surfaces abandonnées par leurs prédécesseurs. La population autochtone qui a dû jusqu'en 1970 rester totalement désarmée à la fois devant l'afflux des étrangers et plus encore devant leur frénésie insatiable de terres (en 4 ans on renouvelait complètement une exploitation de plus de 8 ha !) paraît avoir mis le holà à ce pillage foncier ou du moins l'avoir en partie "fixé" et canalisé à l'intérieur de la population mossi. La part du feu en quelque sorte semble faite.

Un second indice confirmant cette hypothèse est la tendance qui paraît se faire jour à accorder en proportion croissante des droits d'usage précaires (UEDT - UELT - UEET).

Les colons arrivés dans la zone avant 1968 (après pondération des zaksé de chefs, notamment celle comprenant 7 exploitations du chef Mossi de Kary, leur année moyenne d'installation s'établit en 1958 - et 1964 en éliminant cette zaka) ont renouvelé déjà plusieurs fois leur "stock" foncier. Ils se retrouvent donc aujourd'hui en position de demandeurs, ce qui fait que près de 1/5 de leurs surfaces cultivées en 1973 a dû être obtenu auprès d'autres colons durant ces deux ou trois dernières années. On comprend dès lors que ce soient les colons arrivés vers 1969, juste avant que les Bobo n'aient réellement pris conscience du problème, qui détiennent en 1973 la plus forte proportion de droits d'usage accordés directement par les maîtres du terrain.

Comme on pouvait le prévoir TOUGAN présente des schémas d'accession apparemment stabilisés. La moitié des surfaces obtenues directement de l'hôte samo, la moitié récupérée auprès d'autres Mossi, dont 70 % à l'intérieur du lienage. Il convient néanmoins de préciser que les transactions foncières réalisées entre colons impliquent toujours le droit de regard - au moins symbolique (1) car l'accord va de soi - de la population autochtone.

#### B - L'époque d'accession.

Le tableau ci-dessous reprend en lignes les modalités d'accession et indique pour chacune le millesime (pondéré par les surfaces) au cours duquel l'accession s'est réalisée.

...

---

(1) Symbole manifesté par des dons annuels (volailles - chèvres - muls ...) aux ziig-rarba (pl. de ziig-soba) primitifs.

- Strates - (40,2 = 1940,2)

|         | K.   | Y.   | Z.   | Pays Mossi | D1   | D2   | D3   | D.   | T.   |
|---------|------|------|------|------------|------|------|------|------|------|
| HL      | 40,2 | 47,1 | 41,7 | 42,7       | -    | -    | -    | -    | -    |
| 1- D    |      | 67,3 | 57,1 | 66         | -    | -    | -    | -    | -    |
| E       | 41   | -    | -    | 41         | -    | -    | -    | -    | -    |
| T 1     | 40,3 | 53,2 | 43,8 | 45,9       | -    | -    | -    | -    | -    |
| 2- ULP  | 61,8 | -    | 59,7 | 61,4       | -    | -    | -    | -    | -    |
| ULT     | -    | 64   | 73   | 64,4       | -    | -    | -    | -    | -    |
| T 2     | 61,8 | 64   | 60,4 | 62         | -    | -    | -    | -    | -    |
| UEDP    | 61,2 | -    | 70,6 | 63,9       | 72   | 69,5 | 68,7 | 69,7 | 59,2 |
| UEDT    | -    | -    | -    | -          | 72   | -    | -    | 72   | 72,9 |
| 3- UELP | 44   | -    | -    | 44         | 72   | -    | 71,7 | 71,7 | 62,1 |
| UULT    | -    | -    | -    | -          | 72   | -    | -    | 72   | 73   |
| UEEP    | -    | -    | -    | -          | 72,1 | 70,6 | 71,9 | 71,8 | 54,7 |
| UEET    | -    | -    | -    | -          | 72,2 | 71,1 | 72,1 | 72   | 73   |
| T 3     | 50,7 | -    | 70,6 | 53,4       | 72   | 69,6 | 69,2 | 70   | 60   |
| T       | 43,2 | 53,6 | 46,4 | 47,5       | 72   | 69,6 | 69,2 | 70   | 60   |

Il y a donc 25 ans et demi si l'on considère l'ensemble des terres et 27,1 ans pour les terres détenues en pleine propriété que les chefs d'exploitations du pays Mossi sont entrés en possession de leurs droits sur les sols qu'ils cultivent en 1973. Or l'âge moyen des 81 chefs d'exploitations de nos strates de Koudougou, Yako et Zorgho (chefs de village pondérés) sur lesquels le relevé parcellaire a pu être effectué est d'environ 58 ans et demi. Ils avaient donc 33 ans lors de l'accession à leurs droits, âge que l'on peut assimiler à l'âge moyen d'obtention du titre de chef d'exploitation. L'enquête statistique confirmera la validité de ce chiffre.

Deux autres remarques peuvent être faites :

1 - Les débroussements sont assez récents. Ils ont été faits en moyenne il y a sept ans.

2 - Les retransmissions de droits de simple usage intra-lignager datent également de peu de temps (onze ans) par rapport aux droits d'appropriation obtenus par héritage.

...

Ceci peut s'interpréter comme l'une des conséquences indirectes des migrations qui ont pu dans une certaine mesure rendre à partir des années 60 davantage de liberté de manoeuvre à des chefs de lignage détenteurs coutumiers du droit de disposition sur les terres qu'ils contrôlent.

En ce qui concerne DEDOUGOU, la comparaison des trois colonnes D1 - D2 - D3 montre l'extrême rapidité du renouvellement des droits d'occupation, qui ne va pas sans entraîner un grave gaspillage du patrimoine foncier, bien que la population autochtone paraisse désormais réagir. Il aura fallu 10 ans pour cela et une multiplication par six de la population immigrante. Si l'on songe que l'année moyenne, pondérée, d'installation du groupe D3 remonte à 1958 - celle du groupe D2 à 1968,9 - celle du groupe D1 à 1971,6 on aboutit à la conclusion que les plus anciens installés ont en moyenne déjà "utilisé" 3 terroirs, qu'ils vont entamer leur quatrième, ceux arrivés vers 69, les plus économes, se sont contentés de renouveler 20 % mais les derniers installés en sont déjà à un taux de renouvellement de 40 %. Pour l'ensemble la vitesse de rotation serait de 1,28 en 82 mois de présence, soit 1 renouvellement complet tous les 64 mois ou une consommation annuelle de 1,61 ha/an/exploitation. Plus de 7 fois le niveau observé à l'intérieur du pays Mossi... près du décuple (9,5) si l'on en calcule la valeur par résident.

Or les revenus monétaires "finaux" (cf. La monnaie mossi - un pouvoir non libératoire de règlement. op. cit.) procurés directement de l'exploitation (vivriers bruts ou élaborés + non vivriers) non compris l'artisanat et l'élevage, sont environ 2,8 fois supérieurs par résident à DEDOUGOU qu'en pays Mossi.

Ainsi la rentabilisation monétaire de l'espace consommé est trois fois plus faible à DEDOUGOU qu'en pays Mossi même si la rentabilisation de l'hectare effectivement cultivé est de 36 % supérieure.

Les colons arrivés après 1970 fonctionnent actuellement sur un rythme de "turn-over" proche de 2,40 ha/an. On a vu cependant qu'ils n'ont pu atteindre pareil taux qu'en récupérant pour près de 40 % des terres venant d'être abandonnées.

Le graphique ci-joint apporte illustration de ce pillage foncier.

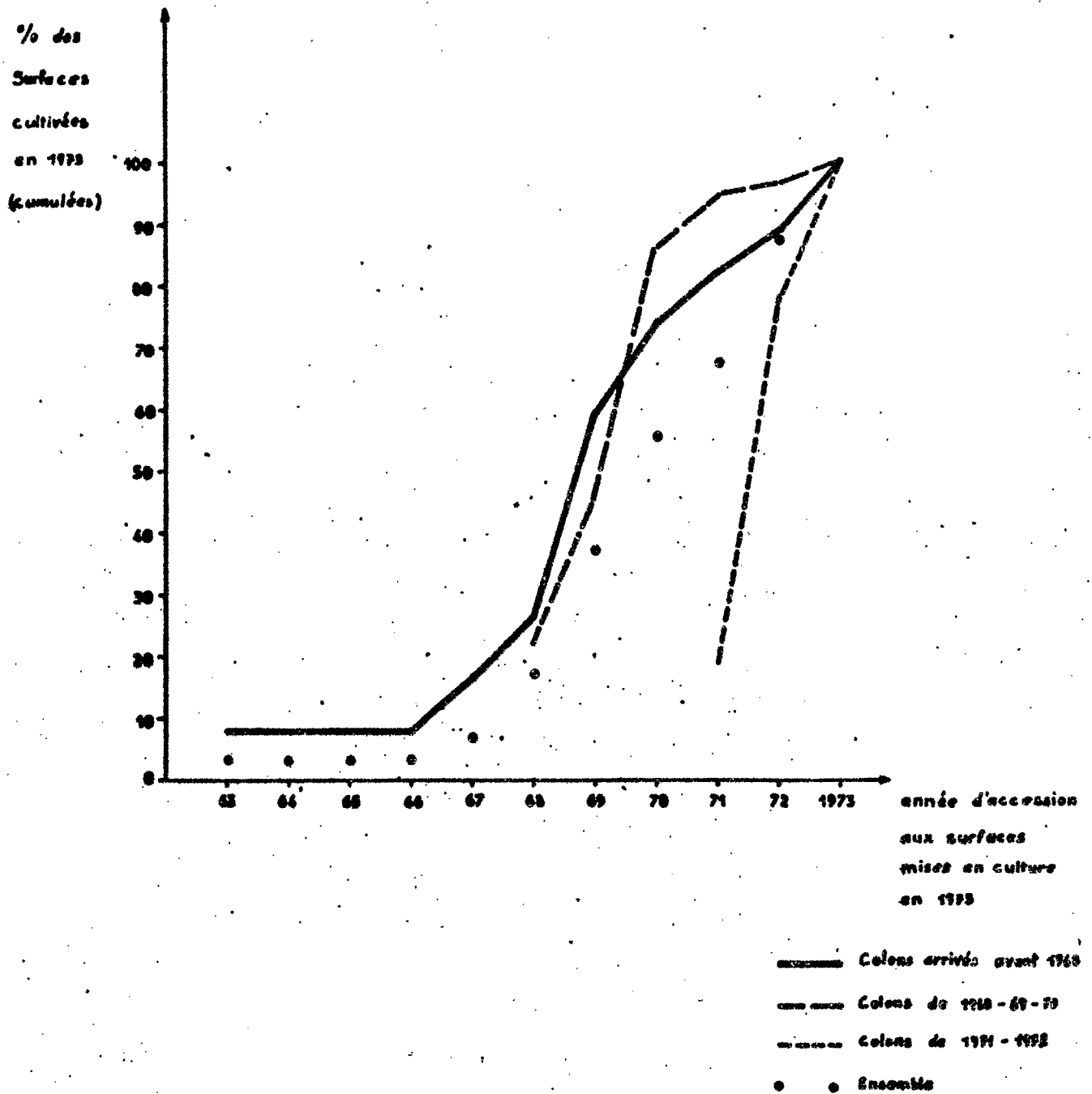
La dernière colonne du tableau confirme la structure relativement stabilisée de TOUGAN avec une durée moyenne d'obtention des droits intermédiaire entre celle du pays Mossi et celle de DEDOUGOU. Treize ans d'ancienneté paraît un délai raisonnable pour des chefs d'exploitations arrivés en moyenne dans la zone vers 1937-38 et âgés aujourd'hui d'environ 51-52 ans.

Les droits accordés à titre précaire le sont généralement pour une seule saison agricole, toujours dans le but de produire soit du coton (65 %) soit de l'arachide (35 %) et dans la moitié des cas à des fins personnelles.

...

# DEDOUGOU

## ILLUSTRATION DU PILLAGE FONCIER



C - Le paradoxe de la jachère - Types de terroirs.

Afin d'apprécier d'une part la longueur des jachères réellement pratiquées, d'autre part leur longueur théoriquement permise en fonction du rapport existant entre la surface totale disponible et la surface effectivement cultivée, nous avons intégré à notre questionnaire des techniques culturales deux renseignements complémentaires :

1 - Pour chaque parcelle, indication de l'année depuis laquelle la culture a été ininterrompue.

2 - Pour chaque champ, appréciation par l'exploitant de l'espace disponible alentour.

Nous sommes parti de l'hypothèse qu'un chef d'exploitation était parfaitement capable d'estimer l'espace libre environnant par rapport à la surface du champ considéré. Il répondait ainsi par 0 s'il considérait son champ comme totalement inamovible, 1/3 - 1/2 si sa marge de manoeuvre était évaluée au tiers ou à la moitié de l'espace cultivé, 1, 2, 3 ... s'il l'estimait égale, double ou triple du même espace cultivé. Les résultats ne nous ont pas déçu bien que ce moyen d'évaluation ne fut jamais, à notre connaissance, utilisé.

La différence enregistrée entre la durée de culture continue (ex. 15 ans) et celle d'accession à la terre (ex. 20 ans) équivaut donc, statistiquement, au délai moyen de jachères pour une durée de culture déterminée.

Si J = durée de jachère, C = durée de culture :

$\frac{J + C}{C}$  est le rapport indiquant l'extension totale nécessaire à l'exploitation par unité de surface cultivée. (1,33 dans l'exemple théorique ci-dessus) ou, ce qui revient au même, J l'espace nécessaire disponible (0,33 dans le même exemple théorique). C

L'appréciation directe de l'espace disponible par le procédé indiqué plus haut permet alors de voir s'il y a ou non cohérence entre les valeurs réelles et théoriques, par suite de conclure à une gestion rationnelle ou irrationnelle de cet espace disponible.

Le tableau suivant regroupe par zone et village une série de 11 paramètres dont les paramètres n° 5 - 6 - 7 concernent l'espace disponible sur champs de case (n° 5), sur champs périphériques (n° 6) et pour l'ensemble (n° 7) et les paramètres n° 9 - 10 - 11 la longueur des cycles culturels réellement pratiqués. Les taux à confronter sont donc ceux reportés dans les colonnes n° 7 et 11.



Paramètres d'exploitation

| Strate<br>village    | (1)  | (2)  | (3)   | (4)  | (5)  | (6)  | (7)  | (8)  | (9)    | (10)   | (11) |
|----------------------|------|------|-------|------|------|------|------|------|--------|--------|------|
| Z. Gandaogo          | 11,2 | 4,7  | 0,364 | 62,6 | 0,25 | 1,21 | 0,61 | 9,1  | 1946,4 | 1951,9 | 0,26 |
| Y. Bibiou            | 12,6 | 20,5 | 0,516 | 18,3 | 0    | 0,86 | 0,70 | 30,7 | 1951,8 | 1953,7 | 0,10 |
| Siguinon-<br>guin    | 12,4 | 5,4  | 0,517 | 72,3 | 0    | 0    | 0    | 11,6 | 1955,7 | 1957,1 | 0,09 |
| Nyonyogo             | 5,65 | 11,4 | 0,536 | 34,7 | 0    | 0,36 | 0,24 | 26,3 | 1954,9 | 1956,4 | 0,09 |
| Moy. Y.              | 9,84 | 13,6 | 0,521 | 40,7 | 0    | 0,58 | 0,35 | 26,1 | 1953,6 | 1955,4 | 0,10 |
| K. Ramongo           | 9,2  | 15,0 | 0,269 | 32,0 | 0    | 1,51 | 1,03 | 20,1 | 1951,8 | 1931,4 | 0    |
| Kabinou              | 10,7 | 26,2 | 0,458 | 49,5 | 0,29 | 1,52 | 0,91 | 15,8 | 1944,6 | 1947,3 | 0,11 |
| Namane-<br>guena     | 8,6  | 32,6 | 0,955 | 33,0 | 0,42 | 1,50 | 1,14 | 10,7 | 1940,2 | 1942,2 | 0,06 |
| Moy. K.              | 9,44 | 25,3 | 0,567 | 37,6 | 0,32 | 1,50 | 1,06 | 13,4 | 1943,2 | 1942,5 | 0    |
| Moy. Pays<br>Mossi   | 9,86 | 17,7 | 0,515 | 42,0 | 0,19 | 1,13 | 0,73 | 18,7 | 1947,5 | 1948,5 | 0,04 |
| T. Namassa           | 9,4  | 19,4 | 0,334 | 42,0 | 0,09 | 3,81 | 2,24 | 14   | 1960,3 | 1962,8 | 0,25 |
| Bompela              | 7,65 | 10,2 | 0,372 | 43,0 | 2,89 | 3,43 | 3,20 | 14   | 1957,3 | 1963,1 | 0,59 |
| Sissilé              | 7,64 | 17,7 | 0,412 | 44,1 | 0,25 | 3,03 | 1,80 | 16   | 1962,6 | 1963,4 | 0,08 |
| Moy. T.              | 8,52 | 16,6 | 0,362 | 43,0 | 0,95 | 3,51 | 2,41 | 14,5 | 1960   | 1963   | 0,30 |
| D. colons<br>(72-71) | 7,9  | 5,6  | 1,069 | 25,0 | 1,86 | 3,30 | 2,94 | 50   | 1972   | 1971,9 | 0    |
| Colons<br>(70-69-68) | 7,9  | 2,7  | 1,042 | 15,0 | 0,34 | 2,23 | 1,94 | 50   | 1969,6 | 1969,8 | 0,06 |
| Colons 67...         | 8,5  | 13,7 | 1,070 | 4,9  | 0,29 | 1,43 | 1,38 | 60   | 1969,2 | 1968,5 | 0    |
| Moy. D.              | 8,08 | 7,6  | 1,061 | 14,9 | 1,17 | 2,24 | 2,08 | 53,7 | 1970   | 1969,9 | 0    |

NB- Seules prises en compte les exploitations ayant fait l'objet de levés parcellaires.

(Voir page suivante la signification des paramètres).

- Légende du tableau précédent -

- (1) - Population présente (moyenne annuelle) par exploitation (estimation pour les seules exploitations mesurées) - Chefs pondérés.
- (2) - En % - taux global de population absente - Chefs pondérés.
- (3) - En ha - surface cultivée par résident présent.
- (4) - En % - proportion des champs de case par rapport à la surface totale cultivée.
- (5) - En proportion de (4) - espace libre disponible pour déplacer les champs de case (indice de concentration de l'habitat).
- (6) - En proportion des champs autres que ceux de cases (S - (4)), espace libre disponible pour déplacer les champs (indice de densité d'occupation du terroir).
- (7) - Proportion moyenne (5 + 6).
- (8) - En hectomètres, distances moyennes, pondérées par les surfaces, des champs autres que les champs de case (indice d'éclatement du terroir).
- (9) - Millesime moyen, pondéré par les surfaces, d'accession soit à la "propriété" soit au "droit d'usage" des terres cultivées en 1973.
- (10) - Millesime moyen, pondéré par les surfaces, depuis lequel la terre est cultivée de façon ininterrompue.
- (11) - Proportion des durées moyennes de jachères (10 - 9) par rapport à la mise ininterrompue en cultures (1973 - millesime (10)) =  
(rapport  $\frac{J}{C}$ ).

La lecture des deux séries de coefficients n° 7 et 11 justifie l'intitulé de ce paragraphe : le paradoxe de la jachère. En effet l'on s'aperçoit que dans bien des cas les villageois reconnaissent simultanément ne plus pratiquer de jachère et posséder néanmoins des terres disponibles en quantité appréciable.

Conséquences : Compte tenu de l'espace disponible il serait possible soit d'accroître le temps de jachère (J. théorique supérieur à J. réel) soit de réduire le cycle de culture (C. théorique inférieur à C. réel) soit en maintenant identique le rapport  $\frac{J}{C}$  d'augmenter les surfaces cultivées par résident.

Dans le village de ZORGH0 :

- J pourrait s'allonger de 2,35 fois (12,9 années au lieu de 5,5).
- C se réduire à 0,43 (9,1 années au lieu de 21,1).
- S augmenter de 27,8 % (46,5 ares par résident au lieu de 36,4).

A YAKO : hormis le cas de Siguinonguin où il conviendrait au contraire de réduire le temps de jachère, mais comme ce n'est pas souhaitable, de réduire plutôt les surfaces cultivées afin de débloquer le goulot d'étranglement qu'est l'absence totale de terre disponible, il serait possible sur les deux autres villages de porter :

- J à 8,8 années au lieu de 1,7 ( x 5,2 ).
- C à 3,5 années au lieu de 18 ( x 0,19 ).
- S à 38 % de plus (72 ares par résident).

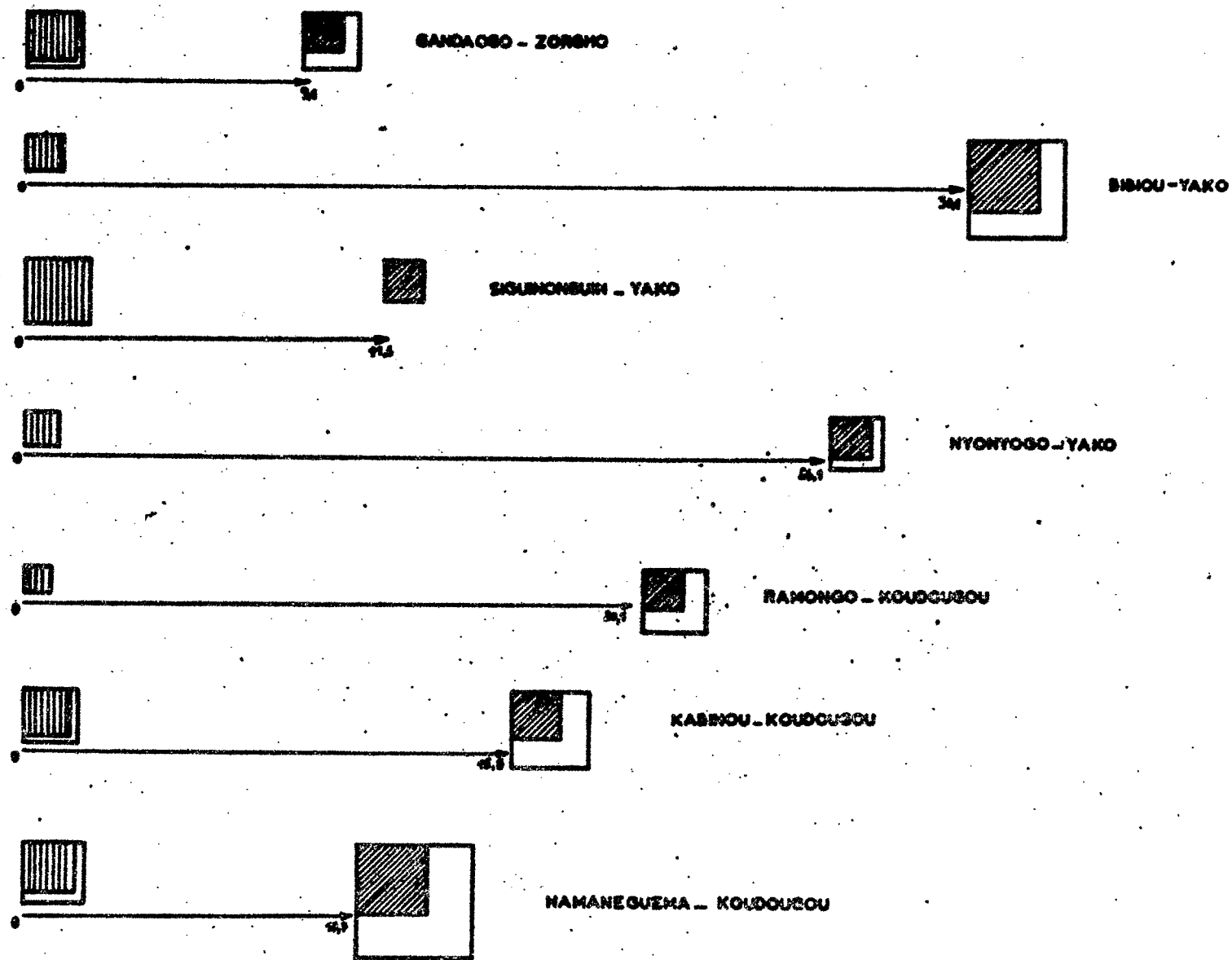
A KOUDOUGOU le système présent se révèle peu rationnel puisqu'il n'existe pratiquement plus de jachère (dans la plupart des cas les surfaces sont cultivées depuis plus longtemps que les exploitants actuels n'en ont obtenu eux-mêmes le droit d'usage) alors que les terres déclarées disponibles dépassent en surface les terres cultivées.

Le rapport  $\frac{J}{C}$  pourrait théoriquement atteindre 1,06, donc au moins une égalité des temps C de repos et de culture, dans une zone qui, nous le rappelons, passe pour l'archétype des terroirs saturés.

L'ensemble de nos exploitations intérieures au pays Mossi paraissent ainsi beaucoup trop économes d'espace. L'on ne comprend pas pourquoi les temps de jachère sont si brefs (4 % des temps de culture) quand les terres déclarées disponibles par les villageois eux-mêmes sont en définitive largement sous-employées. Sous-emploi qu'on pourrait évaluer à 94 % ! (0,73 - 0,04/0,73). Même à supposer qu'une bonne partie des terres déclarées disponibles sont en fait inutilisables (mauvais sols - épuisement - contraintes sociales ...) nous avons la conviction qu'il demeurerait possible d'accroître de plusieurs fois le rapport actuel  $\frac{J}{C}$ . S'il existe en réalité une solution spécifiquement nationale (cf. les conclusions de notre étude monétaire) aux mouvements internes de population, elle se trouve peut-être bien à l'intérieur du pays Mossi, plutôt qu'à sa périphérie (1).

...

- (1) Le fait que les villageois déclarent comme "disponibles" des terres que pratiquement ils n'utilisent pas est une manifestation de la gérontocratie du système. Du simple fait de leur appartenance lignagère ils continueraient ainsi à faire référence à des terres, non cultivées depuis plus ou moins longtemps, mais auxquelles ils n'ont en réalité aucune chance de pouvoir accéder un jour.



100 m

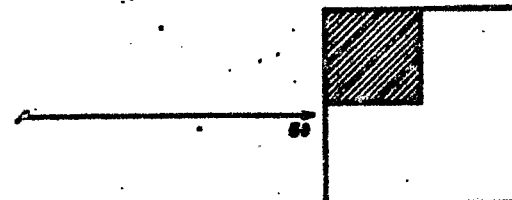
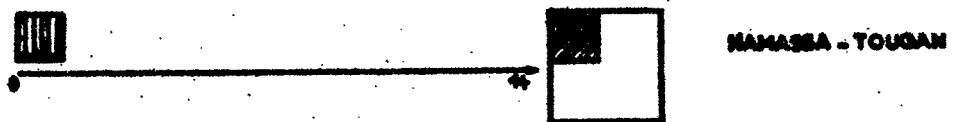
1 ha

champs de case  
marge de déplacement

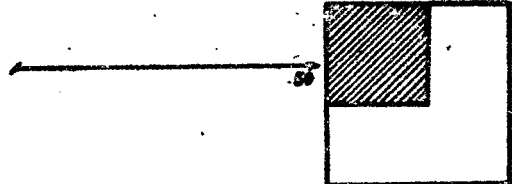
autres champs  
marge de déplacement

En hectomètres, distance entre  
le zaka et les champs périphériques

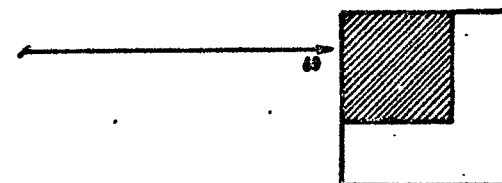
# TYPES DE TERROIRS - PAYS MOSSI



Colons 1972 71 - DEBOUGOU



1970 - 69 - 68 - DEBOUGOU



67... - DEBOUGOU

TYPES DE TERRORS - ZONES DE COLONISATION

A TOUGAN le rythme actuel revient à laisser se reposer 3 années la terre pour 10 années de culture, ce qui exige un terroir utile de 1,30 ha pour 1 ha cultivé. Or le rapport réel est de 3,41 pour 1 ha cultivé. Il serait donc possible :

- de multiplier par 8,03 le temps de jachère (24,1 ans au lieu de 3),

ou - de ramener le temps de culture à 0,12 de ce qu'il est (1,2 an contre 10),

ou - de développer les superficies de 162,3 % (950,3 ares contre 362).

Enfin à DEDOUGOU le modèle est tel qu'il n'y a encore aucune période de jachère intégrée au système cultural, mais c'est le signe ici, contrairement au pays Mossi, d'une culture de type itinérant entraînant une sur-consommation de l'espace par des rotations excessives.

En retenant les plus anciens colons comme population de référence, le système pourrait se stabiliser avec des exploitations moyennes de 8,5 ha si l'on respectait les contraintes suivantes :

- 8,5 ha mis en culture.
- 20,2 ha de terroir utile (dont 11,7 en jachère).
- un cycle cultural de 4,5 ans.
- un cycle de repos de 6,2 ans.

( $\frac{J}{C} = 1,38$ )

C Nous sommes très éloignés pour le moment de ce schéma stabilisé mais il ne serait guère difficile d'y parvenir.

Les deux planches de croquis ci-jointes illustrent quelques-uns des paramètres du tableau.

#### V - L'emploi - Temps d'occupation.

##### A - Méthodologie.

Le relevé des temps d'occupation s'est effectué parallèlement aux observations budgétaires. A chacun des passages de l'enquêteur celui-ci remplissait une fiche individuelle d'occupation périodique, sur laquelle étaient reportées les activités de l'individu concerné le jour de la visite. La fiche se trouvait ainsi remplie à la fin du mois et comme le passage se répétait tous les trois jours, du 1 au 24, le taux de sondage individuel était d'environ 8 jours sur 30 - à chaque cycle d'observation. Le cycle se renouvelant tous les trimestres, un individu constamment présent a donc en principe été interrogé à 32 reprises différentes (taux de sondage : 8,8 %).

Tous les individus présents au jour du passage, âgés de 12 ans et plus - sans limite supérieure - exception faite des personnes

totalelement invalides - avaient une fiche nominative particulière.

Pour l'ensemble de l'échantillon 28 160 journées - individus ont été ainsi observées (1) - Moyenne : 5 632 journées par strate.

Les occupations peuvent se regrouper sous trois rubriques :

- Agricoles :

1 - façons culturales :

1a : préparation des sols (défrichement, brûlis, labour...).

1b : semis.

1c1: entretien, sarclage, ...

1c2: protection contre rongeurs et oiseaux.

2 - récoltes.

- Para-agricoles :

3 - soins au bétail.

4 - ramassage de produits divers (bois, fruits...)

5 - chasse - pêche - ramassage de termites.

6a - artisanat lié à l'agriculture (entretien des bâtiments, confection de puits, greniers, réparation d'outillage).

- Diverses :

6b -  finition des produits (éventage, battage ...) et artisanat.

7 - corvées ménagères (préparation, corvée d'eau, autres corvées).

8 - marchés, colportage...

9 - activités sociales (école, palabre, festivités...) et déplacements divers sous réserve qu'ils ne dépassent pas le cadre de la journée. Les absences supérieures à 24 h n'ont pas été comptabilisées.

Le dépouillement a été mené à la fois par statut de parenté (CE - EpCE etc...) mais il n'en sera pas fait état ici, et par classe d'âges - en distinguant hommes et femmes.

- De 12 à moins de 15 ans - et 60 ans et plus - pour les classes dites inactives.

- 15 à 29, 30 à 44, 45 à 59 ans pour les classes dites actives.

B - Le temps total d'occupation.

Voici d'abord en agrégeant les strates du pays Mossi, la longueur totale du temps d'occupation, selon la tranche d'âge considérée. (Moyenne journalière, calculée en heures, sur l'ensemble de l'année).

-----  
(1) Notre sondage monétaire, rétrospectif sur 3 jours, avait porté sur 18 022 journées-zaka. Statistiquement nous avons donc  $(28\ 160/18\ 022) \times 3 = 4,69$  individus dans chaque zaka à avoir répondu au questionnaire, dont 3,63 âgés de 15 à 59 ans et 1,06 appartenant aux classes d'âge "dites" inactives.

Temps d'occupation individuel (heures en décimales)

| Hommes       | Pays Mossi | DEDOUGOU | TOUGAN |
|--------------|------------|----------|--------|
| - 15         | 4,7        | 4,5      | 5,5    |
| 15 - 29      | 5,2        | 5,5      | 6,3    |
| 30 - 44      | 5,8        | 5,8      | 6,4    |
| 45 - 59      | 5,7        | 5,0      | 5,7    |
| + 60         | 3,3        | 6,8 (1)  | 3,7    |
| Total hommes | 5,0        | 5,3      | 5,8    |
| Femmes       |            |          |        |
| - 15         | 4,8        | 5,2      | 5,1    |
| 15 - 29      | 6,3        | 6,2      | 6,3    |
| 30 - 44      | 6,7        | 6,2      | 6,7    |
| 45 - 49      | 5,7        | 6,0      | 6,4    |
| + 60         | 3,8        | 3,2      | 4,0    |
| Total femmes | 6,0        | 5,8      | 6,1    |
| Moyenne      | 5,6        | 5,6      | 6,0    |

(1) Chiffre non significatif : 40 journées d'observation pour ce groupe d'âge.

On voit qu'à l'intérieur du pays Mossi - sans doute aussi à Dédougou si l'on néglige la valeur 6,8 des hommes âgés de 60 ans - les femmes à tout âge ont des journées d'occupations plus longues que les hommes. Sur l'année entière la différence est d'environ 220 heures. C'est surtout entre 15 et 44 ans que l'écart est le plus net (1 heure par jour en moyenne) et c'est toujours entre 30 et 44 ans que l'on se montre le plus laborieux. Seule exception, à Tougan les garçonnetts sont plus occupés que les fillettes du même âge. Cela tient ici à leurs activités de gardiennage des troupeaux notamment au mois de juillet lorsqu'il s'agit d'éviter que les animaux n'aillent piétiner les pousses de mil et en octobre pour les empêcher de dévorer les premiers épis récoltés jonchant le sol.

Partout les enfants de moins de 15 ans ont des journées plus chargées que les personnes âgées.

...



Hommes et femmes confondus et ne retenant que les trois groupes : - moins de 15 ans - 15 à 59 ans - 60 ans et plus, les moyennes journalières sont les suivantes :

Par strate (heures/jour)

|            | - 15 ans | 15 - 59 | 60 et plus | T.  |
|------------|----------|---------|------------|-----|
| ZORGHO     | 5,4      | 6,5     | 2,6        | 6,0 |
| KOUDOUGOU  | 4,2      | 5,2     | 3,9        | 4,9 |
| YAKO       | 4,9      | 6,4     | 3,6        | 5,9 |
| Pays Mossi | 4,7      | 6,0     | 3,5        | 5,6 |
| DEDOUGOU   | 4,9      | 5,8     | 3,7        | 5,6 |
| TOUGAN     | 5,3      | 6,3     | 3,8        | 6,0 |
| ENSEMBLE   | 4,9      | 6,1     | 3,6        | 5,7 |

Le fait le plus notable est en définitive la relative homogénéité des coefficients aussi bien globaux que par sexe et groupes d'âges dans toutes les strates de l'échantillon.

A cet égard nous ne constatons aucune corrélation entre la durée de l'occupation et la superficie moyenne cultivée. DEDOUGOU est au même niveau que l'ensemble du pays Mossi, malgré des superficies deux fois plus étendues. TOUGAN et ZORGHO atteignent des maxima avec des tailles d'exploitation réduites...

### C - Le calendrier agricole.

#### 1 - Intensité de l'effort.

Observe-t-on au moins une corrélation avec la durée des occupations spécifiquement agricoles ? Les séries de valeurs suivantes nous permettent de répondre :

#### - Occupations agricoles -

(En heures/jour/individu - selon la strate, le groupe d'âge et le sexe).

Deux groupes d'âges considérés : 1 - âges "actifs" 15 - 59 ans

2 - âges "inactifs" 12 - 14 et 60 ans et plus.

...

| Strate        | "Actifs" |      |      | "Inactifs" |      |      | Ensemble | % des activités agricoles dans occupations totales |
|---------------|----------|------|------|------------|------|------|----------|----------------------------------------------------|
|               | H.       | F.   | T.   | H.         | F.   | T.   |          |                                                    |
| ZORGHO        | 2,35     | 2,05 | 2,16 | 1,66       | 1,37 | 1,54 | 2,05     | 0,35                                               |
| YAKO          | 3,20     | 2,57 | 2,85 | 1,77       | 1,64 | 1,70 | 2,57     | 0,44                                               |
| KOUDOUGOU     | 2,54     | 1,86 | 2,09 | 1,90       | 1,76 | 1,84 | 2,02     | 0,41                                               |
| T. pays Mossi | 2,77     | 2,15 | 2,39 | 1,81       | 1,65 | 1,73 | 2,23     | 0,40                                               |
| DEDOUGOU      | 2,82     | 1,82 | 2,30 | 2,08       | 1,33 | 1,60 | 2,16     | 0,40                                               |
| TOUGAN        | 3,73     | 2,31 | 2,91 | 1,87       | 1,37 | 1,61 | 2,63     | 0,44                                               |

Les catégories considérées comme actives consacrent donc entre 2 et 3 h quotidiennement aux activités agricoles.

Minimum : KOUDOUGOU = 2 h 05 mn.

Maximum : TOUGAN = 2 h 55 mn.

L'absence de corrélation "surface cultivée" - "temps d'occupation agricole des classes actives" se trouve ainsi confirmée.

Selon ce tableau l'intensité du travail agricole par unité de superficie cultivée est environ moitié moindre à DEDOUGOU qu'ailleurs.

Que la rentabilisation monétaire de l'hectare cultivé demeure comme on l'a pu voir de 36 % supérieure (cf IV § B) donne une idée de la différence naturelle des rendements.

A partir de ces chiffres nous pouvons, connaissant la structure démographique des exploitations, calculer la durée totale du travail agricole par unité de surface : (Nb de résidents du groupe concerné x Nb de heures x 365). En admettant par ailleurs qu'une heure de travail fournie par un "inactif" ne représente en efficacité que 0,8 heure fournie par un "actif" on obtient, tous calculs faits, les valeurs suivantes

- par unité de surface (ha).

- Heures de travail par ha (arrondis)

|            | Actifs |     |      | Inactifs pondérés à 0,8 |    |     | Total |
|------------|--------|-----|------|-------------------------|----|-----|-------|
|            | H      | F   | T    | H                       | F  | T   |       |
| ZORGHO     | 200    | 310 | 510  | 40                      | 22 | 62  | 572   |
| YAKO       | 378    | 377 | 755  | 60                      | 54 | 114 | 869   |
| KOUDOUGOU  | 221    | 319 | 540  | 87                      | 62 | 149 | 689   |
| Pays Mossi | 255    | 321 | 576  | 61                      | 44 | 105 | 681   |
| DEDOUGOU   | 194    | 138 | 332  | 21                      | 23 | 44  | 376   |
| TOUGAN     | 634    | 539 | 1173 | 82                      | 63 | 145 | 1318  |

Ce tableau signifie qu'un hectare en pays Mossi reçoit 681 heures de travail par an, dont 255 fournies par les hommes adultes (37,4 %), 321 par les femmes adultes (47,1 %) et 105 par les "inactifs" des deux sexes (105 résultant d'une pondération à 0,8 du chiffre réel observé). L'exploitation moyenne étant de 5,08 ha c'est annuellement 3 457 heures de travail qui lui sont consacrées. Si l'on admet cette convention que 1 heure au rythme traditionnel correspond à 0,75 Heure - Unité - Travailleur (HUT) le total équivaut à 2593 HUT, soit une U.T. occupée 324 jours par an pour chaque exploitation (324 JUT).

A noter le faible apport des hommes adultes dans la zone de KOUDOUGOU (30,4 % en temps réel - 32,1 % en temps pondéré), conséquence de la fonction migratoire, compensé par le travail des classes inactives (25,6 % en temps réel, 21,6 % en temps pondéré).

A DEDOUGOU l'extensification des surfaces n'a eu pour corollaire qu'une réduction proportionnelle du temps de tâche à l'hectare, chaque exploitation n'ayant nécessité que 3224 h de travail ou l'équivalent d'une U.T. employée 302 jours par an.

Inversement la petitesse des exploitations de TOUGAN, jointe à des conditions climatiques particulièrement difficiles qui se traduisent par un doublement des temps de sarclage, aboutit à un surcroît appréciable de travail : 4059 h par exploitation ou l'emploi d'une U.T. 380 jours par an.

Tableau résumé.

Durée du travail par hectare et par individu (nombre d'heures annuelles)

- 1 - Pour les hommes âgés de 15 à 59 ans.
- 2 - pour les femmes âgées de 15 à 59 ans.
- 3 - pour les hommes de 12 à 14 et 60 et plus.
- 4 - pour les femmes de 12 à 14 et 60 et plus.

...

(Durée des catégories 3 et 4 pondérée à 0,8)

|            | 1   | 2   | Moyenne<br>1 + 2 | 3   | 4   | Moyenne<br>3 + 4 | Ensemble<br>pondéré |
|------------|-----|-----|------------------|-----|-----|------------------|---------------------|
| ZORGHO     | 211 | 183 | 193              | 121 | 100 | 113              | 179                 |
| YAKO       | 216 | 174 | 193              | 95  | 89  | 92               | 168                 |
| KOUDOUGOU  | 169 | 124 | 139              | 101 | 94  | 98               | 127                 |
| Pays Mossi | 193 | 150 | 166              | 102 | 92  | 97               | 150                 |
| DEDOUGOU   | 111 | 72  | 90               | 66  | 41  | 50               | 82                  |
| TOUGAN     | 347 | 215 | 270              | 139 | 102 | 121              | 238                 |

## 2 - Les variations mensuelles

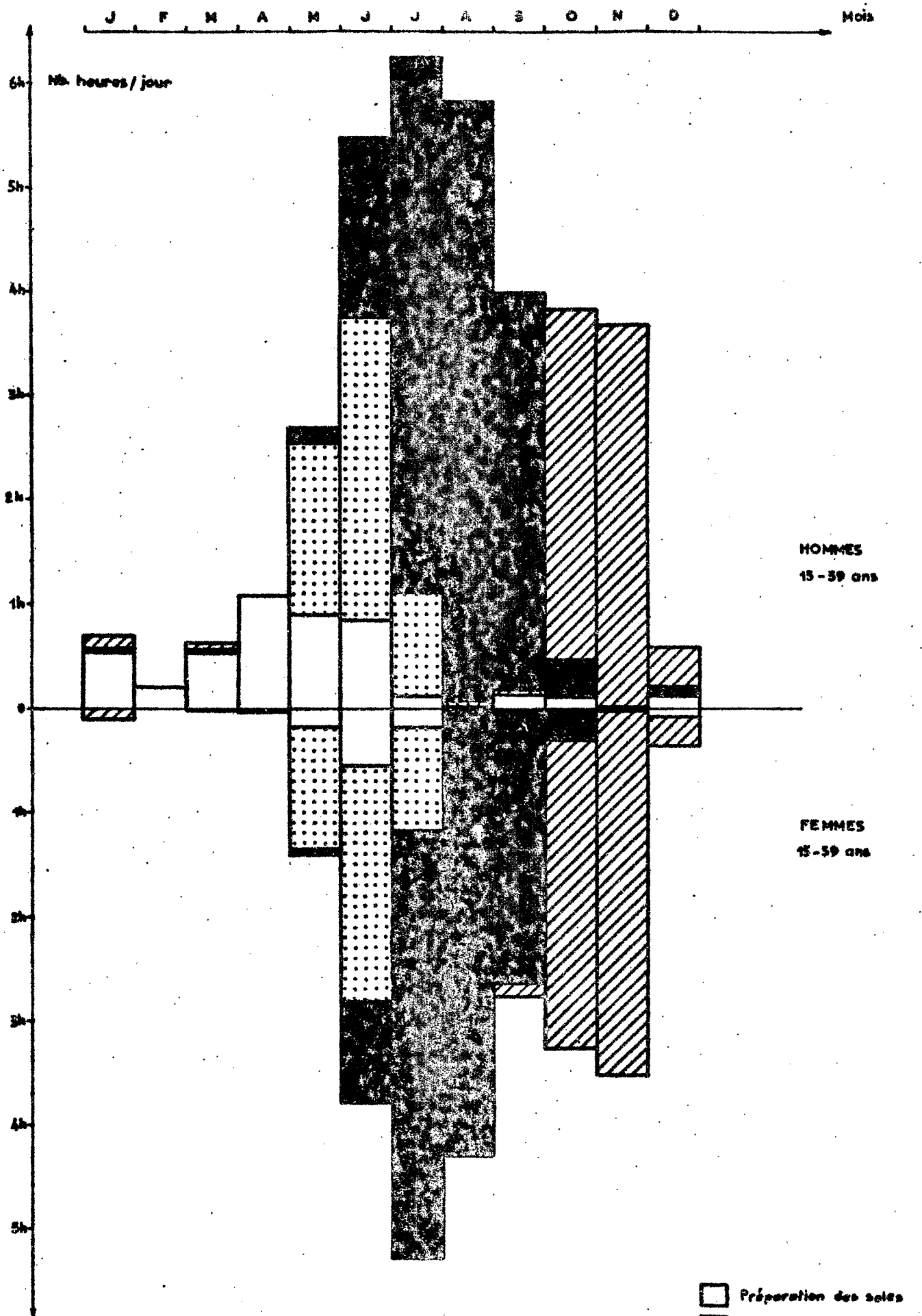
Le tableau suivant résume mois par mois l'évolution du temps journalier d'occupation agricole de l'individu moyen. C'est dire qu'il reprend tels quels les chiffres relatifs aux groupes d'âge "actifs" et qu'il pondère à 0,8 (coefficient admis d'efficacité) les valeurs propres aux classes dites inactives.

Les mois de février - mars - juin - juillet n'ont pas été retenus sur ZORGHO pour les motifs évoqués dans notre premier rapport. Mars a été également éliminé à KOUDOUGOU en raison d'un changement d'enquêteur.

Comme dans les tableaux précédents les valeurs horaires sont reportées en décimales (3,6 = 3 h 36 mn).

Temps d'occupation agricole journalière.  
(individu moyen) - Par strate -

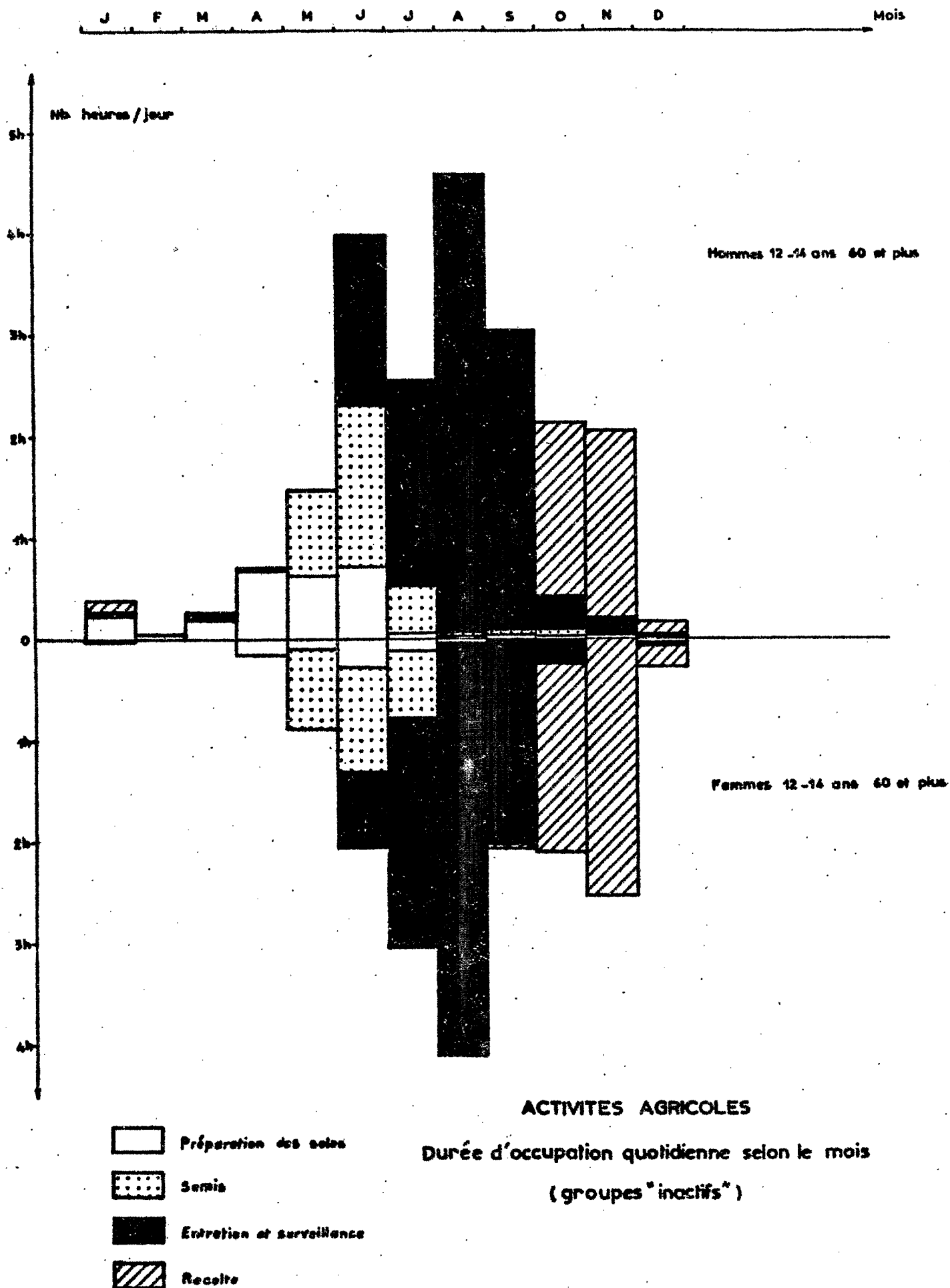
| Mois  | Z.   | Y.   | K.   | P. Mossi | D.   | T.   | Ensemble |
|-------|------|------|------|----------|------|------|----------|
| J     | 0,53 | 0,30 | 0,06 | 0,29     | 0,67 | Ø    | 0,30     |
| F     | -    | 0,06 | 0    | 0,03     | 0,26 | 0,02 | 0,06     |
| M     | -    | 0,38 | -    | 0,38     | 0,18 | 0,21 | 0,24     |
| A     | 0,15 | 0,77 | 0,53 | 0,50     | 0,43 | 0,14 | 0,43     |
| M     | 0,58 | 1,79 | 1,75 | 1,52     | 3,82 | 0,61 | 1,74     |
| J     | -    | 4,92 | 4,48 | 4,67     | 3,31 | 3,49 | 4,01     |
| J     | -    | 4,59 | 4,95 | 4,73     | 3,97 | 5,55 | 4,85     |
| A     | 3,90 | 5,57 | 3,93 | 4,41     | 3,91 | 5,60 | 4,62     |
| S     | 3,56 | 3,44 | 1,76 | 3,0      | 1,99 | 4,20 | 3,0      |
| O     | 3,07 | 3,69 | 1,18 | 2,81     | 2,54 | 4,49 | 3,12     |
| N     | 2,27 | 4,37 | 2,29 | 3,0      | 3,62 | 3,51 | 3,21     |
| D     | 0,77 | 0,11 | 0,09 | 0,29     | 0,96 | 0,01 | 0,39     |
| Total | 2,0  | 2,49 | 1,92 | 2,15     | 2,10 | 2,56 | 2,23     |



### ACTIVITES AGRICOLES

Durée d'occupation quotidienne selon le mois  
(groupes actifs)

- Préparation des sols
- Semis
- Entretien et surveillance
- Récolte



Février est le mois le plus creux. Pour l'ensemble, moins de 4 mn par travailleur. La campagne agricole ne commence réellement qu'en mai avec les semis auxquels on consacre alors plus de 70 % du temps ouvré. En juin pour 4 h de travail, encore un peu plus de la moitié est due aux semis (53,4 %), un peu plus du quart aux premiers sarclages (27,7 %), 15,4 % à des préparations tardives de soles, le reste (3,5 %) à la surveillance contre les rongeurs et autres nuisibles. En juillet l'effort atteint son palier, un peu moins de 5 h par jour (5 h 15 mn pour les hommes adultes - 5 h 18 mn pour les femmes, mais moins de 3 h pour l'ensemble des "inactifs" qui n'atteindront leur durée d'emploi maximum qu'en août car en juillet ils consacrent beaucoup de leur temps au gardiennage des animaux).

Les sarclages monopolisent alors près de 80 % du temps utile, les semailles ou le remplacement des manquants 17,9 %, le résidu (2,8 %) étant toujours consacré à la préparation des soles (maïs, arachide, pois de terre et coton).

Août est un mois d'intenses sarclages, occupant 98,8 % du temps affecté à l'agriculture. A partir de septembre le calendrier s'allège sensiblement. C'est un mois au cours duquel l'effort peut se relâcher, les principaux sarclages étant terminés (2 h 44 mn/jour contre 4 h 40 mn le mois précédent) et les productions non encore arrivées à maturité, hormis le maïs.

En octobre et novembre on constate une légère remontée de la durée d'occupation, directement liée aux récoltes représentant 89 % des temps de travaux d'octobre et 99 % en novembre.

On peut dire que la saison agricole s'achève à ce moment là. Pendant six mois (juin - novembre) elle aura donc exigé de chacun environ 3 h 50 mn de travail quotidien et pendant les six autres mois (décembre à mai) environ 43 mn. Au total 814 heures réparties sur un an.

dont - 1095 pour les hommes âgés de 15 à 59 ans.

- 774 pour les femmes âgées de 15 à 59 ans.

(moyenne des classes actives : 905 heures).

-  $675 \times 0,8 = 540$  pour les hommes dits "inactifs".

-  $551 \times 0,8 = 441$  pour les femmes dites "inactives".

(moyenne des classes "inactives" :  $591 \times 0,8 = 473$  heures).

#### D - Les activités para-agricoles.

...

1 - Moyennes annuelles.

| Strate     | "Actifs" |      |      | "Inactifs" |      |      | Ensemble | % des acti-<br>vités pa-<br>ra-agricol-<br>es dans<br>occu. tot. |
|------------|----------|------|------|------------|------|------|----------|------------------------------------------------------------------|
|            | H.       | F.   | T.   | H.         | F.   | T.   |          |                                                                  |
| ZORGHO     | 0,91     | 0,30 | 0,52 | 0,61       | 0,19 | 0,44 | 0,51     | 0,09                                                             |
| YAKO       | 0,86     | 0,23 | 0,51 | 1,52       | 1,24 | 1,43 | 0,73     | 0,12                                                             |
| KOUDOUGOU  | 0,61     | 0,27 | 0,38 | 0,62       | 0,32 | 0,49 | 0,41     | 0,09                                                             |
| Pays Mossi | 0,80     | 0,25 | 0,47 | 0,96       | 0,67 | 0,83 | 0,56     | 0,10                                                             |
| BEDOUGOU   | 0,79     | 0,31 | 0,54 | 1,37       | 0,35 | 0,72 | 0,57     | 0,11                                                             |
| TOUGAN     | 0,75     | 0,27 | 0,47 | 2,20       | 1,01 | 1,59 | 0,71     | 0,12                                                             |
|            |          |      |      |            |      |      |          |                                                                  |
|            |          |      |      |            |      |      |          |                                                                  |
|            |          |      |      |            |      |      |          |                                                                  |
|            |          |      |      |            |      |      |          |                                                                  |

Ces activités pour lesquelles nous estimons superflu d'appliquer aux classes "inactives", qui moins que jamais méritent ici leur nom, un coefficient dépondérateur d'efficacité, représentent à peu près partout la même fraction, voisine de 10%, du temps global d'occupation, soit environ 1/4 du temps dévolu aux activités agricoles.

A YAKO leur durée relativement importante provient en grande partie du ramassage des termites destinés aux volailles, alors qu'à TOUGAN elle est due en premier lieu au gardiennage des troupeaux par les parçonnets, notamment aux deux mois de juillet et d'octobre. De ce fait TOUGAN est la seule zone où les inactifs masculins consacrent annuellement plus de temps à ces activités annexes qu'aux occupations proprement agricoles.

...



2 - Variations mensuelles.

- Durée quotidienne pour l'individu (par strate).

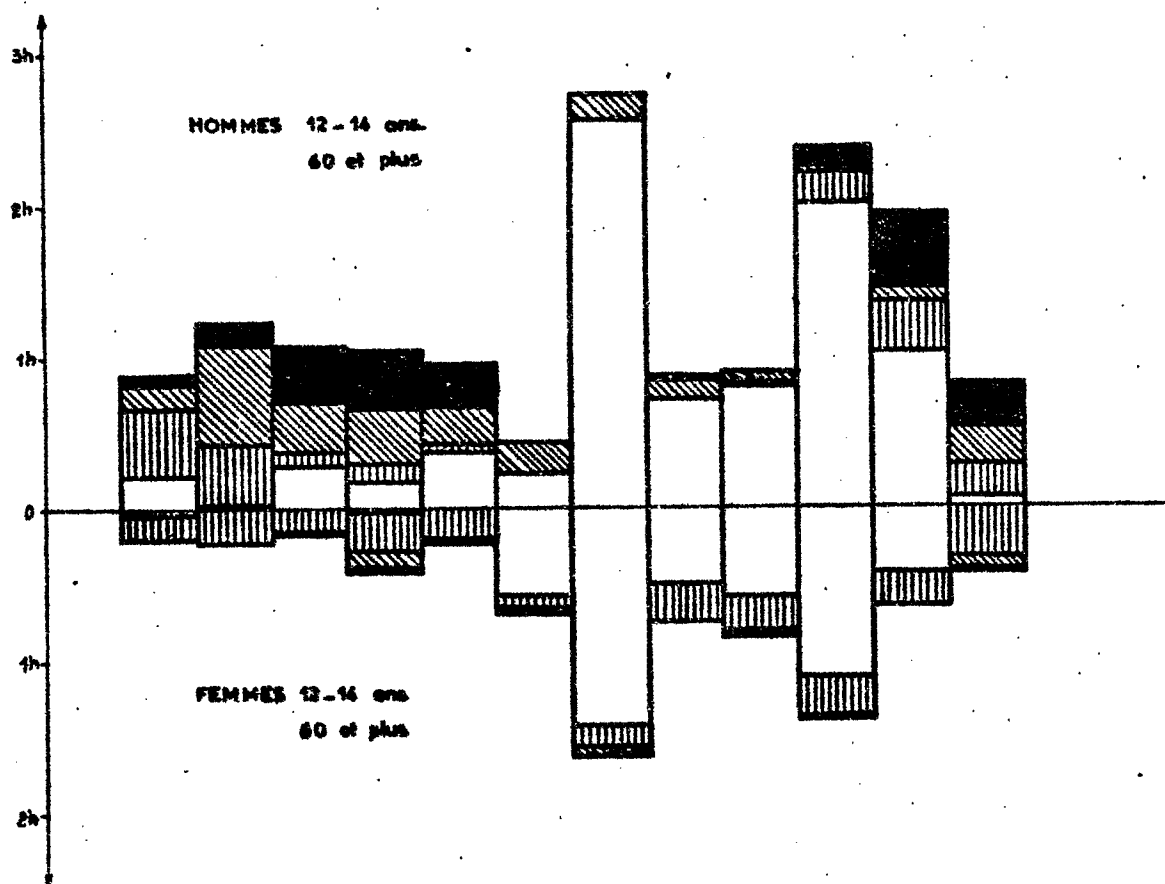
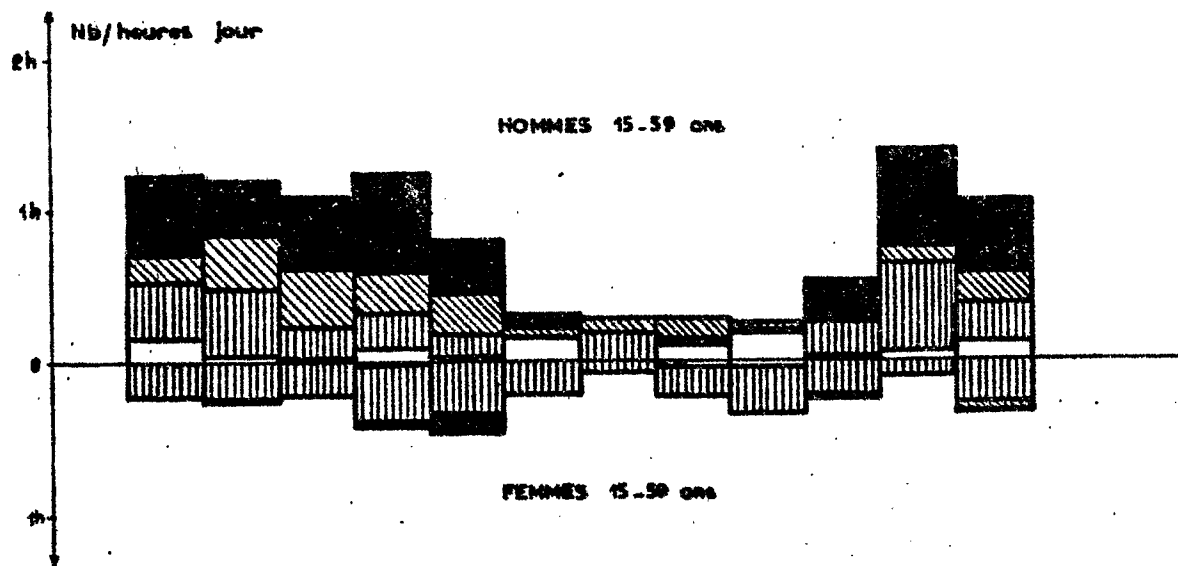
| Mois | Z.   | Y.   | K.   | Pays Mossi | D.   | T.   | Ensemble |
|------|------|------|------|------------|------|------|----------|
| J    | 0,42 | 0,68 | 0,43 | 0,49       | 0,62 | 1,04 | 0,62     |
| F    | -    | 0,60 | 0,56 | 0,58       | 1,42 | 0,28 | 0,65     |
| M    | -    | 0,49 | -    | 0,49       | 0,68 | 0,54 | 0,59     |
| A    | 0,71 | 0,71 | 0,60 | 0,68       | 0,91 | 0,87 | 0,75     |
| M    | 0,82 | 0,82 | 0,33 | 0,64       | 0,52 | 0,48 | 0,59     |
| J    | -    | 0,48 | 0,14 | 0,28       | 0,34 | 0,41 | 0,33     |
| J    | -    | 1,13 | 0,06 | 0,70       | 0,18 | 0,90 | 0,67     |
| A    | 0,17 | 0,26 | 0,43 | 0,35       | 0,32 | 0,45 | 0,37     |
| S    | 0,24 | 0,31 | 0,45 | 0,32       | 0,29 | 1,06 | 0,44     |
| O    | 0,50 | 0,97 | 0,50 | 0,65       | 0,32 | 0,97 | 0,67     |
| N    | 0,80 | 1,02 | 0,53 | 0,76       | 0,72 | 0,79 | 0,76     |
| D    | 0,60 | 0,75 | 0,42 | 0,56       | 0,73 | 0,76 | 0,64     |
| T    | 0,51 | 0,73 | 0,41 | 0,56       | 0,57 | 0,71 | 0,59     |

Les durées sont relativement étales par suite des changements qui s'opèrent entre activités (greniers et puits en saison sèche, gardiennage des animaux en hivernage), par suite aussi d'une compensation "actifs - inactifs" particulièrement sensible à certains moments de l'année, comme permettent de le vérifier les deux graphiques reproduits ci-après.

On remarquera le creux des 4 mois juin - juillet - août - septembre pour les groupes d'âges actifs, qui n'ont alors guère plus de 10 mn à 1/4 d'heure à consacrer chaque jour à leurs occupations para-agricoles.

Le minimum absolu de juillet (que l'on retrouvera également dans les activités diverses) est donc bien la conséquence directe du temps consacré par les "inactifs" à la surveillance du cheptel devenue prioritaire, qui, en les détournant des activités de sarclages contraint les classes "actives" à un surcroît d'effort dans le domaine agricole.

...



### ACTIVITES PARA AGRICOLES

Durée d'occupation quotidienne selon le mois

- Surveillance et soins des animaux
- Ramassage de produits divers en brousse (y compris fauche de l'herbe)
- Chasse, pêche, ramassage de termites
- Entretien de l'outillage, habitat, grenier

E - Les activités diverses.

1 - Moyennes annuelles.

| Strate     | "Actifs" |      |      | "Inactifs" |      |      | Ensemble | % des activités diverses dans occupations totales |
|------------|----------|------|------|------------|------|------|----------|---------------------------------------------------|
|            | H.       | F.   | T.   | H.         | F.   | T.   |          |                                                   |
| ZORGHO     | 2,47     | 4,15 | 3,54 | 1,97       | 2,41 | 2,14 | 3,30     | 0,56                                              |
| YAKO       | 1,68     | 4,09 | 3,01 | 0,41       | 2,19 | 1,28 | 2,60     | 0,44                                              |
| KOUDOUGOU  | 1,81     | 3,26 | 2,77 | 1,28       | 2,01 | 1,60 | 2,44     | 0,50                                              |
| Pays Mossi | 1,92     | 3,78 | 3,07 | 1,12       | 2,15 | 1,58 | 2,71     | 0,50                                              |
| DEDOUGOU   | 1,82     | 3,84 | 2,88 | 1,28       | 2,53 | 2,08 | 2,73     | 0,49                                              |
| TOUGAN     | 1,62     | 3,92 | 2,95 | 0,70       | 2,23 | 1,49 | 2,64     | 0,44                                              |

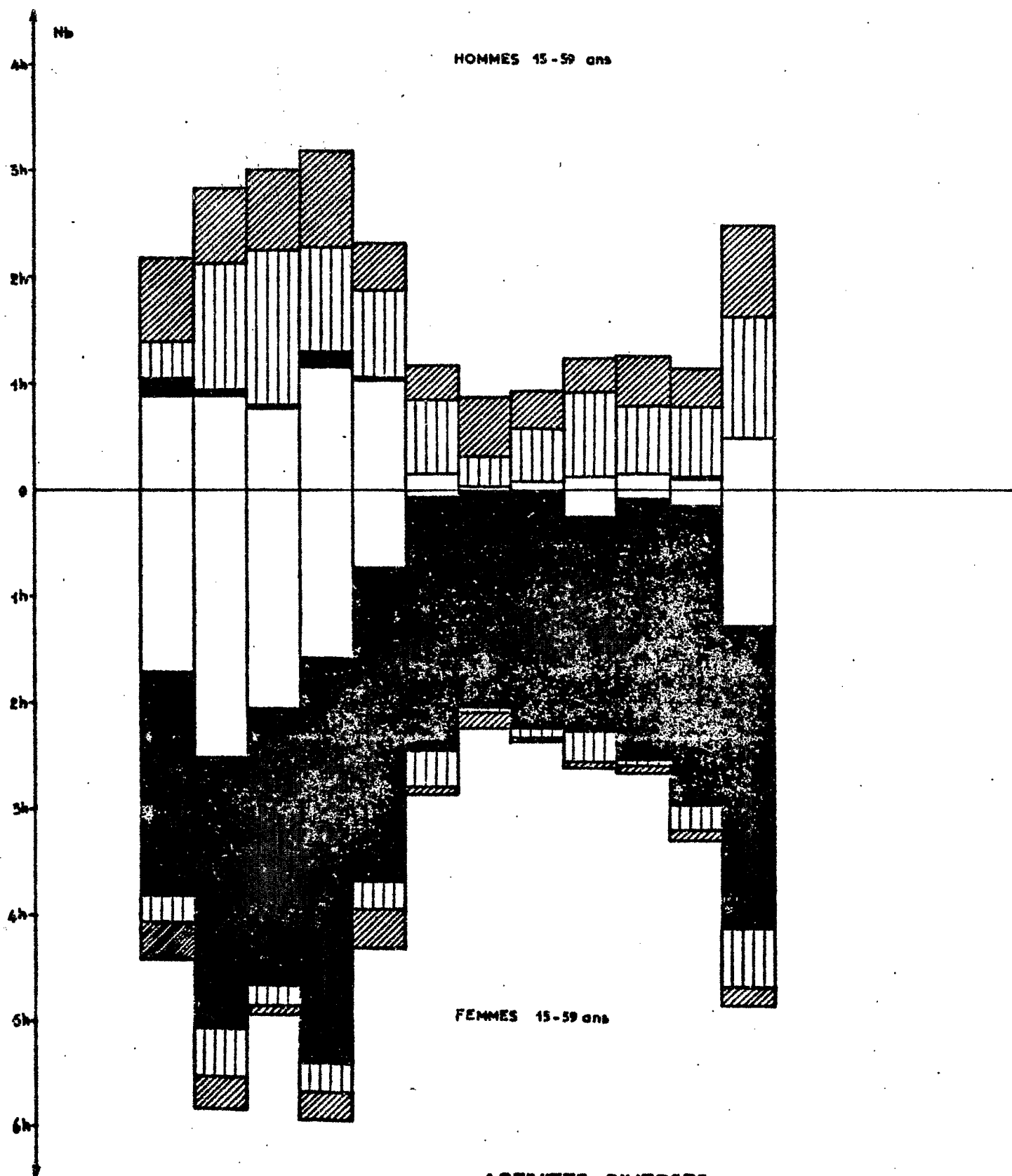
On peut constater une nouvelle fois l'extrême homogénéité inter-régionale (le chiffre un peu supérieur de ZORGHO tient pour beaucoup à la fabrication de Kalogho dont il est fait une ample consommation dans la zone).

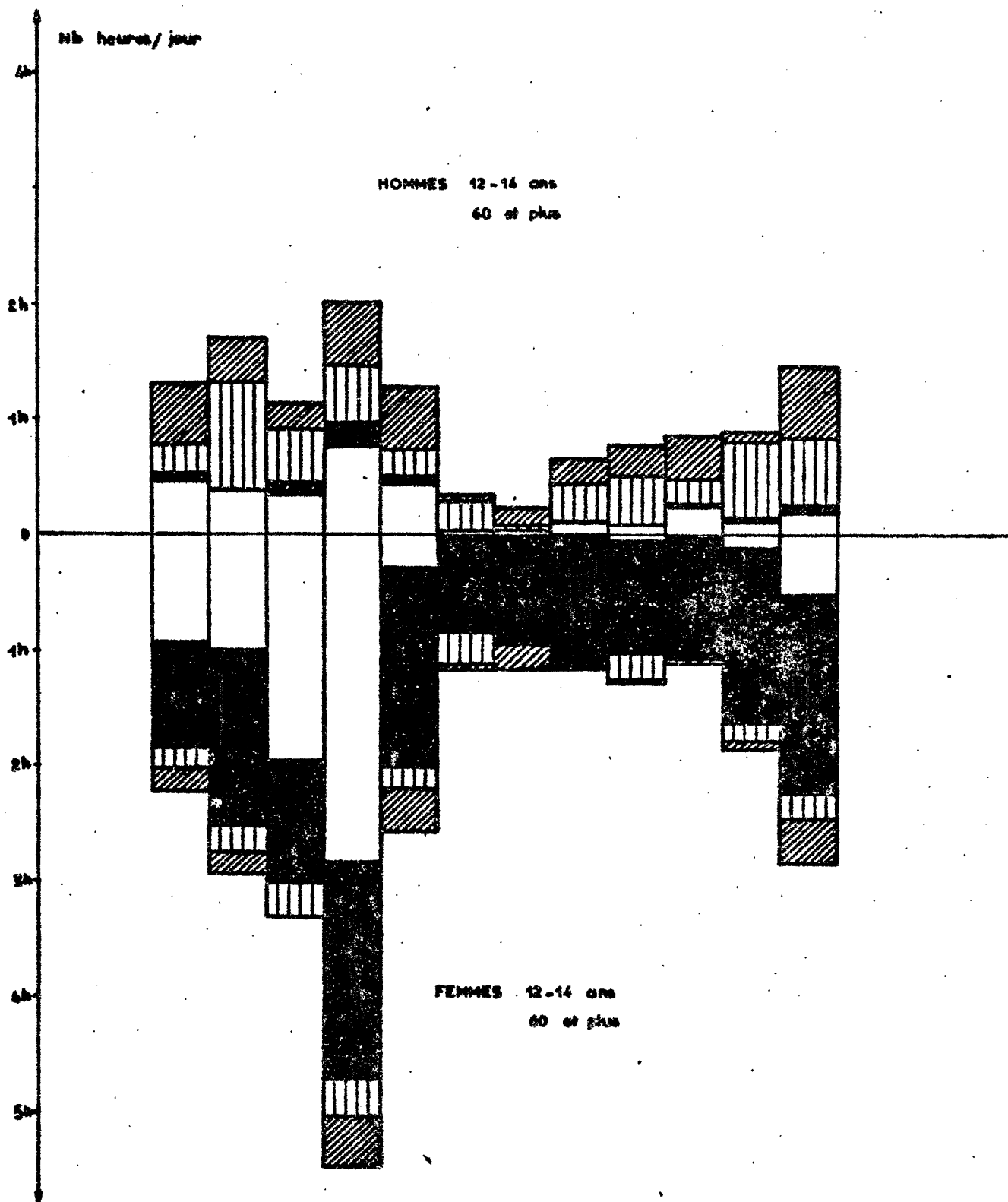
Dans ce genre d'activités les femmes âgées de 15 à 59 ans fournissent environ les 2/3 des heures comptabilisées et l'ensemble féminin de 71 % à 77 % selon la zone.

2 - Variations mensuelles.

Comme pour les activités para-agricoles aucun coefficient d'efficacité ne sera appliqué aux classes inactives.

| Mois  | Z.   | Y.   | K.   | Pays Mossi | D.   | T.   | Ensemble |
|-------|------|------|------|------------|------|------|----------|
| J     | 3,80 | 4,05 | 1,72 | 3,06       | 3,64 | 2,61 | 3,08     |
| F     | -    | 5,32 | 2,97 | 4,19       | 4,97 | 3,56 | 4,17     |
| M     | -    | 4,60 | -    | 4,60       | 3,59 | 2,97 | 3,68     |
| A     | 5,55 | 4,55 | 4,40 | 4,82       | 3,61 | 4,66 | 4,60     |
| M     | 5,89 | 3,08 | 2,48 | 3,46       | 2,45 | 3,15 | 3,22     |
| J     | -    | 0,98 | 1,52 | 1,29       | 2,28 | 2,25 | 1,79     |
| J     | -    | 0,63 | 1,12 | 0,83       | 2,17 | 1,93 | 1,41     |
| A     | 2,52 | 1,31 | 1,39 | 1,52       | 1,58 | 1,77 | 1,60     |
| S     | 1,82 | 1,16 | 1,69 | 1,66       | 2,10 | 2,02 | 1,81     |
| O     | 2,02 | 1,02 | 2,25 | 1,76       | 1,83 | 2,34 | 1,88     |
| N     | 3,43 | 1,03 | 2,83 | 2,35       | 1,44 | 2,41 | 2,20     |
| D     | 3,63 | 2,88 | 4,51 | 3,81       | 3,31 | 2,74 | 3,46     |
| Total | 3,30 | 2,60 | 2,44 | 2,71       | 2,73 | 2,64 | 2,70     |





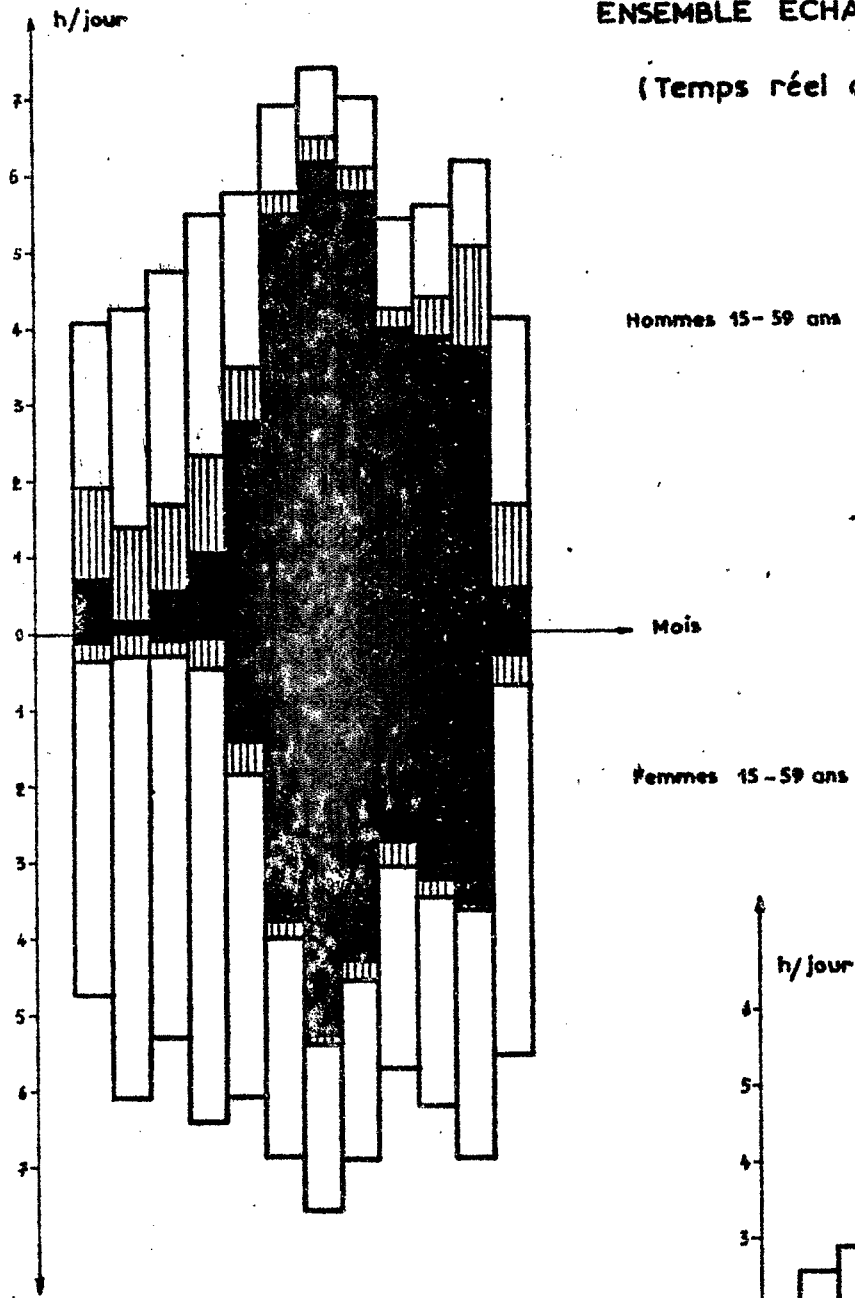
### ACTIVITES DIVERSES

Durée d'occupation quotidienne selon le mois  
(groupes "inactifs")

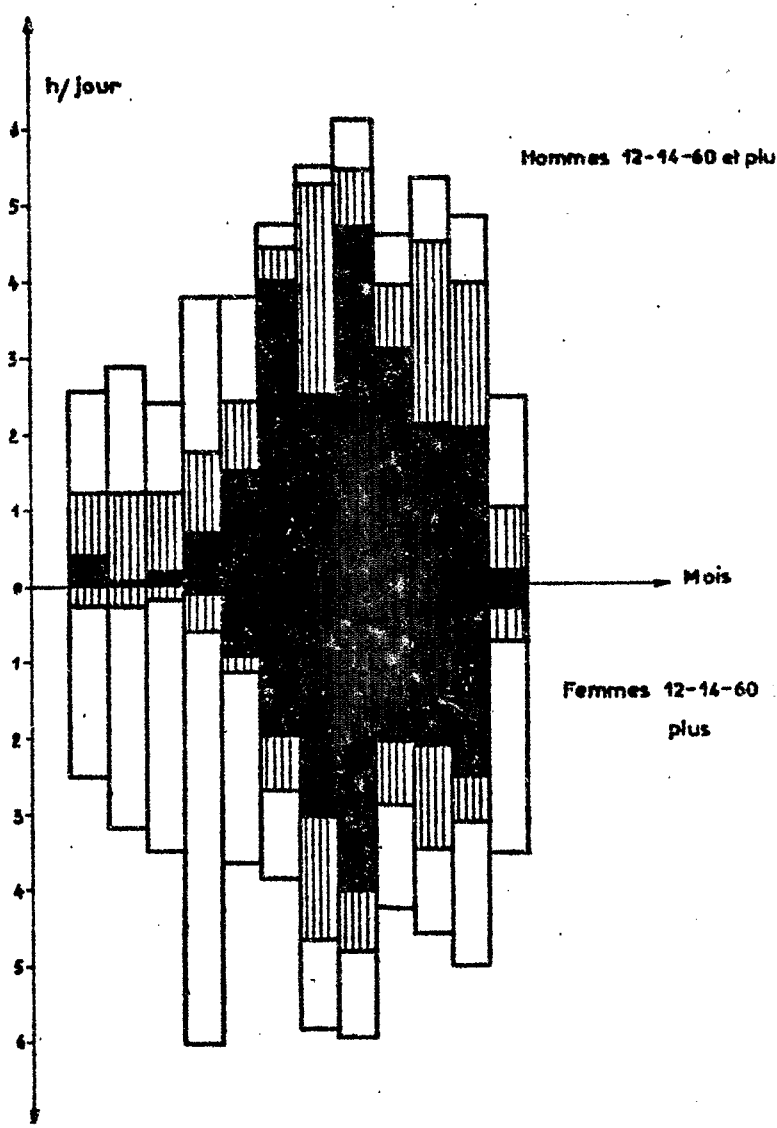
-  Artisanat divers - Fabrication des produits
-  Corvées ménagères (nourriture, eau, corvées diverses)
-  Marché
-  Déplacements divers et activités sociales (festivités, palabres, école)

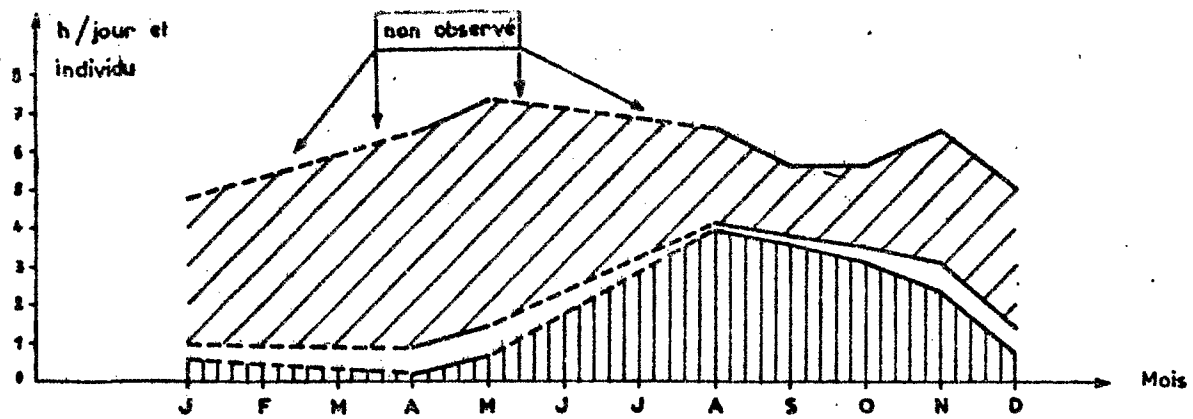
# ENSEMBLE ECHANTILLON

(Temps réel observé)

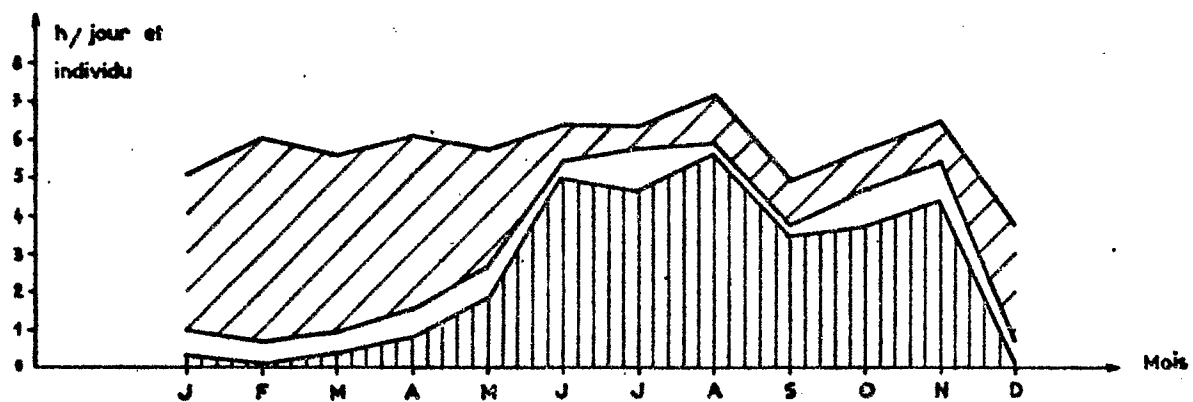


- ACTIVITES**
- Agricoles
  - para-agricoles
  - Diverses

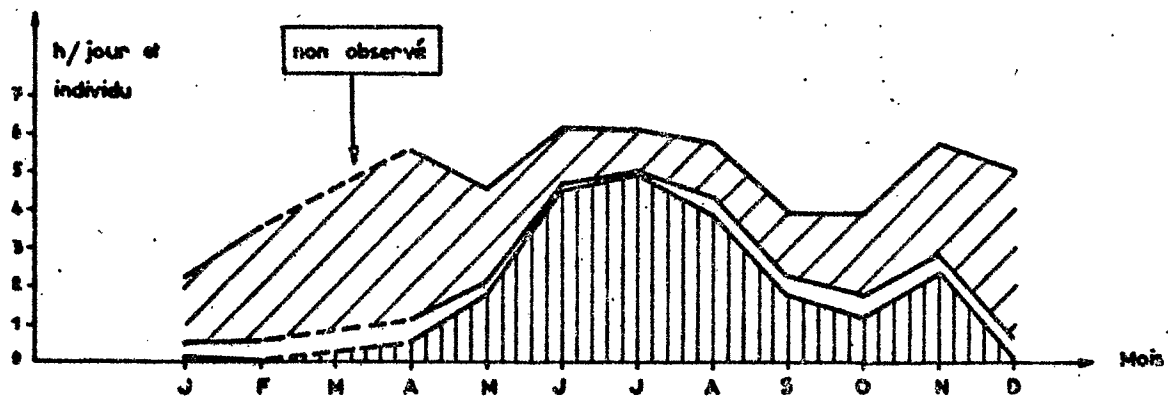




ZORGHO (4 mois non observés)



YAKO

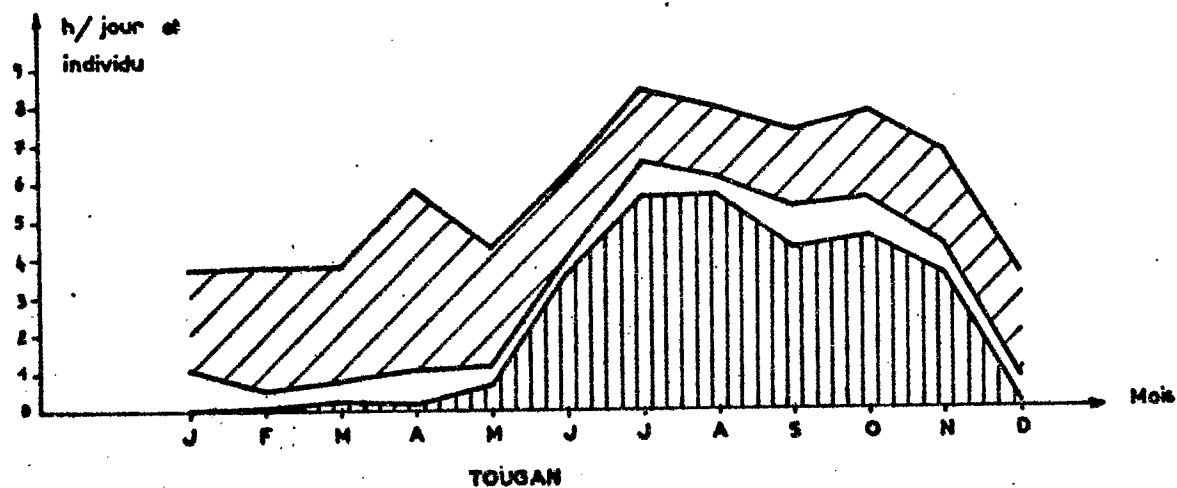
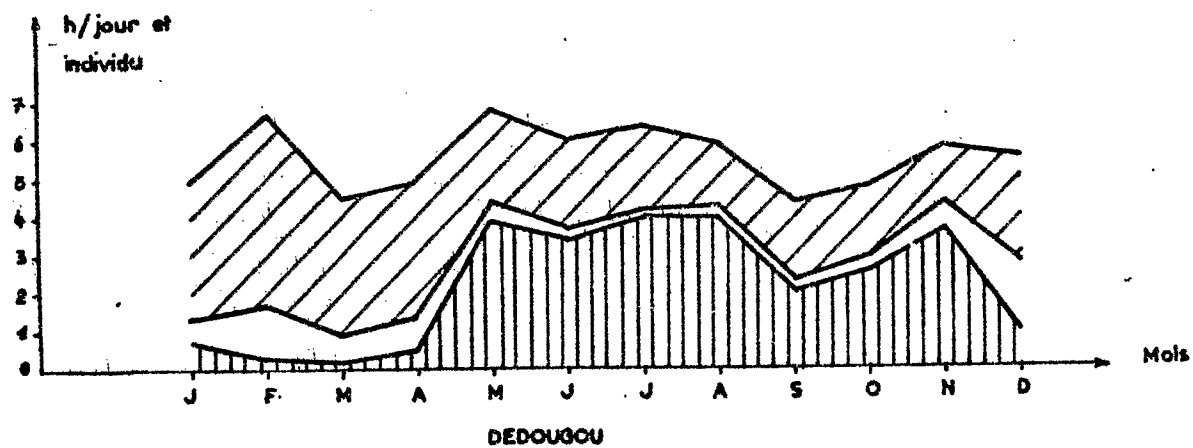


KOUDOUGOU (4 mois non observés)

### PAYS MOSSI

Occupations journalières de l'individu moyen  
("inactifs" pondérés à 0.8 en activités agricoles)

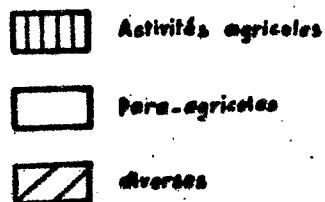
-  Activités agricoles
-  para-agricoles
-  diverses



### ZONES DE COLONISATION

Occupations journalières de l'individu moyen

("inactifs" pondérés à 0.8 en activités agricoles)





Le mouvement annuel montre que ces activités s'insèrent dans le creux des occupations agricoles. Cependant les corvées ménagères représentent pour l'ensemble de la population féminine un goulot d'étranglement à peu près incompressible tout au long de l'année, ainsi qu'en témoignent les deux graphiques ci-joints. Chaque jour une femme adulte doit consacrer environ 2 h à la préparation des repas et à diverses autres corvées, auxquelles s'ajoutent en saison sèche près de deux autres heures pour la finition des produits (égrenage, décorticage, battage, éventage, fabrication de dolo etc...).

Cette étude des temps de travaux aura en définitive permis de mettre en évidence une assez étonnante homogénéité entre zones à la fois quant à la répartition sexuelle des tâches, leur répartition par groupes d'âges et leur répartition annuelle. La contribution des classes d'âge dites inactives n'est nulle part négligeable.

Si l'on considère les durées réellement observées ces personnes "inactives" fournissent entre 13 et 16 % des heures comptabilisées en activités agricoles dans les 4 strates de Zorgho, Yako, Dedougou et Tougan, mais près du double à Koudougou (25,6 %). Leur apport varie davantage dans les occupations para-agricoles (15 % au minimum à Zorgho, 48,3 % au maximum à Tougan) et dans les activités diverses leur contribution oscille de 11 à 15 % sauf à Koudougou où elle dépasse 18 %. Ces chiffres prennent tout leur sens si l'on rappelle que l'ensemble des "inactifs" ont totalisé moins du quart (cf. paragraphe A - note supra) des journées d'observation.

#### VI - Les échanges d'entraide et le salariat.

Dans son étude déjà citée J.M. Kohler a décrit avec beaucoup de minutie ce qu'il appelle les "formes d'organisation du travail communautaire libre" (rabense et sosose), aussi nous contenterons-nous de renvoyer à cet ouvrage le lecteur désireux d'approfondir les diverses modalités d'entraide pratiquées au sein de la société mossi.

Les résultats présentés ici ont été recueillis au moyen d'interviews rétrospectives mensuelles effectuées entre le 25 et le 30-31 de chaque mois sur l'ensemble des exploitations (simultanément aux "rétrospectifs mensuels budgétaires").

Le questionnaire était divisé en quatre parties :

- entraide reçue : (date, durée, nombre de participants, éventuellement indication des relations de parenté, travail accompli, bénéficiaire de l'entraide reçue - contreprestation versée).
- entraide fournie : (mêmes questions complémentaires).
- main d'oeuvre salariée utilisée.
- embauche hors de l'exploitation.

Très vite nous avons pu nous rendre compte d'un biais systématique déséquilibrant le côté "gauche" de notre questionnaire (entraide reçue et main d'oeuvre utilisée) relativement au côté "droit". Les journées de travail reçues ont été semble-t-il correctement mémorisées alors que les journées rendues paraissent avoir été notablement sous-estimées. Cela tient au fait qu'un appel à l'entraide extérieure sollicitant parfois un nombre élevé de

...

travailleurs est un événement marquant pour celui qui l'organise. Par contre les journées rendues à chacun des participants prennent nécessairement un caractère discontinu et répétitif qu'il est plus difficile de restituer dans leur totalité. Il vaut dans ces conditions ne retenir que les journées reçues et admettre ainsi que J. J. KOULEL l'a montré, une réciprocité de l'échange. Les valeurs reportées ci-dessous indiquent pour chacune des strates :

EA : nombre mensuel de journées reçues d'entraide agricole par exploitation.

ED : idem - entraide diverse (constructions de cases, greniers, puits...). (entraide purement ménagère non considérée).

SA : en francs CFA, salaires agricoles versés mensuellement par exploitation.

SD : idem - salaires divers.

Pour évaluer la durée totale d'entraide, nous convertirons les salaires versés en "équivalent-journée" sur la base de 100 F CFA = 1 jour (coût moyen des journées de manœuvre).

Nous isolerons d'autre part les chefs des villageois ordinaires avant d'en calculer la moyenne pondérée.

#### A - Pays Mossi.

| Strate     | (1) Chefs |      |      |      | T1   | (2) Villageois |      |      |      | T2  | Moy.<br>T1 + T2 |
|------------|-----------|------|------|------|------|----------------|------|------|------|-----|-----------------|
|            | EA        | ED   | SA   | SD   |      | EA             | ED   | SA   | SD   |     |                 |
| X.         | 7,57      | 2,05 | 22,7 | 72,7 | 10,6 | 2,2            | 0,15 | 53,6 | 14,2 | 3,0 | 3,2             |
| Y.         | 2,4       | 0,13 | 27,8 | -    | 2,8  | 1,61           | 0,10 | 30,0 | -    | 2,0 | 2,0             |
| Z.         | 16,07     | 9,64 | -    | -    | 25,7 | 1,8            | -    | 6,2  | -    | 1,9 | 2,2             |
| Pays Mossi | 6,63      | 2,57 | 20,2 | 22,2 | 2,6  | 1,67           | 0,10 | 36,0 | 5,7  | 2,4 | 2,5             |

L'exploitation moyenne reçoit en pays Mossi 2,5 journées de travail mensuellement soit 30 journées par an, dont un peu moins des deux tiers (19,2 journées) au cours des 4 mois juin - juillet - août - septembre. Au moment où la saison agricole bat son plein les échanges de travail sont donc environ deux fois plus intenses qu'en moyenne annuelle et 3,5 fois plus intenses pendant les 3 autres mois.

Converties en journées de 6 h, l'échange peut ainsi s'évaluer à 22,5 J.H.T., moins de 7 % de la "force active" d'une exploitation.

...

A l'intérieur d'une exploitation de chef, dont la force active peut s'évaluer au double de celle d'une famille ordinaire, le rapport J.U.T. "externe" - J.U.T. "interne" est également le double et si l'on ne considère que les formes d'entraide pure, l'avantage de la chefferie est encore plus net (82,8 J.U.T. pour les chefs, 17,7 J.U.T. pour les gens du commun, soit 14 % dans un cas et 5 % dans l'autre).

B - Tougan.

| (1) Chefs |      |       |    |     | (2) Villageois |      |      |     |    | Moy.    |  |
|-----------|------|-------|----|-----|----------------|------|------|-----|----|---------|--|
| EA        | ED   | SA    | SD | T1  | EA             | ED   | SA   | SD  | T2 | T1 + T2 |  |
| 1,69      | 0,14 | 187,5 | -  | 3,7 | 0,43           | 0,02 | 44,9 | 6,9 | 1  | 1       |  |

Si la différence relative entre les exploitations de chefs et celles de leurs assujettis reste du même ordre qu'à l'intérieur du pays Mossi, on constate un recul important des échanges de travail. La pratique des scissions entre exploitations autonomes n'a donc pas entraîné, bien au contraire, un accroissement des formes d'entraide. Une autre déviante, liée probablement au même ensemble de facteurs, apparaît dans le rôle accru des formules salariées. Plus de la moitié des journées reçues, contre 16 % seulement en pays Mossi, l'ont été dans le cadre de contrats monétaires. Le recours à la véritable entraide est donc en définitive quatre fois plus rare qu'en pays Mossi, et ne représente guère plus de 1% de la force active d'une exploitation, apport absolument négligeable.

C - Dédougou ou l'échange inégal.

Comme partout le biais d'observation a faussé l'équilibre entre les journées offertes et reçues. En admettant toutefois l'hypothèse que les échanges de prestations s'effectuent à l'intérieur de la communauté mossi, ce qui est d'ailleurs presque toujours le cas, on peut en se donnant un coefficient correcteur uniforme ramener au même niveau les totaux de journées offertes et reçues (bilan globalement équilibré pour la communauté). Il apparaît alors des choses hautement significatives et surprenantes.

Négligeons dans un premier temps les prestations salariées et comparons mois par mois les journées reçues et rendues dans chacun des trois groupes :

D1 : colons arrivés en 1972-71.

D2 : colons arrivés en 1970-69-68.

D3 : colons arrivés en 1967 et avant (y compris chefs pondérés).

R : nombre de journées reçues par exploitation .

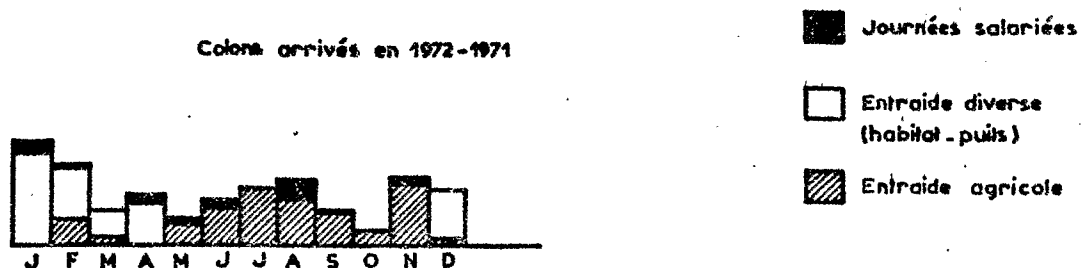
O : nombre de journées offertes par exploitation.

B : bilan mensuel (R - O).

...

Nbre de jours  
reçus par  
mois et  
par exploitation

Colons arrivés en 1972-1971



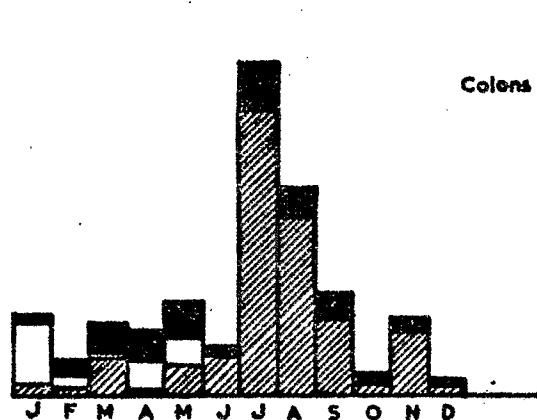
25  
20  
15  
10  
5  
0

Colons arrivés en 1970-1969-1968



45  
40  
35  
30  
25  
20  
15  
10  
5  
0

Colons arrivés en 1967 et avant



30  
25  
20  
15  
10  
5  
0

Chefs de villages  
(pour mémoire)



30  
25  
20  
15  
10  
5  
0

Ensemble DEDOUGOU



ENTRAIDE DE TRAVAIL REÇUE ET SALARIAT UTILISE A DEDOUGOU

(Nombre de journées par mois et exploitation)

| Mois      | D1   |      | B1     | D2   |      | B2    | D3   |      | B3     |
|-----------|------|------|--------|------|------|-------|------|------|--------|
|           | R    | O    |        | R    | O    |       | R    | O    |        |
| J         | 12,1 | 7,7  | + 4,4  | 0,9  | 7,4  | - 6,5 | 9,1  | 6,8  | + 2,3  |
| F         | 10,2 | 7,2  | + 3    | 7,1  | 7,3  | - 0,2 | 2,8  | 5,7  | - 2,9  |
| M         | 5,8  | 8,7  | - 2,9  | 4,8  | 3,2  | + 1,6 | 5,5  | 4,7  | + 0,8  |
| A         | 5,3  | 7,8  | - 2,5  | 2,7  | 1,2  | + 1,5 | 4,8  | 4,2  | + 0,6  |
| M         | 2,6  | 2,6  | 0      | 2,9  | 4    | - 1,1 | 7,2  | 6,1  | + 1,1  |
| J         | 4,7  | 8,8  | - 4,1  | 7,5  | 5,6  | + 1,9 | 5,6  | 4,6  | + 1    |
| J         | 7,4  | 25,9 | - 18,5 | 18,1 | 19,7 | - 1,6 | 36,9 | 21   | + 15,9 |
| A         | 6,2  | 19,7 | - 13,5 | 18,5 | 13,7 | + 4,8 | 22,8 | 15,9 | + 6,9  |
| S         | 4    | 11,4 | - 7,4  | 8    | 6,1  | + 1,9 | 10,2 | 6,3  | + 3,9  |
| O         | 2    | 5,5  | - 3,5  | 3,5  | 2,4  | + 1,5 | 1,6  | 0,4  | + 1,2  |
| N         | 8,2  | 11,7 | - 3,5  | 10,9 | 8,6  | + 2,3 | 8,7  | 8,5  | + 0,2  |
| D         | 7,1  | 3,1  | + 4    | 0,6  | 1,8  | - 1,2 | 1,4  | 3,6  | - 2,2  |
| Moyenne   |      |      |        |      |      |       |      |      |        |
| mensuelle | 6,5  | 10   | - 3,5  | 7,5  | 6,7  | + 0,8 | 9,6  | 7,3  | + 2,3  |

Un colon arrivé depuis moins de 3 ans (1972-71) reçoit donc 78 journées d'entraide extérieure dont 41 (3,4 j/mois) pour des travaux agricoles et 37 (3,1 j/mois) pour l'aider à s'établir (construction de la zaka...). Cette entraide "diverse" est tout entière concentrée entre les mois de décembre - janvier - février - mars et avril, morte-saison agricole. Il rend 120 journées, soit un déficit global de 42 jours (3,5 jours chaque mois) dont près de la moitié dans les 3 mois de pointe du calendrier agricole (juin - juillet - août). Durant cette période cruciale il doit donc en moyenne fournir net 9 J.U.T. mensuellement à des colons plus anciennement installés, ce qui représente alors plus du tiers de sa force active disponible.

Les colons de la seconde génération (1970 - 69 - 68) parviennent à un échange à peu près équilibré avec un excédent net d'à peine 10 journées sur l'année. (90 journées reçues - dont 12 seulement d'entraide diverse et 80 journées rendues).

Les vrais bénéficiaires de l'échange sont ainsi les premiers arrivés, 88 journées offertes mais 115 journées reçues dont 97 d'entraide agricole sur lesquelles 60 sont concentrées dans les deux mois : juillet - août, époque des sarclages intensifs. A cet instant précis de l'année ils réussissent par ce moyen à doubler, ou peu s'en faut, leur force active théoriquement disponible. Dans notre étude des budgets familiaux (cf. La monnaie mossi...) nous avons montré comment ces colons de la première génération avaient pu

...

accroître leurs revenus monétaires d'exploitation sans augmenter parallèlement leur capital technique agricole.

La main d'oeuvre salariée utilisée (F. CFA / mois / exploitation)

| Mois              | D1  | D2  | D3  |
|-------------------|-----|-----|-----|
| J                 | 154 | 425 | 92  |
| F                 | 54  | 579 | 199 |
| M                 | 0   | 400 | 419 |
| A                 | 108 | 221 | 375 |
| M                 | 77  | 304 | 447 |
| J                 | 119 | 258 | 128 |
| J                 | 0   | 443 | 736 |
| A                 | 238 | 593 | 524 |
| S                 | 23  | 628 | 555 |
| O                 | 0   | 120 | 155 |
| N                 | 92  | 229 | 158 |
| D                 | 0   | 61  | 112 |
| Moyenne mensuelle | 72  | 360 | 308 |

Part des salaires "divers" dans l'ensemble :

5 % pour D1 ( 4F/mois)

8 % pour D2 (29F/mois)

19 % pour D3 (59F/mois)

La réduction des dépenses salariales chez les plus anciennement installés tient vraisemblablement à leur capacité à solliciter une entraine bénévole lorsque le besoin s'en fait sentir.

TROISIEME PARTIE

LE CAPITAL TECHNIQUE D'EXPLOITATION

L'équipement des exploitations a été évalué à trois reprises successives.

- Un premier état dressé au début janvier 1973
- Une mise à jour à notre second passage (entre avril et juin selon les villages).
- Un dernier pointage en fin d'année.

Les valeurs que nous considérons sont celles obtenues au second passage.

La fiche utilisée se composait de trois parties :

- des indicateurs relatifs à l'habitat, au nombre de huit.
- sept indicateurs concernant l'équipement agricole et les cycles.
- quatorze indicateurs du cheptel (volaille, petit et gros bétail).

En face de chaque poste d'équipement était indiqué le nombre d'unités possédées, leurs usagers ou propriétaires, la date d'acquisition ou l'âge, éventuellement le coût monétaire. La valeur du cheptel a été estimée sur la base des prix de commercialisation observés en cours d'année.

x

x

x

I - Les strates intérieures au pays Mossi.

A - Distribution du capital (nombre d'exploitations).

| Valeur<br>(1 000<br>F CFA) | Séries brutes |    |    | Total<br>pays mossi<br>(chefs<br>pondérés) | Valeur<br>moyenne<br>(F CFA) | Structure en % |      |      |      |     |
|----------------------------|---------------|----|----|--------------------------------------------|------------------------------|----------------|------|------|------|-----|
|                            | Z.            | Y. | K. |                                            |                              | (1)            | (2)  | (3)  | (4)  | T   |
| - 5                        | 3             | 3  | 2  | 8                                          | 3 035                        | 100            | 0    | 0    | 0    | 100 |
| 5 - 9                      | 8             | 5  | 6  | 19                                         | 6 900                        | 57,5           | 0    | 32,6 | 9,9  | 100 |
| 10 - 14                    | 3             | 5  | 9  | 17                                         | 12 775                       | 61,2           | 0    | 31,9 | 6,9  | 100 |
| 15 - 19                    | 3             | 4  | 6  | 13                                         | 17 785                       | 62,8           | 0    | 31,6 | 5,6  | 100 |
| 20 - 29                    | 3             | 10 | 9  | 22                                         | 23 980                       | 56,6           | 7,1  | 26,5 | 9,8  | 100 |
| 30 - 39                    | 1             | 4  | 1  | 5                                          | 34 415                       | 57,0           | 0    | 30,5 | 12,5 | 100 |
| 40 - 49                    | 3             | 5  | 2  | 7                                          | 42 735                       | 52,7           | 17,9 | 24,2 | 5,2  | 100 |
| 50 - 74                    | 1             | 3  | 1  | 5                                          | 57 455                       | 70,9           | 0    | 14,1 | 15,0 | 100 |
| 75 - 99                    | 1             |    | 1  | 4                                          | 88 660                       | 83,1           | 4,1  | 10,7 | 1,3  | 100 |
| 100 - 149                  |               |    | 1  | -                                          | -                            | -              | -    | -    | -    | -   |
| 150 - 199                  |               |    |    | -                                          | -                            | -              | -    | -    | -    | -   |
| 200 - 249                  |               |    |    | -                                          | -                            | -              | -    | -    | -    | -   |
| 250 - 299                  |               | 1  |    | 1                                          | 260 875                      | 88,5           | 0    | 11,5 | -    | 100 |
| 300 - 399                  |               |    | 1  | -                                          | -                            | -              | -    | -    | -    | -   |
| T                          | 26            | 40 | 39 | 101                                        | 24 885                       | 66,5           | 4,1  | 22,3 | 7,1  | 100 |

(écart-type = 31 030 - coefficient de variation : 1,25).

Pour la structure en % :

colonne (1) : cheptel et volaille

colonne (2) : outillage

colonne (3) : cycles

colonne (4) : divers (habitat).

...



Structure par strate : (en F. CFA).

|          | Valeur<br>moyenne | Structure |       |       |       |
|----------|-------------------|-----------|-------|-------|-------|
|          |                   | (1)       | (2)   | (3)   | (4)   |
| Z.       | 19 760            | 14 230    | 2 245 | 2 855 | 400   |
| Y.       | 30 070            | 21 120    | 925   | 6 825 | 1 200 |
| X.       | 22 530            | 13 095    | 340   | 5 000 | 2 195 |
| Ensemble | 24 885            | 16 550    | 1 030 | 5 550 | 1 755 |

La valeur du capital (stock) est pour l'ensemble du pays Mossi inférieure au revenu monétaire net annuel (flux) bien que l'on observe des variations assez importantes d'une zone à l'autre.

Prenant au niveau de l'exploitation le coefficient  $\frac{C}{RIB}$  (C = capital) s'établit à :

0,70 pour ZORGHO

0,86 pour YAKO

0,55 pour MOUDOUGOU

et en moyenne à 0,72

L'amplitude de ces écarts montre une corrélation peu prononcée entre le niveau d'équipement et les flux monétaires.

Calculé par rapport au revenu monétaire brut (RMB) le ratio est encore plus faible (0,56) -

0,52 à ZORGHO

0,64 à YAKO

0,46 à MOUDOUGOU

mais tend à se resserrer.

La formule :  $r = 1 - \frac{S. (n.D2)}{n. (n2-1)}$  appliquée aux deux variables RIB et Capital

confirme la faiblesse de cette corrélation ( $r = 0,43$ ).

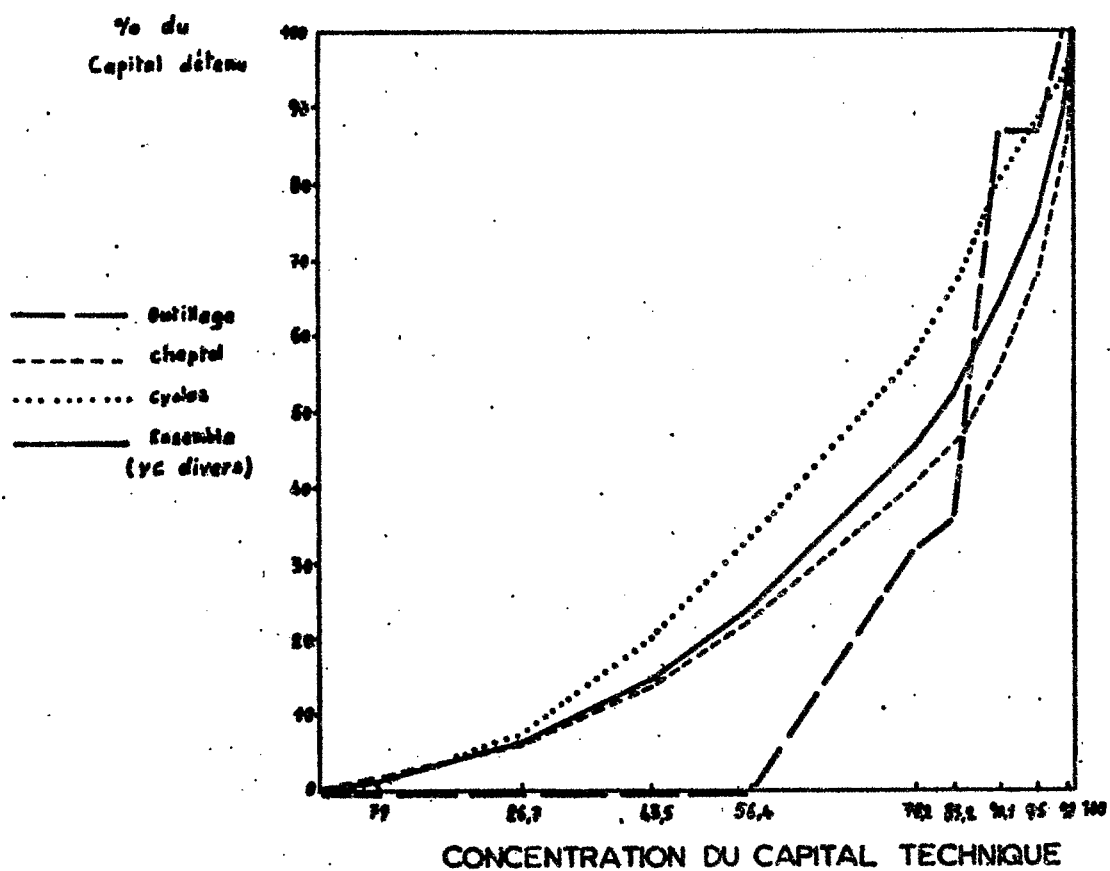
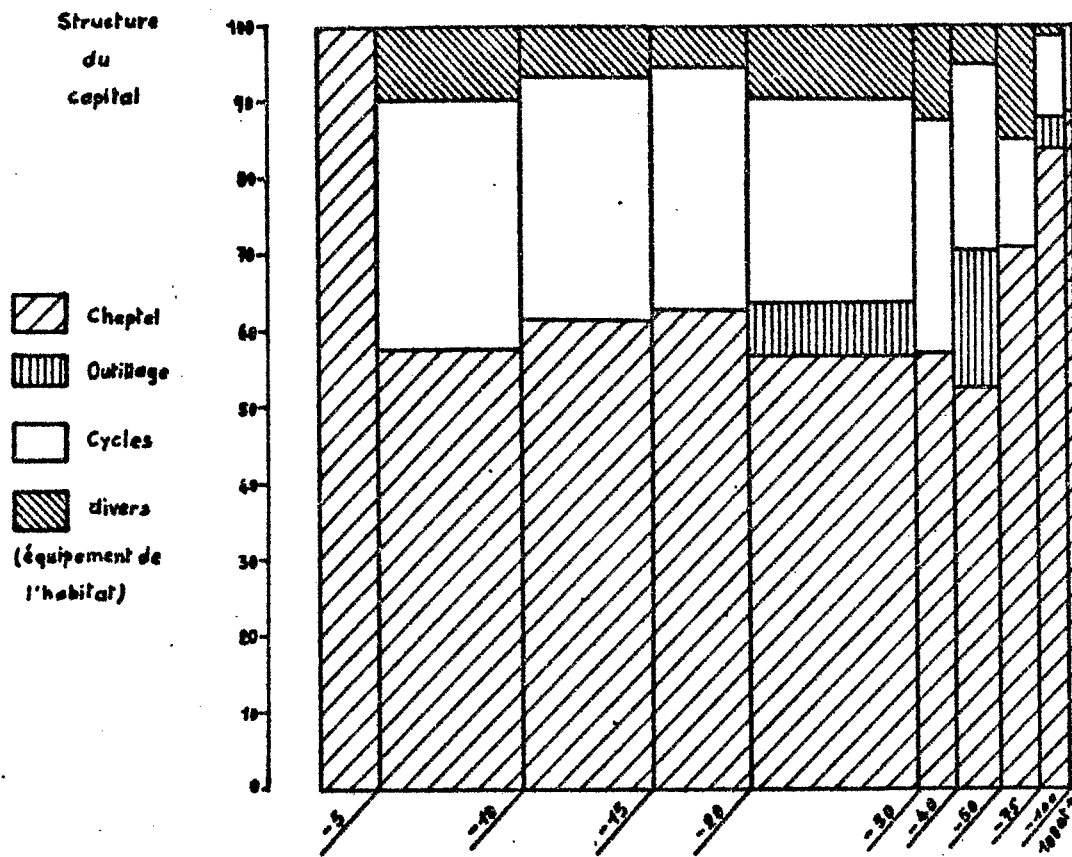
En toute évidence le capital technique n'est pas perçu comme le moyen indispensable à l'obtention de revenus. Réciproquement les revenus monétaires ne sont guère utilisés à développer l'équipement.

Cependant si l'on ne retient que le stock - capital cheptel et qu'on le confronte aux ventes finales de produits d'élevage (cf. notre ouvrage sur

...

# LE CAPITAL TECHNIQUE

## STRATES DU PAYS MOSSI



les budgets mossi - poste n° 6a (PAL), colonnes PF des tableaux par postes sur les structures de recettes et de consommations) les coefficients dépassent nettement l'unité.

KOUDOUGOU : 2,22  
YAKO : 2,35  
ZORCHO : 5,22

Des chiffres voisins de 2 pour KOUDOUGOU et YAKO signifient donc une rotation de ce cheptel assez rapide, mis à la consommation pour près de la moitié annuellement, mais aussi une structure favorable au petit élevage (volaille, porc, chèvres, moutons) à cycle court conçu comme un moyen privilégié de trésorerie.

La distribution du cheptel traduit toutefois un taux élevé de concentration, faible pour la volaille (99,1 % des exploitations en possèdent) moyen pour le petit bétail (88,8 % des exploitations en élèvent), fort pour le gros élevage (bovins, asins, équins - 9 % des exploitations élèvent des bovins et 19 % des ânes ou des chevaux).

Voir graphique : concentration du capital technique : strates du pays mossi.

#### Distribution du cheptel

(Exploitations groupées par classes suivant la valeur de leur capital cheptel).

| Classes<br>(1000 F CFA) | % des<br>exploitations | Concentration selon<br>l'espèce animale considérée |      |      | Ensemble |
|-------------------------|------------------------|----------------------------------------------------|------|------|----------|
|                         |                        | (1)                                                | (2)  | (3)  |          |
| - 5                     | 29,7                   | 9,6                                                | 5,9  | 0    | 4,3      |
| 5 - 9                   | 19,8                   | 16,7                                               | 13,4 | 0    | 8,9      |
| 10 - 14                 | 21,8                   | 24,3                                               | 21,8 | 6,8  | 16,5     |
| 15 - 19                 | 9,9                    | 8,0                                                | 14,1 | 7,4  | 10,4     |
| 20 - 29                 | 7,9                    | 17,5                                               | 16,5 | 3,0  | 11,5     |
| 30 - 39                 | 2,0                    | 2,9                                                | 5,7  | 2,4  | 4,0      |
| 40 - 49                 | 2,0                    | 4,5                                                | 6,3  | 4,2  | 5,1      |
| 50 - 74                 | 3,9                    | 9,3                                                | 9,4  | 24,5 | 15,2     |
| 75 - 99                 | 2,0                    | 5,9                                                | 4,9  | 17,2 | 9,8      |
| 200 - 249               | 1,0                    | 1,3                                                | 2,0  | 34,5 | 14,3     |
|                         | 100                    | 100                                                | 100  | 100  | 100      |

Espèces animales :

- (1) : volailles (18,5 % de la valeur du capital cheptel).
- (2) : petit bétail (ovin - caprin - porcin) (43,2 % du capital cheptel).
- (3) : gros bétail (bovins - asins - équins) (bovins : 30,4 % - asins, équins : 7,9 % du capital cheptel).

On voit que 1 % des exploitations détient 1,3 % des volailles - 2 % du petit bétail mais plus du tiers des gros ruminants. Les trois-quarts de ceux-ci sont la propriété de moins de 7 % des exploitations.

B - Le statut social et le contrôle du capital.

Statut : CV : chef de village  
 CZ : chef de zaka  
 CE : chef de simple exploitation  
 Ep (CZ.CE) : épouses de chefs de zaka ou d'exploitation  
 EC : enfants célibataires de chefs de zaka ou d'exploitation

etc... pour les autres catégories.

Strates - (Capital par individu en F CFA)

| Statut        | N.      | Y.     | Z.     | Total pays Mossi         |
|---------------|---------|--------|--------|--------------------------|
| CV            | 182 425 | 39 187 | 34 735 | 78 840                   |
| CZ            | 14 538  | 10 710 | 16 511 | 16 974                   |
| CE            | 50 000  | 24 170 | -      | 32 780 (3 cas seulement) |
| Moy. CZ et CE | 15 497  | 19 953 | 16 511 | 17 453                   |
| Ep            | 79      | 54     | 643    | 297                      |
| EC            | 378     | 676    | 152    | 419                      |
| EF            | 3 427   | 8 955  | 1 649  | 5 454                    |
| Ep EF         | 6       | 469    | 0      | 183                      |
| EEL           | 0       | 191    | 0      | 160                      |
| F             | 2 375   | 2 745  | 3 402  | 2 736                    |
| Ep F          | 0       | 898    | 29     | 448                      |
| FE            | 519     | 511    | 0      | 392                      |
| FC            | 0       | 1 223  | 1 983  | 1 052                    |
| A             | 0       | 295    | 209    | 154                      |

...

Si l'on néglige l'écart non significatif CZ - CE dû à la faiblesse de notre échantillon (3 chefs d'exploitations autonomes pour 96 chefs de zaka) on constate que le capital, contrairement à ce que nous avons pu observer pour la manipulation des flux monétaires, reste très largement contrôlé par les individus détenant l'autorité familiale. La part revenant à chaque type de statut est beaucoup plus à mettre en rapport avec la hiérarchie définie par le contrôle des transactions en nature (cf. la monnaie mossi... Annexe II...). ... que par le jeu des manipulations monétaires. Une nouvelle fois est ainsi mis en évidence le dédoublement de la société mossi avec ses deux champs de signifiants, ceux qui comptent réellement : la fortune, le capital, le prestige social, les offrandes de produits et ceux qui ne comptent pas. De là vient cette difficulté de comprendre la véritable nature de la société mossi et les avis totalement contradictoires qu'ont pu émettre certains auteurs. Société hiérarchisée selon les uns, égalitaire selon les autres. En fait les uns et les autres ont raison, mais privilégiant un seul aspect de la réalité.

Il est bien évident qu'un pouvoir monétaire qui s'accompagnerait d'un pouvoir social équivalent, depuis longtemps aurait permis aux cadets (EM - FM - FC - EC ...) d'accumuler non seulement autant d'épouses que les aînés mais autant, et plus encore, d'outillage ou d'animaux. Inversement si le capital détenu remplissait réellement une fonction marchande on retrouverait la même hiérarchie entre les individus détenant le capital et ceux participant à la circulation monétaire. Ce n'est pas du tout ce qui apparaît. Le simple fait que la valeur d'un animal (à l'exception du porc ne conférant à son propriétaire aucun prestige social et qui ne saurait être consommé à l'occasion de cérémonies rituelles; fût-ce chez les animistes) ne s'estime pas en fonction de son poids en viande mais de son espérance de vie et de ses capacités génitrices (pour un mâle) ou de son potentiel de descendance (pour une femelle), traduit la même conception générale de ce qui permet d'accéder à une véritable richesse.

La composition du capital détenu par les différentes catégories d'individus varie d'ailleurs comme l'atteste le tableau suivant où nous avons reporté en colonnes les postes :

- (1) - élevage
- (2) - outillage
- (3) - cycles
- (4) - divers

et en lignes les statuts sociaux regroupant certaines catégories :

CV : chefs de village - CZ ou CE - EM ou FM - EC, EEF, EF ou FC - Ep CZ ou EpCE, EpEM, EpF et A.

Ensemble pays Fossi - Structure du capital selon les  
groupes de statuts - (en %).

| Statuts    | (1)  | (2) | (3)  | (4) | T   | Capital<br>par tête | Indice |
|------------|------|-----|------|-----|-----|---------------------|--------|
| CV         | 82,7 | 9,8 | 5,3  | 2,2 | 100 | 78 840              | 100    |
| CZ - CE    | 76,5 | 3,1 | 14,0 | 6,4 | 100 | 17 453              | 22     |
| EE - EE    | 40,1 | 0   | 52,1 | 7,8 | 100 | 4 844               | 6      |
| EC - EE' - | 21,2 | 0   | 69,3 | 9,5 | 100 | 393                 | 0,5    |
| EE - EC    |      |     |      |     |     |                     |        |
| ≠ Ep et A  | 74,7 | 0   | 20,3 | 5,0 | 100 | 213                 | 0,3    |

Exception faite des femmes mariées (et autres catégories) (A : marâtres de CE le plus souvent) on constate que plus régresse le statut social, plus s'accroît la part des cycles et équipements de confort ménager au détriment du seul capital réellement prestigieux : le troupeau. On pourrait d'ailleurs montrer qu'en ce qui concerne le troupeau, plus régresse le statut social, plus s'accroît la part relative des volailles ou petits animaux. A noter également qu'aucun instrument aratoire (char-rué, charrette, ...) n'est possédé par des individus n'étant pas au minimum chefs d'exploitations.

II - Tougan.

A - Distribution du capital

(Nombre d'exploitations)

| Valeur<br>(1000 F CFA) | Chefs<br>pondérés | Valeur<br>(F. CFA) | Structure en % |      |      |      | T T |
|------------------------|-------------------|--------------------|----------------|------|------|------|-----|
|                        |                   |                    | (1)            | (2)  | (3)  | (4)  |     |
| - 5                    | 2                 | 3 335              | 100            | 0    | 0    | 0    | 100 |
| 5 - 9                  | 5                 | 8 900              | 74,2           | 0    | 19,1 | 6,7  | 100 |
| 10 - 14                | 4                 | 12 500             | 54,5           | 4,5  | 28,0 | 13,0 | 100 |
| 15 - 19                | 3                 | 17 010             | 33,7           | 0    | 25,5 | 10,8 | 100 |
| 20 - 29                | 10                | 26 695             | 68,7           | 1,1  | 24,3 | 5,9  | 100 |
| 30 - 39                | 5                 | 33 170             | 69,5           | 0    | 15,4 | 15,1 | 100 |
| 40 - 49                | 6                 | 44 500             | 64,4           | 0    | 29,0 | 6,6  | 100 |
| 50 - 74                | 7                 | 61 100             | 69,2           | 0    | 23,1 | 7,7  | 100 |
| 75 - 99                | 3                 | 82 800             | 60,7           | 0    | 33,4 | 5,9  | 100 |
| 100 - 149              | 1                 | 100 610            | 94,0           | 0    | 6,0  | 0    | 100 |
| 150 - 199              | 1                 | 178 300            | 98,0           | 0    | 2,0  | 0    | 100 |
| 200 - 249              | 1                 | 232 000            | 82,1           | 12,9 | 1,5  | 3,5  | 100 |
| 250 - 299              | 1                 | 259 355            | 92,0           | 0    | 4,2  | 3,0  | 100 |
| 300 - 399              | 3                 | 339 545            | 94,0           | 0    | 3,5  | 1,6  | 100 |
| Total                  | 52                | 63 620             | 60,0           | 1,1  | 13,4 | 4,6  | 100 |

Structure en % : Colonne (1) : cheptel et volaille  
 colonne (2) : outillage  
 colonne (3) : cycles  
 colonne (4) : divers (habitat).

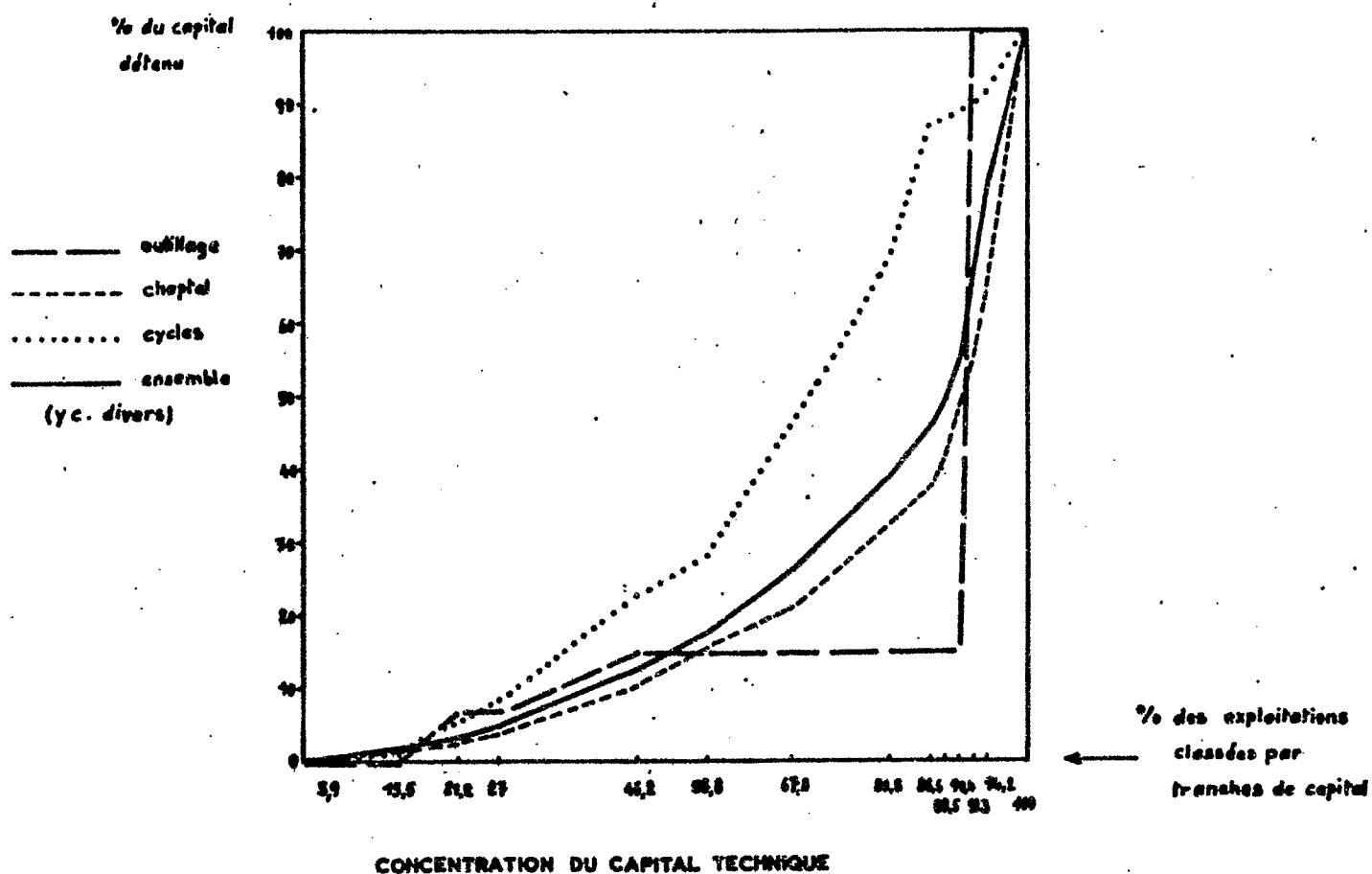
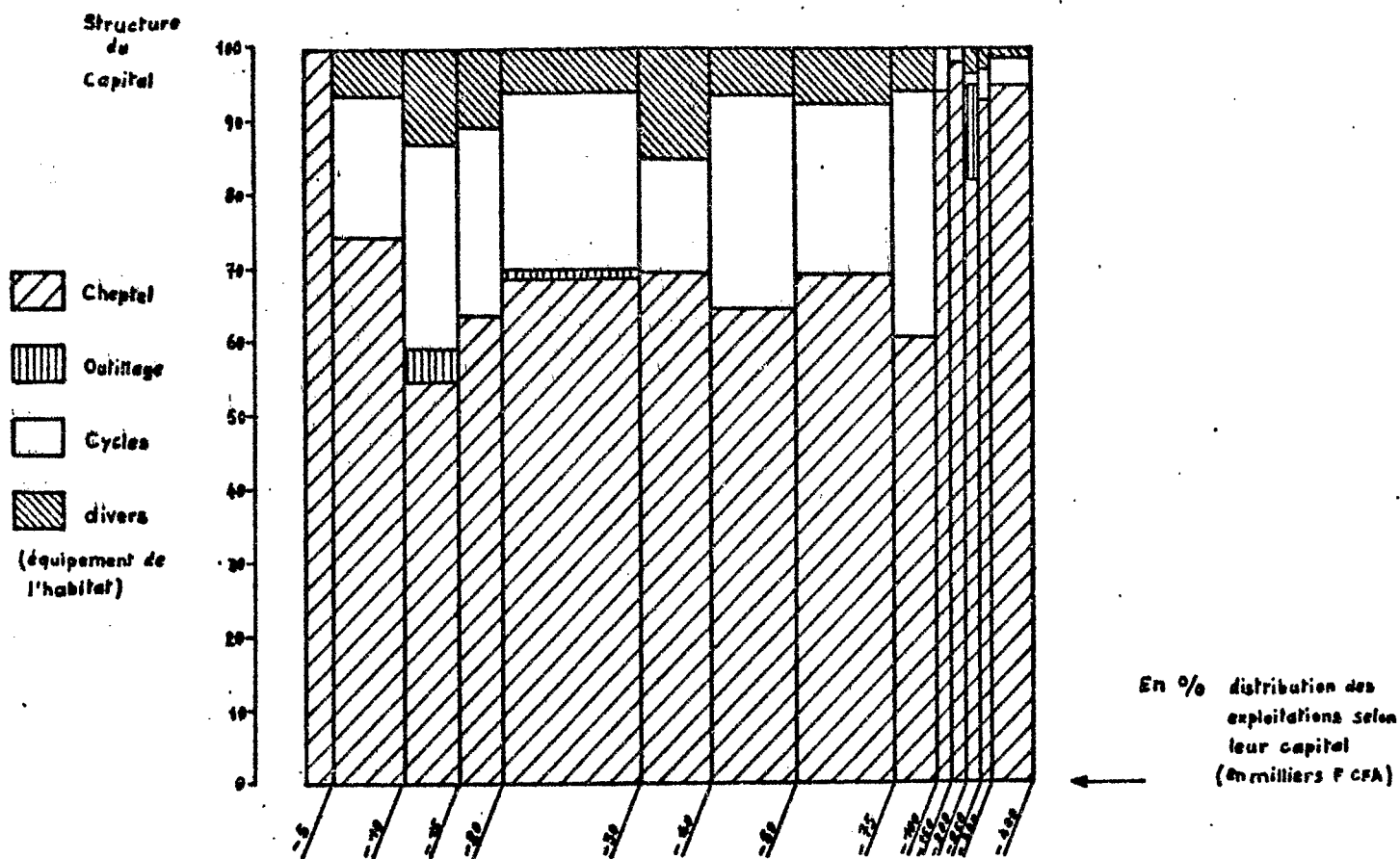
TOUGAN détient donc un stock capital important, égal à 2,56 fois celui des exploitations du pays Mossi. Cette progression est due principalement à sa vocation d'élevage. La valeur des animaux représente en effet un capital supérieur à 51 500 F CFA par exploitation, dont il est tiré un excellent parti du point de vue monétaire. Nous avons dans notre précédent ouvrage montré à quel prix TOUGAN parvenait à maintenir son équilibre économique grâce à son élevage. (Statistiquement chaque zaka a dû en 1973 amputer son patrimoine de l'équivalent de 18 ou 19 têtes de petit bétail, soit 20 000 F CFA, afin de compenser son déficit en mil - sans compter les 3 ou 4 unités supplémentaires nécessaires au paiement de l'impôt).

Pour l'ensemble des exploitations le coefficient valeur - cheptel/ventes finales de produits animaux s'élève cette année à 2,86. Compte tenu de la dépendance absolue de la zone à l'égard de son troupeau, qui seul lui permet d'essuyer les à-coups de sa production agricole, ce taux paraît extrêmement faible. Si la sécheresse est égale pour tous il n'en va pas en effet de même pour le contrôle de ce capital tout aussi concentré qu'en pays Mossi et donc dans les moyens de surmonter le handicap climatique.

#### Distribution du cheptel

(Exploitations groupées par classes suivant la valeur de leur capital cheptel).

| Classes<br>(1000 F CFA) | % des<br>exploitations | Concentration selon<br>l'espèce animale considérée |      |      | Ensemble |
|-------------------------|------------------------|----------------------------------------------------|------|------|----------|
|                         |                        | (1)                                                | (2)  | (3)  |          |
| - 5                     | 9,6                    | 6,1                                                | 0,4  | 0    | 0,6      |
| 5 - 9                   | 13,5                   | 8,4                                                | 4,6  | 0    | 2,0      |
| 10 - 14                 | 9,6                    | 4,1                                                | 6,8  | 0    | 2,2      |
| 15 - 19                 | 15,4                   | 13,2                                               | 11,6 | 1,5  | 5,3      |
| 20 - 29                 | 15,4                   | 16,0                                               | 19,3 | 1,3  | 7,6      |
| 30 - 39                 | 11,5                   | 16,2                                               | 16,0 | 2,5  | 7,4      |
| 40 - 49                 | 1,9                    | 3,4                                                | 0,9  | 1,8  | 1,7      |
| 50 - 74                 | 9,6                    | 10,9                                               | 15,6 | 8,9  | 11,0     |
| 75 - 99                 | 1,9                    | 2,1                                                | 6,3  | 2,5  | 3,5      |
| 100 - 149               | -                      | -                                                  | -    | -    | -        |
| 150 - 199               | 3,9                    | 3,4                                                | 3,7  | 19,4 | 13,7     |
| 200 - 249               | 1,9                    | 4,1                                                | 1,8  | 12,8 | 9,0      |
| 250 - 299               | 1,9                    | 2,4                                                | 2,6  | 15,4 | 10,7     |
| 300 - 399               | 3,9                    | 9,7                                                | 10,4 | 33,9 | 25,3     |
|                         | 100                    | 100                                                | 100  | 100  | 100      |



## LE CAPITAL TECHNIQUE A TOUGAN



Espèces animales

- (1) volailles : (8,0 % de la valeur totale)
- (2) petit bétail : (28,4 %)
- (3) gros bétail : (63,6 %).

Le gros bétail est certes un peu moins concentré qu'en pays Mossi, mais en raison de sa pondération deux fois supérieure dans la composition du cheptel (63,6 % du total contre 38,3 %) le taux global de concentration pour l'ensemble des espèces est nettement plus élevé.

Les 11,6 % d'exploitations possédant entre 150 et 400 000 F CFA de bétail se partagent 58,7 % du total alors qu'en pays Mossi les 10,9 % d'exploitations les plus riches ne concentrent "que" 48,4 % de ce capital.

Nous avons émis l'opinion à propos des structures budgétaires de TOUCAN que ces anciens colons se montraient certainement très avisés, compte tenu de la versatilité climatique, de se satisfaire d'un niveau primaire d'intégration agriculture - élevage, conçu plus comme un moyen de trésorerie que comme un outil de production. La condition nécessaire pour qu'un tel système fonctionne sans heurts exigerait donc que la part du gros bétail - à la fois parce qu'il est le plus concentré, le plus lent à se reproduire et dont les prix sont les plus susceptibles de décliner lorsque sévit une grave sécheresse (1) - recule au niveau observé en pays Mossi ou à DEDOUGOU, soit de 40 à 50 % seulement de la valeur du cheptel au lieu de 63,6 % comme actuellement.

B - Le statut social et le contrôle du capital.

| Statut           | Capital par individu (F CFA) |
|------------------|------------------------------|
| CV               | 303 772                      |
| CZ               | 47 125                       |
| CE               | 45 585                       |
| Moyenne CZ et CE | 46 716                       |
| Ep               | 944                          |
| EC               | 679                          |
| EM               | 11 591                       |
| EpEM             | 57                           |
| EEEM             | 0                            |
| F                | 4 936                        |
| EpF              | 146                          |
| EF               | 135                          |
| FC               | 5 379                        |
| A                | 296                          |

(1) Contrairement au prix des volailles ou du petit bétail (cf. La monnaie Mossi... Annexe III - quelques aperçus de prix).

On retrouve la même accumulation qu'en pays Mossi, encore accentuée, par les classes de statuts dominants. L'écart de fortune entre les chefs de villages et les gens du commun tend à se creuser, de même que celui entre les chefs de zaba ou d'exploitation et les hommes adultes vivant auprès d'eux (E - F) puis l'écart entre ces derniers et les enfants célibataires.

Structure du capital selon les groupes de statuts

(en %) (Voir p. 71. Signification des intitulés de colonnes)

| Statuts      | (1)  | (2) | (3)  | (4)  | T   | Capital par tête | Indice |
|--------------|------|-----|------|------|-----|------------------|--------|
| CV           | 92,7 | 0   | 5,0  | 2,3  | 100 | 303 772          | 100    |
| CZ - CE      | 88,5 | 0,7 | 8,0  | 2,8  | 100 | 46 716           | 15     |
| EF - EC      | 38,5 | 0   | 52,1 | 9,4  | 100 | 9 555            | 3      |
| EC-EEM-EF-FC | 42,7 | 0   | 46,1 | 11,2 | 100 | 664              | 0,2    |
| ≠ Ep et F    | 51,3 | 0   | 14,6 | 34,1 | 100 | 611              | 0,2    |
|              |      |     |      |      |     |                  |        |
|              |      |     |      |      |     |                  |        |
|              |      |     |      |      |     |                  |        |

La légère remontée du cheptel dans la constitution du capital des enfants célibataires par rapport à celle des hommes mariés peut s'expliquer, semble-t-il, par le rôle du commerce. Il est en effet impossible lorsque l'on dresse l'inventaire du capital d'en isoler la fraction destinée éventuellement à la revente, or le commerce, notamment sur petit et moyen élevage, joue un rôle important et ceux toujours les activités commerciales ne sont pas nécessairement le fait des individus les plus âgés.

III - Dédougou.

A - Distribution du capital (Nombre d'exploitations).

D1 : colons 1972 - 71 ; D2 : colons 1970 - 69 - 68 ;

D3 : colons 1967...

...

| Valeur<br>(1000F CFA) | D1 | D2 | D3 | T  | Valeur<br>moyenne<br>(F CFA) | Structure en % |      |      |      |     |
|-----------------------|----|----|----|----|------------------------------|----------------|------|------|------|-----|
|                       |    |    |    |    |                              | (1)            | (2)  | (3)  | (4)  | (T) |
| - 5                   | 3  | 3  | 5  | 11 | 3 915                        | 35,2           | 6,0  | 55,8 | 3,0  | 100 |
| 5 - 9                 | 5  | 2  | 3  | 10 | 6 905                        | 46,4           | 0    | 50,7 | 2,9  | 100 |
| 10 - 14               | 2  | 1  | 1  | 4  | 11 745                       | 44,9           | 0    | 42,6 | 12,5 | 100 |
| 15 - 19               | 1  | 1  | 2  | 4  | 16 925                       | 38,5           | 6,4  | 30,2 | 24,9 | 100 |
| 20 - 29               |    | 2  | 1  | 3  | 26 325                       | 48,7           | 1,9  | 31,7 | 17,7 | 100 |
| 30 - 39               | 1  | 2  | 1  | 4  | 32 240                       | 60,6           | 0    | 17,1 | 22,3 | 100 |
| 40 - 49               |    | 1  | 1  | 2  | 44 405                       | 15,8           | 54,0 | 21,1 | 9,1  | 100 |
| 50 - 74               | 1  |    | 1  | 2  | 63 075                       | 59,8           | 5,5  | 27,9 | 6,8  | 100 |
| 75 - 99               |    | 1  |    | 1  | 77 730                       | 75,3           | 16,7 | 4,1  | 3,9  | 100 |
| 100 - 149             |    |    |    |    | -                            | -              | -    | -    | -    | 100 |
| 150 - 199             |    | 1  |    | 1  | 199 415                      | 80,7           | 0    | 13,8 | 5,5  | 100 |
| -----                 |    |    |    |    | -                            | -              | -    | -    | -    | -   |
| 250 - 299             |    |    | 1  | 1  | 298 205                      | 44,2           | 18,6 | 18,4 | 18,8 | 100 |
| T                     | 13 | 14 | 16 | 43 | 28 260                       | 53,3           | 10,8 | 23,2 | 12,7 | 100 |

Colonne (1) : cheptel et volaille

colonne (2) : outillage

colonne (3) : cycles

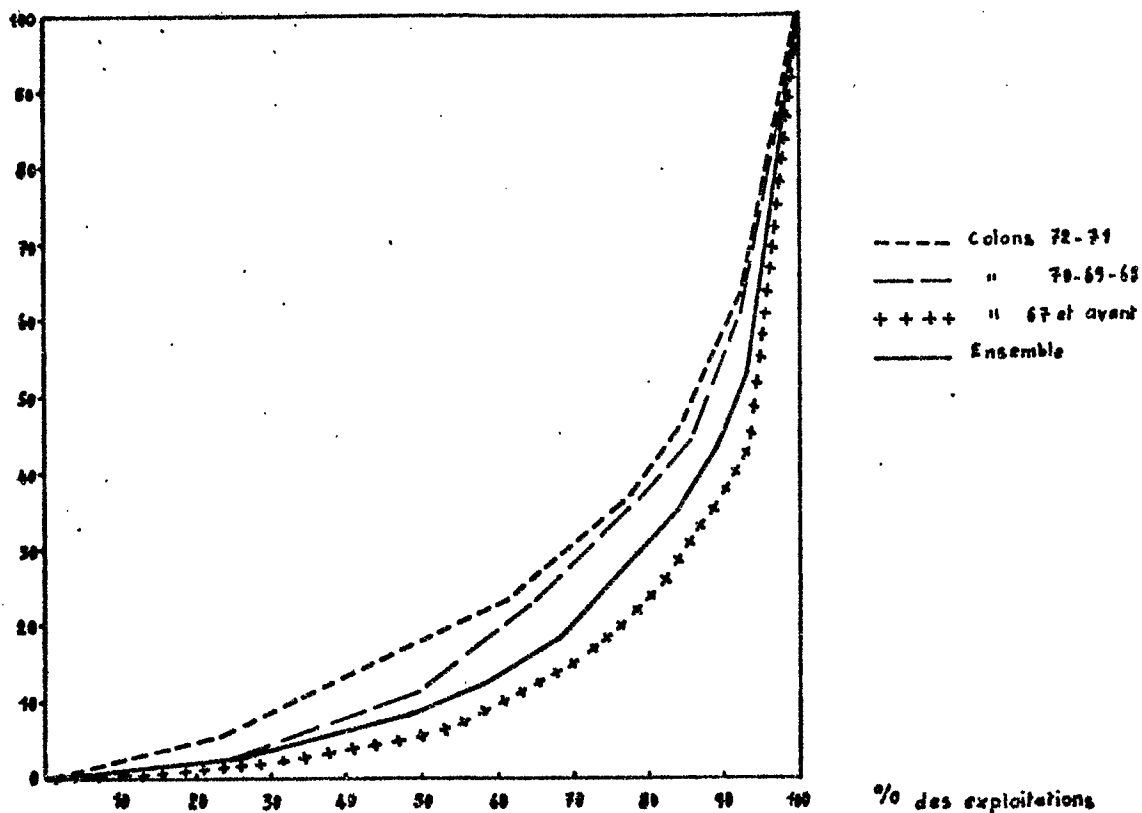
colonne (4) : divers (habitat)

Pour une valeur capitalistique à peine supérieure à celle du pays Mossi on remarque une augmentation importante du poste "outillage" - le triple en montant absolu (plus du quadruple par rapport à TOUCAN).

Cet accroissement tient selon toute vraisemblance davantage à l'éloignement des champs (de 5 à 6 km en moyenne) qu'à l'agrandissement des surfaces car pour l'essentiel l'outillage se compose ici de charrettes, alors qu'il se compose plus souvent de charrues à traction asine en pays Mossi.

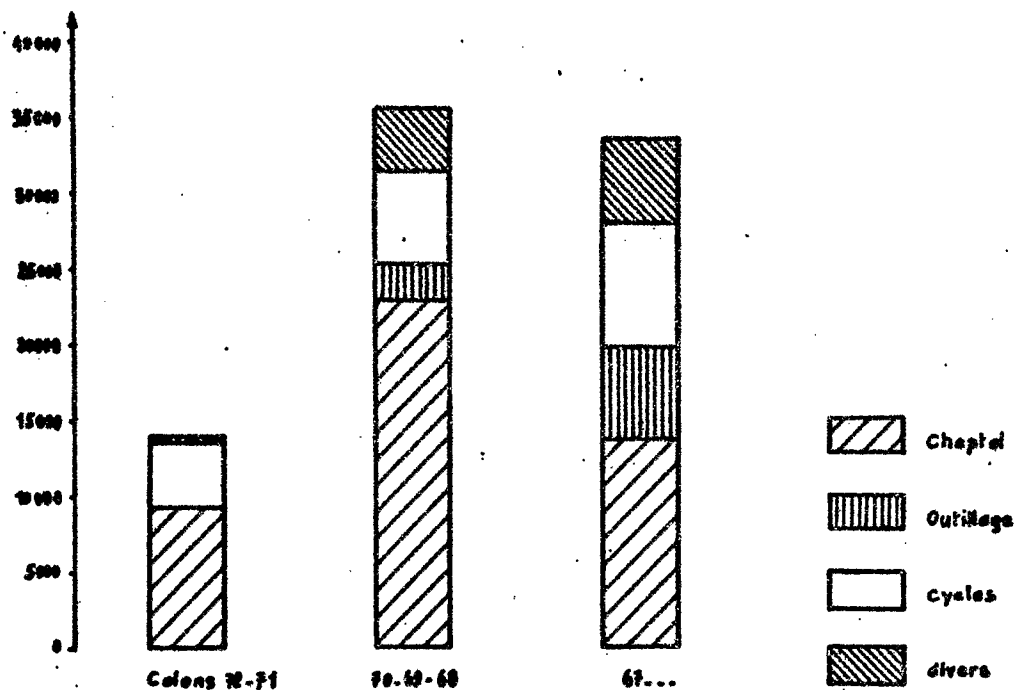
...

% du Capital  
détenu



CONCENTRATION DU CAPITAL TECHNIQUE  
A DEDOUGOU

Capital  
F CFA



STRUCTURE DU CAPITAL TECHNIQUE  
A DEDOUGOU

Structure selon l'ancienneté d'arrivée :

|    | Valeur<br>moyenne | (1)  | (2)  | Structure<br>(3) | (4)  | (T) |
|----|-------------------|------|------|------------------|------|-----|
| D1 | 13 915            | 66,4 | 0    | 30,7             | 2,9  | 100 |
| D2 | 35 325            | 62,2 | 6,6  | 19,5             | 11,7 | 100 |
| D3 | 33 030            | 40,7 | 18,3 | 24,1             | 16,9 | 100 |
| T  | 28 260            | 53,3 | 10,8 | 23,2             | 12,7 | 100 |

La réduction du capital au sein des plus vieilles exploitations avait été signalée dans notre premier rapport, (La monnaie mossi ... et nous l'avions expliquée par le fait qu'elles se placent en position de force dans l'échange inégalitaire des entraides de travail (cf. 2ème partie VI. C.).

La formule  $r = 1 - \frac{6 (S.D2)}{n (n2-1)}$  atteste cependant d'une meilleure corrélation

entre le niveau du revenu monétaire (R<sup>MB</sup>) et le stock capital qu'en pays Mossi :  $r = 0,69$  - ce qui n'est en rien contradictoire avec une accumulation également plus concentrée du capital.

De même que les disparités monétaires ne cessent de s'accroître parallèlement à l'ancienneté d'installation, le taux de concentration du capital ne cesse d'augmenter, comme le montre le graphique ci-joint.

...

Distribution du cheptel

(Exploitations groupées par classes suivant la valeur de leur capital cheptel)

| Classes<br>(1000 F CFA) | % des<br>exploitations | Concentration selon<br>l'espèce animale considérée |       |       | Ensemble |
|-------------------------|------------------------|----------------------------------------------------|-------|-------|----------|
|                         |                        | (1)                                                | (2)   | (3)   |          |
| - 5                     | 53,5                   | 23,7                                               | 9,2   | 1,0   | 7,0      |
| 5 - 9                   | 18,6                   | 24,5                                               | 16,0  | 0     | 8,5      |
| 10 - 14                 | 9,3                    | 13,6                                               | 10,3  | 0     | 7,5      |
| 15 - 19                 | 2,2                    | 6,2                                                | 5,5   | 0     | 2,6      |
| 20 - 29                 | 7,0                    | 13,6                                               | 10,7  | 10,7  | 11,2     |
| -----                   | -----                  | -----                                              | ----- | ----- | -----    |
| 50 - 74                 | 4,7                    | 5,3                                                | 14,1  | 23,8  | 18,1     |
| -----                   | -----                  | -----                                              | ----- | ----- | -----    |
| 100 - 149               | 2,3                    | 2,5                                                | 10,2  | 30,0  | 20,3     |
| 150 - 199               | 2,3                    | 10,6                                               | 16,0  | 33,6  | 24,8     |
| -----                   | -----                  | -----                                              | ----- | ----- | -----    |
|                         | 100                    | 100                                                | 100   | 100   | 100      |

Espèces animales

- (1) volailles ( 15,5 % de la valeur totale).
- (2) petit bétail (29,0 %).
- (3) gros bétail (54,0 %).

Comme partout, plus le "format" de l'espèce augmente plus la concentration est nette.

Moins de 10 % des exploitations contrôlent respectivement 18,4 % des volailles, 40,3 % du petit bétail et 82,3 % des gros ruminants (bovins - asins - équins).

...

Quoiqu'en définitive plus concentrée qu'ailleurs, cette structure de capital nous paraît toutefois beaucoup plus saine ne serait-ce que parce que le rapport capital - revenu monétaire brut ne dépasse pas 0,24 en moyenne (0,28 pour les colons de 1972 - 71 - 70 - 69 - 68 et 0,17 pour les plus anciens).

B - Le statut social et le contrôle du capital

| Statut           | Capital par individu<br>(F CFA) |
|------------------|---------------------------------|
| CV               | 20 000                          |
| CZ               | 29 949                          |
| CE               | 4 488                           |
| Moyenne CZ et CE | 26 312                          |
| Ep               | 137                             |
| EC               | 209                             |
| EM               | 600                             |
| EpEM             | 0                               |
| EEM              | 0                               |
| EM               | 7 466                           |
| EpF              | 0                               |
| EF               | 161                             |
| FC               | 1 758                           |
| A                | 0                               |

Surprise ! les chefs de village ne disposent individuellement que d'un capital restreint. Il est vrai que l'un d'entre eux (Souri) est, notoirement, reconnu par les Mossi eux-mêmes comme un personnage falot, fils du premier colon arrivé au village en 1961, infirme de surcroît, fortement contesté par ses assujettis qui lui reprochent entre autres griefs d'avoir abandonné le village du vivant de son vieux père de sorte que celui-ci devait désigner un quelconque villageois chaque fois qu'il était nécessaire d'effectuer des démarches administratives au cercle. Ce chef détient un si faible prestige social qu'il s'est retrouvé contraint à plusieurs reprises au cours de l'année de se livrer à du tâcheronnage salarié auprès de certains de ses assujettis plus fortunés.

Quant au chef de Kary, fils d'imam réputé, il parvient à se procurer d'assez hauts revenus sans effort capitalistique important. Périodiquement il accomplit en effet un voyage à Abidjan, rendant visite aux anciens élèves coraniques de son défunt père, qui le remercient en espèces de ces bienfaits passés. Le seul à jouir d'un réel prestige est donc le chef de Kamandéna. Cultivant une superficie supérieure à 18 ha, pour un groupe familial relativement modeste

...

(12-13 résidents présents en moyenne annuelle) il a pu sans trop de peine recevoir de janvier à décembre plus de 200 journées d'entraide agricole et une cinquantaine pour des travaux divers.

Ainsi ne sacrifiant pas au gros élevage, on comprend pourquoi les chefs colons de DEDOUKOU apparaissent si modestes par leur capital et à l'exception du premier cité n'en souffrent guère.

Structure du capital selon les groupes de statuts.

(en %)

| Statuts     | (1)  | (2)  | (3)  | (4)  | T   | Capital<br>par tête | Indice |
|-------------|------|------|------|------|-----|---------------------|--------|
| CV          | 50,9 | 25,8 | 12,9 | 10,4 | 100 | 20 000              | 100    |
| CZ - CB     | 55,3 | 17,1 | 14,6 | 12,9 | 100 | 26 312              | 132    |
| EM - E      | 11,4 | 0    | 68,9 | 19,7 | 100 | 6 093               | 31     |
| EC-EE-EE-EC | 17,9 | 0    | 69,3 | 12,8 | 100 | 287                 | 1,4    |
| ≠ Ep et L   | 36,2 | 0    | 0    | 63,8 | 100 | 82                  | 0,4    |



## CONCLUSION

Sans prétendre en rien à l'exhaustivité, le premier chapitre aura permis de montrer à quel point la société mossi peut se révéler diverse. Du système prévalant à KOUNDOUNGOU à celui rencontré à ZORGHO il faut bien reconnaître de réelles divergences tant dans la composante familiale que dans les modalités de transmission et de segmentation des unités de résidence. D'une manière ou d'une autre ces divergences ne peuvent pas ne pas infléchir les systèmes de production ou les courants migratoires, encore que ces derniers paraissent dans une assez large mesure indépendants des particularités objectives locales.

A bien des égards les courants migratoires défient l'analyse dès l'instant que l'on voudrait les réduire à une combinaison de facteurs simples soi-disant évidents tels que densité de population, taux d'occupation du sol ou, nous l'avons montré par notre étude budgétaire, niveau absolu des revenus monétaires.

Le problème des taux d'occupation du sol est sans doute l'un des plus inquiétants actuellement mais aussi l'un des plus déroutants. Economie d'espace exagérée d'un côté (intérieur du plateau mossi), gaspillage abusif de l'autre (nouvelles aires de colonisation) de sorte que le premier objectif qu'il conviendrait de se fixer serait de tendre, ici et là, vers une gestion plus rationnelle de ce potentiel disponible.

Le simple calcul des coefficients théoriques  $\frac{J + C}{C}$  a montré qu'il existait un peu partout une marge de manoeuvre importante pour une meilleure organisation de l'espace, à condition d'assouplir le mode de tenure foncière.

Une formalisation plus poussée impliquerait toutefois que l'on intègre dans un modèle mathématique, de programmation linéaire, ou quelque autre modèle dérivé, un certain nombre de variables supplémentaires telles que la proportion du revenu affectée aux investissements, le capital technique d'exploitation, la force de travail etc...

Le temps d'occupation, les entraides de travail, le salariat et le capital continuent en effet à fixer les contraintes technologiques à des niveaux extrêmement bas, quelle que soit la zone étudiée, en raison, essentiellement, de leur concentration massive sur certaines périodes de l'année (exemple : le temps d'occupation) ou dans certaines fractions bien définies de la population (entraide de travail, capital technique d'exploitation). Or en aucune manière les courants et revenus migratoires ne paraissent susceptibles de conférer une plus grande souplesse à cet ensemble de contraintes, pour les raisons suivantes :

- ils ne semblent pas systématiquement liés à un équilibre déficient du rapport population - ressources.

- ils n'obéissent pas davantage à une relation simple avec le taux d'occupation du sol.

- les revenus procurés ne sont pas socialement perçus comme devant participer prioritairement à la rénovation ou à l'extension du capital technique.

En d'autres termes ils n'interviennent pas en tant que facteurs rééquilibrants ou modernisants.

...

Remarques complémentaires.

- L'alternative "migration de travail" ou "migration agraire":

Il faut bien comprendre que les deux populations de migrants ne sont pas homogènes. Un "migrant de travail" cesse en général ses migrations vers 35 ans et un "migrant-colon" décide de partir au moment où il a atteint l'âge de devenir chef d'exploitation... C'est à dire vers 34 ans, de sorte que beaucoup de colons ont dans leur jeunesse connu l'expérience de la migration et beaucoup de fils de colons sont, ni plus ni moins que les autres, actuellement des migrants. Songer à remplacer le phénomène "migration de travail" par le phénomène "colonat" est donc un leurre et témoigne d'une incompréhension du problème tant sur le plan quantitatif (quelques milliers d'individus d'un côté, concernés chaque année, contre quelques dizaines de milliers de l'autre) que qualitatif.

- Le rôle des "beolse" au sein de l'exploitation :

Dans une zone comme KOUDOUSSOU, à très fort courants migratoires, où les scissions de zaka entre exploitations autonomes sont assez difficiles - 40 % des superficies- taux énorme- correspondent à des "beolse", sans qu'il soit permis d'interpréter ce fait comme le système d'autorégulation sociale propre à cette zone, car la plupart de ces champs appartiennent à la fraction féminine de la population. C'est donc un signe de désorganisation profonde des structures productives, éclatant l'exploitation en une pluralité de centres de décision, rendant difficile une bonne coordination des tâches, au niveau des rotations d'assolement, dans le choix des spéculations, dans la mise en oeuvre de la force de travail. Comment dans ces conditions pourrait-il y avoir une gestion saine de l'espace ? Le processus est d'ailleurs cumulatif car plus le courant migratoire est fort moins les "anciens" acceptent la scission interne des exploitations. Les migrants, de retour provisoire au pays, mariés ou célibataires, restent en outre partagés entre leurs deux pôles d'intérêt économique et ne voient pas un avantage déterminant dans le fait de pouvoir bénéficier d'une autonomie d'exploitation. Ils sont donc portés à orienter leur effort plutôt sur des activités extra-agricoles, d'où l'appel massif adressé aux femmes et aux "inactifs" pour les travaux agraires... et l'explication des 40 % de champs "beolse".

- Le dis-fonctionnement socio-monétaire.

Dans notre étude budgétaire nous entendions par là, signifier que les fonctions de la reproduction sociale, au sens large, sont de plus en plus disjointes des fonctions économiques monétaires ; les groupes et individus détenteurs des signes et pouvoirs sociaux ne recourant pas directement à la monnaie pour maintenir et renforcer le contrôle de leurs signes et pouvoirs. Inversement les détenteurs de numéraire ne trouvent pas à employer leurs fonds dans l'exercice d'une emprise sociale accrue et globalement le développement de la circulation monétaire est pour l'essentiel le fait des individus maintenus en dehors des pouvoirs sociaux. Toute la logique du mode de production et de reproduction réside dans ce clivage entre deux sphères parallèles d'activités, celles dont le nerf est assuré par le contrôle des facteurs impliqués dans la reproduction sociale (terres, femmes, transactions en nature, cheptel) échappant plus ou moins totalement à l'économie monétaire et celles dont l'accomplissement procède d'une ouverture au système marchand (consommation-consumation des produits importés).

Localement, le rôle du "capital" n'est pas "capitaliste". Sa fonction sociale sert à usage interne en distribuant les rôles, les signes et les pouvoirs, entre cadets, femmes, migrants, commerçants, aînés, chefs. Mais c'est en cela qu'il se fait l'agent inconscient d'une liaison asymétrique au profit exclusif d'un système capitaliste extérieur qui le dépasse et le perpétue. Tant que les aînés continueront à contrôler étroitement les quatre bastions de leur fonction : terres, femmes, prestations en nature et cheptel ils pourront sans grand danger abandonner à leurs cadets quelques bribes de champs personnels et un large accès à la monnaie.

Sommaire

Avant-propos

PREMIERE PARTIE

LES RESSOURCES HUMAINES

I - La composante familiale en pays Mossi

II - L'impact des migrations

A - Pyramides démographiques et autres données sur la population

B - L'influence du statut social sur le taux migratoire "professionnel" entre 15 et 34 ans

C - Le cycle des migrations

D - Aspects monétaires

DEUXIEME PARTIE

LE CAPITAL FONCIER ET LES STRUCTURES DE PRODUCTION

I - Surfaces cultivées par exploitation

II - Dispersion et concentration des superficies

III - Les champs individuels - bécasse -

IV - L'accession à la terre - Problèmes de jachères et types de terroirs

A - Les modes d'accession à la terre

B - L'époque d'accession

C - Le paradoxe de la jachère. Types de terroirs

V - L'emploi - Temps d'occupation

A - Méthodologie

B - Le temps total d'occupation

C - Le calendrier agricole

D - Les activités para-agricoles

E - Les activités diverses

VI - Les échanges d'entraide et le salariat

A - Pays Mossi

B - Tougan

C - Dédougou ou l'échange inégal

...

TROISIEME PARTIE

LE CAPITAL TECHNIQUE D'EXPLOITATION

I - Les strates intérieures au pays Mossi

A - Distribution du capital

B - Le statut social et le contrôle du capital

II - Tougan

A - Distribution du capital

B - Le statut social et le contrôle du capital

III - Dédougou

A - Distribution du capital

B - Le statut social et le contrôle du capital

Sommaire

CONCLUSION